

VOYAGE

POUR LA REDEMPTION
DES CAPTIFS,
AUX ROYAUMES
D'ALGER ET DE TUNIS.

Fait en 1720.

*Par les PP. François Comelin, Phile-
mon de la Motte, & Joseph Bernard
de l'Ordre de la sainte Trinité ,
dits Mathurins.*

F

186

DEDIE' AU ROY



A PARIS,



Chez { LOUIS-ANNE SEVESTRE, Pont Saint
Michel, près le Marché-Neuf.
ET
PIERRE-FRANÇOIS GIFFART, rue
S. Jacques, à sainte Thérèse.

M. DCC. XXI.

Avec Approbation, & Privilège du Roy.

822 de la Trinité 10.159



AU ROY,



IRE.

*C'est votre Ouvrage qui n'ose
se produire que par vos Ordres.
Quelques dévoïez que nous soïons
par notrè état au rachat des Cré-
tiens , esclaves sous la domination
Mahometane , oscrions-nous seu-*

à ij

ÉPI TRE

lement en former le projet , si votre religion soutenue de votre autorité ne nous répondoit du succès ? Le devoir nous en a inspiré le dessein : Vous l'avez secondé , & nous avons réussi. Plus d'une fois cette Troupe nombreuse d'infortunées Victimes qui ont eû la consolation d'apporter leurs Chaînes rompuës jusqu'aux pieds de votre Trône , nous avoient fait entendre leurs gémissemens & leurs larmes. Elles nous sollicitoient depuis long-tems de prendre part à leurs peines , de mettre fin à leur servitude. Nous ne pouvions que nous attendre sur leur misere , & nous sentions toute la sterilité de nos vœux : Votre piété jointe à votre puissance devoit donner à notre zele l'efficacité nécessaire.

AU ROY.

Vous les avez vûs, SIRE, ces Sujets pleins de reconnoissance, qui après avoir éprouvé ce que la plus dure domination peut imaginer de cruel, commencent à goûter les douceurs de ce que votre Regne semble leur promettre de plus consolant : Ce seroit peu pour eux de n'avoir donné à VÔTRE MAJESTE' que des marques passageres de leur sincere gratitude : Elle doit égaler le bienfait, & c'est pour en perpetuer la memoire que nous ne craignons pas de nous regarder comme les Interpretes fideles de leurs sentimens, après avoir fait gloire de n'être à leur égard que les simples Ministres de votre bonté.

Il sera aisé, SIRE, de juger de tout ce qu'ils vous doivent par

ÉPI TRE

la simple peinture de l'état où ils se sont vûs réduits. Le caractère des Puissances dont ils ont subi le joug, suffit pour faire sentir ce que votre seul Nom peut sur l'esprit des Nations les plus barbares : Et quel présage pour la France de son bonheur futur, en voïant son Monarque à peine monté sur le Trône, qu'il en consacre les premices à procurer la liberté de ceux qui lui sont chers, dès qu'ils lui appartiennent.

Dans votre pitié naissante elle a déjà reconnu tout ce qu'elle devoit attendre de votre zele pour la verité, de votre amour pour la justice. Dans ce discernement prématuré ; qui déjà vous fait si bien distinguer le vrai mérite, elle présentent la voie que doivent tenir

AU ROY.

ceux qui aspirent à l'avantage
de vous plaire : Elle ne peut que
tout se promettre dans la suite,
d'un Regne dont les commence-
mens la flattent par l'endroit le
plus sensible.

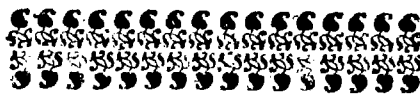
D'autres plumes que les nôtres
sont destinées pour en marquer les
époques : Il ne falloit pas moins
que l'*Auguste* Prince qui gouver-
ne sous voire Nom, pour en assû-
rer la tranquillité par sa vigilan-
ce & son attention : Il se félicite
par avance de pouvoir en admirer
les progrès. La gloire d'en recueil-
lir les premiers fruits est dûe à ces
Sages , qui savent si dignement
justifier le choix qui a été fait de
leurs personnes , pour en cultiver
les premières semences : La nôtre
sera toujours de ne céder à aucun

E P I T R E.

*de ceux qui ont l'avantage de vous
reconnoître pour Souverain, quand
il s'agira d'en subir les Loix, de
vous donner des preuves du pro-
fond respect, & de la soumission
la plus parfaite, avec laquelle
osent se dire,*

DE VOTRE MAJESTÉ,

*Les tres-humbles, tres-obeis-
sans, & tres-fideles Servi-
teurs, le General & Reli-
gieux de l'Ordre de la sain-
te Trinité & Redemption
des Captifs.*



P R E F A C E.

LE Voïage dont on détaille ici les circonstances doit être reçu d'autant plus favorablement du Public , qu'en satisfaisant sa curiosité , il n'intéresse pas moins sa Religion. S'il est curieux d'évenemens , les revolutions continuelles auxquelles sont exposez des Etats que la seule passion domine , & où toute l'autorité n'est fondée que sur la loi du plus fort , lui en fournira une matiere aussi ample que nouvelle.

P R E' F A C E.

S'il est sensible à sa Religion, il n'y trouvera pas moins de quoi rendre grâces au Seigneur de lui avoir facilité les voies de connoître la vérité, de pratiquer la justice, préféablement à un Peuple séduit par les erreurs les plus grossières, livré à toute la fureur des passions les plus déréglées.

La dure, quoique courte captivité de Mademoiselle du Bourk, après le naufrage de Madame la Comtesse sa mere, suffira pour faire juger si c'est à tort qu'on a dit de l'Afrique qu'elle ne produisoit plus que des mons-

P R E' F A C E.

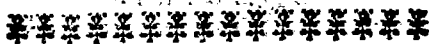
tres; & le simple exposé de la situation déplorable des Crêtiens esclaves sous la cruelle domination des Maures, justifiera sans doute les motifs qui portent l'Auteur de cette Relation à en faire le recit. Ce ne sont point des exagérations, des hyperboles auxquelles on a recours, pour surprendre ou prévenir le Lecteur. Ce sont des faits averez dont il n'est personne qui ne puisse devenir le témoin, & qu'on ne remet devant les yeux que pour rendre sensible ce qu'on ne regarde avec indifférence, que parce qu'on

P R E F A C E.

ne le voit qu'en éloignement.

Il est juste d'ailleurs de rendre compte au Public de l'administration qu'il nous confie. Le silence est suspect quand il est question de rendre raison de sa conduite; & il pourroit croire encore qu'on lui en impose dans les spectacles même les plus éclatans qu'on lui donne, si on ne lui spécifioit jusqu'aux moindres démarches qu'on ne peut se dispenser de faire pour briser les chaînes des infortunées-victimes qu'on lui expose.

S O M M A I R E



SOMMAIRE

DES ARTICLES.

I. **D**iscours préliminaire. II. Of-
fres de M. Dufault Ambassa-
deur pour Alger, Tunis & Tripoli.
III. Départ de Paris, & arrivée à
Marseille. IV. Mauvaise foi des Tri-
polins. V. Embarquement. VI. Ren-
contre de l'Amiral d'Alger. VII. Ar-
rivée à Alger. VIII. Débarquement.
IX. Entrée de M. l'Ambassadeur dans
Alger. X. Description de l'Hôtel de
l'Ambassadeur. XI. Première Négocia-
tion. XII. Histoire de Madame la Com-
tesse du Bourk. XIII. Son départ de
Côte en Languedoc. XIV. Furieuse
tempête. XV. Naufrage de Madame
la Comtesse du Bourk : Prise de Made-
moiselle sa fille. XVI. Inhumanité des
Maures. XVII. Habitation des Mau-
res des Montagnes ; leur indépendance.
XVIII. Leurs indignitez. XIX. Lettres
de Mademoiselle du Bourk au Consul
d'Alger, qui ne sont point tenues. XX.
Conseil des Maures au sujet des Escla-

SOMMAIRE.

ves. XXI. Quatrième Lettre de Made-
moiselle du Bourk rendue au Consul
d' Alger. XXII. Son rachat. XXIII. Son
arrivée à Alger. XXIV. Sa Religion, sa
constance. XXV. Etat des Crètiens Es-
claves à Alger. XXVI. Esclaves du
Belic. XXVII. Esclaves des Particu-
liers. XXVIII. Prêtres ou Religieux
Esclaves. XXIX. Prétexte d'avanie fai-
te aux Crètiens. XXX. Trois Religieux
condamnez au feu. XXXI. Fuite de plu-
sieurs Esclaves. XXXII. Autre fuite
d'Esclaves. XXXIII. Prise & fuite ten-
tée par des Chevaliers de Malte. XXXIV.
Liberié des Chevaliers. XXXV. L'Hô-
pital d' Alger. XXXVI. Fondation ou
Erection de l'Hôpital. XXXVII. Réedifi-
cation de l'Hôpital, ce qui en fit naître
l'occasion. XXXVIII. Augmentation fai-
te par le F. Pierre de la Conception.
XXXIX. Cimetiere des Crètiens : Son
origine. XL. Cimetiere des Juifs. XLI.
La Ville d' Alger. XLII. Le Port.
XLIII. Les environs. XLIV. Fort &
Cap de Matifou. XLV. Le Gouverne-
ment d' Alger. XLVI. Tribunal du
Dei, où il donne Audiance. XLVII. Ju-
stice rendue sans formalitez ni délais.
XLVIII. Etrangers autrement traitéz
que les Turcs. XLIX. Mépris & haine

SOMMAIRE.

du Dey pour les Maures. I. *La Milice.*
II. *Beis d'Alger.* LII. *La Marine.*
LIII. *Envoïé de la Porte.* LIV. *Bacha.*
LV. *Histoire d'Anne-Marie Fernandez.* LVI. *Vicaires Apostoliques d'Alger.* LVII. *Lettre du F. Jacques le Cler.* LVIII. *M. Duchêne Vicaire Apostolique.* LIX. *Audience.* LX. *Fête de Noel solennisée.* LXI. *Esclaves rachetez & passez en revue.* LXII. *Départ d'Alger.* LXIII. *Retour à Alger.* LXIV. *Second départ d'Alger le 15. Janvier.* LXV. *Port-Mahon.* LXVI. *Arrivée à Palamos.* LXVII. *Arrivée à Portovenure.* LXVIII. *Retour à Marseille.* LXIX. *Esclaves de Constantinople.* LXX. *Lettres du P. Bernard au sujet des Négociations de Tunis.* LXXI. *Départ de M. Dufault, d'Alger pour Tunis.* LXXII. *Arrivée à Portefarine.* LXXIII. *Arrivée à Tunis.* LXXIV. *Négociation pour les Esclaves.* LXXV. *Embarquement des Esclaves, & adresse d'un Italien pour se sauver parmi les autres.* LXXVI. *Départ de Tunis.* LXXVII. *Arrivée à Marseille.*

APPROBATION.

J' Ai lû par l'ordre de M. le Chancelier, le Manuscrit qui a pour titre, *Relation du dernier Voyage d'Alger & de Tunis, par les RR. PP. &c.* & je n'y ai rien trouvé que d'édi-
fiant sur la conduite de ces bons Religieux, & d'interessant sur le malheur de ceux qui tombent entre les mains des Barbares. Fait à Paris ce troisieme Fevrier mil sept cens vingt-un.

COUTURE.



Audience du Dey D'Alger donnée le 2 Dec^{bre} 1719. A M. Dusault Envoyé de France accompagné des Religieux Trinitaires pour le rachat des Captifs.



VOYAGE
POUR LA REDEMPTION
DES CAPTIFS.
AUX ROYAUMES
D'ALGER ET DE TUNIS.
En l'an 1720.

*Par les PP. Maturins de l'Ordre
de la Sainte Trinité.*



NOUS devons rendre à
Dieu de grandes Actions
de Graces de la Bénédiction
qu'il a répandue
cette Année sur notre Ordre pour
la Redemption des Captifs. Cha-
cune des Nations dans lesquelles il

*Discours
pédagogique
à dire.*

A

est répandu a senti redoubler son ardeur & son zele pour une œuvre si sainte & si utile , à laquelle il est tout destiné. L'Allemagne, la France , l'Espagne & le Portugal ont fait de nombreuses Redemptions , où l'on peut compter plus de mille Captifs délivrez des fers , & tirez de la servitude où ils étoient réduits, aussi-bien que des perils auxquels ils étoient exposez , les uns à Constantinople & dans le reste de l'Empire Ottoman , les autres dans les Royaumes d'Alger, Tunis, Tripoly & de Maroc.

Le zele du Reverendissime Pere Claude de Massac General de tout l'Ordre , a été comme le premier mobile de tous ces mouvemens : A peine s'est-il vû le chef d'un corps dont la principale fonction est de racheter les Captifs , que son zele lui a fait tourner ses pensées de ce côté-là & y travailler avec une application aussi grande que s'il n'avoit eû que cette unique affaire , quoique dans le même tems il fut occupé à visiter les Maisons de son Ordre.

je n'eus pas plutôt reçu ma Mis-

sion de lui , que je disposai toutes choses pour mon départ , & profitai d'une occasion favorable que me presenta Mr Affelin de Breteville , qui voulut bien prendre une partie de notre argent pour des piastres qu'il avoit en dépôt à Marseille.

Monsieur Dufault que la Cour avoit nommé Envoyé extraordinaire & Plenipotentiaire dans les trois Royaumes de Barbarie , pour y terminer quelques differens survenus , & renouveler les Traitez de paix avec les Puissances au nom du Roi , ne nous procura pas un avantage moins considerable , en offrant avec son zele ordinaire pour les Esclaves au Reverendissime Pere General de nous admettre sur son bord , dès qu'il eut appris qu'il se disposoit à faire une Redemption generale dans les mêmes Etats où il étoit Envoyé.

Il.
Offres
obligeantes
de M.
Dufault ,
comme
Ambassadeur
pour
Alger &
Tunis.

Des offres si obligeantes furent acceptées du R. P. General avec tous les remerciemens qu'elles meritoient , & l'engagerent à ne plus penser qu'à regler nôtre départ sur celui de M. Dufault.

Les R R. P P. Riviere , & de la Cafe , Religieux de la Mercy , & députez des Provinces de Langue- doc & de Guyenne pour le rachat des Esclaves de leur département , profitans des mêmes offres , se rendirent à Marseille presqu'en même tems que nous.

III.
Départ
de Paris ,
& arrivée
à Marseil-
le.

L'assurance que M. Dufault nous avoit donnée à Paris qu'il partiroit au commencement de May pour Marseille , nous avoit obligé comme eux de prendre les devans , & de partir pour Paris le Pere Comelin & moi dès le 23. Avril 1719. Quoi-qu'arrivez à Marseille le 10. Mai , il nous y fallut attendre jusqu'au 19. Septembre M. Dufault , qui ne pût s'y rendre plutôt. Ce délai ne nous fut pas inutile , parce que le Reverendissime Pere General suivant les mouvemens de sa charité & de son zele , travailla heureusement à faire augmenter nos fonds : Nous reçûmes aussi 2000. piaftres de la charité d'un Officier de la Cour ; ainsi nous nous dispofâmes à partir avec ces secours malgré les efforts des amis de M. Dufault qui lui representoient que la

Navigation étoit fort dangereuse aux approches de l'hiver : que l'hiver passé un Vaisseau du Roi avoit péri sur les côtes de Barbarie , & qu'il devoit attendre au printems prochain. Il eût lieu d'en juger par le vent Nordouëst qui s'éleva le 30 Septembre & qui obligea de demeurer dans le port, quoi-que ce jour eût été pris pour en sortir, & se mettre en rade.

Pendant que nous attendions le vent favorable , nous vîmes deux familles qui revenoient de Tripoly, l'une étoit de Languedoc ; c'étoit un homme avec sa femme , & un enfant à la mamelle ; l'autre étoit de Coni en Savoye , composée de même du mari, de sa femme & d'un petit garçon d'environ huit ans : Les deux chefs de ces Familles avoient été au service des Venitiens dans l'Isle de Corfou : Ils crurent qu'il étoit sûr pour eux de profiter d'un Vaisseau Venitien qui alloit aux Salines de Zara sur la côte de Barbarie vis-à-vis de Gerbi , où la Republique a coutume d'envoyer en payant un Tribut aux Tripolins : L'équipage étoit de cinquante-deux

IV.
Mauvaise foi des
Tripolins.

hommes & en état de défense, mais ils se fierent trop à la foi de ceux qui montoient un Vaisseau de Tripoly qui les traittoient en amis , suivant la convention , leur faisant beaucoup d'honêtetez , puis ils s'en emparerent , & les menerent à Tripoly. Le Savoyard a donné 1000. Piaïtres pour avoir sa liberté , & le François fût reclamé par M. d'Expilly Consul de France. Ils nous dirent que sur les representations des Consuls de France , d'Angleterre & d'Hollande , qui se plaignoient que ce Vaisseau Venitien avoit été pris contre la foÿ des Traitez , le Dey n'en relâcha rien , & les paya de cette réponse , que les Barbares étoient nez Pirates , & ne pouvoient subsister par d'autres voyes , que c'étoit aux Crétiens à se tenir sur leurs gardes, même en tems de paix. Ce caractere est universel à toute la Nation : On sçait assez combien les Corsaires d'Alger , de Salé , & du reste de ces côtes ont fait de prises depuis quelques années sur ceux avec lesquels ils venoient de renouveler la paix , aussi-bien que sur leurs ennemis , ce qui , malgré les

Traitez , nous donne toujours un ample exercice pour la fonction dont nous sommes chargez.

Dans le tems que nous nous préparions à notre départ , M. Dufault partit en poste à deux heures après minuit pour Toulon , sur l'avis qu'il avoit reçu de l'arrivée de l'Envoyé de Tripoly , qui amenoit des Esclaves François avec des Chevaux qu'il devoit présenter au Roi dans le dessein de renouveler la paix : étant de retour , il nous fit avertir que le Vaisseau étoit en rade , & que nous eussions à y faire porter nos paquets avec les fonds pour le rachat des Captifs, ce que nous commençâmes à exécuter le sixième jour sur les 8. à 9. heures du matin.

Nous avions envoyé un Religieux pour avoir soin de les embarquer à mesure qu'on les apportoit. Il trouva au port le Capitaine du Vaisseau qui lui dit que le vent étoit contraire ; que selon les apparences il ne changeroit de long-tems , qu'on pouvoit faire transporter à bord les effets , mais que pour les Religieux il ne leur conseilloit pas de s'embarquer. Le P. Comelin n'ayant

Vi
Embar-
quement.

pas laissé de se rendre au Vaisseau, m'obligea à partir dès le lendemain pour ne me pas separer de lui : j'étois pour lors tourmenté d'une Fièvre violente, il falloit aller contre toute prudence humaine, pour entreprendre le voyage dans l'état où j'étois, & ce fût un coup de providence pour moi que le vent ne changea point jusqu'au 22. du mois que je me trouvois un peu mieux par les soins qu'on avoit eû de moi : On m'avoit mis à terre, & je retournai à bord ; Le 23. on mit à la voile, un vent fort de tramontane nous fit passer le Golfe de Lyon, & nous porta au-delà des Isles de Majorque & Minorque : le 27. un grand calme nous arrêta.

VI.
Rencon-
tre de l'A-
miral
d'Alger.

Le 28. nous appercûmes un Vaisseau qui faisoit contenance de venir à nous ayant routes les voiles dehors afin de profiter d'un peu de vent qu'il avoit sur nous ; mais comme il vit qu'on se préparoit à le bien recevoir, il changea de route & disparut. Le lendemain nous trouvâmes une barque par où nous apprîmes que ce Vaisseau étoit l'Amiral d'Alger monté de quaran-

te pieces de canon. M. Dufault informé du Patron, que sa Barque partoît de Ligourne & alloit à Alger; il lui ordonna de suivre son Vaisseau, & de ne pas aborder dans ce port avant lui. Dès le soir le vent s'éleva & se fortifia toujours, enforte qu'on craignoit d'être poussez pendant la nuit sur les côtes d'Alger qu'on avoit découvertes, ce qui obligea de mettre à la cape jusqu'après minuit. Le vent s'irritant de plus en plus on mit au large; alors s'éleva une furieuse tempête, les vents & les flots agitoient le Vaisseau d'une force terrible: la mer ne nous presentoit que des montagnes & des abîmes. Nous étions éblouis des éclairs & effrayez du tonnere, & la grande agitation des voiles & des cordages me persuadoit dans l'accablement & l'assoupissement où j'étois encore par le reste de ma maladie, que j'étois comme au milieu d'une grande Forêt, dont les arbres batrus par la violence des vents, sont prêts à se rompre ou à se déraciner. On tint toujours le large tant que dura la tempête: Et pendant

que les Matelots & les cadets faisoient la manœuvre, nous faisions des prières avec la ferveur qu'inspirent de semblables perils; elles étoient accompagnées d'un jeûne rigoureux, quoique forcé: M. Dufault entr'autres nonobstant son grand âge, ayant été près de quatre jours sans manger.

VII.
Arrivée
à Alger le
premier
Novembre
1712.

Le premier Novembre, Feste de tous les Saints, on s'avança vers le Cap Matifou, où on arriva vers le midy. Environ à une lieuë au large de ce Cap, nous vîmes la Mer toute jaune, comme nos Rivieres dans les gros orages, ce qui nous faisoit apprehender la proximité de la terre, & nous indiquoit l'abondance des pluies qui étoient tombées. On se servit de la sonde à Babord & à Tribord, & on fit plusieurs bordées pour éviter un écueil qui est près de ce Cap.

Vers le coucher du Soleil nous arrivâmes à la petite rade d'Alger, on arbora la Flame & le Pavillon blanc, & on ne fit aucun salut aux Fortereſſes? Sur les sept à huit heures du soir on tira le coup de Canon de retraite accoutumé, dont le bruit

réveillant le Capitaine du Port, l'obligea de venir en Chaloupe nous reconnoître, satisfait des réponses qu'on fit à ses demandes, il promit d'en donner avis au Dey dès le lendemain matin.

Le Dey ne fût pas plutôt prévenu de l'arrivée de M. Dufault, qu'il donna ordre aux Forteresses de faire le salut, & envoya en même tems le present de rafraichissement qui consistoit en un Bœuf, neuf Moutons, deux sacs de pain, & quantité d'herbages, ce qui se réitéra pendant trois jours. Le salut fût de vingt-deux coups de Canon, auxquels le Vaisseau du Roy répondit par vingt-un.

Le soleil commençoit à peine à nous découvrir la Ville & le port, que nous en vîmes sortir une quantité de chaloupes qui paroissoient impatientes de nous aborder : c'étoit M. Baume Consul de France accompagné de M. le Vic. Apost. & de ses Missionnaires, & plusieurs Marchands de la Nation qui venoient au-devant de M. l'Envoyé pour lui rendre leurs devoirs, le féliciter sur son heureuse arrivée, &

VIII.
Débarquement.

l'accompagner à l'Audiance. On prépara dans le moment le Canot de M. l'Envoyé où il descendit avec M. le Consul, M. le Vic. Apost. & M. de Lafne : Les autres Chaloupes ne tarderent pas à être remplies des personnes de sa suite & de sa Maison. Nous le suivîmes comme les autres, & on fit aussi débarquer trente Turcs dont le Roi-*Crétien* faisoit présent au Dey. Le Canot de M. l'Envoyé passant devant l'Amiral d'Alger en fut salué au son des Trompettes, par deux coups de Canon, qui est le salut Royal.

IX.
Entrée de
Mr l'Am-
bassadeur
dans Al-
ger.

Dès que tout le monde fut débarqué, M. l'Envoyé avec sa suite se reposa dans le Bureau du Capitaine du Port où étoit l'Amiral, & plusieurs Officiers de Marine, avec les Chaoux & Janissaires qui devoient l'accompagner : De là on se mit en marche pour entrer dans la Ville, & se rendre à la Maison du Roi. Six Chaoux commençoient la marche & écartoient la populace : Quelques Janissaires avec le truchement de la Nation précédoient immédiatement M. l'Envoyé, qui

d'Alger & de Tunis. 13

avoit à sa droite M. le Consul de France avec M. le Vic. Apost. & à sa gauche M. Lafne son Neveu ci-devant Consul de la Canée : Suivoient ensuite M. le Chancelier du Consulat avec les Officiers de la Maison de M. l'Envoyé , & les Pères députés pour la Rédemption. Le Môle qui est d'une longueur extraordinaire étoit si rempli de Turcs & de Maures qu'on avoit de la peine à se faire jour. Il n'y eût pas jusqu'aux femmes , qui des terrasses des maisons voisines de la Mer , voulurent avoir part au spectacle. M. Dufault arrivé chez le Dey , après un discours fort éloquent , lui présenta de la part du Roi , un Diamant , avec un Sabre garni d'émeraudes , & lui demanda qu'aucun Esclave ne fut enchaîné , * ayant donné des ordres précis à ce qu'aucun ne se sauva sur son bord , & nous présentant ensuite au Dey , il lui annonça le sujet de notre venue. Il fut delà avec toute sa suite dîner chez M. le Consul , où il demeura lui troisième , jus-

* C'est ainsi la coutume quand il arrive un Vaisseau Cédien.

qu'à ce que la maison qu'il avoit demandée au Dey , fut en état ; & nous retournâmes à bord où nous restâmes trois jours pendant lesquels M. Dufault continua à lui faire des presens aussi-bien qu'aux Officiers, en sorte qu'ils paroissent tous fort contens, ce qui nous donnoit lieu d'espérer une bonne composition pour nos Esclaves.

X. Les trois jours passés , on nous vint prendre pour nous loger dans la maison de M. Dufault : Elle est des plus belles de tout Alger ; avant le dernier tremblement de terre elle étoit à trois étages , elle n'en a plus à présent que deux , son plan est quarré , ce qui fait qu'elle est à quatre faces , & chaque face montre une Galerie de quatre arcades, dont le ceintre est en croissant , soutenûes de pilliers de marbre ; la Galerie qui regarde l'Orient est double , enrichie de beaux plafonds bien peints & dorez ; le dedans des appartemens au lieu de lambris , est incrusté de pavez de Gênes jusqu'à hauteur d'appuy , & le reste est cizelé en filigrane , excepté les pilastres du même pavé de différentes couleurs.

Descrip-
tion de
l'hôtel de
l'Ambas-
sadeur.

On entre de la rue dans un vestibule d'où l'on monte environ vingt marches à la premiere Galerie , qui est de niveau avec la Cour , parce que sous la Cour , & les Galeries toutes pavées d'un marbre blanc , sont des Caves voûtées fort fraiches & fort belles. Chaque Galerie répond à chaque sale en bas , & en haut à chaque chambre , qui remplissent toute l'étendue de la Galerie sur laquelle donnent les portes & les fenêtrés , toutes de Marbre Cizelé : les Fenêtrés sont carrées , fermées en dehors par des grilles d'airain. Le tremblement de terre arrivé le 3. Fevrier 1716. a fort endommagé tous ces bâtimens , mais on les a si bien réparez qu'il n'y paroît plus. Les effets en sont encore à present plus sensibles dans plusieurs maisons d'Alger , qui sont ou érayées ou à demi renversées. Il fût si violent que la plupart des Bastides furent ruinées , & toute la Ville auroit eû le même sort , si les maisons qui sont serrées l'une contre l'autre ne s'étoient pas entre-soutenuës. Il causa une allarme generale , ayant duré depuis le com-

commencement de Fevrier jusqu'à la fin de Juin, pendant lequel espace on sentit de tems en tems de grandes & de frequentes secouffes Un Turc à ce sujet ayant avancé qu'il y avoit quarante ans qu'on avoit senti un semblable tremblement pendant quarante jours, & que le Peuple ayant fait mourir le Dey, le tremblement, cessa aussi-tôt, fût pris & étranglé le 4. Avril.

XI.
Première
Negociation.

Dès que nous fûmes logez, nous commençâmes à négocier pour le rachat des Captifs, & comme j'étois encore très foible, le P. Comelin eût lui seul tout le fardeau des premières Negociations qu'il porta avec tant de zele & d'application, que le 25. de Novembre nous en avions déjà trente - un. Ce fut la veille de ce jour que M. Dufault reçût une lettre qui nous consterna tous. Mademoiselle de Bourk fille de M. le Comte de Bourk, & de Madame la Comtesse de Bourk fille de M. le Marquis de Varenne Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bouchain, ci - devant Commandant de Metz, alliée aux premières Familles de Paris, avoit

avoit envoyé plusieurs lettres, dont la dernière adressée à M. le Consul, fut rendue : elle fut d'abord portée au Dey par un Arabe qui s'en étoit chargé , & le Dey l'envoya à M. Dufault : par cette lettre elle nous apprenoit son triste sort , dont je me trouve obligé de faire l'histoire entière , aussi bien que de sa délivrance.

Madame la Comtesse de Bourk
ayant dessein d'aller trouver M. le
Comte de Bourk son mari, Irlandois de nation, Ambassadeur extraordinaire du Roi d'Espagne à la Cour de Suede , & de présent à la Cour de Madrid , demanda & obtint un Passeport pour s'y rendre avec toute sa Famille à la réserve d'un de ses fils âgé de trois à quatre ans qu'elle laissa à Madame la Marquise de Varenne sa mere : En passant à Avignon , M. le Marquis de Varenne son frere , Officier de Vaisseau , se joignit à elle , & l'accompagna jusqu'à Montpellier , où on la dissuada de faire son voyage par terre , au travers des Armées de France & d'Espagne , quoique M. le Maréchal de Bervik lui eut

XII.
Histoire
de Madame la
Comtesse
de Bourk.

offert sa protection pour la faire conduire sûrement jusqu'aux Frontieres d'Espagne , & que M. le Marquis de Bervik son fils , lui eût offert aussi de la faire escorter depuis les Frontieres jusqu'à Girône , où il commandoit les Troupes de S. M. C. La crainte des Armées lui fit écouter ce qu'on lui représentoit, que sans s'exposer à tant de perils , ou de frais , le plus court étoit de s'embarquer à Cete , d'où elle pouvoit en vingt-quatre heures se rendre à Barcelonne. Elle prit ce parti d'autant plus aisément, qu'elle avoit déjà fait plusieurs voyages sur mer. Ayant fait changer son passeport , elle se rendit à Cete , elle y trouva plusieurs barques françoises , mais comme elles avoient leurs Cargaisons pour d'autres endroits que l'Espagne , elle fût contrainte de nautiser une Tartane Gênoise qu'elle trouva prête à mettre à la voile pour Barcelonne.

Elle s'y embarqua avec son fils âgé de huit ans, sa fille âgée de neuf ans & dix mois , l'Abbé de Bourk , une fille de chambre de Valence en Dauphiné, une Gouvernante pour

ses enfans , une jeune fille qu'elle avoit prise par charité chez les Religieuses de Ville Franche près Lyon, une quatrième fille de chambre de Strasbourg , un Maître d'Hôtel , & un Laquais , en tout faisant onze personnes. Elle embarqua ses meubles , où il y avoit entr'autres une riche Argenterie , un Portrait du Roy d'Espagne , encaissé dans une main d'or massif , enrichi de Diamants , une magnifique Chapelle , composée de trois Calices , & d'ornemens des plus riches , six paires d'Habits de Cour , &c. Le tout étoit dans dix-sept ballots , ou Caisses plombées.

La Tartane mit à la voile le 22. XIII.
Octobre 1719. & le 25. du même Sondépart de Côte en Languedoc & la prise
mois , à la pointe du jour , un Corsaire d'Alger de quatorze Canons, dont le Capitaine étoit un Renegat Hollandois , parut environ à deux lieues au large de la Tartane , qui étoit à la hauteur & à la vûe des côtes de Palamos. Le Capitaine Corsaire pour s'en rendre maître , détacha sa Chaloupe , avec vingt Turcs armez , qui pour faciliter leur abordage , tirerent sept à huit

coups de fusil sans blesser personne, parce que tout l'équipage s'étoit mis ventre à bas, ou s'étoit caché. Les Turcs monterent sur la Tartane le sabre à la main, dont l'un d'eux donna deux coups à un des Domestiques de Madame de Bourk : Ils furent ensuite à la chambre de poupe, où étoit ladite Dame, & y posèrent quatre Sentinelles, & conduisirent la Tartane au Vaisseau Corsaire. En chemin faisant, les Turcs pilloient à droit & à gauche, ils trouverent des Jambons qu'ils jetterent à la mer : Ils ne firent pas de même aux Patez qu'ils devorerent jusqu'à l'excès, & jetterent le peu qui resta dans la mer, ils burent du vin & de l'eau de vie à proportion qu'ils avoient mangé.

Etant arrivez au Vaisseau Corsaire ils firent passer tout l'équipage Genois qui fut aussi-tôt mis à la chaîne. Le Capitaine Corsaire passa sur la Tartane, & fut à la chambre de Madame de Bourk, lui demanda quelle étoit, de quelle Nation, d'où elle venoit, & où elle alloit. Elle répondit qu'elle étoit Françoisse, & venoit de France pour

passer en Espagne : Il lui demanda son passeport qu'elle présenta sans le sortir de ses mains dans la crainte que ces barbares ne le déchirassent, & fut l'assurance que le Corsaire lui donna qu'il le lui rendroit après l'avoir examiné, elle le lui abandonna, il le lut avec son interprète : il le lui rendit, disant qu'il étoit bon, & qu'elle n'avoit rien à craindre pour elle, sa suite & ses effets. Elle lui représenta qu'étant libre par son passeport & par sa naissance, il devoit bien la faire conduire en chaloupe sur les côtes d'Espagne, dont elle étoit si proche : Qu'il devoit cette considération au passeport de France ; qu'en usant de la sorte, il lui épargneroit beaucoup de fatigues, & à son époux des inquiétudes mortelles, que s'il lui rendoit ce service, elle sçauroit le reconnoître dans l'occasion. Il répliqua qu'étant Renegat, il ne pouvoit en user de la sorte, qu'il y alloit de sa tête, que le Dey d'Alger se persuaderoit aisément que sous prétexte de passeport de France, il auroit rançonné une Famille ennemie de son Etat, & l'auroit re-

mise en terre crétienne : qu'il falloit absolument qu'elle le suivit jusqu'à Alger , que son passeport aussi-bien que sa personne fussent représentées au Dey , & que cela fait , on la remettroit entre les mains du Consul de France , qui la feroit transporter en Espagne par telle voye qu'elle & lui jugeroient à propos : Qu'il lui donnoit l'option ou de passer sur son bord , ou de demeurer sur la Tartane , sur laquelle elle seroit plus libre & plus tranquille que sur son Vaisseau , où il y avoit près de deux cent Turcs ou Maures avec lesquels il ne lui convenoit pas de se commettre , ni toutes les filles qui l'accompagnoient. M^r de Bourk accepta de demeurer sur la Tartane , & le Capitaine y mit seulement sept Turcs ou Maures pour faire la petite manœuvre , & l'attacha à son Vaisseau pour la remorquer , après en avoir enlevé la Chaloupe & trois ancres avec toutes les provisions , à la réserve de celles de Madame de Bourk , & en cet état le Corsaire prit la route d'Alger : elle lui fit présent de sa Montre , elle en donna aussi une au Commandant Turc de la

Tartane , avec quatre Louïs d'or.

XIV.

Le 18. 19. & 30. il y eût une furieuse Tempête , pendant laquelle le cable de remorque fut cassé & la Tartane séparée du Vaisseau. Le Commandant & les autres Turcs fort ignorans en fait de navigation (car le Corsaire n'y avoit pas mis ses meilleurs Mariniers) & qui d'ailleurs manquoient de Bouffole , aiant été brisée dans la fureur de l'abordage , s'abandonnerent au gré des vents & de la mer ; la Tartane fut poussée néanmoins heureusement sur la côte de Barbarie , le premier de Novembre , dans un Golfe appelé Colo au Levant de Gigery : On y jetta l'Ancre , & le Commandant de la Tartane , qui ne connoissoit pas la terre , envoya deux Maures à la nage , pour s'informer des habitans du país en quel lieu ils étoient.

Fatieu-
se Tem-
pête.

Les Maures voisins , qui avoient apperçû cette Tarrane , s'étoient rendus en grand nombre sur le rivage , pour s'opposer à la descente , supposant que ce fût un Vaisseau chrétien qui venoit pour les enlever ou leurs Bestiaux : mais ils furent

détrompez par ces Maures , qui leur dirent que c'étoit une prise faite sur les Chrétiens , & qu'il y avoit dedans une grande Princeſſe de France que l'on conduiſoit à Alger. L'un des deux Maures étant demeuré à terre , l'autre revint à la nage rendre raiſon de ſa commiſſion , apprenant au Patron de la Tartane quelle étoit cette Côte , où il avoit mouillé , & la diſtance d'Alger , près de laquelle ville ils devoient avoir paſſé , eût égard au vent qui avoit regné depuis quelques jours. Sur cet avis le Commandant impatient de ſ'y rendre & d'y rejoindre ſon Corſaire , ne ſe donnant pas la patience de lever l'Ancre , coupa le cable & mit à la voile ſans Ancre , ſans Chaloupe & ſans Bouſſole. Il n'étoit pas à demie lieüe du Golfe qu'il paya cher ſon imprudence ; il y trouva un vent contraire dont il ne pût ſe rendre maître & qui le repouſſoit ſur la côte ; il voulut ſe ſervir de ſes rames , mais la foibleſſe de l'Equipe les rendoit inutiles , & malgré ſes efforts la Tartane donna contre un Rocher , & ſe brifa : toute la
Poupe

Poupe fut aussi-tôt submergée, & Madame de Bourk qui étoit en prières dans la chambre avec son Fils & ses filles de chambre furent noyées. Ceux qui se trouverent du côté de la Proue, entre lesquels étoient M. l'Abbé de Bourk, le Sieur Arture Irlandois, le Maître d'Hôtel, une des filles de chambre & le Laquais s'accrocherent au débris qui étoit sur le Rocher. Le Sr Arture, aiant apperçû quelque chose dans l'eau, qui se débatoit contre les flots, descendit, il trouva que c'étoit Mademoiselle de Bourk, qu'il retira, & la mit entre les mains du Maître d'Hôtel, lui recommandant d'en avoir soin, ajoutant que pour lui il s'alloit jeter à la mer, parce qu'il étoit le seul qui sçut nager; heureux, s'il ne s'étoit pas fié sur son adresse! car depuis ce moment il ne parut plus. M. l'Abbé descendit le premier du débris de la Tartane sur le Rocher, où elle s'étoit brisée; il s'y soutint quelque tems avec son couteau qu'il avoit enfoncé de force dans la fente du Rocher contre les vagues, dont il fut plusieurs

XV.
Naufrage de Madame la Comtesse de Bourk, & la captivité de Mademoiselle sa Fille.

fois couvert, & qui le poussèrent du côté d'une Roche sèche, d'où pour gagner le rivage, il y avoit encore un petit bras de mer à passer ; il voulut se saisir d'une planche du débris qu'il trouva sous ses mains, mais qui lui échappa, enfin il se servit d'une rame avec laquelle il gagna un Rocher qui tenoit à terre ferme.

XVI.
Inhumani-
té des
Maures.

Les Maures qui étoient sur le rivage le saisirent, le dépouillèrent, lui couperent ses habits jusqu'à sa chemise & le maltraiterent encore ; Les autres Maures à l'envi, en grand nombre se jetterent à la mer, s'attendant de trouver un riche butin : Le Maître d'Hôtel, qui tenoit entre ses bras Mademoiselle de Bourk, fit signe à deux de ces Barbares, qui vinrent à lui, & quand ils furent à quatre pas, il la leur jetta de toute sa force ; ils la reçurent & la prenant l'un par la main & l'autre par un pied, ils la conduisirent au rivage, où ils lui ôterent seulement un soulier & un bas pour gage de sa servitude. Ce Maître d'Hôtel, de qui j'ai appris toutes les circonstances de ce

tragique événement , m'a raconté , que pendant qu'il la tenoit encore entre ses bras , voyant venir ces Barbares , elle lui dit d'un air au dessus de son âge “ je ne crains “ pas que ces gens-là me tuent , “ mais j'apprehende qu'ils ne me “ fassent changer de Religion , ce- “ pendant je souffrirai plutôt la “ mort que de manquer à ce que “ j'ay promis à Dieu. Il la confirma dans ce genereux sentiment , l'assurant qu'il étoit dans la même résolution , à quoi elle l'exhorta d'une maniere fort pressante.

La Fille de chambre & le Domestique chacun de leur côté se jetterent à la mer , où les Maures les prirent & leur firent passer les bras de mer , & les conduisirent jusqu'au rivage où ils furent entierement dépouillez. Le Maître d'Hôtel s'étant jetté le dernier au gré des flots & se servant d'une corde pour gagner de rocher en rocher , fut joint par un Maure , qui le dépouilla aussi avant que de le mettre sur le rivage.

Ce fut en ce pitoïable & honteux état qu'ils furent conduits d'a-

bord jusqu'aux cabanes de la première montagne ; on les pressoit de marcher à force de coups par des chemins âpres & rabeux , qui mirent leurs pieds tout en sang , sur tout la Fille de chambre étoit à plaindre , qui s'étant fait plusieurs plaies en passant sur les rochers , étoit presque couverte de son sang ; ils étoient avec cela chargez chacun d'un paquet de hardes mouillées , & portoient tour à tour la Demoiselle : Arrivez à demi-morts à la montagne , ils furent reçus parmi les huées des Maures & les cris des enfans , & comme il y a beaucoup de chiens en ce Pais-là , excitez par ce tumulte , ils y joignirent leurs aboyemens ; l'un d'eux d'un coup de gueule fit plusieurs trous à la jambe du Laquais , & un autre emporta un morceau de la cuisse de la Fille de chambre.

On les partagea : La Fille de chambre & le Laquais furent livrez à un Barbare , & la Providence permit que Mademoiselle de Bourk demeura avec l'Abbé & le Maître d'Hôtel sous un même maître. Il leur donna d'abord à cha-

en une mechante Capote remplie de vermine ; & après tant de fatigues , on leur donna pour toute nourriture un fort petit morceau de pain de sarrazin , pétrifans le vain & cuit sous la cendre , avec un peu d'eau , & pour leur repos ils eurent la plate terre. Le Maître d'Hôtel voiant la Demoiselle toute morfonduë par ses habits penetrez d'eau , obtint avec peine qu'on alluma un peu de feu , devant lequel il pressa toutes ses hardes l'une après l'autre , & la revêtit de ses habits à demi-secs , ne pouvant pas demeurer nuë plus long-tems ; ce fut en cet état qu'elle passa la premiere nuit avec beaucoup d'incommoditez & de fraïeurs.

Il y avoit dans ce lieu environ 50. Habitans , tous logez dans cinq ou six cabanes faites de branches d'Arbres & de Rozeaux , dans lesquelles ils demeurent hommes , femmes , enfans & bestiaux de toute espece. Ces Barbares s'assemblerent dans celle où étoient les trois Captifs , & tinrent conseil sur leur sort : Les uns par un principe de leur fausse Religion concluient à

XVII.
Habitation des
Maures des Montagnes ,
leur indépendance
& leur caractère.

la mort , afin de s'assurer le Paradis de Mahomet par ce Sacrifice de Crêtiens ; les autres par un principe d'intérêt & par l'esperance d'une grosse rançon furent d'un avis contraire : ainsi toute l'assemblée se separa sans rien conclure. Le jour suivant aiant appelé les habitans des Adouïars voisins , ils revinrent en plus grand nombre , leur faisant force menaces : ils leur montroient du feu , leur faisant entendre qu'ils les alloient brûler tous vifs ; d'autres tirant leurs Sabres faisoient contenance de leur trancher la tête. Un d'entr'eux prit Mademoiselle de Bourk par les cheveux & lui appliqua le trenchant de son Sabre sur le cou ; d'autres chargeoient leurs fusils à balle en leur presence & les couchoient en joue. Le Maître d'Hôtel leur fit comprendre par signes qu'ils tenoient à grand bonheur de mourir pour la Religion , & que toute la perte tomberoit sur eux-mêmes , se privant de la rançon qu'ils pouvoient esperer de leur prise. Les plus ardens se radoucirent un peu ; mais les enfans & les femmes redoubloient leurs insultes à

chaque moment. On les gardoit avec tant d'exactitude, qu'un Maure la hallebarde en main les accompagnoit jusqu'aux necessitez, de peur qu'ils ne se sauvassent, ou que leur proie ne leur fut enlevée de force. Ils en furent en effet menacez quelques jours après par le Bey de Constantine, qui leur manda de les lui envoyer, s'ils ne vouloient pas qu'il allât lui-même avec son Camp les leur arracher. A quoi les Maures répondirent, qu'ils ne le craignoient ni lui ni son Camp, quand il seroit joint à celui d'Alger. Ces Maures ne reconnoissent pas la puissance d'Alger, quoiqu'enclavez dans le Royaume & naturellement du nombre des sujets. Ils vivent dans l'indépendance, sous le nom de Cabails, qui veut dire gens de cabale, ou revoltez; & les montagnes de Coucou leur servent de remparts inaccessibles à toutes les forces d'Alger. Tel étoit l'état de ces pauvres Victimes, accablées de fatigues, sans aucun repos, pressées de la faim, sans nourriture, & sans secours humain, entre les mains des Barbares, si animez con-

tre-eux , que quand ils leur parloient , le feu leur sortoit des yeux , & qu'on n'y distinguoit plus le blanc si sensible dans les Noirs & les Maures. la Fille de chambre & l'autre Domestique , qui dans le même village n'essuyoient pas de moindres épreuves , étoient encore privez de la consolation de revoir leur maîtresse ou d'en apprendre des nouvelles.

Tous ces maux terribles accumulés les uns sur les autres , sans autre consolation que celle qu'ils tiroient de leur Religion , ne furent encore rien auprès de l'affreux spectacle qui se presenta à leurs yeux. Les Maures ne se contentans pas d'avoir en leur possession ces cinq Crêtiens, ils voulurent encore profiter des effets que la mer avoit engloutis , & qu'ils croyoient être considérables. Comme ils sont aussi habiles plongeurs dans les eaux , qu'ils sont bons coureurs sur les montagnes , ils eurent bientôt tiré du fond de la mer les ballots & caisses , ainsi que les corps morts : Ils avoient amené avec eux le Maître d'Hôtel & le domestique , pour leur aider à trans-

porter dans la montagne ce qu'ils pourroient repêcher. Après avoir tiré les corps sur le rivage, ils les dépouillèrent tous nuds pour profiter des habits, & couperent avec des cailloux les doigts de Madame de Bourk pour avoir ses bagues, craignans de profaner leurs couteaux, s'ils les appliquoient sur les corps des Crêtiens.

Quel spectacle de voir des corps
de personnes si cheres, ainsi expo-
sez à l'injure du tems, à la pâture
des bêtes, & ce qui leur étoit mille
fois plus sensible, aux insultes des
Maures, qui leur jettoient des pier-
res à l'envi, prenant plaisir à faire
resonner à chaque coup ces corps
enflez par l'eau. Le Maître d'Hôtel
voulut leur représenter, comme il
fut dans sa consternation, qu'ils
violeient toute humanité, qu'ils
devoient du moins souffrir qu'on
les enterrât, mais ils répondirent
qu'ils n'enterroient pas les Chiens.
Un Maure qui avoit chargé le La-
quais d'un ballot, le voulut faire
passer auprès de ces corps, qui étoit
son plus court chemin, mais il ne
pût jamais l'y contraindre, & ce

XVII.

Leur in-
dignité
notée.

Domestique pénétré d'horreur, aimant mieux monter un rocher escarpé, que de voir de près de si tristes objets.

Le Maître d'Hôtel tout consterné, de retour à la montagne, n'osa faire part de son chagrin à Mademoiselle de Bourk, & lui cacha l'affreux spectacle dont il avoit été témoin.

Cependant les Maures partageoient le butin, les plus riches étoffes furent coupées par morceaux, & distribuées aux Enfans, pour en orner leurs têtes, l'Argenterie fût vendue à l'enchère, & les trois Calices, dont un seul valoit au moins 400. livres, furent donnés pour moins de cinq livres les trois, parce qu'ayant été ternis par l'eau de la mer, leur couleur & leur figure inconnue, les leur firent estimer comme des vaisseaux de cuivre, & de peu d'importance. Pour les livres qu'ils trouverent, les regardant comme meubles inutiles, ils en abandonnerent aisément quelques-uns au Maître d'Hôtel & au Laquais, qu'ils avoient forcé de leur aider à transporter leurs ballots : le Maître

d'Hôtel retira aussi son Ecritoire, qui lui servit fort à propos, comme on le verra dans la suite.

Dans les trois semaines qu'ils demeurent en ce lieu, Mademoiselle de Bourk profitant de l'Ecritoire, & d'un peu de papier blanc qui se trouvoit au commencement & à la fin des livres que le Maître d'Hôtel avoit apportés, écrivit trois Lettres au Consul de France à Alger, mais elles ne furent point rendues. Au bout de ce tems, ils furent transferez au milieu des hautes montagnes de Coucou, où apparemment le Commandant Chek de ces Revoltez faisoit sa résidence. Douze de ces barbares, armez de sabres, de fusils & de hallebardes, les conduisoient, & obligeoient l'Abbé & le Maître d'Hôtel de porter tour à tour la Demoiselle au travers des montagnes fort âpres; & ces Maures accoutumez à franchir ces lieux avec vitesse, les pressoient malgré leurs fatigues, à force de bourrades, de marcher plus vite qu'ils ne pouvoient. Ils firent ainsi une grande journée, à la fin de laquelle on leur donna à chacun un morceau de

XIX.

Mademoiselle de Bourk écrit plusieurs lettres au Consul d'Alger, qui ne sont point rendues.

pain , avec le soulagement de coucher sur des planches pour la première fois.

XX.
Conseil
des Maures
au sujet des esclaves,

Le Chek avec les principaux de ces Maures , tinrent un grand Conseil au sujet des Captifs , où ne s'étant pû accorder sur le partage qu'ils vouloient en faire , la résolution fut de les renvoyer d'où ils venoient. Avant que de partir , le Maître d'Hôtel ayant tiré un peu de paille de quelques bestiaux qui étoient près de là , pour la mettre sous la Demoiselle , le Patron de la Cabane en fut si indigné , qu'il prit une hâche , lui fit mettre la tête sur un billot , & alloit la lui couper , si un Maure ne fut survenu , qui l'en empêcha. Trois ou quatre fois par jour , suivant leur humeur barbare , ils venoient les prendre à la gorge , après avoir fermé la porte de leur Cabane , de peur d'en être empêchez , & le sabre à la main , ils se mettoient en état de les tuer , mais une main invisible arrêtoit leur bras & réprimoit leur fureur. Comme on les retenoit toujours malgré la résolution qu'on avoit prise de les renvoyer à leur premier maître ,

celui-cy accompagné d'un Turc de Bougie vint pour les enlever, mais seize Maures des montagnes armez, les contraignirent de les abandonner: Ce barbare ne pouvant retenir sa proie, se saisit de la Demoiselle, & tira son sabre pour lui couper la tête, mais le Turc par ses remontrances l'en empêcha. Ceux qui les remenoient, souvent emportez par le faux zele de leur Religion, ou par leur humeur sanguinaire, se mirent en état de les immoler. Ils tirèrent entr'autres, une fois l'Abbé & le Maître d'Hôtel derriere un gros buisson, pour y faire ce sacrifice à leur Prophete, mais ces pauvres victimes échaperent encore à ce peril.

Arrivez qu'ils furent, le soir on leur donna des feuilles de navets crus à manger sans pain afin de soulager leurs fatigues, ce qui leur est plusieurs fois arrivé. Cependant l'amitié que les enfans conçurent peu à peu pour la petite Demoiselle, lui procuroit la douceur d'un peu de lait qu'on lui donnoit avec son pain. Tel est le genie des Maures d'accorder en consideration de

leur fils ce qu'on leur demande en leur nom , ou ce qu'il leur demande lui-même. Ainsi le compliment ordinaire , quand on veut obtenir quelques graces , est de dire , accorde-moi ceci par la face de ton fils.

XXI.
Quatrième
Lettre
de Mademoiselle
de Bourg
rendue au
Consul
d'Alger.

Enfin une quatrième Lettre que Mademoiselle de Bourk écrivoit à M. le Consul , la seule qui fut rendue , arriva le 24. Novembre à Alger : Le Dey , comme j'ay dit , l'envoia à M. Dufault qui nous en fit la lecture ; elle y décrivait simplement , mais d'un air touchant , qu'après le naufrage de sa mere , elle étoit reduite elle & sa suite dans une captivité des plus affreuses ; qu'ils y mouroient de faim : qu'ils y enduroient tous les mauvais traitemens qu'on peut attendre des ennemis de la Religion & de toute humanité ; qu'ils étoient rongez de vermine : elle le prioit instamment d'avoir compassion de leur misere , & de leur envoyer quelque secours , en attendant qu'il pût leur procurer la liberté , dont les menaces continuelles des Barbares leur faisoient perdre l'esperance. La lecture de cette Lettre nous toucha tous

sensiblement. Nous offrîmes notre Argent & nos services à M. Dufault , qui n'avoit pas besoin d'être pressé sur ce sujet , parce qu'il connoissoit parfaitement la famille. Il donna aussi-tôt ses ordres pour appareiller une Tartane françoise , qui étoit dans le port ; fit acheter des habits avec des provisions , & obtint du Dey une Lettre de recommandation pour le grand Marabout de Bougie , qui a le plus d'autorité sur ces Peuples ; il écrivit aussi à la Demoiselle , lui envoiant quelques presens. Dès le soir du même jour la Tartane mit à la voile , & en peu de tems arriva à Bougie.

La le Truchement de la Nation ,
envoïé par M. Dufault dans la Tar-
tane , presenta les Lettres du Dey
d'Alger & de M. Dufault au grand
Marabout * : il étoit malade , ce-
pendant il se leva aussi-tôt , monta
à cheval avec le Marabout de Gi-
gery , le Truchement & six ou sept
autres Maures , & prit la route des
montagnes , qui étoient à cinq ou
six journées de Bougie. A leur ar-

XXII.
Délivran-
ce de Ma-
demoi-
selle de
Bourg.

* C'est le grand Prestre.

rivée , les Maures qui détenoient nos Captifs , aiant apperçû la troupe de loin , s'enfermerent dans leur Cabane au nombre de dix ou douze tous le Sabre à la main : les Marabouts frapperent rudement à la porte & demanderent où étoient les Crêtiens ; on leur répondit qu'ils étoient à l'autre extrémité du village , mais un Maure qui étoit dehors leur fit signe qu'ils étoient dans la Cabane. Aussi-tôt la troupe mit pied à terre & se fit ouvrir la porte : les maures prirent la fuite & les Marabouts entrèrent. A ce coup , nos Esclaves crurent que l'heure de leur sacrifice étoit arrivée ; mais ils furent calmez par le grand Marabout , qui s'approchant de Mademoiselle de Bourk , lui remit les Lettres de M. Dufault & de M. le Consul , & lui donna du pain & des noix de sa provision : car quand on voyage en Afrique , il faut porter de quoi vivre. Il passa la nuit dans la Cabane avec toute sa suite , & dès le matin il envoïa chercher les Maures par leurs enfans ; étant venus selon ses ordres , ils lui baisèrent tous la main selon leur coûtume : car les

Maures

Maures ont un profond respect pour leurs Marabouts ; ils les craignent plus que toute autre puissance ; leur malediction leur est plus redoutable que toutes les menaces d'Alger. C'est au nom du Marabout & non pas au nom de Dieu que les pauvres demandent l'aumône. Il fit appeler le Commandant des montagnes & les Chefs des Cabanes de l'Adouïard ; il leur déclara que le sujet de sa venue étoit pour réclamer cinq François échapez du naufrage ; que la France étant en paix avec tout le Roïaume d'Alger , ils ne devoient pas retenir contre la foy des Traitez ces François déjà assez malheureux d'avoir perdu leur famille & leurs biens , sans perdre encore leur liberté & la vie ; que quoique les Maures ne soient pas soumis à l'autorité d'Ager , ils ne laissent pas de jouir des avantages de la paix avec la France : Qu'ils commettroient enfin une grande injustice s'ils ne les relâchoient pas , aiant assez profite de leurs riches dépouilles. Les Maures se deffendoient du mieux qu'ils pouvoient par de mauvaises rai-

sons. Nos Esclaves à ces contestations perdoient peu à peu la joie qu'ils venoient de concevoir , se voyant à la veille d'être renvoyez. L'inquiétude succeda au moment de leur consolation ; mais leur consternation fut entière , quand l'Interprète leur dit que les Maures pressés par l'autorité & les raisons du Marabout , consentoient à la liberté des quatre Domestiques , mais que le Chek ou Commandant vouloit absolument retenir la Demoiselle , disant qu'il la destinoit pour Epouse à son Fils âgé de quatorze ans , qu'il n'étoit pas indigne d'elle , & que quand elle seroit fille du Roy de France , son fils la valloit bien étant né du Roy des montagnes. Ils trouverent ce nouvel incident plus fâcheux que tous les autres ; & leur captivité leur parut moins dure que la nécessité qui les contraignoit de laisser leur maîtresse si jeune & sans aucun appuy en de telles mains.

Telle étoit leur triste situation ; telles les alarmes de Mademoiselle de Bourk , tant que le Chek se rendit inflexible : mais enfin le Ma-

rabout après l'avoir tiré à quartier , lui mit quelques Sultanins d'Or dans la main , avec assurance d'une plus grande quantité , & le rendit ainsi plus traitable. On convint du rachat de tous pour 900. Piaftres payables incessamment, & le Marabout ayant laissé en ôtage un Ture & plusieurs Joyaux de ses femmes, enleva tous les cinq Esclaves.

Ils prirent la route de Bougie , dans laquelle ils logeoient avec leur suite dans les Cabanes des Maures quand ils en pouvoient trouver. Ils logerent entr'autres chez une vieille Mauresse , tout à fait indignée de ce que les barbares n'avoient pas fait mourir ces Crêtiens, disant qu'ils étoient des fous de n'avoir pas fait ce Sacrifice à Mahomet , pouvant à ce prix obtenir son Paradis : elle ajoûta , toujours en fureur, que si une pareille aventure étoit arrivée dans son Adoûard , & que ces Crêtiens eussent été en sa disposition , ils n'auroient pas échappés, & que quand son mari n'auroit pas voulu les tuer , elle les auroit égorgez de ses propres mains. Pendant cet emportement , la vieille

préparoit le Couscouffou pour régaler les Marabours , mais d'une manière si mal-propre , qu'il suffisoit de la regarder faire , pour prévenir la faim la plus pressante , & dégouter les moins dédaigneux.

XXIII.
Arrivée
de Made
moiselle
de Bourg
à Alger.

Arrivez qu'ils furent à Bougie le 9. Decembre , on leur donna des chemises sous leurs Capotes , parce que les Habits qu'on leur avoit achetez & envoyez , servirent à faire des presens pour faciliter leur liberté. On les embarqua le 10. au soir sur la Tartane , qui arriva à Alger le 13. à la pointe du jour. Le Capitaine du Vaisseau de M. Dufault ayant fait tirer un coup de Canon , auquel la Tartane répondit par quatre coups de pierriers , annonça par ce signal leur arrivée , qu'on attendoit avec impatience & inquiétude. On envoya la Chaloupe du Vaisseau pour les mettre à terre. M. le Consul , & les principaux de la Nation furent au devant pour les accompagner depuis le Port jusqu'à l'Hôtel de l'Ambassadeur , qui se trouva remplie de beaucoup de monde , de Crétiens , de Turcs , & même de Juifs. M. l'Ambassa-

deur reçut la Demoiselle à l'entrée de la Cour, & la prenant par la main, il la conduisit d'abord à sa Chapelle, où elle entendit la Messe, à la fin de laquelle nous chantâmes le *Te Deum* en action de grâces de cet heureux affranchissement.

On avoit peine à retenir ses larmes, & les Turcs même & les Juifs en paroissoient touchés : En effet cette Demoiselle qui n'avoit pas encore dix ans, après avoir passé par toutes les allarmes & les misères que nous avons dit, avoit encore un certain air de noblesse, & d'une heureuse éducation. Elle marquoit une ame constante dont elle a donné tant de preuves dans son infortune : Ses Serviteurs me dirent qu'elle étoit la première à les encourager ; qu'elle les exhortoit souvent à recevoir plutôt la mort que de manquer de fidélité à Dieu : Que semblable au jeune Tobie dans sa captivité, elle leur donnoit des leçons de Salut & abhorroit comme lui non-seulement les abominations des Infidèles, mais jusques aux moindres choses qui pouvoient sentir la superstition. On tenta plu-

xxiv.
Pie. &
courage
de Made-
moiselle
de Bourg.

plusieurs fois de lui oindre la tête avec de l'huile selon la coutume des Maures qui le font souvent à leurs enfans; mais quelque violence qu'on lui fit elle ne le voulut jamais souffrir dans la crainte qu'elle avoit que ce ne fut quelque pratique de la Loi de Mahomet. Après qu'on se fut rafraîchi, on ne pensa plus qu'à satisfaire aux engagemens que l'on avoit contractez pour sa liberté : Nous tirâmes avec plaisir de nos Caisses le 900. piastres qu'on envoya à l'instant chez les Juifs afin de les blanchir suivant le goût des Maures des montagnes. M. Dufault y joignit des presens pour le grand Marabout, & les autres Officiers qui lui avoient rendu un si bon office : Il en chargea le Maure même qui étoit venu de la part du Marabout, & n'attendoit que l'occasion de retourner à Bougie.

On voit par le détail de cette Histoire dans quel pitoyable état sont réduits, & à quels perils sont exposez ceux qui ont le malheur de tomber entre les mains des Maures de la Campagne ; ce qui n'arrive que trop souvent, soit par les

Naufrages qui sont assez frequens sur ces côtes remplies d'écueils & où les tempêtes sont furieuses, soit par l'imprudence ou le desespoir des Esclaves d'Alger ou de Tunis, qui ennuyez de leur servitude, tentent à recouvrer leur liberté par la fuite : S'ils fuyent par terre, ils ne manquent pas d'être pris ; & s'ils cherchent à évader par mer, c'est souvent à la faveur de quelque méchant Esquif qu'ils trouvent à l'écart abandonné auquel ils aiment mieux encore se confier, qu'à la fureur de leurs maîtres barbares, & qui ne manque pas d'échouer dans des lieux où ils sont bientôt repris par les Maures qui gardent exactement les côtes, & sont dans une attention continuelle, ou pour se garentir de quelque surprise, ou pour profiter du débris des naufrages : Quelque fois même ces Barbares viennent de nuit surprendre quelques-unes des maisons d'autour des Villes où il y a toujours des Esclaves pour les cultiver & qui les enlèvent aussi-bien que les Turcs qui ont le malheur de s'y trouver ; car ils ne les épar-

gnent pas plus que les Crêtiens. En 1707. on en vit une preuve : un Dey d'Alger venoit d'être déposé ; on l'avoit embarqué avec son neveu pour l'envoyer en exil , mais un mauvais tems ayant empêché le Vaisseau de doubler le Cap de Marifou à trois lieues d'Alger , lui & son monde furent obligez de mettre pied à terre près du Château du même nom. Là 400. Cabails ou Maures des montagnes, tous armez, vinrent fondre sur eux & les emmenerent à Coucou malgré la garnison du Château qui voulut s'y opposer , & firent perdre la vie au Dey , retenant le reste en captivité.

XXV.
Etat des
Eslaves
Crêtiens
à Alger

Pour les Eslaves d'Alger ils ne sont pas si malheureux : La Politique de ceux qui sont en dignité ; l'intérêt des Particuliers , & l'humour un peu plus sociable de ceux qui demeurent dans les Villes , rend leur sort moins rigoureux du moins pour la plûpart ; mais ils sont toujours Eslaves , toujours hais à cause de la Religion , toujours accablez de travaux , & toujours en peril de renier la foi , ou par débâche s'ils ont un peu de liberté,

ce

ce qui n'est que trop frequent, ou par désespoir s'ils se trouvent trop maltraitez.

Les Captifs dans Alger sont de deux sortes : Les uns sont au Belic ou Republique ; les autres sont en la puissance des Particuliers : car sitôt qu'un Corsaire a fait quelque prise, & que par une question de coups de bâton, triste prélude de leur captivité, il a forcé les Crétiens captifs d'accuser leurs qualitez & leurs moyens, ou ceux des autres, il revient au port, & dès le lendemain de son arrivée, il mene les Esclaves à la maison du Dey, où les Consuls se trouvent ordinairement. On y examine rigoureusement s'ils sont passagers ou à salaire, car s'ils sont à salaire & pris dans un Vaisseau ennemi, on les retient en captivité ; mais s'ils sont Passagers, les Consuls les reclamationt, & pour l'ordinaire ils sont rendus, après quoi le partage se fait. Le Dey les ayant tous fait arranger, en prend de huit, un à son choix, c'est-à-dire, ce qu'il y a de meilleur : Sçavoir, les Capitaines, les Charpentiers & les Ecrivains qu'il

envoye au Belic. Il prend aussi de son autorité les personnes qui sont de grande conséquence, sans préjudice de son huitième, il abandonne les autres aux Armateurs & à la Taïffe, qui les partagent moitié par moitié, & les menent au Baptistan ou Marché, où se fait la première vente : là se trouvent des Revendeurs, qui les promènent par les rues, en publiant la qualité, la profession ou métier de chacun, & le dernier prix qu'on en a dit, jusqu'à ce que personne n'augmente plus, & cette appréciation ne se monte jamais fort haut, parce que la dernière vente se fait en la maison & en la présence du Dey ; là se rendent tous ceux qui ont envie d'en acheter, & étant remis de nouveau à l'enchere les uns après les autres, ils sont livrez au plus offrant & dernier encherisseur, qui les emmene & en dispose à sa volonté. Le prix de la première appréciation appartient moitié par moitié aux Armateurs & à la Taïffe ; & ce qu'on a encheri par dessus à la seconde vente appartient entièrement à la Republique, & ce pro-

fit est-considerable, & passe souvent le prix de la premiere, parce que les Encherisseurs sçachant qu'on ne les delivre qu'à celle-ci, ne poussent pas l'enchere bien haut.

Les Esclaves du Belic portent tous à present l'anneau au pied & sont distribuez en trois bagnes ou prisons dans lesquelles on les enferme tous les soirs après les avoir appelez tous chacun par leur nom; & les avoir exactement comptez : Le jour ils sont employez aux differens besoins & services de la Republique, comme aux Camps, dont ils portent les bagages & essuyent les plus grands travaux, aux plus vils services de la maison du Dey, aux ouvrages publics qui consistent principalement à démolir des murailles, couper des Rochers, traîner des Charettes chargées de matériaux pour bâtir. J'en ai vû qui avec ces travaux étoient encore chargez de grosses chaînes. Le Dey en envoye quelque fois en Mer, & en ce cas il leur laisse la troisième partie de leur part du butin & prend le reste pour lui. Enfin d'autres Esclaves du Belic s'employent

XXVI.
Esclaves
du Belic.
ou Repu-
blique.

aux Tâvernes , quand ils ont assez d'argent pour en acheter *quelqu'une , ou qu'ils peuvent en emprunter des Juifs , qui ne leur prêtent qu'à 3. ou 4. pour cent par chaque Lune , ce qui va quasi à 50. pour cent par an , sans parler des gros droits qu'ils payent au Dey tous les ans , à proportion du vin qu'ils vendent : il faut encore qu'ils entretiennent de leur gain deux ou trois Serviteurs , qui gagnent ordinairement une Piaſtre par Lune. Ils ſont auſſi chargez de l'entretien des Chapelles qui ſe trouvent dans chaque Bagne , & ne peuvent ſe diſpenſer de donner par charité à manger à beaucoup de Pauvres Crêtiens Eſclaves , qui ne trouvent pas de ſoulagement ailleurs. Ils ne peuvent pourtant en rien paſſer le prix marqué au vin , qui eſt le même pour tous , ſans que ceux qui ont le meilleur aient d'autre Privilege qu'un plus grand débit. Cependant il ſ'en eſt trouvé qui ont amasſé en trois ou quatre années de bon menage , tout l'argent neceſſaire pour payer ſous ces frais , pour rembourſer

leurs emprunts ; qui se montent souvent jusqu'à sept & huit cent Piaſtres , & payer par-deſſus leur rachat ; qui va encore plus haut. Mais cette œconomie eſt bien rare , & la liberté qu'on leur donne d'aller & de venir librement hors & dedans la ville pendant le jour , avec la table toujours miſe chez eux , leur inspire bientôt une habitude de libertinagé , qui nous les fait regarder comme les plus à plaindre , la corruption des mœurs étant ſouvent ſuivie du naufrage dans la Foy. Les Tavernes ne ſont autre choſe que des Caves & Magazins , qui n'ont du jour que par la porte : il y en a de plus ou de moins grandes , mais toutes très-mal propres ; ils y mettent leur vin, leurs lits & deux ou trois tables. Là les Turcs , les Maures , auſſi-bien que les Crétiens vont boire enſemble , malgré la déſenſe de leur Loy ; & le Tavernier , quoiqu'Eſclave ſoutenu par le Gardien & le Dey même , à qui il paye de gros droits , a le pouvoir de dépouiller juſqu'aux Turcs lors qu'ils reſuſent de payer.

On donne aux Esclaves du Belie
chacun trois petits pains par jour :
On laisse ou à leur industrie , s'ils
sçavent quelque métier , ou aux
charitez des Chrétiens libres à su-
pléer le reste. Ils travaillent tous
dans la grande chaleur du jour ,
commençant la journée de grand
matin , & continuant leur travail
sans interruption jusqu'à deux ou
trois heures avant le Soleil couché ,
& ainsi ils éprouvent toute l'ardeur
de ce brûlant climat.

Leur travail ne cesse que le Ven-
dredy , auquel jour il sont libres de
se reposer ou de travailler pour eux.

;XXVII.

Esclaves
des Parti-
culiers.

Les Captifs des Particuliers sont
plus ou moins malheureux , selon
l'humeur des Patrons qui les ache-
tent , & qui les employent à leurs
services personnels , soit dans leurs
maisons , soit dans leurs métairies ,
ou dans leurs boutiques. Souvent
le bon ou le mauvais naturel de
l'Esclave lui attire un traitement
plus doux ou plus rude. Il s'en est
trouvé quelques-uns aussi heureux
que leurs Patrons , à la liberté près ,
couchant dans la même chambre &
mangeant à la même table. Les au-

êtres généralement parlant sont mal nourris, chargez de continuelles injures ; frappez impitoyablement ; exposez à toutes sortes de cruautés ; sur tout ceux qu'on soupçonne pouvoir de leur propre bien donner une grosse rançon, sont les plus maltraitez. Ils sont recherchés par les Tagarins, qui sont des Maures venus d'Espagne, qui les achètent uniquement pour en profiter. Ces durs & interessez Patrons les font travailler au-dessus de leurs forces ; rançonnent tout ce qu'on leur peut faire de charitez, & les harcellent continuellement pour les contraindre à se racheter eux-mêmes à grand prix. Ce qu'il y a de plus fâcheux est que ce sont ordinairement les plus honnêtes gens qu'on voit réduits en cet état.

Les Esclaves Prêtres ou Religieux sont moins maltraitez que les autres, par la charité du Pere Administrateur de l'Hôpital, Religieux de nôtre Ordre, qui se charge pour la plupart de payer à leurs Patrons ce qu'ils pourroient esperer de leur travail : les Marchands françois leur procurent en-

XXVIII.
Prêtres
ou Reli-
gieux Es-
claves.

core quelque petit adoucissement , mais aussi ils font les premiers exposés aux fureurs d'une barbare Populace , émuë au premier bruit qui court souvent du peu d'égard qu'on a pour les Maures chez les Crêtiens : En voici un exemple.

XXIX.
Prétexte
d'avarice
faite aux
Crêtiens

Le 25. May 1706. une Barque Françoisé partie de Marseille, avoit pris quelques Turcs de passage, venus depuis peu de Gênes : ces Turcs remirent au Dey des Lettres de quelques-uns de leur Nation , qui étoient détenus dans les Galeres de Gênes , où ils se plaignoient de la rigueur des Gênois pour les forcer à se faire Crêtiens , jusqu'à leur refuser de l'eau dans l'ardeur de leur fièvre , s'ils ne recevoient auparavant l'eau du Batême , & qu'après leur mort , on leur lioit une corde au cou , & qu'on les abandonnoit aux enfans qui les traînoient ignominieusement par les ruës jusques hors la Ville , où ils les exposoient à la Voirie ; les porteurs de ces nouvelles les confirmèrent par serment. A cette lecture , le Dey jeta un grand cry , & versa des larmes. Il les fit lire en plein Divan , & pour

donner des preuves de son zele, malgré les meilleurs têtes de son Conseil , qui désaprouvoient sa trop grande crédulité & sa violence , il envoya prendre trois Religieux de saint François , Prêtres , Corfès de Nation & Esclaves du Belic, & leur ayant reproché l'inhumanité de leur Republique , il les condamna à être brûlez tout vifs. Ils furent livrez au Mezoart qui les mena hors la Ville , au lieu du supplice , les mains liées derriere le dos. Le Crieur public marchoit devant, disant à voix haute , ainsi traite-t-on ceux qui contraignent les Musulmans à se faire Crêtiens. Le Peuple animé de ces cris , & des nouvelles vrayes ou fausses qu'il venoit d'apprendre, leur insultoit pendant tout le chemin , & les chargeoit d'injures & de maledictions. Ils arrivent au bucher , & se mettant à genoux , ils se donnent mutuellement l'absolution. Pendant qu'on y mettoit le feu , la canaille d'un côté s'empressoit à souffler la flâme : quelques Crêtiens Esclaves de l'autre , tâchoient de retarder l'embrasement , ils'allumoit pourtant toujours , nos

xxx.
Trois Religieux
condamnés au feu.

victimes en ressentoient vivement l'ardeur : la Sandale de l'un estoit déjà brûlée , lors qu'on entendit une voix d'un Chaoux qui fendit la presse , & cria *Grace , Grace* ; On les retira du feu , mais le peuple toujours irrité , leur fit essuyer sa rage , les chargeant au retour de coups de poings , de babouches ferrées , & de pierres dont ces peres ne se pouvoient garentir , ayant les mains liées derriere le dos. Le plus âgé des trois qui avoit cinquante huit ans , étant tombé sur la face , pensa étouffer dans la bouë. La fureur des peuples étoit si grande que les Officiers de Justice ne pouvoient les sauver sans s'exposer eux-mêmes ; comme il arriva à un Capitaine de Vaisseau qui en reçût un dangereux coup , en voulant les mettre à couvert , par une humanité qui n'est pas ordinaire à ces Barbares : nonobstant ce coup , il continua , & étant entrez dans la Ville , il fit entrer les Peres dans la Fonderie , & en deffendit genereusement la porte contre la multitude acharnée à la vangeance : Un autre Capitaine , Grec de nation & de Religion , montra un semblable zele

& reçût plusieurs coups. Tout l'entretien interieur de ces Religieux , étoit de s'offrir en Holocauste à la Divine Majesté , comme ils témoignèrent à M. le Vic. Apost. qui en a fait la relation , & l'un d'eux lui dit qu'il s'imaginoir dans ce tems essuier une grosse gresle , & qu'à chaque coup , il disoit à Dieu , Seigneur , donnez - m'en encore davantage.

Leur grace fut accordée aux remontrances de M. le Consul de France , qu'ils trouverent encore à la maison du Dey où on les mena d'abord , & où il étoit demeuré , pour s'opposer à de nouvelles violences , en cas que pour satisfaire le peuple , on eut voulu leur donner la bastonnade en échange du supplice du feu. Ils en furent quittes pour de nouveaux reproches qu'on leur fit , & le Consul par politique , leur parla aussi fort haut , pour appuyer l'ordre qu'on leur donnoit d'écrire incessamment & fortement à Gênes qu'on se gardât bien de forcer les Turcs à se faire Crêtiens , & de les maltraiter mal - à - propos vifs ou morts. Le Dey dit au Consul d'y

joindre ses lettres , & qu'il s'en prendroit à lui , si telle violence arrivoit à l'avenir. Il fit les mêmes menaces à M. le Vic. Apost. & au Pere Administrateur de l'Hôpital , & leur enjoignit d'écrire à ce sujet, l'un en France , & l'autre en Espagne. Ce fut sur ces avis que le Roi attentif au repos de ses Sujets , quelque part qu'ils soient , fit écrire à Gênes & à Ligourne , pour avoir des Certificats en bonne forme qui fissent connoître qu'il n'étoit pas vrai que chez eux on maltraita les Turcs , & qu'on les força à se faire Crêtiens. Ce supplice du feu est celui dont ils usent à présent le plus frequemment , quoique tous les autres tourmens qu'on voit dans toutes les Relations soient encore en usage plusque jamais , excepté l'empâlement.

Il ne faut donc pas s'étonner des efforts que font les Esclaves dans quelque état qu'ils se trouvent , pour recouvrer leur liberté , & sortir d'une situation , où ils sont toujours en crainte pour la vie & la Religion : leur misere leur donne de l'industrie & redouble leur cou-

rage au de-là de leurs forces.

Le premier jour de May de l'an
1714. Des Captifs du Belic, Hol-
landois, Venitiens & Espagnols, ^{XXXL}
au nombre d'environ cinquante-
huit, travaillans à un Vaisseau de
la Republique; voyant arriver un
Vaisseau Anglois, comploterent
ensemble de s'en saisir pour le sau-
ver. Le peril de cette entreprise
parut trop grand à plusieurs, en-
sorte qu'il n'en demeura que tren-
te-quatre fermes dans cette resolu-
tion : Un Hollandois qui condui-
soit cette manœuvre, avoit dit à ses
camarades, que lorsqu'ils seroient
dans la Chaloupe, pour retourner
à terre, à la fin du travail, & qu'
aïant dit *Benedicamus Domino*, ils ré-
pondroient *Deo gratias*, ils eussent
en même tems à se saisir des Maures
qui les gardoient & à les jeter à la
mer; ce qui aïant été exécuté, ils
aborderent le Vaisseau Anglois, y
entrèrent brusquement, & coupe-
rent l'Ancre : le Capitaine & les
Officiers du Vaisseau avec plusieurs
Anglois, residens à Alger, qui se ré-
galoient dans sa chambre, sortirent
au bruit & coururent aux armes.

XXXL
Fuite de
plusieurs
Eslav. s.

mais les Esclaves les arrêterent & les firent descendre dans le fond de cale , les assurant qu'il ne leur arriveroit aucun mal ni à leurs effets. Le Hollandois dispose la manœuvre , met quatre pieces de Canon en état , & trouvant douze Fusils , il en arme les plus resolus de ses Compagnons. Aussi-tôt un grand nombre de Chaloupes turques coururent au Vaisseau , mais voyant les Fusils bandez , & les Canons pointez contr'eux , avec la resolution que marquoient les Fuyards , ils n'osèrent approcher. Le Vaisseau prend le large , & quoiqu'il passât sous les Canons du Môle , qui faisoient un grand feu , ils n'en reçurent aucun mal : en vain le Dey envoia après un Vaisseau françois , qu'il trouva tout appareillé , qu'il fit monter à cinquante Turcs , & deux Galiores de plus de quatre-vingts hommes chacune ; ils joignirent la nuit le Vaisseau fugitif , mais la contenance fiere des Captifs les fit retirer sans oser rien entreprendre , & trouverent à leur retour le Dey sur le Port le Sabre en main , les bras nuds jusqu'aux

épaules , qui jettoit feu & flâme contre tous les Officiers. Dès qu'il fut retourné chez lui , il fit prendre les Anglois avec le Consul , & sans les oppositions qu'y apporta le Consul de France , il les vouloit mettre tous à la Chaîne , jusqu'à ce qu'ils eussent payé cinquante mil Piaîtres ; mais ils en furent quittes pour demeurer trois jours renfermez dans le Bagne du Belic , où M. le Consul leur envoia des Draps & des Matelats.

Le Frere du Consul Anglois , étant allé chercher le Vaisseau , le trouva à Mayorque , où les Esclaves étoient heureusement arrivez. Ils ouvrirent le fond de Cale , remercierent Messieurs les Anglois , en leur rendant le Vaisseau & tous les effets auxquels ils n'avoient point touché , & ce Vaisseau retourna à Alger 12. ou 13. jours après son départ. A cette aventure le Divan avoit resolu d'enchaîner les Esclaves du Belic deux à deux ; mais comme en cet état ils ne pouvoient pas travailler : Cette resolution n'eut point de suite.

Un si heureux succès reveilla

XXXII.
Autre fuite
de d'Es-
claves.

l'espérance des autres Captifs, en-
forte que trois semaines après, plu-
sieurs de diverses Nations, mais la
plûpart Mayorquins, complotè-
rent d'enlever la nuit une des Ga-
liotes du Port ; ils étoient environ
soixante-dix ; ils se donnerent le
rendez-vous, & dans le plus pro-
fond de la nuit ils descendirent par
un Egoût sur le Port, mais les
chiens qui y sont en grand nom-
bre, se ruerent en abboyant sur
les Esclaves, qui en tuerent quel-
ques uns à coups de bâton & de
pierre ; à ce bruit, les Turcs, tant
ceux de la Garde que ceux des Vais-
seaux crièrent de toutes leurs forces
Romi, Romi, qui veut dire aux Crê-
tiens, aux Crêtiens. On accourut,
& quarante des Captifs étoient dé-
jà entrez dans la Galiote, armée en
course, qui devoit mettre à la voi-
le au premier jour, & se trouvant
plus forts que les Turcs qui la gar-
doient, ils les jetterent tous à la
mer, & comme il falloit sortir du
Port, embarrassé des Cables des
Vaisseaux, dont il étoit rempli, &
qu'ils vouloient passer par le che-
min le plus court ; ils prirent le
parti

parti de se mettre tous à l'eau , de soulever de leurs Epaules la Galiote & la tirer de ces embarras. Malgré tous les efforts qu'on fit pour empêcher leur dessein , ils se mirent en mer & gagnèrent en peu de tems Mayorque. Le Dey a cette nouvelle s'écria , je crois que ces chiens de Crêtiens viendront à la fin nous enlever dans nos maisons. Ceux qui arrêtez par les Chiens & par les Turcs n'eurent pas le bonheur de joindre leurs compagnons es-
fuyèrent la rage de ces Barbares , la plupart furent tuez , & les autres fort maltraitez.

Quoique plusieurs tentent sou-
vent de recouvrer leur liberté , ce-
pendant la vigilance des Turcs &
leurs précautions extraordinaires ,
rendent ces efforts inutiles , & ne
font qu'exposer ces misérables Ca-
ptifs à une servitude plus resser-
rée & plus dure , & souvent tous-
ceux de leur Nation à de fort mau-
vais traitemens , ainsi qu'il est ar-
rivé à quatre Chevaliers de Mal-
the , dont la captivité a des circon-
stances qui meritent d'être don-
nées au Public.

xxxiii:
Pris, &
suite ten-
tée par les
Cheva-
liers de
Malthe

Ces Chevaliers étoient Messieurs le Chevalier d'Esparon ou Castellane ; le Chevalier d'Espenes ; le Chevalier Baulme , tous trois françois , & le Chevalier Balbiani de Luques. Ils avoient été pris à Oran lorsque cette Place tomba entre les mains des Algeriens , par la revolte de la Garnison.

Ces Chevaliers ainsi pris par trahison , arriverent à Alger le 24. de Septembre de l'année 1707. où ils furent d'abord mis aux Bagnes du Belic confondus avec 234. Crétiens qu'on avoit amenez d'Oran avec eux : Mais ce lieu estant très-incommode par la puanteur que cause la quantité d'Eclaves qui y couchent au nombre de plus de 2000. après y avoir passé seulement quatre ou cinq jours & autant de nuits : On les transféra dans l'Alcaflave vieux Château des Deys d'Alger. Ils y furent d'abord près de deux ans : mais en 1709. un accident imprévu leur fit sentir ce que la captivité a de plus dût chez ces Infideles.

Le Dey reçût nouvelle que les Chevaliers de Malthe , sous le com-

mandement de Monsieur le Chevalier de Mongon, avoient pris la Captane d'Alger montée de 650. Turcs & de 46. Crétiens Esclaves: Que le combat de trois Vaisseaux Algeriens contre quatre Maltois, avoit été si sanglant que deux cent Turcs & deux Esclaves avoient été ruez, & tout l'équipage de la Capitane fait Esclave, qu'à peine les deux autres Vaisseaux Algeriens s'étoient sauvez. A cette nouvelle le Dey fit mettre les quatre Chevaliers dans les Basses-Fossés de l'Alcassave, chargez de chaînes du poids de cent quinze & cent vingt livres: là fort incommodez de leurs fers, & plus encore de l'affieuse situation du lieu humide, tout rempli d'Insectes & de gros Rats, sans autre nourriture que du pain & de l'eau. En vain ils cherchoient quelque soulagement: lors qu'ils entendoient passer quelqu'un, ils faisoient remuer leurs chaînes, afin d'avertir par ce bruit les passans du malheureux état où ils étoient, mais c'étoit en vain. Ils y demeurèrent jusqu'à ce que le Consul François fut informé par le Chevalier

d'Espesnes de tout ce qu'ils souffroient , & de l'extrémité où ils étoient , si grande , que s'ils demeureroient encore deux jours , il pouvoit compter qu'ils y mourroient. Aussi-tôt le Consul fut trouver le Dey , & lui representa que s'il continuoît a traiter ainsi les Chevaliers on feroit le même traitement aux Officiers Turcs qui étoient à Malthe.

Le Dey à cet avertissement , les fit tirer de la Basse-Fosse , & les fit mettre dans des lieux moins incommodes de l'Alcaïlave , leur laissant des chaînes de soixante à soixante & dix livres de poids , qu'ils porteroient tout le tems de leur captivité , excepté les Fêtes de Noël & de Pâques , ausquels jours le Consul avoit obtenu que les Chevaliers viendroient déchaînez passer chez lui ces Fêtes solennelles : ils eurent pourtant quelques momens de relâche à l'occasion que je vais dire.

M. de Clerambault Consul de France , épousoit Mademoiselle Durant , Sœur de M. Philippes Durant son predecesseur dans le Consulat. Allant annoncer son ma-

riage au Dey, il prit occasion de lui demander pour le tems de ses Nôces la liberté des quatre Chevaliers qu'il souhaitoit y assister; il l'obtint, & pendant ces jours de réjouissance, on chercha les moïens de rendre complete la joye de ces Messieurs, en négociant leur liberté. Le Dey à qui on en fit la proposition, demanda deux cent dix Turcs qui avoient été pris sur la Capitane, negligean^t le reste, qui n'étoit que des Maures. Le Consul promit d'y travailler, & d'écrire à Malthe & en France pour ce sujet, ce qu'il fit aussi-tôt d'une maniere fort pressante. Cependant les Chevaliers demurerent chez lui en liberté, & comptoient sur cet échange. Cette esperance jointe à la Fête des Nôces, donna lieu à de grandes réjouissances, non seulement chez les Crêtiens, mais encore chez les Turcs, qui s'attendoient à revoir bien-tôt leurs parens & amis, detenus à Malthe, d'où on ne les renvoye presque jamais. Ce qui augmenta cette esperance, fut l'arrivée d'un Turc, qui dit au Port qu'il revenoit de Malthe, où il avoit été

échangé avec un Soldat Crétien , qui avoit payé à la Religion cinq cent piaftres pour son rachat. Mais ce redoublement de joye fut bien court ; ce Turc échangé fut faluer le Dey , & lui dit , qu'il s'étonnoit d'avoir vû les quatre Chevaliers en liberté , & bien regalez chez le Consul François , pendant que les Musulmans , pris avec lui , étoient à la chaîne à Malthe , & qu'il ſçavoit de bonne part que la Religion ne les relâcheroit jamais.

Auſſi-tôt le Dey envoya cinq ou fix Chaoux , prendre les Chevaliers & les remettre aux fers. Ils trouverent dans la Cour du Consul le Chevalier d'Esparon , qui ayant appris de l'un d'eux le ſujet de leur venuë , monta tout triſte à l'appartement du Consul , diſant aux Chevaliers , je vous apprens des nouvelles bien chagrinantes & pour vous & pour moi , nous rentrons dans nôtre premier état , voici des Chaoux qui ont ordre de nous remener à l'Alcaſſaye , & de nous renfermer plus étroitement que jamais. Les pauvres Chevaliers changeant de couleur , purent à peine

dire adieu à leurs Hôtes , les larmes aux yeux ; l'un à l'approche des Chaoux jette sa Perruque ; l'autre dépouille son Juste-au-corps ; & tous trois reprenant leurs anciens haillons , se livrerent aux mains de ces Barbares , qui les chargerent de nouvelles chaînes plus pesantes que les premières, sur tout le Chevalier de Balbiani , que par malheur pour lui on sçavoit avoir à Malthe un Oncle Grand - Croix , & du nombre des sept Conseillers du Grand Maître.

Ayant perdu toute esperance d'être racheté ou échangé , leur misere extrême leur fit renter de s'en tirer par l'évasion : l'occasion leur en fut présentée par un avis secret qu'ils reçurent sous le nom de Fr. Michel Santonia , Receveur de Malthe à Mayorque : cet avis portoit qu'ils eussent à faire en sorte de se rendre près de la mer à tel jour , à telle heure , du côté de la Porte nommée Babazon , que là un Brigantin de Mayorque lui avoit promis de les prendre secretement , & de les lui amener moyennant cinq cent Piastrès pour chaque Cheva-

lier, & encore une centaine pour les provisions. Ils employèrent le tems qu'ils avoient jusqu'au jour marqué à limer peu à peu leurs chaînes, & à percer la muraille de l'Alcaflave, vis-à-vis un gros arbre qui couvrit assez leur manœuvre pour qu'on ne s'en apperçût pas. Les Chevaliers ravis de ce succès, sortirent, & vinrent sur le bord de la mer, au lieu & à l'heure designée; ils y passerent presque toute la nuit entre la crainte & l'esperance, mais personne ne se presenta pour achever ce qu'ils avoient si heureusement commencé. Alors ne sçachant quel parti prendre, & voyant le jour prêt à paroître, ils prirent la resolution d'aller chez un Marabout, lieu de refuge chez les barbares; ils lui apprirent leur qualité, lui exposèrent le miserable état qui les avoit forcez à prendre la fuite, & le prièrent d'obtenir du Dey la grace qu'ils attendoient de son credit, & de sa protection.

Le Marabout partit sur le champ & aiant été joint par le Bostangi, qui depuis a été Dey d'Alger, les mena au Dey, & ils plaiderent tous deux

deux si bien la cause des Chevaliers, qu'on ne leur fit pas un crime de leur évasion, rien n'étant plus naturel que de tenter routes choses pour recouvrer sa liberté : On se contenta de les separer, de les charger de nouvelles chaînes, de les enfermer plus étroitement, & de les garder en attendant qu'on les mit dans une Basse-fosse. Le Consul & les François libres apprenans cette manœuvre furent fort consternez, car si elle eut réussi, ils pouvoient s'attendre à être mis en leur place & maltraitez sans quartier.

On avoit vû un Vaisseau François commandé par le Sieur Janseume, qui étant parti du Port d'Alger quelques jours auparavant, s'y étoit arrêté à côtoyer jusqu'à la veille.

Le Dey qui en fut averti fit donner la bastonnade au Domestique qui servoit les Chevaliers, pour sçavoir si ce Capitaine n'avoit point envoyé de Lettres au Consul, ou s'il n'avoit point eû quelque relation avec les Chevaliers ou d'autres Crêtiens. Ce domestique avoua qu'il avoit porté deux Lettres de la part

des Chevaliers au Capitaine Jan-seaume , l'une à son arrivée dans le Port, qu'ils en avoient reçu réponse, mais que de part & d'autre on lui avoit étroitement défendu d'aller chez le Consul ou chez le Vic. Apost. ou de leur en rien marquer. Cet aveu fit soupçonner que l'avis reçu de Majorque étoit une adresse de ce Capitaine pour n'être pas suspect en cas que sa lettre fut surprise : Le Dey ne laissa pas de faire de grands reproches au Consul comme s'il y avoit eû quelque part , & de lui dire même que si ces Chevaliers s'évadoient une seconde fois , malgré son caractère , il le feroit mettre à la bouche du Canon.

XXXIV.
Liberté
des Che-
valiers.

C'est ainsi que ces Chevaliers pendant plus de dix années ont éprouvé les rigueurs d'un esclavage qui les rendra sans doute compatissans à la misere de ceux qu'ils y ont laissé , & éloquens à en dire des nouvelles à ceux qui par toutes les loix divines & humaines se sentiroient obligez de contribuer à leur rachat , s'ils en étoient bien informez : Car après de si longues & de si dures épreuves, lors qu'ils avoient

perdu toute espérance , la Providence ouvrit .enfin une ressource par le rachat qu'on en fit moyennant une somme très-considerable , dont nôtre Ordre & nôtre Confratrie de Marseille ont payé plus de la moitié.

Tant de mauvais traitemens , joints aux ardeurs du climat , ne pouvant manquer de faire tomber les pauvres Captifs dans des maladies frequentes & souvent aiguës , dans lesquelles ils étoient autrefois abandonnez , sans aucun soulagement ; comme des bêtes , dont on n'attend plus de service , ont inspiré aux Religieux de l'Ordre de la Sainte Trinité , témoins de leurs extrêmes necessitez dans les frequentes Redemptions qu'ils y ont faites depuis l'établissement de l'Ordre , de faire tous leurs efforts , pour procurer aux Captifs malades & moribons, les secours spirituels & corporels dont ils auroient besoin. D'abord ils érigerent quelques Chapelles , dont la premiere , qui subsiste encore , fut érigée sous le nom de la très-sainte Trinité , dans le Bagne du Belic , où les Esclaves

xxxv,
Hopital
d'Alger.

malades, avec les Sacremens, trouvoient quelque repos , & étoient soignez comme on pouvoit : mais depuis tous ces lieux différens furent réunis en un seul ; dont les revenus & les Bâtimens ayant toujours augmenté depuis près de deux cens ans , par les soins du même Ordre , singulièrement des Espagnols , qui en ont toujours eû l'administration , est devenu l'Hôpital general & unique. Là sont reçûs & soignez les malades Crêtiens de quelque Nation qu'ils soient. Il y a actuellement trois Religieux Prêtres , dont l'un est Administrateur , avec un Apoticaire & un Chirurgien & quelques Domestiques. Depuis mon dernier voyage en 1700. je l'ai trouvé encore augmenté d'une grande Sale , où l'on doit mettre les Malades , afin que l'autre Sale où ils sont à présent , & dont les Lits touchent à l'Autel , soit plus degagée , pour y faire plus décentement l'Office Divin.

XXXVI
Fondation ou
création
de l'Hôpital.

Le tems de sa fondation fut en l'an 1551. Le Religieux qui le fonda fut le P. Sebastien Dupont , du Convent de Burgos en Espagne ,

d'un zele extraordinaire pour la Redemption des Captifs , qui aiant amassé plusieurs Aumônes , fut pour la premiere fois à Alger en 1546. où il racheta deux cens Esclaves : & touché de la misere & des necessitez où il avoit vû ceux qui tomboient malades ; après avoir quêté & ramassé de plus grosses Aumônes , il jeta les premiers fondemens de cet établissement : Il y retourna une troisiéme fois à la suite de Charles V. qui l'avoit admis dans ses conseils , & l'avoit emmené avec lui , lors qu'il voulut assieger Alger. On dit qu'il lui avoit prédit le naufrage de sa flotte. Après ces exercices de charité , il mourut plein de jours & de merites en 1556.

Cet Hôpital fut presque-entièrement réedifié en 1611. par les soins des PP. Bernard de Monroy , Jean d'Aquila & Jean de Palacio. Ces zelez Religieux avoient fait plusieurs redemptions , lors qu'ayant payé la dernière , une nouvelle venue de Corse les fit arrêter. Une Femme des plus notables d'Alger , fille de Mahomet Aga , ayant été prise sur mer , lors qu'elle alloit

XXXVII.
Rédifica-
tion de
l'Hôpital,
ce qui en
fit naître
l'occasion

pour se marier ailleurs , fut conduite en cette Isle de Corse , où elle fut instruite de la verité de la Religion Crétienne , & où touchée de la hauteur de nos Mysteres & de la pureté de nôtre morale , elle demanda instamment le Batême , qu'elle reçût avec les noms de Marie Eugenie , au lieu de celui de Fatime qu'elle portoit auparavant , & où ayant refusé l'argent que les Turcs lui envoyoient pour se racheter , elle se maria à un Crétien de l'Isle & mourut en 1637. Ceux qui étoient allez pour la solliciter de se racheter , outrez d'avoir manqué leur coup , à leur retour à Alger , publierent qu'on l'avoit forcée de se faire crétienne ; ce qui irrita si fort les Barbares , qu'ils firent prendre ces Religieux , les mirent aux fers & les renfermerent dans les cachots , les menaçant de les brûler tous vifs ; ils confisquerent aussi tout l'argent , qui avoit été payé pour cent trente Esclaves , déjà délivrez , qu'ils remirent aux fers. Ils souffrirent cette violence , avec une patience qui toucha le Dey & son conseil , enforte que quelque

tems après on les tira de prison & on leur permit d'aller par la ville exercer leur charité envers les Captifs, mais on ne voulut jamais les laisser retourner en Espagne. Dans cette extrémité Dieu tira des richesses du fond de leur indigence; car voyant l'Hôpital presque ruiné, ils entreprirent de le réédifier; ils y firent les réparations convenables; y mirent de nouveaux lits & trouverent de quoi soulager les malades, & leur donner des remèdes: ils y rachetèrent plusieurs Captifs, ils consolèrent ceux qu'ils ne pouvoient racheter; ils leur administroient les Sacremens; offroient pour eux le Saint Sacrifice, & leur obtenoient la liberté d'y assister; ils exhortoient & fortifioient les Agonisans; ils ensevelissoient les morts. Dans lesquels exercices deux consummerent leur vie. Après leur mort, le troisième nommé le Pere Bernard de Monroy fut recompensé de tout ce que son zele lui avoit fait entreprendre, par une longue prison, où chantant des Pseaumes jour & nuit; après l'épreuve de tout ce que les fers, l'incommodité du

lieu, les rigueurs de la faim & toutes sortes de mauvais traitemens peuvent faire ressentir, il mourut chargé de merites devant Dieu le 10. Août 1622. âgé de 60. ans. Les Captifs avoient tant de veneration pour lui, que malgré leur pauvreté, ils racheterent son corps que Frere Louis des Anges, détenu pour lors à Alger, enterra. On dit qu'il se fit plusieurs miracles sur son Tombeau.

XXXVIII
Augmen-
tation fai-
te par le
F. Pierre
de la Con-
ception.

Enfin cet Hôpital fut notablement augmenté par le Frere Pierre de la Conception, qui d'abord ayant été marié, puis devenu veuf, avoit passé plusieurs années dans la vie heremitique, pressé par un zele qui ne lui laissoit aucun repos dans sa solitude, se dévoua tout entier à l'Ordre de la Sainte Trinité, dont il prit le petit habit, & ayant fait un voyage dans le Perou, où il ramassa beaucoup d'aumônes, comme il avoit fait en Espagne, il se rendit à Alger; il en employa une partie à racheter plusieurs Captifs, & se servit du reste pour remettre l'Hôpital dans l'état où il est à present. Il y passa plusieurs années au service des Escla-

ves malades & moribons : & enfin poulſé d'un zele ardent que ſa Sainte fin juſtifie , il entra dans une Moſquée le Crucifix à la main , & y prêcha la verité de nôtre Religion avec tant de force , qu'il fut condamné à être brûlé à perit feu , ce qui fut exécuté malgré les efforts de ſes amis , & de quelques Turcs des plus conſiderables , qui par une humanité mal placée le ſollicitoient de dire qu'il avoit bû , lors qu'il avoit ſuivi les mouvemens de ſon zele ; il fut ſix heures à ſouffrir avec une patience invincible la violence du feu , dont on augmentoit l'ardeur par degrez. Il chantoit pendant ce tems les louanges de Dieu & prêchoit Jeſus-Chriſt crucifié , juſqu'au dernier moment de ſa vie. Ce que les flâmes épargnerent de ſes Oſſemens fut jetté à la mer , d'où les Eſclaves ne purent repêcher que l'os d'une Jambe , qu'on garde dans l'Hôpital.

Nonobſtant toutes ces augmentations , l'Hôpital eſt encore trop petit pour le grand nombre de malades de routes Nations , tant libres qu'eſclaves qu'on y reçoit , & qu'on

y soigne avec une attention qui touche jusqu'aux Turcs même. Les Reglemens qu'on y observe, portent entr'autres qu'on n'y doit point recevoir d'Esclave, ou lui donner aucun remede extraordinaire sans le consentement de son Patron; que les personnes du sexe n'y seront pas admises, mais que deux fois le jour le Chirurgien & l'Apoticaire les iront visiter dans leurs maisons particulieres, si elles sont libres, ou chez leurs Patrons si elles sont Esclaves: que la priere du matin & du soir se fera fort exactement. Au soir on y recite le Rosaire en commun: que le profit des remedes qu'on donne aux Turcs doit revenir à l'Hôpital trois fois la semaine. Les Religieux & les Officiers qui le desservent, y font regulierement les mortifications que l'on fait dans les Monasteres les plus reformez d'Espagne. Le Pere Administrateur a l'inspection de tout aussi-bien que des Revenus qui montent à plus de 2000. Piaftres par an, qui ne suffisent pas pour toutes les dépenses necessaires; ce qui a fait convenir les Crêtiens qui negocient à

Alger , de donner pour chaque bâtiment qui arrive au Port trois Piaſtres , ce qui s'exécute exactement : le Patron de chaque Eſclave qu'on y porte malade , donne en entrant un tiers de Piaſtre pour les frais de ſa ſépulture en cas de mort , mais on le lui rend à ſa ſortie ſ'il réchape.

Le lieu de leur ſépulture eſt hors la Porte de Babaloüet , dans un terrain ſabloneux , aſſés reſerré dans ſa largeur , mais qui s'étend fort loin en longueur le long de la mer : Ce Cimetiere eſt le fruit d'une rare charité. Un P. Capucin , Confeſſeur de Dom Jean d'Autriche , avoit été fait Eſclave à Alger : ce Prince lui envoya une ſomme conſidérable pour ſe racheter ; mais pendant ſa captivité , voyant l'inhumanité avec laquelle on laiſſoit la plupart des Captifs ſans ſépulture , préférant cet exercice de miſericorde à ſa propre liberté , employa une partie de cet argent à acheter le fond de ce Cimetiere , & de ce qui lui reſtoit ; il en racheta quelques Eſclaves. Il mourut Captif , laiſſant à la poſterité un bel exemple de vertu & de charité.

XXXIX.
Cimetiere
des Cré-
tiens. Son
Origine.

N'étant pas encore bien remis de ma maladie , on me conseilla un jour de sortir par cette porte , afin d'y prendre un peu l'air , parce que c'est l'endroit de tous les dehors de la Ville où le terrain est uni & propre à la promenade. A peine avions-nous passé quelques maisons , que nous vîmes les sépultures des Turcs & des Maures , la plupart séparées les unes des autres par des murailles plus ou moins hautes , qui renferment les Tombeaux des Familles ; nous en vîmes entr'autres sept de figure carrée , & couverts d'autant de Dômes , soutenus chacun de quatre pilliers ou colonnes : on nous dit que c'étoit les Tombeaux de sept Deys , qui par un événement bien digne d'en instruire la posterité , avoient dans un même jour été mis sur le Trône & massacrés par le même Peuple. De-là nous nous rendîmes au Cimetière des Crêtiens, pour y reverer les cendres d'un grand nombre de Saints Confesseurs à présent dans l'oubli & dans l'abjection , mais dont Dieu réserve à reveler les combats & la gloire au jour de son dernier avènement.

De l'autre côté nous vîmes le ^{XL:}
Cimetiere des Juifs, où l'on nous ^{Cimetière}
montra la place, où depuis cinq ou ^{des Juifs.}
six jours on avoit brûlé un Juif ,
que des gens bien sensez croient
innocent. Un Turc poussé d'une fu-
reur extraordinaire , soit qu'elle
vint d'une arrabile extrêmement
échauffée, ou de quelqu'accez de
manie , ayant tué de son couteau
cinq ou six Juifs qu'il rencontroit
au hazard, & blessé plusieurs autres,
se trouva quelques momens après
dans sa maison , avoir la langue
coupée. Lors qu'on le vit en cet
état , où il ne pouvoit s'expliquer
lui-même ; on s'informa qui en
pouvoit être l'auteur ; d'abord
un Turc dit qu'il n'en falloit pas
chercher d'autre que lui , & que
dans le transport où on l'avoit vû , il
avoit bien pû tourner sa fureur con-
tre soi-même , & s'être coupé la
langue de ses dents. On le crut :
mais un jour après , deux Turcs
aïant accusé un Juif d'être l'auteur
de cette mutilation ; le Juif fut pris
& brûlé sur le champ , sans autre
forme de procez : On voyoit sur la
place la quantité de pierres que les

enfans & la populace lui avoient jetté pendant son supplice. Ces avanies sont frequentes aux Juifs , qui par un terrible jugement de Dieu sont l'objet de la haine de toutes les Nations.

Comme j'écris ceci non seulement pour informer les personnes charitables , de l'état des Crêtiens captifs , & leur offrir une ample & pressante matiere à exercèr les œuvres de charité à l'égard de pauvres Esclaves , qui ne peuvent par eux-mêmes , leur exposer leur misere : Mais aussi pour ceux d'entre nos Religieux , qui seront dans la suite chargez de l'emploi qu'on m'a confié , il ne leur sera pas inutile d'avoir une connoissance plus exacte du lieu où ils seront envoyez , du Gouvernement , des Maximes , & du genie de ceux avec lesquels ils auront à negocier. Cette raison me fait entrer dans un plus grand détail de ce que j'en ai appris , tant par moi-même que par les memoires que m'ont fournis des amis fideles & dignes de foi , qui y ont long-tems sejourné.

XLI.
La ville
d'Alger.

La ville d'Alger , nommée Ge-

zair par les Turcs , Capitale du Royaume de même nom , est située à trente-six degrez quarante-huit minutes de latitude , & à vingt-quatre degrez trente minutes de longitude. Elle est bâtie sur le penchant d'une Montagne. Les maisons terminées en terrasses , & toutes blanchies, en rendent la decouverte agreable à la vûë : Pour moi en approchant du Port , je la vis comme un amphitheatre , où la foi & la constance de tant d'Esclaves , le zele & la charité de tant de nos Peres , & la Religion de tant de Crêtiens ont depuis si long-tems combattu contre des Barbares pires que les Lions & les Tigres , & ont augmenté le nombre des Martyrs : La veneration d'un lieu qu'ils ont arrosé de leur sang , & illustré par mille grands exemples de misericorde ou de constance , m'inspiroit une sainte impatience d'y aborder & de recueillir quelques étincelles du beau feu qui les animoit.

Ses murailles toutes baignées du côté de la mer m'en rendoient l'eau respectable , pour avoir tant de fois été teintes du sang des Crêtiens ,

precipitez sur des Rochers & morts dans cet element, pour n'avoir pas voulu renoncer la Foy. Elle a plus d'une lieüe françoise de circuit, & ses murailles qui n'ont que de petits fossez, sont flanquées de plusieurs Tours quarrées, & d'égale hauteur, où il n'y a rien de distingué que les gros Harpons de fer ou Ganges que l'on voit en plusieurs endroits, où l'on jette les Crêtiens, & auxquels ils demeurent accrochez jusqu'à ce qu'ils expirent. On fait aussi quelquefois mourir les Maures de ce supplice, quand ils ont commis un grand crime. Les rues d'Alger sont fort étroites, & les maisons se joignent les unes aux autres, enforte qu'on pourroit presqu'aller de terrasse en terrasse par toute la Ville, qui est sans aucun Jardin, ni place publique, ni ornement. On assure qu'il y a plus de cent mille Habitans, y ayant peu de maisons où il n'y ait plusieurs familles.

XLII.

Le Port

Le Port est fermé par un Môle d'environ cinq cent pas, qui de la terre ferme va jusqu'à un Rocher, où est le Fanal, avec trois batteries de Canon de fonte, & augmenté depuis

depuis peu de plusieurs fortifications , où on a élevé de nouvelles Batteries. Voila (disois-je en entrant) où quantité de nos chers Freres ont vû leur liberté faire naufrage au Port. La Ville à cinq Portes , dix grandes Mosquées & cinquante petites , trois Colleges , & quantité de petites Ecoles pour les enfans qui doivent être instruits publiquement , où l'on ne manque pas de leur inspirer dès leur bas âge la haine du nom Crétien.

Tous les environs de la Ville , ^{XLIII.}
aussi bien que le Coteau qui regne ^{Les environs.}
le long de la Rade , sont remplis de
Jardins ou de Maisons de Campagne , qui forment un païsage fort agréable à la vûe. Ils sont pourtant sans aucune simetrie , separez les uns des autres par des hayes vives. Le Terroir en est fertile , aussi est-il souvent arrosé des larmes & des sueurs des pauvres Esclaves , qui en essuyent tout le travail & n'en goûtent pas toujours les fruits.

De l'autre côté de la Rade , vis- ^{XLIV.}
à-vis de la Ville , il y a un Fort ^{Fort & Cap de}
d'environ vingt pieces de Canon , ^{Mausou.}
& qui se nomme le Fort de Mari-

fou du nom du Cap où il est scitué ;
 il y a toujours Noube ou Garnison :
 Il fut rebati à l'occasion des Gale-
 res de France qui mouillèrent en
 cet endroit dans le tems des bom-
 bardemens. Il y a encore deux pe-
 tits Forts, l'un appelé des Anglois ,
 parce qu'ils y vinrent mouiller aus-
 si ; il est garni d'environ douze pie-
 ces de Canon. L'autre , de quatre
 Canons seulement , sur la pointe
 du Cap Pescade au Nord - Oüest
 d'Alger , construit à l'occasion d'u-
 ne Galere qui s'y refugia à cause
 du mauvais traitement , à l'abri des
 Rochers qui y sont , & se sauva.
 Tout au haut de la Ville , il y a en-
 core une espece de Fort , où il y a
 toujours Garnison ; il est sans au-
 cune forme , on le nomme Casaba
 ou Alcaffave. Il y a encore trois
 Forteresses près la Porte Babalouet ,
 la premiere nommée des Tagarins ,
 la deuxieme environ un quart de
 lieüe au dessus de la Ville , nommée
 de l'Etoile , & la troisieme à vûe
 de celle-ci & un peu plus éloignée ,
 nommée l'Imperador.

XIV.
 Le Gou-
 vernement
 d'Alger.

Le Gouvernement d'Alger est à
 present presque Monarchique , le

Dey seul decidable de toutes choses , tant pour le Civil que pour le Criminel suivant sa volonté : Il assemble quelques fois le Divan general ou les principaux Officiers , mais c'est seulement par politique pour les grandes affaires , & pour ne pas être seul responsable des événemens , leur laissant ainsi une ombre de Republique. Il est élu le plus souvent par les Soldats , dont chacun à sa fantaisie nomme celui qu'il veut , jusqu'à ce qu'il s'en trouve quelqu'un pour lequel toutes les voix se réunissent , & alors ils s'écrient tous ensemble à la bonne heure que Dieu lui accorde toute félicité & prospérité , & bon gré mal gré ils le revêtent du Caftan & le mettent en place. Le Cadis vient aussi-tôt lui lire ses obligations qui sont en substance , que Dieu l'appelle au Gouvernement de la Republique & de sa Milice , qu'il est en place pour punir les méchans & faire jouir les autres de leurs Privileges & de leur paye , & qu'il doit appliquer tous les soins pour la prospérité du païs ; ensuite de quoi tous lui prêtent serment de

fidélité. Dans sa Cour tout au fond est son Tribunal, qui consiste en une petite élévation de bois couverte d'un Tapis : Là assis comme les Tailleurs, il demeure chaque jour depuis cinq heures du matin jusqu'à midy, & depuis une heure jusqu'à quatre pour entendre tous les Particuliers ; il décide sur le champ sans frais ni appel, ayant seulement quatre grands Ecrivains ou Ministres d'Etat à sa droite ; il n'y a que ce qui regarde la Religion dont la discussion est réservée au Cadis.

XLVI.
Tribunal
du Dey,
où il donne
l'Au-
diance.

Si ce poste est onereux, il n'est pas moins dangereux : quoiqu'il soit maître absolu de la Republique, qu'il gouverne généralement tout le Royaume, qu'il punisse ou récompense à sa fantaisie, qu'il ordonne les Camps, les Armemens & les Garnisons, sans rendre à personne compte de sa conduite. Il a cependant de grandes mesures à garder, & l'on voit dans ce Royaume de fréquentes & sanglantes revolutions procurées par l'inconstance d'une fiere Milice, qui souvent ou se rebute de la rigueur, ou

abuse de la bonté avec laquelle elle est gouvernée, & qu'il est très-difficile de contenir long-tems dans le devoir. De six Deys qui ont regné depuis 1700. que j'en partis, il y en a eû quatre de tuez, & un qui menacé du même sort se démit du Gouvernement : Un seul est mort dans sa dignité.

La Justice que rend le Dey est fort prompte & sans frais. Lorsque quelqu'un a un Procez, soit pour dettes ou autres choses, il va porter sa plainte au Dey, qui envoie sur le champ chercher la partie; ils sont interrogés l'un devant l'autre. Si le debiteur ou le creditur fait paroître des temoins, & s'il convainc l'autre de faux serment, on donne à l'instant au parjure trois cent coups de bâton, & on lui fait paier le double de la dette, ce qui fait que ce cas arrive rarement. Quand le debiteur avoüe la dette, & que par de bonnes raisons il prouve qu'il n'a pû s'acquitter plûtôt, on lui demande en combien de tems il pretend payer, ce qui ne peut jamais passer une Lune; on lui accorde huit jours plus que le tems qu'il

XLVII.

Justice
rendue
sans for-
malités &
sans délai.

a demandé , & s'il ne satisfait pas ; on envoie un Chaoux de Maure qui va chez lui vendre ses meubles & effets à sa porte même , jusqu'à la concurrence de la somme dûe , qui est délivrée au demandeur , sans dépens de part ni d'autre. Si cet homme est sans établissement , il est mis en prison jusqu'à ce qu'il satisfasse. La discussion des heritages est pour l'ordinaire renvoyée au Cadis.

XLV. II.
Etrangers
a vremen-
traitez
que les
Turcs.

La Justice criminelle n'a pas plus de formalitez ; mais il y a deux balances tout à fait inegales ; pour les Turcs d'une part , & de l'autre pour les Maures & les Etrangers. Aucun Turc ne peut être puni , s'il n'est dûëment convaincu, ou par témoins irreprochables , ou parce qu'il a été surpris en flagrant délit ; encore ne punit-on point les crimes de conscience , s'ils ne sont suivis de quelque scandale formel ; car ils pretendent que Dieu ne leur a donné le soin que de l'Etat & des Loix pour les maintenir par la Justice civile & criminelle ; mais qu'il n'appartient pas aux hommes de décider du fond des consciences , que Dieu seul peut connoître. Lors qu'un Turc est

convaincu , il n'est jamais châtié en Public , quelque crime qu'il ait commis ; mais il est conduit dans la maison de l'Aga de la Milice chargé de toutes les exécutions , où suivant les ordres du Dey & la qualité de son délit , il est ou étranglé , ou bâtonné , ou condamné à telle somme ; c'est l'Aga qui lui lit sa sentence & l'exécute à l'instant.

Les informations ne sont pas si régulières , & l'on ne prend pas tant de mesures pour le supplice des Maures ou des Crêtiens. Quand un Maure a volé la moindre bagatelle , on lui coupe la main sur le champ , & on le promène sur une Bourrique , le visage tourné vers la queue , sa main pendue au col , avec des boyaux ou tripailles de Mouton sur l'Epaule. Cette prompte & rigoureuse Justice fait que les vols sont très-rare , quoi-que dans un pays très-barbare & chez des Arabes naturellement voleurs ; mais ils ne suivent cette inclination qu'en campagne , où il est dangereux d'aller sans bonne escorte. Pour les Crêtiens libres ou Esclaves , les Turcs ne gardent aucune foi ni jus-

tice avec eux ; la seule crainte des Puissances , dont ils n'osent s'attirer l'indignation , ou l'interêt qu'ils ont de s'attirer des Etrangers , donne des bornes à leurs injustices. La Religion même, selon le préjugé de la plupart , leur fait un mérite devant Dieu des persécutions qu'ils éveillent de tems en tems , & des plus horribles supplices auxquels ils les condamnent au premier ombrage qu'ils conçoivent.

XLIX.
Mepris &
haine du
Dey pour
les Mau-
res.

Les Deys d'Alger suivant le génie & les conseils de la Republique maltraitent les Maures par une étrange politique. L'interêt de la Republique pour maintenir son autorité seroit de menager les Maures qui composent presque tout le Roïaume d'Alger, & qui sont repandus dans toutes ses Provinces , où il y a fort peu de Turcs. Le voisinage des Rois de Maroc & de Tunis , dont les Etats sont peuplez & gouvernez par des Maures , donnent au Dey d'Alger des inquietudes continuellès ; ses Sujets d'un côté ayant une profonde veneration pour le Roy de Maroc , qu'ils regardent comme Cherif ; & de l'autre

être un grand penchant pour se ranger sous la domination du Bey de Tunis, où les Maures gouvernent & sont les maîtres absolus ; cependant ils maltraitent les Maures dans tout le Royaume d'Alger ; ils les tiennent si bas, & les traitent avec tant de hauteur que ces pauvres Esclaves tremblent au seul nom de Turc. Il n'est pas concevable quelle fraieur en conçoivent les Maures, & quelle supériorité les Turcs gardent sur eux. C'est ce qui passe l'imagination, rémoins les deux exemples que l'on a vûs il y a peu d'années, dans la guerre que le Dey Chaban Cogis a faite ; la première au Roy de Maroc, la seconde à celui de Tunis. Prétendant avoir reçu quelqu'insultes du Roy de Maroc, il résolut de s'en vanger, & partit d'Alger seulement avec six mille Turcs & quatre mille Maures, & entra dans le Royaume de Fez où le Roy de Maroc, étant venu au-devant de lui avec 60 mille hommes, fut battu malgré cette grande inégalité, & obligé d'envoyer son Fils aîné à Alger demander la paix avec des présents considérables.

Dans une autre conjoncture , le même Dey apprit que Mahamet, Bey de Tunis , suivant les Maximes de sa Republique & ses vrais interêts , abaissoit encore plus les Turcs que les Turcs n'abaissoient les Maures dans Alger ; qu'il ne mettoit que des Maures dans l'emploi , soit en campagne , soit dans les garnisons ; qu'il affoiblissoit les Turcs peu à peu & tendoit à les *anéantir* ; que d'ailleurs il entretenoit une exacte correspondance avec le Roy de Maroc. Le Dey jugea que ces Puissances unies pourroient un jour accabler la Republique d'Alger , située entre ces deux Etats : ce fut ce qui lui fit prendre le Dessen de les prevenir. Après avoir fait ceder le Roy de Maroc , il déclara la Guerre au Bey de Tunis , sous le pretexte de proteger le Beau-frere de ce Bey , qu'il tenoit dans l'oppression. Mahamet Bey vint au-devant de lui , jusques sur les Frontieres d'Alger , avec vingt-cinq mille Maures , bien armez , dix-huit pieces de Canon de fonte , avec lesquelles il auroit dû s'emparer de tout le Pais, dont les

Habitans étoient tous portez pour lui. Cependant Chaban Dey, aiant seulement pris avec lui trois mille Turcs de la Milice d'Alger, cinq cents hommes de celle de Tripoly, & environ quinze cent Maures, alla fierement à lui, le battit, prit son Canon & ses Tentes, qui étoient magnifiques : & eût encore la hardiesse avec si peu de monde de traverser cent lieues de Pais ennemi, de mettre le Siege devant Tûnis, où le Bey s'étoit réfugié, & où il y avoit plus de cinquante mille hommes en état de porter les armes. Il tint cependant la Ville assiegée pendant cinq mois, & ayant fait venir quelque secours de Troupes par Mer, tant d'Alger que de Tripoly, il obligea le Bey à se sauver par la fuite, abandonnant ses femmes, ses Esclaves & son Royaume ; le Dey mit en sa place Benchouquer, revint triomphant à Alger avec deux cent mille Piaftres Sevilianes de butin, grand nombre d'Esclaves Chrétiens, de meubles riches, & des joiaux pour des sommes immenses.

C'est l'effet de cette superiorité qu'ils affectent & qu'ils ont soia

d'entretenir sur ceux qui relevent de leur domination, dont nous voyons encore des exemples repandus dans tout l'Empire du Turc, où les Grecs, les Armeniens, les Egyptiens, les Arabes & toutes les Nations qu'il a subjuguées, n'ont plus rien de la valeur de leurs Ancêtres anéantis par la fierté des Turcs, & se trouvent reduits dans leur propre pais au même état d'indolence & de pusillanimité que sont les Maures en Barbarie. C'est qu'on les accoûtume à respecter dès l'enfance les Turcs qui les dominant, & à souffrir d'eux les soufflets, les crachats, les injures, sans oser repliquer, & que la moindre résistance est punie avec la dernière severité.

L.
La Milice.

Ce sont eux dans Alger qui composent le corps de la Milice; ils ont de très-grands Privileges; sont comme Seigneurs, ne payent aucuns droits; ne pouvant être châtiés en public, comme je l'ai dit, & l'étant fort rarement en particulier. Le plus miserable de la Milice fait ranger à sa fantaisie le Maure le plus distingué. Ils se soutiennent tous les uns les autres, & quelque chose

se qu'ils entreprennent, ils ont tous jours raison ; ils sont bien logez aux Cacheries ou Cazernes , trois dans chaque chambre & des Esclaves entretenus aux dépens du Public , pour les servir ; on leur fournit chacun quatre pains , avec leur paye : ils achètent la viande un tiers meilleur marché qu'elle n'est taxée par la Police pour le Public.

Ils ne laissent aux Maures pour armes que des Lances , des Sabres & des Couteaux , & ne les admettent point à la paye ; ils se réservent le droit de porter les armes à feu , qu'ils ont soin d'entretenir bien propres & en bon état , aussi bien que les Chevaux qui leur sont fournis par la Republique. Quand ils trouvent un Maure mieux monté qu'eux , ils changent sans façon de Cheval , ce qui fait qu'ils sont toujours bien montez.

Au reste , il leur est deffendu , &c ce seroit une lâcheté pour eux , de rien ramasser dans le combat des dépouilles de l'ennemi , ils ne jouent jamais d'argent , quelque modique que soit la somme , & le plus débauché d'entre eux dans les plus

grands emportemens ne prononcera pas le Saint nom de Dieu indignement. Ils oublient facilement leurs querelles particulieres , & le premier moment passé , c'est une indignité pour un Turc de se souvenir des injures qu'il a reçues ; ils n'ont d'estime que pour les armes , & nul n'est réputé homme entre eux , s'il n'est ou n'a été soldat.

La principale maxime de la République , au sujet de la Milice , est de conserver ses principales forces , dans la ville même d'Alger , afin d'être en état de l'envoyer par tout où il est nécessaire.

176
Beys.

Comme le Royaume d'Alger a une grande étendue , il y a encore des Troupes sous la conduite des trois Beys , nommez par le Dey , & établis par son autorité Generaux d'armée & Gouverneurs des trois Provinces , qui partagent tout le Royaume ; sçavoir , le Bey du Levant , celui du Couchant , & celui du Midy. Ils commandent en souveraineté aux Camps & aux Païs qu'ils gouvernent ; ils tirent les droits des Villes ; ils ramassent le Carage ou Tailles de la Campagne ,

& les revenus de la Republique , dont ils viennent tous les ans à Alger rendre compte au Dey & remettre l'argent dans le Tresor public. Dans Alger ils n'ont aucun pouvoir ; ils y sont seulement reçus avec quelque ceremonie & distinction : Le Dey leur donne ses ordres quand il le juge à propos ; mais ordinairement ils ont la carte blanche ; ils reçoivent aussi de lui un Cafetan. Quelque honneur qu'on leur fasse à Alger , ils s'exemptent tant qu'ils peuvent d'y aller. Sur le premier pretexte , envoyant quelqu'un pour rendre compte à leur place , parce qu'ils craignent d'être malvenus , & ce qui arrive souvent d'y perdre la tête. Outre douze mille hommes de bonne Milice, qui sont à la paye d'Alger , & toujours prêts à recevoir les ordres du Dey , ces trois Beys ou Gouverneurs sont obligez de tenir encore d'autres forces sur pied. Le Bey du Ponant entretient toujours deux mille Coloris ou Fils de Turcs dans Tremecen , & quinze cent Maures qui sont toujours sous ses yeux. Le Bey du Levant a aussi avec lui quinze

cent Maures entretenus, avec trois cent Spahis ou Cavaliers Turcs, qu'il a soin de payer. Celui du Midi entretient cinq cent Maures & cent Spahis Turcs. Outre que dans un besoin tous ces Beys peuvent faire marcher avec eux tel nombre de Maures qu'il leur plaît.

Il y a de plus quatre Nations toutes Maures, que la Republique exempte de tous impôts, parce qu'elles sont obligées de fournir ce qui s'enfuit. Sçavoir :

1^o. Les Zouïars, dans le besoin, donnent à la Republique cinquante Tentes, ou mille hommes, qui sont bons soldats & bien armez, à la demie paye que l'Aga qui les commande leur mange souvent.

2^o. Les Arabagis sont obligez de fournir cinq cens hommes, ou vingt cinq Tentes, & le bois & tout ce qui est nécessaire pour voiturer des Canons & Affûts.

3^o. Les Gebeges donnent cinq cens hommes ou vingt-cinq Tentes. Ce sont eux qui ont soin des bales, poudres, & boulets, & de fournir ce qu'il faut pour les transporter.

4^o. Les Topigis fournissent les

Canoniers , & la manœuvre du Canon , tant dans l'armée que dans les garnisons.

Pour la Marine les Officiers font un corps confiderable , quoiqu'ils ne puiſſent ſe meſſer de rien de ce qui regarde l'Etat ; mais parce que c'eſt par leur confeil & leur bravoure , que tout ce qui concerne la Mer ſe reſout & s'exécute ; on les ménage avec beaucoup de circonſpection. Il eſt ſurprenant de voir comme ils entretiennent leurs Bâtimens en bon état , vû qu'ils ne trouvent rien dans leur païs qui y ſoit propre , car il y a très-peu de bois ſur tout pour des mats ; ils n'ont ni cordages , ni goudron , ni voiles , ni ancres , ni même de fer aux environs d'Alger. Dès qu'ils peuvent ſeulement avoir aſſez de bois neuf , qu'ils font venir de Bougie , pour former le fond du Vaiſſeau , ils achevent le reſte des débris des Vaiſſeaux de priſe , qu'ils ſçavent parfaitement ménager , & trouvent ainſi le ſecrer avec de vieux Vaiſſeaux d'en faire de neufs , bienfaits & bons voiliers. Entre toutes les Puiffances des côtes de

LII.

La Maté-
ne,

Barbarie , les Algeriens sur mer font les plus forts pour la bonté , & le nombre de leurs Vaisseaux , qui est d'environ vingt-cinq , depuis dix-huit jusqu'à soixante Canons , sans les Caravelles , Barques , ou Brigantins , & donnent assez d'exercice à tous les Marchands Crêtiens de l'Europe , qui negocient dans la Méditerranée , pour engager tous les Princes à ne négliger aucune occasion de faire ou d'entretenir la paix avec eux. Mais excepté la France qui est toujours à portée de les châtier , ils n'y donnent pas aisément les mains , parce que la guerre leur donne occasion de faire un plus grand nombre de prises , qui sont les plus solides & les plus considérables revenus de la République , tant pour les Bâtimens & marchandises dont elle profite , que pour les Esclaves , des travaux & du rachat desquels ils tirent un grand revenu. On peut juger de l'avantage qu'ils retirent de leurs pirateries , puisque depuis le 10. Decembre 1712. jusqu'à nôtre départ d'Alger , le nombre des prises se montoit à soixante-quatorze ; &

celui des Captifs Crêtiens à mille six cent soixante-huit. Ces succez encouragent les Turcs , & font que leurs forces sur mer augmentent tous les jours , par le grand nombre de ceux qu'attire l'esperoir d'un semblable profit ; à quoi il faut ajoûter qu'une des principales loix de la Republique , est de ne laisser jamais diminuer ses forces : ainsi lors qu'un Vaisseau Corsaire a fait naufrage , ou a été pris , les particuliers qui l'avoient fait construire , ou armer à leurs dépens , sont obligez d'en construire un nouveau de la même force ; ainsi la Republique n'y perd rien , & gagne au contraire par cette autre loi , qui la rend heritiere de tous les biens & effets , meubles & immeubles , de tous ceux d'entre les Turcs ou Maures , qui meurent sans enfans ou sans freres , par quelque accident que ce puisse être , même en combattant pour l'Etat : elle fait vendre tout à son profit , & lors que quelqu'un revient de l'esclavage , elle en est quitte pour lui donner seulement un année de la paye qu'il recevoit avant son malheur. Ainsi

la Republique augmente toujours ses revenus par la guerre ; il n'y a que le Dey qui pour son intérêt particulier , entend quelques fois des propositions de Paix. La raison est que la Milice étant fort mutine & seditieuse met sur son compte tous les mauvais succès des entreprises , auxquelles elle-même l'auroit engagé. La perte de quelques Vaisseaux & la captivité de leurs amis , émeut ces mutins à la première nouvelle , & ces émotions ne se passent presque jamais sans qu'il en coûte la vie au Dey. Nous en avons vu de nôtre tems deux exemples ; Car du tems du premier Bombardement , que la France fit à Alger , ils massacrèrent leur Dey , nommé Baba Assen ; & pendant le second Ibrahim auroit eû le même sort , s'il n'avoit pris la fuite avec le fameux Bacha Mezemorto.

Ils ne se mutinerent pas de même , quand les Anglois leur prirent vingt-six Bâtimens de course ; la Milice trouvant de quoi se consoler dans la prise de trois cent cinquante-trois Vaisseaux marchands Anglois , qui leur apporta un profit

immense , ce qui fit que les Anglois acheterent à prix d'argent la paix avec Alger , qui jamais ne la leur auroit accordée , sans sa rupture avec la France , tant cette paix est intéressante pour le commerce.

Il ne faut donc pas s'étonner des efforts que font à present les Hollandois pour renouer la bonne intelligence avec Alger , qui depuis quelques années donne la chasse à leurs Negocians , malgré tous les Traitez precedens. Nous étions encore dans cette ville , lors qu'il arriva un Capidgy de la part du grand Seigneur , pour negocier cette Paix. Sa Hauteſſe ayant bien voulu faire cette démarche , en reconnaissance des mouvemens quel'Ambassadeur Hollandois s'étoit donné pour la paix de l'Empire avec l'Ottoman : On sera peut-être bien-aïſe de ſçavoir les circonstances de sa reception.

Ce Capidgy , nommé Aſſen Aga , LIII.
étoit parti de Tunis , pour se ren- Envoyé
dre par terre à Alger : Etant arrivé de la
la nuit du 3. au 4. Decembre 1719. Porte.
à un fort , nommé Caratak , à une
lieüe & demie de la Ville ; il en-

voya un Chaoux au Dey , pour lui donner avis de son arrivée : Dès le matin le Dey envoya au-devant le Divan , les Janissaires & plusieurs autres soldats , ayant tous en tête leurs bonnets de distinction ; ils partirent commandez par leurs premiers Officiers & arriverent au Fort où ils saluerent le Capidgy , & l'escorterent jusqu'à la Ville , à l'entrée de laquelle l'Envoyé fut salué de trois coups de Canon , puis conduit à la maison du Dey , précédé de toute cette Milice, dont l'Aga à Cheval precedoit immédiatement le Capidgy , monté sur un Cheval richement enharnaché , & arriva jusqu'au milieu de la cour du Dey , à la porte de laquelle l'Aga qui le precedoit avoit mis pied à terre : le Dey étoit déjà au fond sur son siege ordinaire , environné de l'Amiral , de tous les Capitaines de Vaisseaux , & des anciens Conseillers , qui après avoir baisé la main au Dey , s'étoient rangez chacun à leurs places : Le Moufti s'y trouva aussi avec le Cady & le Marabout , tous trois distinguez par des Turbans de différentes grosseurs , selon

leur distinction , & s'étoient assis à la droite , un peu au-dessous du Dey , auquel ils ne baisèrent point la main , ils lui firent une simple reverence ; mais le Dey , selon la coutume à leur approche , se leva & les embrassa tous trois. Tout le Divan ainsi assemblé & placé selon la coutume attendoit le Capidgy ; lequel arrivé au milieu de la Cour , descendit de Cheval & soutenu de ses gens par les deux bras , s'avança vers le Dey & lui baïsa la main. Le Dey se leva , l'embrassa , & s'étant remis à sa place , & ayant fait asseoir le Capidgy à sa gauche , lui parla un peu de tems : le Capidgy se leva , & prit des mains d'un Valet de pied du Grand Seigneur la Lettre de sa Hauteſſe , qu'il portoit en ceremonie & avec beaucoup de respect , & l'ayant portée sur sa tête & baïſée , la presenta au Dey , qui se leva & fit la même chose par deux fois , & l'ayant remise à un de ses Ecrivains , il reprit sa place , s'entretenant avec le Capidgy , & pendant la conversation il prit le Café ; ensuite le Dey se leva & tout le monde avec lui ; il s'avan-

ça jusques vers le milieu de la Cour
où il resta debout les mains croi-
sées, pour entendre la lecture de la
Lettre du Grand Seigneur, & cel-
le de l'Aga des Janissaires, & du
Capoudan Bacha de Constantino-
ple, qui se fit tout haut devant tou-
te l'assemblée, qui étoit environ de
deux mille personnes; toutes dans la
même posture que le Dey. Le chef
des Huissiers ou Chaoux cria d'a-
bord tout haut; voici l'Ordre de
l'Empereur qu'on va lire, écoutez
attentivement. On lût, & voici sa
teneur, comme je l'ai reçu des
mains de M. de Fiennes, Interprète
du Roy pour les Langues Orien-
tales, qui l'a traduite ainsi.

“ Au Dey & Bacha d'Alger ,
“ Mehemet Bacha , Prince choisi
“ pour remplir la Dignité dont il
“ est Possesseur , qui a été conser-
“ vé par les secours du Très-Haut ,
“ & à vous Moufti très-docte , &
“ vous Juges remplis d'Eloquence
“ & d'équité , & aussi à toutes les
“ personnes remplies de Science ,
“ & à tous les Chefs de Milice ,
“ combattans pour la Foi , & à tous
“ nos fideles Sujets d'Alger, Salut.
“ Nous

“ Nous vous faisons sçavoir , par
“ la teneur de noble & sublime Or-
“ dre , que l’Ambassadeur de Hol-
“ lande , qui est presentement à nôtre
“ excelsè Porte ; nous ayant repre-
“ senté que vous aviez déclaré la
“ Guerre à la Hollande sans sujet ;
“ & que cela étoit injuste & contre
“ les Articles des Traitez , qui leurs
“ ont été accordez par nôtre benite
“ Porte avec laquelle ils sont en
“ Paix. Le tout ayant été examiné
“ avec attention, Nous avons été in-
“ formez, que la Guerre injuste que
“ vous avez déclarée aux Hollan-
“ dois , est contre les Articles que
“ ledit Ambassadeur d’Hollande a
“ exposé ; par lesquels Articles , il
“ est spécifié , que pendant qu’ils
“ seront en paix avec nôtre excel-
“ se Porte , il ne sera donné aucu-
“ ne atteinte sur leurs personnes ,
“ ni sur leurs effets , par les Sujets
“ d’Alger , Tunis & Tripoly ;
“ néanmoins vous avez transgressé
“ les Traitez , & leurs avez pris
“ pour environ cinquante mille
“ Ecus d’effets , & leur Consul a été
“ obligé de se retirer en France.

“ Ayant eû égard aux remon-

“ trances respectueuses , faites par
“ ledit Ambassadeur d’Hollande ,
“ au seuil de nôtre benite Porte ,
“ Nous avons envoyé nos Ordres
“ & nos intentions cy. devant sur
“ ce sujet ; l’effet n’ayant point re-
“ pondu à ce que nous devons at-
“ tendre des fideles Sujets ; Nous
“ vous envoyons le present Ordre ,
“ auquel vous devez vous confor-
“ mer , lequel Ordre vous sera re-
“ mis par Assen Aga , un de nos
“ Capidgis Bachis. Nôtre intention
“ est que vous envoyez deux Offi-
“ ciers à Constantinople ; lesquels
“ étant commis pour traiter la Paix
“ avec lesdits Hollandois , expose-
“ ront leurs raisons. Vous sçavez
“ que les Sujets qui desobeissent à
“ leur Empereur , sont coupables ,
“ & souvent exposez aux punitions
“ envoyées de la part du Trés-
“ Haut , comme il est marqué dans
“ le Noble Alcoran. Ainsi il vaut
“ mieux que vous vous conserviez
“ l’applaudissement & la bienveil-
“ lance , que le blâme & la haine :
“ C’est pourquoi il faut que vous
“ executiez ce qui vous est ordon-
“ né par le present Ordre , au haut

“ duquel est le noble Signé , au-
“ quel vous devez ajoûter foi.

Pendant la lecture tout le monde étoit dans un respectueux & admirable silence; dès qu'elle fut finie, le Chef des Chaoux cria trois fois *Satha, Satha, Satha*, qui exprime le respect & la soumission avec laquelle on devoit recevoir l'ordre de l'Empereur : Ensuite chacun retourna à sa place , où le Dey s'entretint encore avec le Capidgy Bachy ; & la conversation finie , cet Envoyé alla monter à Cheval à la même place , où il étoit descendu en entrant , & fut conduit à la Maison , qui lui étoit préparée , par la même Escorte & dans le même ordre qu'il avoit été amené.

On voit par ce recit quel respect les Algeriens ont pour tout ce qui vient de la part du Grand Seigneur; mais on voit par les effets que c'est là tout le tribut qu'ils lui rendent ; & l'on ne s'est pas encore aperçu que cet Ordre ait eû des suites favorables aux Hollandois. Quoique cet Envoyé soit parti d'Alger en même tems que nous , pour aller à Tunis , M. Dufault le prit sur son

LIV.
Bacha.

bord pour le rendre à Tunis, où nous devions le joindre, si la Providence n'en avoit disposé autrement. Autrefois le Grand Seigneur avoit un pouvoir absolu sur cette Republique, & y envoyoit un Bacha revêtu de son autorité, & représentant sa personne, qui comme dans tous les autres païs dépendant de sa Hauteſſe, étoit le Chef du Gouvernement; Mais depuis Alger à ſecoué ce joug: Et quoique l'Envoyé du Grand Seigneur y conſerve encore le nom & la dignité de Bacha, il ne lui reſte plus aucune autorité; il n'y a aucun pouvoir. S'il aſſiſte aux Divans généraux, il n'y a aucune voix; il lui faut la permiſſion du Dey pour fortir de ſa maiſon, où il vit tranquillement dans ſon Domeltique: la Republique pour cela de deux Lunes en deux Lunes, lui donne deux mille Pataques, la pataque eſt environ vingt-cinq ſols de nôtre monnoye, avec les proviſions de Ris, de Couſcouſſou, de viande, & de ce qui eſt neceſſaire pour l'entretien de ſa Maiſon.

On ne ſçait ſi c'eſt pour cette

raison de ne pas laisser tant avilir la dignité de son Bacha, qu'il a envoié le Castan au Dey d'apresent & continué de réunir le titre de Bacha à la dignité de Dey dans une même personne, comme il avoit déjà fait dans son Predecesseur Baba Aly, qui fut en même tems Dey d'Alger & Bacha du Grand Seigneur. Ce fut celui-ci qui d'entre tous les Dey's depuis 1700 est mort tranquille dans son lit, revêtu de ces deux dignitez; peut-être par cet avantage temporel, Dieu a-t'il voulu récompenser un trait de generosité, dont il usa à l'égard d'une Fille Crétienne, qui merite d'être raconté.

Anne-Marie Fernandez, native de Toledé, âgée de seize ans, ^{LV.} ayant été prise avec sa Mere & ^{Histoire} une Sœur nommée Flore, fut conduite par un Chaoux à la maison ^{d'Anne-} du Dey Baba Aly, le premier Sep- ^{Marie} tembre 1715. Entrant dans la Cour ^{Fernan-} au moment que le Dey donnoit lui- ^{dez.} même la paye à la Milice; cette jeune Fille prevenüe des sentimens de sa Religion, & prevoyant que sa jeunesse & sa beauté, alloit exposer sa Foi & son innocence à de

très-grands perils , profita de la confusion que cauſoit la foule des Soldats , & alla dans la bouë ſe couvrir le viſage , & commença à ſe déchirer les jouës & les bras , après s'être recommandée à Dieu , & avoir invoqué avec beaucoup de larmes le puiſſant ſecours de la Sainte Vierge. La paye étant achevée , cette pauvre Victime toute tremblante fut préſentée au Dey , qui la fit monter à ſon appartement, il chercha l'occaſion de la raſſurer par de grandes promeſſes , exagérant le bonheur qu'elle pouvoit eſperer ſi elle étoit ſoumiſe à ſes volontez , & comme dans ſes proteſtations il tentoit de la caeſſer , cette jeune Fille repouſſa genereuſement toutes ſes careſſes & ſes violences ; diſant qu'elle ne vouloit pas acheter ſa protection , ni les avantages qu'il lui offroit au prix de ſon ame , qu'elle étoit ſon Eſclave , qu'il la condamna aux travaux , qu'elle les ſubiroit , mais qu'elle ne pouvoit conſentir à aucun crime , parce qu'elle étoit Crêtienne. Elle continua de reſiſter touſjours avec une égale

constance à la violence que le Dey continuoit de lui faire , jusques à ce qu'indigné de se voir vaincu , après lui avoir donné plusieurs coups de poing & de pied , il se retira tout en colere. Ce n'étoit-là que le prelude des combats qu'il lui a falu soutenir. Dès le soir même le Dey revint à la charge & la trouva aussi inébranlable que le matin ; ses cris entendus jusques hors le Palais firent juger de la violence qu'on lui faisoit , & l'on vit que sa constance n'avoit pas été ébranlée , quand on apperçût le Dey tout en fureur , qui la traînoit par les cheveux du haut de son Escalier jusqu'en bas.

Voyant qu'il n'avoit pû réussir dans ce premier assaut , il changea de batterie ; il l'a mit dans un appartement distingué , avec une Noire pour la servir , & l'alloit souvent trouver , lui faisant beaucoup de protestations inutiles , ajoutant tout ce qui peut ébloir les jeunes personnes de son sexe , des habits magnifiques & des bijoux précieux ; mais plus curieuse de garder sans tache sa robe nuptiale , elle les

refusa malgré les prières , les commandemens , & les instances que le Dey lui fit pendant plus d'un mois. Pour lever ce qu'il traitoit de scrupule , il fit venir une fille chrétienne , esclave du païs & de la connoissance de cette jeune Vierge , comme pour lui tenir compagnie , & qui en sa presence ne fit aucune façon de prendre de la main du Dey de semblables habits & de s'en vêtir. Cette jeune mais genereuse Fille la couvrit de confusion , lui reprochant sa lâche condescendance , & le criminel oubli qu'elle faisoit des vœux de son Bapême ; le Dey ne pût s'empêcher d'admirer l'une & n'eut que du mépris pour l'autre qui se rendoit si facilement : mais son admiration rendoit sa passion plus vive. Il crût que l'air de la Campagne pourroit lui amolir le cœur , & que parmi les plaisirs elle deviendroit moins austere & plus traitable. Il la fit vêtir malgré elle de beaux habits , la fit monter sur une Mule , à la maniere du païs , enfermée dans une espece de loge ou de lanterne , magnifiquement ornée , & la conduire

Quire dans le Jardin de son Oncle. Comme elle se persuadoit que le Dey si passionné ne manqueroit pas de la suivre , & que dans la Campagne ses cris deviendroient inutiles ; elle commença de les pousser dans toutes les rues de la Ville , par où elle passa , afin que tout Alger fut témoin de la violence qu'on lui faisoit , & que les Crêtiens qui l'entendoient fussent excitez à la secourir du moins par leurs ferventes prieres devant le Seigneur : C'est ce qu'elle ne cessa de leur demander , implorant l'aide & le secours de nôtre Seigneur à grands cris , & demandant l'intercession de la sainte Vierge.

L'Oncle du Dey avec tous ses efforts & ses artifices , ne gagna rien sur le cœur de cette jeune Vierge ; ils lui étoient moins dangereux que la presence de son Persecuteur , & après les assauts qu'elle avoit soutenus ; les menaces , & les promesses n'avoient guère de force pour ébranler sa constance ; elle se trouvoit là comme à l'abry , & ne commença à trembler , que lors que le Dey après trois semaines , la

fit revenir chez lui , où il avoit déjà renfermé sa mere & sa sœur , pour voir si par leur moïen , il n'ébranleroit pas sa constance : il les flatta de leur liberté , si elles l'engageoient à être plus complaisante. Mais ce fut en vain , & cette union ne servit qu'à les rendre toutes trois plus fermes dans la vertu & dans la Religion. M. le Vic. Apost. & le Pere Administrateur de nôtre Hôpital , touchés de son état , se rendirent chez M. de Clairambaud , Consul de France , pour conférer ensemble sur les moïens de faire cesser une si cruelle & dangereuse persécution , & sur la maniere dont on devoit parler au Dey. Ils sçavoient la réponse qu'il avoit faite aux plaintes qu'on lui avoit portées contre un Patron , qui usoit de semblables violences envers une Crétienne son esclave : il avoit répondu c'est son bien , il peut en disposer comme il le juge à propos : Cependant M. de Clairambaud se chargea de lui porter la parole , & le fit avec beaucoup de discretion ; le Dey lui repondit qu'il ne forceoit pas son Esclave à renier. M.

le Consul s'en revint tout triste , jugeant assez par cette réponse que le Dey ne renonçoit pas à continuer ses poursuites ; ce qu'il fit avec plus d'artifices & de violence que jamais : jusqu'à ce que Dieu voulant finir les combats de sa servante , changea tout d'un coup la fureur du Dey en admiration , & que touché de la constante vertu de son Esclave, il lui donna sa liberté, avec celle de sa mere , & de sa sœur. Elle furent toutes trois embarquées le 20. May 1717. dans un Vaisseau , dans lequel nos Peres d'Espagne ramenoient deux cent trente Esclaves , qu'ils avoient rachetez. Tant la vertu est estimable quand elle est constante , puisqu'elle jette un éclat qui la fait admirer & recompenser par un Roy barbare & passionné.

Les Vicaires Apostoliques dans
Alger sont tous choisis de la Con-
gregation de Saint Lazare , ~~et~~ de-
puis leur établissement dans cette
Ville , procuré par le zele du P.
Vincent Paul, qui y avoit éprouvé
toutes les rigueurs de la captivité ,
& vû avec un extrême regret les

LVI.
Les Vicai-
res Aposto-
liques
Alger.

perils où ils étoient exposez , & le peu de zele qu'on avoit en France pour procurer à ceux de la Nation les secours spirituels dont ils ont un si grand besoin. On y envoie des personnes d'un zele & d'une charité infatigable , qui leur est bien necessaire , pour remplir comme ils font dans toute son étendue les devoirs d'une fonction autant difficile qu'elle est profitable à ces Crêtiens persecutez , avec la charge d'une Eglise , toujours dans l'oppression , au milieu des scandales , qui font souvent tomber les foibles & leur donne beaucoup d'exercice ; ils ont encore à souffrir de l'infidelité des Barbares , qui au premier ombrage les exposent à de nouvelles persecutions.

Tout environnez qu'ils sont de perils sur mer , sur terre , de la part des Infideles , des Juifs , des Heretiques , & des faux Freres ; ils se soutiennent avec une constance merveilleuse , & une vie si exemplaire , un zele si bien conduit , qu'ils en convertissent plusieurs , sur tout des Heretiques , & reconcilient de grands pecheurs , qu'on

voit changer de vie ; arrêtent par leurs larmes & leurs exhortations pressantes ceux qu'ils voyent près de renoncer à la Foi ; inspirent de grands remords à ceux qui l'ont fait , & personne depuis leur établissement & celui de l'Hôpital ne peut se plaindre de n'avoir pas ce qui lui est nécessaire pour faire son salut.

Aussi Dieu les protege-t'il d'une maniere sensible , & benit leurs travaux par des conversions considerables , & par la confiance parfaite que tous les Crêtiens de toutes Nations leur temoignent.

Deux ont déjà consommé leur course , par une glorieuse mort , ayant été mis par les Barbares à la bouche du Canon , & envoyez au Ciel comme victimes de leur repentiment , aussi bien que de la haine du nom Crétien , qu'ils avoient si genereusement prêchez & soutenus. L'un , fut M. le Vacher , qui en 1683. fut mis par l'ordre de Meze-Morto à l'embouchure d'un Canon , lorsque M. du Quesne vint pour la seconde fois jeter des Bombes dans la Ville ;

le second, fut M. Montmaffon qui eût le même sort, en l'année 1688. quand M. le Maréchal d'Etrées la bombardarda encore une fois. Voici l'extrait d'une Lettre qu'un témoin oculaire en a écrit à un de nos Pères. L'Auteur est le Frere Jacques le Clerc, de la Congregation de saint Lazare, résident depuis long-tems à Alger, pour y servir de Compagnon aux Vicaires Apostoliques; on y voit des circonstances, qui montrent quelle matiere on trouve là pour exercer le zele & la patience.

LVII.
Lettre du
Frere Jacques le
Clerc.

En l'année 1686. dit la Lettre, M. Michel de Montmaffon étoit Vicaire Apostolique, dans le même tems que le R. P. Antoine d'Es-pinosa étoit Administrateur de l'Hôpital, & Mezemorto Bacha & Dey d'Alger. En 1688. l'Armée navale de France parut devant cette Ville, sur la fin du mois de Juin; c'étoit pour avoir satisfaction des contraventions que ces Puissances Barbares avoient faites à la Paix. Le Commandant de cette Armée ne fit aucune démarche pour la demander, & ces Barbares n'en fai-

soient pas non plus , pour sçavoir les prétentions du Commandant de ladite Armée navale : on commença à tirer des Bombes sur la Ville ; les Barbares de leur côté se vangerent sur les François , & les mirent à la bouche du Canon , M. de Montmasson , Vicaire Apostolique , & M. le Consul de France les premiers , & continuerent d'en mettre quasi tous les jours quelques uns , jusqu'au nombre d'environ quarante , tant que l'Armée jeta ses foudres. M. de Montmasson avoit eû la precaution de mettre une somme considerable d'argent en dépôt entre les mains du P. Antoine d'Espinosà , Administrateur de l'Hôpital ; ce qui fait connoître son mérite & sa prudence , par la confiance que M. le Vic. Apost. avoit en lui.

Le Bombardement dura environ quinze jours , pendant lesquels mon tour vint , qui fut le 7. du Mois de Juillet ; on me prit & me conduisit pour subir le sort des autres , je veux dire d'être mis à la bouche du Canon : mais mon heur n'étoit pas encore venuë , il plût à la divine Providence de me re-

server pour quelqu'autre fin à elle connuë. Je fus donc conduit pour aller sacrifier à Dieu la vie qu'il m'avoit donnée ; mais je n'eus pas plutôt fait environ deux cent pas , que je me vis reconduire au lieu d'où j'étois parti, qui est un Fondoüe à la porte de Babazon, lieu où on avoit conduit M. le Vicaire Apostolique , M. le Consul de France , les Capitaines François , & les Esclaves Crêtiens des Bagnes. Je croïois que ce fut pour me faire souffrir de plus cruels tourmens que celui du Canon , ainsi que le bruit couroit alors , qu'on vouloit faire souffrir aux François , qui étoit de les cloüer sur des planches en Croix. Cependant quand je fus arrivé au Fondoüe , le Gardien Bachy , nommé Baba Aly , me demanda si j'étois Frere du Vicaire Apostolique , qu'on avoit mis au Canon les années précédentes , ou de celui qu'on venoit d'y mettre , je lui répondis que je n'étois point le Frere charnel de Pere ou de Mere , mais que nous nous qualifions de Freres entre nous ; il me dit alors de n'avoir point de peur & que je

reftasse là en repos. Le soir précédent j'avois envoyé par un serviteur de l'Hôpital un billet au Pere d'Espinosa, Administrateur, & lui représentois l'extrémité où je me trouvois; qu'on avoit déjà fait mourir mes deux Confreres, sçavoir, M. le Vic. Apost. & nôtre Frere François Francillon. Ce dernier étoit un Laïque qui avoit échappé ce genre de mort du tems de M. le Vacher; que je me recommandois à ses prieres & à sa protection.

Dès la nuit suivante il envoya un Mayorquin de ses amis, nommé Plumel, homme d'esprit & adroit, qui negocia ma délivrance, en promettant au Gardien Bachy deux cent vingt Piaftres, & m'assura qu'il n'y avoit rien à craindre pour moi. Ledit Plumel apporta la somme convenüe quelques heures après & la compra au Gardien Bachy en ma presence; on me fit ensuite couper les cheveux & changer d'habit, & la nuit suivante conduire par ledit Plumel & deux sous-Gardiens au Jardin du Pere Administrateur, où je restai environ quinze jours, jusqu'au départ de l'Armée, rece-

vant pendant ce tems toutes les caresses & amitez possibles du Pere Administrateur.

Quelques jours après que l'Armée eut levée l'ancre, le Dey me fit appeller, c'étoit Ibrahim Cogis, qui étoit revenu du Siege d'Oran de cette année 1688. J'y fus conduit par ledit Gardien Bachy, qui me presenta à lui, & m'y laissa pour rendre compte de ce qu'on me demanderoit; j'y demurai environ quinze jours, au bout desquels je demandai ce qu'on vouloit faire de moi, le Cazenador où Tresorier du Dey me demanda où je demurois avant de venir chez eux, je lui dis que j'étois chez le Pere Administrateur, & il me dit à l'instant d'y retourner; j'y fus donc conduit par l'Ecrivain du Dey, qui étoit un Crétien, le Pere Administrateur me reçût encore volontiers, & m'a toujours considéré & traité avec toute la charité possible, pendant environ quinze jours. La France fit la paix avec ces Barbares en Septembre 1689. je fus appellé par le Commissaire du Roy, qui étoit venu pour la traiter, pour demeurer à la

maison , & avoir soin de sa Chapelle & de la Sacristie ; & avant mon départ pour France , je rendis au Pere Administrateur la somme qu'il avoit déboursée pour moi. Enfin je pris congé de ce Pere , qui me voulut bien donner de nouveaux témoignages de son affection. Sa charité dans ce tems du Bombardement se fit encore connoître à l'égard de huit ou dix Capitaines ou Patrons François , qui sauverent leurs vies à force d'argent , il les reçût à son Jardin , & leur donna le refuge & la nourriture , pendant le séjour de l'Armée en rade. Après le départ de l'Armée , le Pere Administrateur retourna de son Jardin à l'Hôpital ; il y reçût les Malades à l'ordinaire , l'Infirmerie ayant été fort peu endommagée par les Bombes ; il y reçût cinq ou six Prêtres ou Religieux Esclaves , les Chapelles des Bagnes ayant été détruites par les Bombes , & ils y resterent plusieurs mois.

Ce vertueux Frere vint comme il le dit faire un voyage en France , mais il ne fut pas long ; on le renvoya bien-tôt continuer son emploi , qui est de servir & de secon-

der le zele des Missionnaires Apostoliques. chez un peuple qu'il a assez long-tems pratiqué , pour en connoître les mœurs & les manieres.

LVIII.
M. Du-
chesne
Vicaire
Apostolique.

Celui qui exerce à present cette charge de Vicaire Apostolique est M. Duchesne , qui depuis quinze ans travaille avec un zele infatigable à s'en acquitter de maniere à ne rien devoir à ses predecesseurs , que les grands exemples qu'ils lui ont donnés , auxquels il ajoute de nouveaux exemples de charité pour les Esclaves , d'une grande attention à entretenir une parfaite intelligence avec M. le Consul , d'un grand soin à exhorter tous les Chrétiens libres à frequenter les Sacramens , & par la bonne foi qu'il leur recommande dans le commerce sur tout avec les Infideles , de faire honneur à la Religion , d'une grande fermeté à maintenir la Discipline & les Canons contre les Excommuniés , d'une grande douceur à ramener les Heretiques au sein de l'Eglise , & d'une assiduité édifiante à rendre visite aux malades , quoique souvent attaquez de maladies contagieuses dans l'Hôpital ,

avec l'Administrateur duquel il est dans une union qui fait la consolation de tous ces pauvres affligés ; il me seroit facile de donner des preuves de ce zèle apostolique , si je ne me trouvois pressé de revenir à mon Journal & de le finir.

Le 12. Decembre le P. Comelin & moi fumes à l'Audiance du Dey : LIX.
Audiance.
il étoit dans son appartement , au plus haut de sa maison du côté de la mer , assis sur son Sofa , les Jambes nuës & croisées , les pieds hors de ses Babouches , sur un grand Tapis de Perse , aux extremittez duquel étoient deux gros Coussins de Damas rouge , le reste de la Chambre étoit couvert de Tapis de Turquie , les murailles étoient toutes garnies d'un côté de Sabres , enrichis de pierres précieuses , d'autre côté de Pistolets fort riches & fort propres , & d'autre part d'autres Armes à proportion ; il avoit pour Officiers, son Truchement , un Chaoux & deux autres Turcs , le Truchement de la Nation étoit entre nous deux : Le P. Comelin avoit dans une Audiance précédente entamé la negociation pour dix Esclaves , tant du

Belic que de la chambre du Dey ; pour lesquels il avoit fait une offre , qui n'ayant pas été acceptée , l'avoit contraint de ne racheter que trois de ce nombre , pour le prix de cent trente Piaftres ; il en demanda encore trois dans nôtre Audiance , ſçavoir , Pierre Dunic & Philippe ſon fils , avec Pitre Chirurgien ; ces Efclaves preſens , il offrit pour eux au Dey trois mille Piaftres , le Dey dit qu'il vouloit y joindre un quatrième Efclave de ſa chambre , c'étoit un grand garçon bien fait de Hambourg , auſſi preſent ; on remontra au Dey que ce quatrième ne convenoit pas étant Etranger & Lutérien.

Les Officiers aſſûrèrent qu'il étoit Catolique , & le Dey prenant la parole , dit qu'il ne s'en embarafſoit point , qu'il étoit Crétien , qu'il vouloit le joindre aux trois autres , & que pour les quatre il demandoit cinq mille Piaftres : il ajouta pour ſe diſculper de cette rigueur , que nous avions racheté pluſieurs Efclaves ſans ſa permiſſion , qu'il n'accordoit jamais qu'après avoir vendu un nombre des

siens ; nous lui répondîmes , que nous n'ignorions point ce devoir , que l'Ambassadeur de l'Empereur de France nous avoit présenté à lui dans sa premiere Audiance , & lui avoit déclaré le sujet de nôtre venue , qui étoit de racheter les Sujets de Sa Majesté , & que nous avions son silence & sa bonne reception pour son consentement.

Cependant nous tîmes ferme à ne vouloir que les trois , pour lesquels le P. Comelin avoit offert jusqu'à trois mille Piaftres ; tout cela est inutile , répartit le Dey , je vais les envoyer tous quatre par un Chaoux , bon-gré mal-gré vous les prendrez au prix que j'ai dit , & vous ne sortirez pas d'Alger que je ne sois satisfait. Alors un des Chaoux qui étoit present fut baiser la main au Dey , & le pria de diminuer cinq cent Piaftres , ce qui fut accordé ; mais nous demeurâmes fermes , répondant à toutes ses menaces , qu'il étoit maître dans ses Etats ; mais que les fonds nous manquant , nous ne pouvions racheter les Esclaves à un si haut prix ; à quoi il répliqua , que si nous

avons commencé par les siens , & nous auroit fait meilleur marché , mais qu'ayant manqué à ce devoir , nous ne devions esperer aucune grace : Nous prîmes congé de lui , & dès le jour même il envoya les trois Esclaves qu'on avoit marchandés & fit dire qu'il envoie-
roit le quatrième la veille de nôtre départ.

LX.
La Fête
de Noël
solem-
nelle.

Nous nous délassâmes de toutes les fatigues que nous donnerent ces negociations , tant avec le Dey qu'avec ses Sujets. Les Fêtes de Noël en donnerent l'occasion. L'Office se fit avec autant de liberté & de solemnité qu'en terre chrétienne , ayant célébré la Messe de minuit au son des Trompettes , des Flutes & des Hautbois , qui se firent entendre depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin.

Dés que les Fêtes furent passées , Nous retournâmes le 27. Decembre chez le Dey ; il étoit au lieu ordinaire de ses Audiances , ayant à sa droite ses quatre grands Ecrivains , enfermez dans une espece de Bureau , tenant leurs Registres devant eux. Nous avons porté des Squins , qui furent exactement pesez , examinez

minez & comptez par un Juif & par le Tresorier qui s'en faisoit. Pendant cet examen on apporta le Café, qu'on nous presenta après le Dey & les quatre Ecrivains ; l'argent compté, & les droits des Portes payez pour les quatre Esclaves, nous nous retirâmes pour ne penser plus qu'à nôtre départ.

Nous avions racheté soixante-trois Captifs ; & les Reverends Peres de la Mercy, qui travailloient de leur côté pour ceux de leurs Provinces, en avoient racheté environ trente cinq, qui tous ensemble furent conduits à la maison du Dey, ils y furent passez en revûe, & chacun reçût la Carte-franche, & nous les conduisîmes aussi-tôt à la Marine pour nous embarquer & faire nôtre route vers Tunis, afin d'y racheter les Esclaves que nous devions y trouver en grand nombre, & de-là passer à Tripoly pour le même sujet, mais la Providence en disposa autrement. M. Dufault, qui s'étoit engagé à porter sur son bord d'Alger à Tunis l'Envoyé de la Porte, avec sa suite, qui étoit d'environ trente Turcs, nous dit

LXI.
Esclaves
rachetez,
& passez
en revûe.

M.

qu'il n'y restoit plus de place pour nous & nos Esclaves , mais qu'il avoit pourvû à nôtre transport ; c'étoit une Flûte qu'il avoit achetée , sur laquelle il mit pour Patron François Souchon, qu'il avoit pris à Marseille , & avec lequel il avoit fait quelques voyages sur les Côtes de Barbarie. Il étoit sans emploi depuis plusieurs années à cause de son extrême vieillesse. Le tems étant propre pour la navigation , nôtre Flûte se mit en rade , sous le vent du Vaisseau de M. Dufault ; nous avions pris sur nôtre bord deux de nos Religieux Espagnols , qui alloient fonder un Hôpital à Tunis ; ils avoient tenté d'en faire de même à Oran , mais n'y ayant pas eû de succès ils s'étoient contenté d'y faire seulement une Mission pour y renouveler la ferveur des Crétiens , & les encourager à tenir ferme dans ce qu'ils avoient promis à Dieu ; quoique sous la puissance des Barbares , qui dans la nouveauté de leur domination , en une Ville qu'ils venoient de prendre , les traitoient avec plus de défiance & de rigueur.

Le 4. Janvier 1720. après la vi-
site de nôtre Barque, faite par le LXII.
Départ
d'Alger.
Capitaine du Port ; le Truchement
de la Nation nous donna ordre de
mettre à la voile pour Tunis, de la
part de M. Dufault, qui suivant sa
promesse devoit faire voile en mê-
me tems & nous suivre à vûë, mais
il ne partit que le lendemain, sans
nous donner de rendez-vous, ni
aucuns Signaux, ce qui ne nous
donna pas peu d'inquietude, parce
que le reste de nos fonds étoit de-
meuré sur son Vaisseau, sur lequel
il avoit aussi pris Mademoiselle du
Bourk & sa Gouvernante avec
quelques Esclaves.

Nous avançâmes vers Tunis tou-
jours à la vûë des Côtes, & dès le
5. au matin nous étions déjà à la
hauteur de Gigery à cinquante
lieües d'Alger, mais à l'entrée de
la nuit, il s'éleva une bourasque ter-
rible qui nous mit dans un double
peril, ou d'être ensevelis dans les
eaux par les lames de mer qui cou-
vroient notre Barque de Proüe à
Poupe, & la faisoient craquer &
s'entrouvrir, ou d'échoüer sur les
Côtes, vers lesquelles le vent nous

portoit avec violence , les Mariniers qui connoissoient mieux le péril que nous vinrent à nôtre chambre nous l'annoncer , & nous dirent qu'il étoit tems plusque jamais de recourir à Dieu , & d'ajouter aux prieres quelque vœu au nom de tout l'équipage , ce qu'on ne manqua pas d'exécuter. On mit à la cape jusqu'au matin 6. pour éviter la Côte , & toute la journée nous fûmes à la dérive pour relâcher à Alger , & on ne fut occupé qu'à soutenir la tempête & à chercher un azile , & le 7. au matin quelques Esclaves de nôtre bord qui avoient fait plusieurs courses avec les Corsaires , reconnurent les Côtes d'Alger ; ce fut un bonheur , car nôtre vieux Patron nous conduisoit à plus de quarante mille au-dessus.

LXIII.
Retour à
Alger.

Nous gagnâmes le Port à l'entrée de la nuit , & heureusement , puisque la tempête recommença plus que jamais le lendemain. Tous nos amis voyant le péril , furent ravis de nous revoir ; mais on étoit fort en peine de M. Dufault , qui devoit avoir essuyé le plus fort de la tempête , qui fut le 8.

& le 9. Il n'y eut que le Dey qui parut fâché de nôtre retour , il ~~en~~ voya nous dire de remettre à la voile dès le lendemain , & qu'il ne vouloit pas que tant d'Esclaves se-journassent dans son port ; mais M. le Consul appuyé fortement par l'Amiral d'Alger , lui ayant représenté que la Barque n'étoit plus en état de tenir la mer & qu'elle avoit besoin d'être radoubée , il le permit. Nous fûmes huit jours à remettre la Barque en état , qui se trouva fort mauvaise , trop vieille & trop delabrée pour se mettre sûrement en mer , ce qui nous fit essayer toutes les voyes d'en trouver une plus sûre ; mais n'en ayant pas trouvé , nous fûmes contraint de remettre à la voile le 15. au matin.

On délibéra long - tems si on LXIV.
Second
sépart
d'Alger le
15. Jan-
vier.feroit route vers Tunis , ou si l'on profiteroit du vent pour revenir à Marseille. L'incertitude où nous étions , si nous trouverions M. Dufault à Tunis , où il nous auroit été dangereux d'arriver avec tant de Captifs sans nos effets. Les murmures de nos Esclaves , impatientes de revoir leur pais , &

découragez de se voir reconduire vers des Infideles aussi barbares que les premiers , en danger d'être remis aux fers par quelque avanie assez ordinaire dans le pais , le mauvais état de plusieurs , & les nouvelles dépenses qu'il nous falloit faire pour les conduire de Port en Port en si grand nombre , nous obligerent de prendre la route de Marseille, à trente lieues de laquelle Ville nous nous trouvions déjà. Le 20. Janvier 1720. sur le soir, le vent changea tout-à-coup , & nous repoussoit si fort que le Patron vouloit nous remener une seconde fois à Alger , mais nous aimâmes mieux relâcher au Port Mahon , où nous arrivâmes heureusement le 21.

IXV.
Port Ma-
hon.

Avant que d'entrer, une Chaloupe du Fort Saint Philippe , vint nous reconnoître , & nous fit entrer entre les deux Forts le Saint Philippe & le Philipper. Nous mouillâmes à une petite Isle , destinée pour les Bâtimens qui viennent du Levant , dans laquelle nous avions la liberté de mettre pied à terre , sous la garde de deux Soldats , qu'on nous avoit envoiez.

Nous fîmes demander au Gouverneur des Ouvriers pour remedier s'il se pouvoit au mauvais état de nôtre Barque , & à faire là nôtre quarantaine , croyant en être quittes pour huit ou dix jours. On répondit au premier chef , que les Ouvriers nous coûteroient bien des frais & du tems ; que nous n'en trouverions pas à moins d'une Piaſtre & demie par jour , & que nous ne pouvions les avoir ſans nous obliger à les défrayer pendant toute la quarantaine , qu'ils ſeroient obligez de faire dès qu'ils auroient touché nôtre bord ; ce fut auſſi la réponſe qu'on fit au ſecond article de nôtre demande , qu'il ne pouvoit nous diſpenſer de la quarantaine entiere : Que ſur les plaintes qu'il avoit reçues , tant de la Cour de la Grande Bretagne , que de celle de France même , de ſa trop grande facilité à en abreger le tems , il avoit donné ſa parole d'honneur qu'il la feroit faire dans la rigueur. Ce qu'il nous confirma , lorsqu'il nous fit l'honneur de nous rendre viſite à nôtre bord , nous aſſurant que nous pouvions compter ſur lui

pour toute autre chose.

Ce Gouverneur se nomme M. du Quesne. Celui de S. Philippe , nommé M. Petit , François de naissance , nous fit le même honneur , & les mêmes offres de service : Nous fûmes aussi visités par plusieurs Marchands François, entr'autres par M. Signoret de Languedoc, chez qui le Pere Dominique Busnot avoit logé à Cadix , & qui plein d'estime pour lui & pour nôtre Ordre , eût la bonté de se charger de toutes nos commissions. Il nous acheta du bled pour faire du pain & du biscuit , dont nous avions grand besoin , nos provisions étant presque consommées ; il nous fit aussi avoir une barrique de vin , & un baril de harang. Cependant n'ayant pû réparer nôtre Barque , dont la Pompe se boucha , sans qu'on pût ni la remettre en état, ni en trouver une autre à acheter , nous nous vîmes contrains de nautiser une Tartane françoise d'Agde , prête à faire route vers Marseille , & nous convînmes du prix de mille livres , payables à Marseille. Pendant cet intervalle ,

un

Un de nos Captifs habile Charpentier, trouva le secret de déboucher la Pompe, ce qui fit que le Patron qui ſçavoit que nous avions naufragé une Tortane, vouloit lever l'Ancre pendant la nuit ſans nous avertir, ce qui nous auroit expoſé à un peril évident de perir, parce qu'on ne doit pas fortir de Mahon ſans avoir été viſitez, autrement on eſt coulé à fond : Voyant que nous ne voulions plus tous demeurer ſur ſon bord, ni déſiſter de la parole que nous avions donnée, il conſentit de faire route à part, pourvû que nous lui donnaſſions neuf des meilleurs Mariniers d'entre les Eſclaves, avec un Matelot Provençal, qu'il avoit pris à Alger ; nous leur donnâmes à chacun cinq Piaſtres & des proviſions ; & après avoir pris des paſſeports & avoir été viſitez, nous fortîmes du Port.

La Baye, ou Port Mahon, d'où nous fortions, eſt un Golfe large & profond, ayant à ſon entrée le Fort de S. Philippe à la gauche, & celui de Philippet à la droite, diſtant l'un de l'autre d'une demie portée de canon. Le premier eſt

une ancienne Forteresse bâtie sur un Roc , sur lequel les Anglois ont ajouté plusieurs Fortifications : on y voit une batterie de trente pieces de gros Canon à fleur d'eau , qu'on ne franchit pas impunément. Le second Fort moins considerable, a été construit par les Anglois au pied d'une haute montagne escarpée , au sommet de laquelle est une Tour pour la découverte des Vaisseaux qui sont en mer. A la vûë desquels on arbore un Pavillon qui y demeure , jusqu'à ce qu'ils soient entrez dans le Port , ou qu'on les perde de vûë ; on en arbore un de même au fanal du Fort S. Philippe.

Le Golfe n'est pas également large part tout ; on y voit plusieurs petites Isles qui sont dans cette Baye plusieurs petits Golfes , où les Barques dans les mauvais tems se mettent à couvert. Dans l'Isle qui est au milieu , on a bâti un Hôpital pour les Soldats : Au Fort de S. Philippe il y a plusieurs Habitations qui forment une espece de Bourg ; comme il est trop exposé aux vents de mer , les Bâtimens ne s'y arrêtent point.

Pour la Ville qui est Capitale de Minorque , & que nous ne vîmes que du côté du Port , elle nous parût peu de chose ; les Barques mouillent à son Talut , les gros Vaisseaux se tiennent plus au large. Nous y vîmes les quatorze gros Vaisseaux pris sur les Espagnols au combat de Syracuse ; nous vîmes aussi près de l'Isle , où est l'Hôpital , quelques débris de l'Amiral , que les Espagnols firent sauter en l'air ; y ayant mis le feu pendant que les Anglois enivrez de vin encore plus que de leur nouvelle victoire étoient assoupis.

Les terres des environs du Port-Mahon sont fort steriles & les vivres y sont fort cheres ; la mer n'y est pas plus poissonneuse ; on y pêche quelques mauvaises Huîtres , avec de grandes Nâcres de la figure de nos Moules , mais dont quelques unes ont jusqu'à deux pieds de longueur sur une largeur proportionnée ; on tire de ces grandes Moules une espece de mouffe qui se file comme la soye ou le coton & dont on fait des ouvrages.

En quittant Minorque , quand

nous fîmes à la pointe de l'Isle , nous fîmes route vers les côtes d'Espagne comme les plus proches , & le Capitaine Souchon , qui nous avoit suivis la première journée , nous quitta pour aller à Marseille ; mais comme il n'avoit pas le vent bon , il courut la mer fort long-tems : & nous étions déjà arrivez à Marseille depuis plusieurs jours , lorsque nous apprîmes qu'il avoit été obligé de relâcher à Civita-véchia , après avoir tenu long-tems la mer , fait plusieurs fausses routes & consommé ses vivres , tout l'Equipage étant tout à fait extenué de la faim & de la fatigue , ce qui nous fit benir Dieu du dessein qu'il nous avoit inspiré , car si nous étions demeurez avec lui , nous aurions inmanquablement peris.

IXVI.
Arrivée
à Pala-
mos.

Pour nôtre Tartane elle approcha les côtes d'Espagne environ à six lieües au dessous de Barcelonne , nous passâmes devant S. Fœlix , de là nous mouillâmes à Palamos , où le mauvais tems nous ayant arrêté , nous y fîmes quelques provisions. Nous voulions profiter du retardement pour y faire la quarantaine ,

mais le Gouverneur de Gironne * à qui on avoit envoyé un exprès , n'ayant point ce pouvoir , nous fit offrir soit obligeamment d'écrire à Barcelonne au Capitaine General , afin de nous obtenir cette grace , mais le Patron de nôtre Tartane qui ne gaignoit pas dans les séjours , mit à la voile malgré nous , & la priere que nous lui faisons d'attendre au moins jusqu'à ce que nous eussions célébré la Messe à l'occasion de la Fête de S. Jean de Matha , nôtre Patriarche , qui arrivoit ce jour-là , il mit au large de grand matin ; mais il fut obligé de rentrer à Palamos sur le midy , où étant encore à jeûn , je celebrai la Sainte Messe comme je l'avois souhaitté.

Nous remîmes à la voile le 10. à ^{IXVII.} la pointe du jour : nous passâmes à ^{Arrivée} la hauteur de Parafagels , du Cap ^{à Porto-} de S. Sebastien , & du Cap de ^{venite.} Quers , entre lesquels nous vîmes plusieurs Barques qui étoient à la pêche du Corail. Arrivez à Portovenire , premier Port de France , nous trouvâmes la Tartane chargée des Chevaux & des dépêches que

* M^r le Baron du Huart,

M. Dufault envoyoit en Cour, elle étoit partie d'Alger environ deux heures avant nous, & nous nous trouvâmes heureusement ensemble dans ce Port, où nous demeurâmes dix jours, à cause des grandes Tempêtes qu'il fit; nous n'en partîmes que le 21. pour nous rendre à Agde, où la Ville étant éloignée, nous mîmes pied à terre, ce qui nous fut un vrai soulagement.

IXVIII. D'Agde nous fumes à Cète, où
 R o à notre Patron voyant que le dernier
 Ma. JUIL. jour de Fevrier le vent étoit assez favorable, mit à la voile de grand matin, & sur le midy nous traversâmes les bouches du Rhône, à deux portées de Canon de la terre; ce passage est terrible, & est fameux sous le nom de Golfe de Lion, par les naufrages frequens qui s'y font. Le vent étant tombé sur les trois heures après midy, il ne nous en resta que fort peu pour nous pousser très-lentement vers Marseille, où nous n'arrivâmes qu'à onze heures de nuit, & où nous prîmes fond à la chaîne du Port, ne voulant pas exposer à tenir la rade.

Le premier Mars on nous transf.

porta avec nos Esclaves & nos effets dans les Infirmeries , où les Intendans de la Santé se trouvant assemblés , parce qu'il étoit jour de Bureau , ils déliberèrent , qu'ayant été deux mois , ou environ , en route , que n'ayant aucune marchandise , ni aucun Malade sur notre Tartane , nous n'avions pas besoin de quarantaine : Ainsi dès le même jour nous sortîmes & disposâmes toutes choses pour la Procession. On la fit avec tout l'éclat & toute la magnificence possible , aussi bien que dans toutes les Villes considérables par où nous avons passé en revenant à Paris , & de là à Rouen. Nous avons eû la consolation de voir par tout le zele des Prelats , des Ecclesiastiques , des Magistrats , & de tout le Peuple , s'attendrir & s'animer à la vûe de ces cheres Victimes , échappées à la fureur des Barbares , retirées des perils de renoncer la Foy , & rendus à leur liberté.

Ces spectacles ont tellement touché ceux qui en ont été les témoins , que chacun à l'envi s'est efforcé de donner des marques de sa charité ,

par les aumônes qu'il répandoit , &c qui ont presque suffi pour les frais de leur marche. Mais qu'auroit-on fait si on les avoit vûs dans l'état pitoyable de leur captivité , extenuiez , chargez de fers , accablez de travaux , dans les tentations continues de defespoir , haïs & persecutez par la Religion même de ceux avec lesquels ils avoient à vivre & éloignez de leurs familles , de leur Patrie & de ceux dont ils pouvoient attendre quelque secours ?

Il est vrai que nous avons laissé peu d'Esclaves françois dans Alger ; mais outre qu'ils en font chaque jour de nouveaux , sans se beaucoup embarrasser des Traitez ; qu'ils en prennent souvent sur les Vaisseaux des autres Puissances , avec lesquelles ils n'ont pas la Paix , il y en a un si grand nombre & de si malheureux dans le Royaume de Maroc , qu'à la premiere revolution qui ne sera pas long-tems sans arriver dans cet Etat , le Roy étant fort vieux , nous nous attendoîs d'avoir une ample moisson ; nous ne manquerons pas alors de faire les derniers efforts , pour peu que celui de ses enfans

qui lui succedera, se rende plus traitable, comme il est à presumer, dans son nouveau Gouvernement.

On nous écrit aussi de Constantinople qu'il y a beaucoup de François qui souffrent une dure servitude dans les Galeres du Grand Seigneur, qui par toutes les voyes qui leurs sont possibles, tâchent de nous faire entendre leurs cris & leurs gémissemens. Les nombreuses Redemptions que nos Peres de Vienne ont faites depuis plusieurs années des Sujets de l'Empire, leur font sentir encore plus vivement le malheur qu'ils ont de se voir si éloignez, & de se croire presqu'oubliez des François, desquels seuls ils peuvent attendre du secours. C'est ce que m'écrit le P. Jacques Caschot de la Compagnie de Jesus, répondant à une lettre que j'avois eû l'honneur de lui écrire, par laquelle je lui demandois des nouvelles de plusieurs Esclaves, dont on m'avoit donné des memoires : Sa réponse est de Constantinople le 21 Juillet 1719. en voici la teneur : “ Je me donne
“ l'honneur de répondre à la vôtre

LXIX.
Esclaves
de Constantinople.

“ du 15. Mai, renduë le 19. Juin,
“ avec les incluses. J’ai envoyé a
“ Andrinople au Sieur Valton,
“ dont j’attens réponse pour fer-
“ mer celle-ci. Il y a sur les Gale-
“ res de Constantinople beaucoup
“ de François, partie pris à la Mo-
“ rée, partie sur des Bâtimens de
“ Malthe, & vous pourriez faire
“ une belle recolte de ces miséra-
“ bles abandonnez. Il faudroit al-
“ terner vos Redemptions, & ve-
“ nir une fois à Constantinople &
“ l’autre en Barbarie. Ceux de Conf-
“ tinople sont plus tourmentez
“ & privez de secours spirituels :
“ car la plupart des Reys ou Pa-
“ trons ne permettent l’entrée à
“ aucun Religieux dans leurs Gale-
“ res. J’ai souvent entendu dans de
“ semblables Bâtimens des confes-
“ sions de trente & quarante ans,
“ vû qu’aucuns Prêtres latins n’a-
“ voient eû la permission d’y en-
“ trer, & l’Esclavage de Barbarie,
“ comparée à celui de Constanti-
“ nople, est une demie liberté, com-
“ me assurent ceux qui ont été Es-
“ claves en Barbarie, & qui sont
“ à present Esclaves à Constanti-

“ nople. Les Esclaves ici sont très-
“ chers , ils sont néanmoins dignes
“ de compassion , étant privés de
“ tout secours spirituel & temporel.
“ Je vous recommande ces délaif-
“ lez. J’ai l’honneur d’être , &c. A.

Depuis notre retour en France , l’inquietude où nous étions de savoir ce qu’étoit devenu M. Dufault. aussi bien que le Pere Bernard de notre Ordre , qui étoit toujours demeuré sur son bord avec le reste des fonds destinez pour le rachat des Esclaves François , qui pouvoient être à Tunis & Tripoly , s’est trouvée heureusement dissipée par les nouvelles que nous a données successivement ce Religieux , de leur départ d’Alger , de leur arrivée à Tunis , de leur favorable negociation , & de son débarquement à Marseille avec les Esclaves rachetez de nos fonds.

Les Lettres portoient , que n’ayant pu mettre à la voile le même jour que nous partîmes d’Alger , M. Dufault fit lever l’ancre dès la pointe du jour du lendemain 5. Janvier , dans l’esperance de nous rejoindre incessamment. Son Vaif-

LXX.
Lettres du
P. Ber-
nard au
sujet des
negocia-
tions de
Tunis.

LXXI.
Départ
de M. Du-
fault d’Al-
ger pour
Tunis.

seau en sortant du Port salua le Château de dix-neuf coups de Canon, auquel le Château répondit par quatre.

Le vent favorable jusqu'après midi devint si contraire sur le soir & si fort pendant la nuit, qu'il obligea le Capitaine de se ranger sous les basses voiles, & de passer la nuit sans avancer. Le 6. tout ce que pût faire le Capitaine fut de prendre le large, pour éviter la côte de Barbarie, dont les plus forts Vaisseaux ont peine à se retirer, lors que le vent du Nord y donne. Le 7. le 8. & le 9. on demeura à la Cape, tantôt sous la grande voile, tantôt sur la Misaine. Le 10. le vent devenu plus favorable, on fit route sur les Isles Majorque & Minorque, & la découverte qu'on fit le 12. de la première de ces Isles, fit d'autant plus de plaisir à tout l'Equipage, que jusqu'alors on avoit toujours été dans la crainte d'échoüer à chaque moment sur la côte de Barbarie. Le 13. le Capitaine après avoir reconnu le terrain de l'Isle, fit cingler à bon vent sur celles de S. Pierre, qu'un broüillard continu & épais ne permettoit pas de

reconnoître. Le 14. au matin on reconnut la Garitte, & le Soleil prenant le dessus ne tarda pas à faire appercevoir la côte de Barbarie, ce qui engagea de passer le reste du jour & la nuit entiere presque sans voile & de tenir le large; Le Capitaine se flattant d'arriver le lendemain à la rade de Porte-farine, fit mettre dès le matin toutes les voiles, mais le calme qui le prit vers la Tache-blanche le força d'y mouïller & d'y jeter l'ancre.

Le 16. au matin on tira un coup ^{LXXII.}
de Canon, pour faire venir à l'o- ^{Arrivée}
béissance tous les Capitaines & les ^{à la rade}
Patrons des Vaisseaux & Barques ^{de}
Françoises qui se trouvoient dans ^{Porte-}
la rade, ce qui fut exécuté: mais ^{farine.}
avec le secours & malgré les efforts
de toutes leurs Barques ou Chalou-
pes, ce ne fut que le lendemain,
qu'à la faveur d'un petit vent &
d'une espece de marée, on put re-
morquer le Vaisseau, & s'avancer
vers la bouche du Port. Après avoir
mis pied à terre, & s'être délassé
pendant quelques heures des fati-
gues de la mer, M. Dufault avec
les personnes de sa suite, fut ren-

dre visite au Gouverneur de Portefarine qui le reçût avec toutes les marques de distinction. Mais comme il y fut question du ceremonial ou du salut dû au Vaisseau du Roy à son arrivée dans le Port, le Gouverneur n'osant saluer le premier, sans ordre du Bey ou Roy de Tunis, qui pour lors étoit au Camp, demanda du tems à M. l'Envoyé, pour avoir sur ce sujet des ordres précis. Le Chancelier de la Nation François se profita de cet intervalle pour informer pareillement de l'arrivée de M. Dufault M. Baile Consul à Tunis, qui en partit aussitôt pour se rendre à Portefarine, accompagné des Principaux de la Nation pour lors résidens dans cette Ville.

Le Gouverneur ne reçût réponse du Bey que le 22. & donna aussitôt les ordres pour le salut qui fut fait de toute l'artillerie des trois Châteaux, chacun même par distinction ayant tiré deux coups à boulets.

1713.
Arrivé à
Tunis.

Le 24. M. Dufault, accompagné du Consul, du Chancelier, de deux Députés & plusieurs autres de

la Nation , prit la route de Tunis , où il arriva le soir même , quoique par terre il y ait près de quinze lieues de Porte-farine. M. le Consul avoit eû soin de faire porter toutes les Provisions necessaires , sans laquelle précaution ils auroient couru risque de ne trouver dans toute la route qu'une Riviere pour se desalterer.

Le Pere Bernard s'étant crû obligé de rester quelque tems à Porte-farine , pour la consolation & le soulagement des Esclaves qu'il y trouva occupez à l'entretien des Vaisseaux de la Republique , ne pût rejoindre M. Dufault que le 20. de Fevrier. Charmé de la beauté & de la magnificence du Palais où il le vit logé , & qui étoit autrefois la demeure des Beys de Tunis , il fut encore plus satisfait de le trouver non-seulement en bonne santé , malgré les fatigues du voyage , mais encore dans la disposition de negocier incessamment pour le rachat des Esclaves.

Jusqu'à ce que M. Dufault eût eû reçu de nos nouvelles , il n'avoit point voulu faire aucune démarche

LXXIV.
Negocia-
tion pour
le rachat
des Escla-
ves.

à ce sujet , esperant encore que nous pourrions le rejoindre. La lettre que nous lui écrivîmes de Port-Mahon, & qu'il reçût vers ce tems-là , par laquelle il apprit les risques que nous avions courus , aussi-bien que la resolution que nous avions été nécessaire de prendre de repasser en France , le détermina à engager le Pere Bernard d'employer le reste de nos fonds , qui étoient sur son bord , au rachat des Esclaves François , qui se trouvoient pour lors à Tunis.

La Liste fut donnée tant de ceux qui étoient actuellement dans la Ville , que de ceux que leurs Patrons retenoient à la Campagne , & à qui on donna la permission de venir s'y faire inscrire , on fut ensuite à l'Audiance du Bey pour lui en proposer le rachat , mais le Bey s'étant imaginé que M. l'Envoyé en étoit chargé de la part du Roy, lui en demanda d'abord un prix exorbitant.

M. l'Envoyé lui fit entendre que cette négociation particulière n'étoit pas de son fait , cela regardoit le Ministère du Papasse ou du Pere Bernard qu'il lui presentoit , & qui n'avoit

n'avoit qu'une certaine somme à employer ; mais soit pour ne vouloir pas se dedire , soit parce qu'il esperoit avoir ce qu'il avoit demandé , il s'en tint toujours à sa premiere proposition qui étoit de deux cent Piastras Seviliannes pour chaque Esclave , sans comprendre les droits des Portes & autres , qui se montent toujours à quarante Piastras pour chaque Esclave. La Piastra Seviliane étoit pour lors de six livres dix sols de nôtre monnoye , & la Piastra Asprine de quatre livres quinze sols. La contestation dura quelques jours , le Pere Bernard malgré toutes les instances du Bey & des Maures n'offrant toujours pour chaque Esclave que deux cent Piastras Asprines ; & il ne falut pas moins que l'experience de M. Dufault , pour les obliger de convenir de ce dernier prix.

Voyant en effet qu'il ne gaignoit rien à temporiser avec ces hommes plus avides d'argent , que disposez à entendre raison , il crut que la nouvelle de son départ , jointe à l'indifférence qu'il affecta depuis ce tems pour consommer ladite ne-

gociation , les rendroit plus traitables , & il ne fut pas trompé dans sa conjecture , car à peine eût-il donné ses ordres pour faire transporter ses balots du Palais où il étoit logé , au Fondou ou lieu de la résidence du Consul de France , & comme assigné le jour qu'il devoit s'embarquer & faire lever l'ancre , que le Bey & les Maures craignant qu'on ne prefera les Esclaves de Tripoly aux leurs , comme on les en avoit menacé , firent faire de nouvelles propositions d'accommodement , & acceptèrent les premières offres qui leur avoient été faites.

Les conventions terminées , M. Dufault avec sa prudence ordinaire , fit assembler son Conseil , en présence du Consul , du Chancelier , & des Députez de la Nation , pour faire l'ouverture des Caisses , & remettre au Pere Bernard les sommes qui y étoient restées , après en avoir dressé un procès verbal , & pris acte du nombre des sacs & pièces , ce qui fut exécuté par le Chancelier. En moins de six jours tous les Esclaves François , détenus pour lors à Tunis furent

rachetez , au nombre de soixante , comprises deux familles de Sardaigne , dont on eût pitié , en les voyant sans ressource & comme sans espérance d'être jamais rachetées.

M. Dufault esperoit ramener avec lui les Esclaves , mais le nombre lui paroissant trop considerable pour être embarqué sur son Vaisseau il changea de resolution, & engagea le Pere Bernard de penser incessamment à nautiser une Barque pour le trajet , l'occasion favorable s'en presenta & le Capitaine Aidoux de Cassis des environs de Marseille , étant prêt à faire voile , s'offrit de lui-même de transporter toute la troupe & de leur fournir d'eau.

Toutes les provisions necessaires pour le transport faites & chargées sur la Barque , le Pere Bernard ne songea plus qu'à faire embarquer tout son monde & à se disposer au départ. Un événement impreveu pensa rompre toutes ses mesures & le retenir dans le Port plus longtemps qu'il n'attendoit, car le jour même de l'embarquement , qui étoit le 17. Mai , ayant fait avertir la Garde de la Douïanne , le Secre-

lxxv.
Embarquement
des Esclaves , &
adresse
d'un Italien pour
se sauver
parmi les
autres.

taire du Divan & les autres Turcs qui ont inspection sur les Esclaves pour en faire la revûe ; toute la vigilance de ces Inspecteurs ne pût empêcher qu'un Esclave Italien , originaire de Rome , nommé Jean Malottin , qui appartenoit au premier Secrétaire du Divan , se glissât parmi les autres passa en revûe devant son maître même , & sans en être apperçû , se jeta confusément avec les autres sur le Sandal , qui est une espece de Bâtiment Turc destiné pour transporter les Esclaves jusqu'au Vaisseau où on les embarque.

Le Patron qui à son retour ne trouva plus son Esclave , se plaignit hautement qu'on lui avoit enlevé un homme , & autorisé du Bèy , vint en demander la restitution à M. Dufault. M. Dufault ignorant du fait , envoya chercher le Pere Bernard , & en presence des Turcs lui demanda avec une espece de mécontentement s'il étoit vrai qu'il eût fait sauver un Esclave Italien à la faveur des François & s'il pouvoit ignorer la parole d'honneur qu'il avoit donnée de n'en laisser

passer aucun sur son bord qui n'eût été racheté : Le Pere Bernard lui répondit qu'il venoit du Vaisseau du Roy où il n'y avoit aucun Esclave : qu'il n'avoit admis sur l'autre Vaisseau, nommé le Saint François, que ceux qui avoient passé en revêu, qu'il étoit aisé de le justifier par la visite qu'on en pouvoit faire : M. l'Envoyé dit aux Turcs qu'ils pouvoient se satisfaire, & qu'il leur permettoit de faire eux mêmes la visite sur le Vaisseau où étoient les Esclaves, & de chercher celui dont ils étoient en peine.

Les Turcs contens de cette permission se retirerent dans l'esperance de faire la visite. Le lendemain dès le matin ils se rendirent au Vaisseau du Roy pour prendre le Pere Bernard, qui les y avoit prevenus, & le prier de se transporter avec eux jusques sur le Vaisseau Saint François, pour y faire la recherche qu'on leur avoit accordée.

Descendu sur leur Barque ou Sandale, il les accompagna jusqu'au Vaisseau des Esclaves, où étant montés il les introduisit d'abord dans la Chambre, & pendant

qu'on allumoit les Fanaux pour faire la recherche , leur fit presenter le rafraichissement de plusieurs sortes de liqueurs qui les mirent de bonne humeur. La visite fut exacte , on descendit dans l'Estive ou fond de Calle , on parcourut les couvoirs ou entre-deux ponts ; ils entrerent dans toutes les chambres , & après être revenus sur le pont , avoir examiné tous les Esclaves les uns après les autres sans trouver celui qu'ils cherchoient , & qui cependant étoit sous leurs mains & au milieu d'eux , ils prirent pour vrai ce qu'on ne leur avoit dit que comme une simple conjecture , qu'il avoit profité du départ d'une Barque Genoïse partie la nuit precedente.

Sur le Tillac du Vaisseau étoit une espece de Tonne dressée sur l'un de ses fonds & à demie pleine d'eau ; les Esclaves après l'avoir défoncée par le haut y avoient renfermé l'Italien , qui plus inquiet d'entendre toujours à ses oreilles les discours de ses Inquisiteurs , qu'impatient de la posture genée où il se trouvoit , craignoit plus

le grand air (qu'il ne respiroit cependant qu'avec peine) que l'eau où il étoit plongé presque jusqu'au cou.

Mais les Turcs voyant venir de rems en rems les Esclaves tirer de l'eau de ce Tonneau pour leur usage , loin de soupçonner si près d'eux celui qu'ils cherchoient , né pensèrent qu'à reprendre la route de la Ville , & par leur départ laisserent à ce pauvre Esclave tout tremblant la liberté de se mettre plus à son aise , comme aux autres tout le plaisir de voir jusqu'où peuvent aller la ruse & la patience de celui qui cherche sa liberté , ou qui veut la reconvrer quand il l'a perdue.

Si l'expedient parut aussi risible que singulier , le Pere Bernard profita du succès pour porter l'Esclave à la reconnoissance , & par ce qu'il devoit à Dieu , l'engager à lui être fidele.

Cet obstacle levé le Pere Bernard retourna à terre pour avoir ses dernieres expeditions , & après avoir pris congé de M. Dufault & des Principaux de la Nation , il se rembarqua le 19. au soir.

LXXVI.
Départ de
Tunis.

Le 20. Mai dès le matin le Capitaine fit lever l'Ancre , & à la pointe du jour passa sous le vent du Vaisseau du Roy , qu'il fit saluer de trois coups de Canon , & qui répondit par un salut egal.

Les six premiers jours le tems fut assez favorable , le calme succeda & dura deux jours avec un brouillard si épais qu'on ne se voïoit pas , ce qui engageant le Pere Bernard de faire regler l'eau , dans l'apprehension d'un calme plus long , lui fit éprouver toute la dureré d'une troupe aussi ingrate que grossiere , plus sensible à la moindre privation qu'aux avantages considerables qu'il venoit de leur procurer : Et on seroit bien à plaindre si dans les plus saintes entreprises , on n'attendoit pour recompense que la gratitude des hommes. Le calme cessa & le vent redevint si favorable que le 29. Mai on aborda heureusement à Marseille.

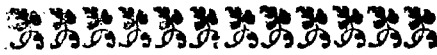
LXXVII.
Arrivée à
Marseille.

Le 30. Mai dès le matin le Pere Bernard accompagné du Capitaine se rendit à la consigne , pour prevenir Messieurs les Intendans de la Santé. M. Rolland , qui étoit du nombre

nombre, & ami du P. Bernard , s'y trouva heureusement ; reçût ses dépositions, & permit aussi tôt au Capitaine de faire débarquer les Esclaves , les balots , & de faire tout transporter au Lazaret ou Infirmerie ; on accorda un canton séparé aux Esclaves ; on logea le P. Bernard dans les grandes Galeries ; & le Lundi 3. Juin , jour de Bureau ou d'Assemblée , il fut délibéré qu'on se contenteroit de dix jours pour la Quarantaine qu'on est obligé de subir. Le P. Ministre ou Supérieur des Religieux Trinitaires , qui étoit venu au - devant du P. Bernard , se chargea des paquets pour la Cour , & des Lettres pour le Reverendissime P. General.

On a crû pour la satisfaction du Public devoir joindre à ce recit la Liste des Esclaves rachetez tant à Alger qu'à Tunis ; & pour ne point manquer à la reconnoissance qu'on lui doit , on n'a pas craint d'entrer dans le détail des différentes receptions que leur ont fait tous les peuples des principales Villes du Roïaume , par où ils ont passé.

F I N.



PREMIERE LISTE

*Des Esclaves Crètiens , rachetez
à Alger ; avec le Journal de
leur route , & de leur reception
dans les principales Villes du
Roiaume.*

FRANÇOIS-Papillon de la Ville
de Paris, âgé de cinquante-qua-
tre ans , esclave pendant quatre
ans.

René Moreau de Paris , âgé de qua-
rante ans , esclave quatre ans.

Louis Jaret de Monluet près de
Lyon , âgé de quarante-un ans ,
esclave quatre ans.

Barthelemi Germain d'Avignon ,
âgé de trente-six ans , esclave
quatre ans.

Guillaume Mouriez de Marseille ,
âgé de soixante ans, esclave qua-
tre ans.

Antoine Campergue de Monton en
Auvergne , âgé de cinquante-
huit ans , esclave cinq ans.

ij *Liste des Esclaves.*

Mathieu Verlic de Prague , âgé de trente ans , esclave quatre ans.

Hermand Andric de Dorgue , âgé de soixante ans , esclave vingt-sept ans.

Louis Sever de Straßbourg , âgé de trente-huit ans , esclave quatre ans.

Antoine Forel des Isles de Terce-res , âgé de vingt-quatre ans , esclave sept ans.

Michel Albe du Havre de Grace , âgé de quarante-trois ans , esclave dix ans.

François Onzola de Frioul , âgé de cinquante-six ans , esclave trente-cinq ans.

Nicolas Boys de Dunkerque , âgé de cinquante-six ans , esclave quatre mois.

Corneille Simon de Breda , âgé de vingt-huit ans , esclave quatorze mois.

Philippe-Thomas de Corse , âgé de cinquante ans , Esclave dix-huit ans.

Antoine de Pierre de L'Isle , âgé de quarante-cinq ans , esclave six ans.

Pierre Tavelle d'Aurillac en Au-

Liste des Esclaves. **iiij**

vergne, âgé de trente-six ans, esclave quatre ans.

Pierre Favre de Bergerac en Perigord, âgé de cinquante ans, esclave quatre ans.

Jacob Arensen de Bruge, âgé de trentecin ans, esclave quatre ans.

Lucas de Jouvenne de Fioume, âgé de trente sept ans, esclave 7. ans.

Jean Grimaldi de Dunkerque, âgé de quarante - huit ans, esclave quatre ans.

Jean Lero de Chartres, âgé de soixante ans, esclave cinq ans.

Antoine Carelle de Lyon, âgé de soixante-six ans, esclave cinq ans.

Jean-Baptiste Richy de Marseille, âgé de soixante-sept ans, esclave trente-sept ans.

Toussaint le Verd d'Evreux, âgé de trente-un ans, esclave cinq ans.

François Pelican de Gand, âgé de cinquante-quatre ans, esclave cinq ans.

Jean Cassien de Dunkerque, âgé de trente - quatre ans, esclave trois ans.

Jean Damas d'Ostende, âgé de trente ans, esclave quatre ans.

iv *Liste des Esclaves.*

Laurent Peterfen d'Ostende , âgé
de cinquante neuf ans , esclave
vingt-un ans.

Jacques Maurice de Montanar pro-
che Turin , âgé de cinquante-
cinq ans , esclave cinq ans.

Lucas Sapia de S. Reme , âgé de
quarante-deux ans , esclave onze
ans.

Laurent Charpentier de Liege , âgé
de trente cinq ans , esclave cinq
ans.

François le Blanc de Livourne , âgé
de quatre-vingt deux ans , esclava
trente trois ans.

André du Bramy de Pologne , âgé
de soixante seize ans , esclave
trente huit ans.

Jean-Charles Masse de Hambourg,
âgé de vingt trois ans , esclave
quatorze mois.

Jean-Baptiste Dragues de Genes ,
âgé de trente ans , esclave onze
ans.

Tilman Hubert de Bruxelles , âgé
de vingt deux ans , esclave deux
ans & demi.

Gerard Smith d'Ostende , âgé de
vingt quatre ans , esclave quatre
ans.

Liste des Esclaves. v

Michel Smith d'Ostende , âgé de
vingt huit ans , esclave quatre
ans.

Jacques Tousque de Lubiana , âgé
de quarante ans , esclave douze
ans.

Catharina Gonçalves de Palerme ,
âgée de trente ans , esclave cinq
ans.

André Snuffe d'Ostende , âgé de
trente huit ans , esclave vingt
trois ans.

Nonciade Urpigel de Naples , âgé
de soixante ans , esclave trente
trois ans.

Marie Antoine Gabeça de Genes ,
âgée de vingt-sept ans.

Marie Gabeça la fille de Genes , âgée
de dix ans.

Jean Hego de Gand , âgé de tren-
te trois ans , esclave douze ans.

Jean Piqueline d'Ostende , âgé de
soixante ans , esclave quarante
cinq ans.

Pierre Dunic d'Ostende , âgé de
quarante huit ans , esclave dix
huit mois.

Philippe Dunic son fils , âgé de dix
ans , esclave dix huit mois.

Pierre Goëns , Chirurgien d'Am-

vi *Liste des Esclaves.*

Aterdam , âgé de trente quatre ans ,
esclave onze ans.

Jean Pitre Jamslen de Hambourg ,
âgé de vingt ans, esclave deux ans
& demi.

Dominique Baraille de Dunker-
que , âgé de trente trois ans , es-
clave deux ans.

Pierre Angeoya de Malte , âgé de
soixante douze ans , esclave neuf
mois.

Pierre wacmar d'Ostende , âgé de
trente six ans , esclave quatre
ans.

Barthelemi Dœruse d'Ancone , âgé
de trente huit ans , esclave trei-
ze ans.

André Grispard de Dunkerque ,
âgé de dix neuf ans , esclave
quinze mois.

François Cousin de Plaisance en
Terre- neuve , âgé de dix neuf
ans , esclave neuf mois.

Mr Thomas du Bourk , Prêtre de
Paris , âgé de trente ans.

Mademoiselle Marie - Anne du
Bourk , aussi de Paris , âgée de
neuf ans.

Angelique Benerekot sa Femme de
Chambre de Strasbourg , âgée

de vingt-huit ans..

Louis Crence son Chef de Cuisine,
de Joigny en Bourgogne , âgé
de vingt-neuf ans.

Joseph Michelbourg , autre de ses
Domestiques , de Straßbourg ,
âgé de vingt-un ans.

LEs Esclaves susdits arriverent à ^{Marseille.} Marseille le 20. Mars de l'année 1720. & dispensés de la quarantaine , furent conduits Processionnellement dès le lendemain à l'Eglise Cathedrale ; on les y reçut au son des Cloches. Et après plusieurs Antiennes chantées dans le Chœur, ils parcoururent la plus grande partie de la Ville à l'édification d'un peuple , presque sans nombre.

Monseigneur l'Evêque de Marseille voulut être témoin d'un spectacle si intéressant ; il étoit debout, & seul sur son Balcon , lorsqu'on passa devant son Palais. La Confrairie des Penitens de la Trinité precedoit la Communauté ; les Esclaves la suivoient ; l'Officiant en Habit de Cérémonie accompagné des quatre Recteurs du Bureau , qui tenoient chacun un flambeau à la

main , terminoit la Procession.

Aix. De Marseille les Esclaves se rendirent à Aix ; ils furent prévenus à la Porte de la Ville , par les Religieux de l'Ordre , qui y ont une Maison.

Quoique le tems fut peu favorable , les ruës ne laissoient pas d'être pleine de monde, même du premier rang : Et la Musique de la Cathédrale vint au Convent chanter le Salut au retour de la Procession.

Lambesc. A Lambesc , les Religieux Trinitaires qui y ont une Maison , vinrent en-Corps recevoir les Captifs à la Porte de la Ville ; & la Procession se fit le lendemain avec station à la Paroisse , & à une Communauté de Religieuses Ursulines.

S. Remi. Messieurs les Consuls de S. Remi voulurent assister en Cérémonie à la Procession qui se fit à la principale Eglise de cette Ville.

Arles. Le Peuple d'Arles signala sa charité & son zèle , en accourant en foule au-devant des Esclaves , jusqu'au dehors des Portes de la Ville, dès qu'il apprit leur arrivée. Les PP. de l'Ordre les y prévinrent , d'où ils les conduisirent jusqu'à leur

Maison , avec toute la pompe & la magnificence possible. La Procession se fit le lendemain à l'Eglise Cathedrale , où la Benediction du S. Sacrement fut donnée par le Religieux Officiant ; & le *Pange lingua* chanté par les Chanoines. M. l'Archevêque donna aux Captifs & aux PP. députez , toutes les marques de bonté qu'on sçauoit désirer. Il invita ceux ci à manger avec lui , & interposa son autorité pour leur procurer une relique de Saint Roch.

Monsieur
le Janson.

A Tarascon, la Procession se fit à la fameuse Collegiale de Sainte Marthe. Le P. Bruno le Clerc qui officioit y donna la Benediction du S. Sacrement. Messieurs les Consuls revêtus de leurs Habits de Cérémonie, honorèrent la Procession de leur présence.

La Ville d'Avignon ne parut pas des moins zélée pour faire honneur aux Captifs : On les conduisit jusqu'à la Majore ou Eglise Cathedrale , avec toute la pompe imaginable. Le P. Baudier Ministre de Tarascon , qui prêchoit le Carême dans une des principales Paroisses ,

Avignon.

✕ *Liste des Esclaves.*

fit une exhortation des plus touchantes au sujet de la charité envers les Esclaves. M. le Vice-Legat & M. l'Archevêque témoignèrent beaucoup de satisfaction à la vûe de ce spectacle : Le premier ordonna qu'on défraiât toute la troupe pendant trois jours ; & on reçut de plus trois cens livres des Administrateurs de la Confrairie.

Boulesne. D'Avignon on passa par Boulesne & Montlimar ; on fit la Procession dans la premiere de ces Villes , à cause d'une Confrairie érigée depuis long-tems dans la Paroisse : On ne fit que passer par la seconde quoique l'Hôpital y soit gouverné par des Sœurs de la Trinité.

Valence. Le samedi 23. Mars veille des Rameaux , on arriva à Valence , & on fut loger au Louvre. La Procession commença à l'Eglise de l'Hôpital , administrée par des Sœurs de la Trinité : La Superieure qui se nomme de Grandmaison avoit pris le soin de rassembler une jeunesse nombreuse , d'une magnifique parure ; & le Superieur du Seminaire , avec ses Seminariſtes , se chargea de conduire les Captifs qui suivoient le

Clergé , précédé par la Confraine des Penitens blancs. Presque tous les Chanoines se trouverent à leur place dans le Chœur de la Cathedrale , où on chanta plusieurs Antiennes. M. l'Evêque après avoir vû passer la Procession dans la Cour du Palais Episcopal , & fait ses liberalitez , alla prendre son Rochet pour donner la Benediction solennelle. La Cérémonie finit par le Salut du S. Sacrement , qui se fit dans la Chapelle de l'Hôpital.

Le Mercredi 27. on se rendit à Vienne.
Vienne , & le Jeudi Saint sur les quatre heures le Clergé de Saint Martin où il y a une Confrairie érigée , s'offrit de conduire processionnellement les Esclaves jusqu'à l'Eglise Métropolitaine dédiée à Saint Maurice.

M. l'Archevêque engagea les Penitens blancs associez à l'Ordre , d'assister à la Cérémonie : il témoigna même qu'il se seroit trouvé à l'Eglise s'il n'eut été incomodé d'un gros rhume , & de la fatigue du Saint Crême. Les Captifs furent logez dans les Cazernes de la Ville qui sont magnifiques.

Le 29. jour du Vendredi Saint, après avoir assisté à l'Office chez les PP. Minimes, les Esclaves vinrent coucher à S. Simphorien. M. Vigneron Prieur de Limon, Benefice de l'Ordre, vint les recevoir avec toute la cordialité possible, & le Clergé de la Paroisse voulut distinguer sa pitié en les prevenant pareillement dès la porte de la Ville.

Lyon. Le samedi Saint on partit pour Lyon, où on arriva sur les deux heures après midi. Les PP. du Tiers Ordre de S. François, autrement dit Penitens, qui ont leur Maison dans le Fauxbourg de la Guillotiere, offrirent des rafraîchissemens aux Esclaves, en attendant les Religieux de l'Ordre qui devoient les y venir prendre. Ce ne fût qu'avec toutes les peines qu'on pût passer le Pont du Rhône; & si une Compagnie de Soldats sous les armes ne se fût trouvée à la porte du Pont pour accompagner les Esclaves jusqu'au Convent de la Trinité, il ne leur eût pas été possible d'y arriver, & de se débarrasser de la foule. La fameuse Place de Bellecour étoit remplie de monde : Les fenêtres & les

balcons n'étoient pas moins occupés ; c'étoit à qui signaleroit son empressement & sa joie, en faisant répondre le bruit des boîtes au son des tambours, des trompettes & des timbales. Les Fêtes de Pâques se passèrent à disposer les Esclaves au devoir Pascal ; on fit venir des Confesseurs qui entendoient l'Allemand ; deux Prêtres seculiers & un Pere Jesuite confesserent ceux qui n'entendoient & ne parloient pas bien le François ; les PP. députez confesserent les autres. La Communion Pascale leur fut administrée dans l'Eglise du Convent. On crut éviter la trop grande affluence du peuple en différant la Procession jusqu'au Mercredi ; mais le délai ne servit qu'à en rendre le concours plus nombreux. Chacun voulut être le témoin d'un spectacle non moins singulier que touchant, les yeux trouvant de quoi se satisfaire où on ne pensoit qu'à intéresser les cœurs. Plus de cinquante Gardes bordoient le Corps de la Procession pour rendre la marche plus régulière. Les trompettes & les timbales suivoient immédiatement, la Ba-

niere portée par un Ecclesiastique. Chaque Esclave étoit accompagné & conduit par deux Anges tout couverts d'or, d'argent & de pierreries. Les hautbois séparoient les Captifs des Peres qui les avoient rachetez : Une Jeunesse aussi nombreuse que choisie, & magnifiquement revêtue, marchoit immédiatement après : L'un habillé à la Royale, représentoit S. Louis, suivi de plusieurs Pages : D'autres sous la figure de sainte Agnès, de sainte Catherine & de la sainte Vierge, faisoient distinguer les principaux protecteurs ou les différentes Patronnes de l'Ordre. Le Corps de la Communauté composé de belles voix, marchoit sur deux colonnes, & alternativement avec divers instrumens de Musique, chantoit le Canticque *In exitu Israël* : Le Supérieur revêtu d'un Pluvial, porté par plusieurs Anges faisoit la clôture. On passa en cet ordre dans l'Eglise Métropolitaine : M. de Villeroi qui en est Archevêque se trouva au pied de l'Escalier extérieur du Gouvernement, qui donne dans la Place, & ne put s'empêcher d'applaudir à

une œuvre si sainte par ses liberalitez encore plus que par ses paroles & par ses larmes. A la vûe de l'Hôtel de Ville, on fût salué par une décharge de plusieurs boëtes ; il s'en fit une pareille en entrant aux Cordeliers, qui vinrent en Corps recevoir la Procession avec l'encens & l'eau benite. Les PP. de saint Dominique en usèrent de la même manière ; la décharge des Boëtes se renouvella dans Bellecour. M. le Prevôt des Marchands qui étoit sur sa porte, complimenta les PP. députez de la manière la plus gracieuse, & leur promit de faire un présent aux Captifs au nom de la Ville. Le présent fut de cinquante écus, sans compter le vin d'honneur qui avoit déjà été envoyé quelques jours auparavant : Il étoit près de six heures du soir quand on rentra dans le Convent, où la Cérémonie fut terminée par le Salut, plusieurs décharges de Boëtes, la Symphonie accompagnée des trompettes & des timbales.

Le 6. Avril les Esclaves partirent de Lyon pour Villefranche. vi. lefran- che.
 Environ à une lieuë de Lyon : ils

firent rencontre de M. le Marquis de Varennes , qui s'arrêta quelque tems pour s'informer des principales circonstances du Naufrage de Madame la Comtesse du Bourk sa sœur ; & après avoir entretenu quelque tems Joseph Michelbourg domestique de cette Dame , il lui donna un écu , & continua sa route vers Lyon, & selon toutes les apparences vers Marseille, où il alloit au-devant de Mademoiselle du Bourk sa nièce , qu'on y croyoit arrivée avec M. Dufault. La pluie presque continuelle, & les mauvais chemins n'empêcherent pas de gagner Mâcon. M. l'Evêque y reçut les Esclaves avec tout l'accueil possible : Le Chapitre de la Cathedrale s'offrit de les conduire processionnellement , & on y recueillit près de cent soixante livres.

Mâcon.

Châlons.

De Mâcon on passa à Tournu, de Tournu à Châlons sur Saone, où M. l'Evêque ne donna pas moins de marques de sa charité , de son zèle pour les Captifs , à qui il accorda également de faire la Procession & la quête.

Pauc,

De Châlons ils allerent coucher

cher à Chagni , de Chagni à Baune, où ils furent reçus de la Collegiale avec toute l'affection & l'honneur qu'on pouvoit attendre : Les aumônes y furent considérables ; & il n'y eut pas de Communauté Religieuse qui ne voulût se signaler par ses liberalitez.

Le samedi 13. Avril , arrivez à Dijon. Dijon, les PP. députez commencerent par la visite de Messieurs le Grand Vicairé, l'Intendant & les Echevins. Le premier accorda avec plaisir la demande qui lui fut faite de publier la Procession aux Prônes des Paroissès, & d'y recommander les Captifs. Le Chapitre de la Collegiale qui avoit été prévenu, députa trois Chanoines pour assurer qu'ils recevroient les Esclaves avec toute la distinction qu'on pourroit souhaiter. Leurs Cloches dès midi annoncerent la Cérémonie. On s'y rendit sur les quatre heures, & six Chanoines à la porte, trois de chaque côté, reçurent la Procession jusqu'au pied du grand Autel, l'Orgue joüant toujours, & toutes les Cloches sonnantes. Messieurs les Hospitaliers du S. Esprit accompa-

xviiij *Liste des Esclaves*

gnez de dix-huit ou vingt tant Prêtres que Clercs du petit Seminaire, formoient le Corps de la Procession. Le Clergé précédoit les Esclaves ; & M. le Commandeur en Etole terminoit la marche. Ces M^{rs} portent une double Croix blanche sur un habit noir , & sur le revers de leurs aumusses qui est bleu. A la tête devant la Croix étoient les trompettes de la Ville. Les hautbois suivoient immédiatement les Captifs. Le Clergé & les Esclaves ne furent pas plutôt placez dans le Chœur , qu'un Chanoine revêtu d'un magnifique Pluvial de drap d'or , accompagné d'un autre portant aussi l'Etole, & de deux Acolytes , se mit à genoux au milieu de la dernière marche de l'Autel , & entonna le *Te Deum* , qui fut continué par la Musique. M. le Commandeur étoit à la droite du Chanoine officiant ; l'autre Chanoine étoit à la gauche. Après le *Te Deum* , l'Orgue & la Musique alternativement chantèrent *O Crux Ave* , & on donna la Bénédiction avec la sainte Epine , que l'Officiant presenta à baiser à tout le Clergé & aux Captifs l'un

après l'autre. L'Orgue ne cessa pas de jouer , & les Cloches de sonner jusqu'à la sortie de la Procession , que six Chanoines reconduisirent jusqu'à la porte de leur Eglise dédiée à S. Etienne. De là on fit plusieurs stations ; au bon Pasteur , dont on célébroit la Fête , & où la Confratrie des Esclaves est établie. Aux Ursulines dont l'Eglise & l'Autel sont magnifiques ; enfin , à l'Hôpital du S. Esprit , où le *Te Deum* fut chanté pour la seconde fois.

Le Mercredi 17. Avril , Messieurs les Chanoines Reguliers qui y ont une Abbaïe considérable , s'offrirent de faire en faveur des Captifs ce qu'avoient fait à Dijon Messieurs les Hospitaliers du S. Esprit. Les PP. députés avec leurs Esclaves se rendirent sur les trois heures à l'Abbaïe , qui est située hors la Ville dans une très belle place , ils y furent reçus au son des Cloches , & l'Orgue joua à leur entrée , ainsi qu'au retour de la Procession. Il y eut station aux trois Communautés des Benedictines , Ursulines , Carmelites ; & dans chacune les Religieuses chanterent un Motet

Charillon
sur Seine.

xx *Liste des Esclaves*

en Musique, même les Carmelites. Les Cordeliers en Corps & en Chapes d'Eglise, reçurent la Procession, & présenterent l'eau benite & l'encens. Le Prieur de l'Abbaie portoit un Reliquaire, où étoit une Côte de l'Apôtre Saint-Pierre; & toutes les Paroisses devant lesquelles on passa, firent sonner leurs Cloches. Quatre des principales Dames de la Villes s'offrirent de recueillir les aumônes des Fidèles.

Bar sur-
Seine.

De Charillon, les Captifs passèrent par Mussy, qui appartient à M. l'Evêque de Langres, par la Gloire de Dieu Maison de l'Ordre: Et le 18. au soir arriverent à Bar-sur-Seine: Ils y furent prévenus jusqu'à un quart de lieuë de la Ville, par le Ministre & les Religieux de l'Ordre qui y ont une Maison. Le Clergé de la Paroisse les y vint prendre le lendemain 19. pour les conduire processionnellement à la grande Eglise où la Messe fût chantée, & d'où ils furent reconduits jusqu'au Cónvent avec la même Cérémonie.

Troyes.

Dés le même jour ils partirent pour Troyes, & y arriverent le 20.

fur les deux heures après midi. Les PP. députez commencerent par rendre visite à Messieurs les grands Vicaires , & au Maire de la Ville , qui peu après envoya par honneur le vin de Ville. Le 21. qui étoit le troisième Dimanche après Pâques , la Procession se fit au Convent des Carmélites , où le R. P. Morel Ministre du Convent de la Trinité , qui est dans le Fauxbourg de la Ville , chanta la grande Messe , & où un Pere de l'Oratoire qui avoit prêché le Carême à la Cathedrale , fit une exhortation des plus vives & des plus touchantes. M. le Maire voulut encore signaler sa liberalité par un magnifique souper qu'il envoya à la Communauté pour les Esclaves.

Le Mardi 23. les Captifs furent ^{Châlons} coucher à Arcy distant de six lieues, ^{sur Mar-} & ne purent arriver à Châlons sur Marne que le 25. après midi. Le lendemain 26. Messieurs les Chanoines de la Cathedrale qui est dédiée à S. Etienne, reçurent les Esclaves dans le Chœur de leur Eglise au son des Cloches, & firent chanter le *Te Deum* par l'Orgue & la Musique :

xxij *Liste des Esclaves*

L'affluence du peuple étoit si grande , que la Balustrade de la Tribune se renversa du côté de la Nef ; & ce fut comme un miracle qu'il n'y eut personne de tué ou blessé. Messieurs de la Collegiale de Nôtre-Dame demanderent qu'on fit station dans leur Eglise , & retarderent pour cet effet leur Office. La Cérémonie se termina par la grande Messe , qui fut chantée dans l'Eglise du Convent par le P. Laboureur , pour lors Ministre. Il y eut Musique & Simphonie. La Ville avoit donné seize Gardes , quatre Tambours & la Simphonie. Tous les Gardes & Tambours portoient les Livrées de la Ville. Le 27. les Freres du Tiers Ordre accompagnez des Gardes & des Tambours de la Ville , conduisirent jusqu'à l'extrémité du Fauxbourg les Captifs , qui après les avoir remerciez prirent la route de Reims.

Reims.

Quoiqu'il n'y ait point de Maison de l'Ordre dans cette Capitale de toute la Champagne , & qu'il n'y eut point d'apparence que jamais il s'y fût faite aucune Procession de Captifs , Messieurs les Grands-Vi-

caires en l'absence de son Eminence M. le Cardinal de Mailly, qui en estoit Archevêque, & Messieurs du Chapitre de la Métropole en accorderent la permission avec plaisir. Le Clergé de la Paroisse de S. Pierre se chargea de les conduire. Les principales stations furent aux Abbayes de S. Pierre-les-Dames, & de S. Denis, possédée par des Chanoines Reguliers. On fut reçu à l'une & à l'autre au son des Cloches; & les Chanoines Reguliers chantèrent le *Te Deum* alternativement avec l'Orgue. Les aumônes de la Ville se monterent à plus de 800. livres, sans compter celles du Chapitre de la Cathedrale, qui fut de cinquante livres; & ce que M. Favar Receveur des Décimes avoit en dépôt.

Les Esclaves furent également bien reçus aux Abbayes de S. Nicaise & de S. Remi, où on leur fit voir la Sainte Ampoule, & le riche Tombeau de S. Remi.

Le 1. Mai ils prirent le chemin de la Fere en Tartenois, & arriverent le 4. à Cerfroid, première Maison & Chef de tout l'Ordre de

xxiv *Liste des Esclaves*

la Sainte Trinité ; ils y séjournèrent le Dimanche & le Lundi , & 6. après avoir été reçus avec tout l'accueil possible , & les Cérémonies ordinaires en ces conjonctures.

Meaux.

La Ville de Meaux voulut se distinguer dans la reception qu'elle fit aux Esclaves. Le Clergé & la Bourgeoisie semblerent se disputer à qui leur feroit plus d'accueil. Le Mercredi 8. veille de l'Ascension , fut le jour de la Cérémonie. Messieurs du Chapitre de la Cathedrale s'offrirent d'avancer leurs Vêpres pour ne point trop retarder la marche. Ils resterent dans leur Chœur chacun à leur place , & le Corps de Musique au milieu. Les Cloches sonnerent à l'entrée de la Procession. Le P. Agatange Morel Visiteur Provincial , entonna le *Te Deum* , qui fut continué alternativement par l'Orgue & la Musique ; & on chanta un Motet composé exprés pour les Esclaves. Cinquante Bourgeois en Armes , avec des Habits uniformes , le Plumet sur le Chapeau , precedez de leurs Tambours , Trompettes , Timbales & Drapeau ,

Drapeau , commençoient la marche ; suivoit la Communauté sous la Croix, accompagnée de plusieurs Chantres de la Cathedrale ; les Esclaves ensuite , conduits chacun par deux Anges. Douze ou quinze Valets de Ville empêchoient la populace de causer du tumulte ou du désordre. M. le Curé de S. Martin prêcha dans la Cathedrale avec toute l'éloquence & l'onction qu'on pouvoit attendre. Il y eut station dans sa Paroisse , & à l'Abbaïe de Nôtre-Dame. Les Captifs séjournerent à Meaux le jour de l'Ascension , & en partirent le lendemain pour le Pont-aux-Dames , Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux : Ce fut à la sollicitation de Madame Dormeston , qui en est Abbessé , qu'on leur fit prendre cette route ; & elle sçût bien leur faire connoître que c'étoit moins sa curiosité que sa pieté qui avoit fait le motif de son empressement à les voir. Ils furent reçûs dans l'Eglise du Monastere au son des Cloches. Le *Te Deum* y fut chanté par les Religieuses ; on leur servit un dîner magnifique ; & une aumône considérable

xxvj *Liste des Esclaves*

acheva de signaler le zèle & la charité de cette digne Abbessé. De là ils prirent le chemin de Lagny par Coupvrai ; le Supérieur ou Ministre de Coupvrai après les avoir reçûs à la tête de la Communauté , leur fit donner des rafraîchissemens & prendre des forces pour aller jusqu'à Lagny , où ils couchèrent. Dès le lendemain Samedi , ils en partirent pour Paris. Madame d'Orleans Abbessé de Chelles , voulut les voir à leur passage ; leur aiant pour cet effet assigné une heure : Ils se rendirent à l'heure marquée à l'Abbaïe , où ils furent reçûs au son des Cloches. Les Religieuses accompagnées de l'Orgue, chanterent le *Te Deum* , avec plusieurs Antien nes ; & S. A. R. témoigna combien elle avoit été touchée de ce spectacle, par une aumône de trois cens livres qu'elle fit donner.

Vincennes. Les Captifs couchèrent le Samedi 11. à Vincennes , y séjournerent le Dimanche ; & le Lundi 13. dès le matin se rendirent à l'Abbaïe de Saint Antoine des Champs , où les Mathurins de Paris devoient les venir prendre.

Il n'est pas possible d'exprimer quel fut en cette rencontre le concours du peuple , qui voulut être le témoin d'un spectacle aussi singulier dans sa pompe , que le sujet en étoit touchant. Les rues n'étoient pas assez vastes pour contenir la multitude. Les balcons , les fenêtres des maisons étoient également remplies de personnes de tout sexe , de tout rang. Les Gardes même ou Archers de la Ville , qui bordoient les deux côtes de la Procession d'un bout à l'autre , suffisoient à peine pour percer la foule & ouvrir le passage.

Un Capitaine de la Ville , suivi de plusieurs Officiers , de quatre trompettes & deux timbales , commençoit la marche. Suivoient immédiatement sous leur Bannière & leur Croix les Confreres Porte Reliques , revêtus d'Aubes & de Ceintures , au nombre de cent , marchans sur deux colonnes , & portans des branches & des couronnes de laurier. Au milieu paroissoient portées par d'autres Confreres les Reliques de Saint Cristophe , Saint Sebastien , Saint Roch ,

xxviii] *Liste des Esclaves*

Saint Pierre , Saint Jean , Saint Bonaventure , Saint Léonard , la Sainte Epine , la vraie Croix , & l'Image de la Vierge accompagnée d'Anges & de flambeaux. A la suite marchoient le Colonel de la Ville , les Major & Aides Major , deux Enseignes , & plusieurs autres Officiers ; un Ange portant l'Etendart de la Rédemption ; les hautbois & bassons. Sous leur Bannière suivoient les Captifs l'un après l'autre , accompagnés & conduits chacun par deux Anges magnifiquement vêtus ; plusieurs Etendarts portés de distance en distance par d'autres Anges ; les Pères députés la Palme à la main , précédés de plusieurs portans des branches de laurier. Après eux marchoient un Capitaine de la Ville ; deux Guidons ; douze Cadets ; plusieurs autres Officiers ; les trompettes & les timbales. La Communauté sous sa Croix & sa Bannière terminoit la marche.

L'Antienne de S. Antoine chantée , & le compliment fait par un Ange à Madame l'Abbesse , la Procession sortit de l'Abbaye pour se rendre à l'Eglise Métropole , par la

Place Royale , les ruës S. Antoine ,
 du Temple , Sainte Croix , Saint
 Merry , des Arcis , & le Pont Nô-
 tre-Dame. Son Eminence , Mon-
 seigneur le Cardinal de Noailles ,
 avoit eû la bonté d'envoier au R. P.
 General son agrément , & toutes
 les permissions necessaires : Et Mes-
 sieurs les Doyen & Chanoines n'ob-
 mirent rien de ce qui pouvoit en
 cette rencontre signaler leur pieté
 & leur zèle : Outre l'empressement
 qu'ils témoignèrent de recevoir les
 Esclaves avec honneur , plusieurs
 de leurs Beneficiers parurent dépu-
 tez & dispersez à cet effet au grand
 Portail au milieu de la Nef , & à
 la porte du Chœur , qui étoit ou-
 vert dans lequel cependant on
 n'entra pas , pour éviter la confu-
 sion : On se contenta de faire sta-
 tion devant la Chapelle de la sainte
 Vierge , dont tous les cierges étoient
 allumez comme ceux du Chœur ;
 & la procession défila par le long des
 sous-aîles du Chœur & de la Nef.
 Les Captifs furent reçûs dans l'E-
 glise des Mathurins par le General
 de l'Ordre , après lui avoir été pre-
 sentez par l'Ange , chargé de lui

xxx *Liste des Esclaves*

porter la parole en leur nom ; & il leur donna successivement à tous sa Benediction pendant que le *Te Deum* se chantoit alternativement par le Chœur, les trompettes, timbales & autres Instrumens.

La pluie n'ayant pas permis de partir le lendemain aussi matin qu'on l'avoit projeté, pour aller chanter la Messe en l'Eglise des RR. PP. Feuillans ; elle fut célébrée en celle du Convent, au son de l'Orgue, des trompettes & des timbales ; & le tems ayant changé, la Procession sortit dans le même ordre jusques en ladite Eglise des PP. Feuillans. Elle passa par dessus le Pont Royal, à la vûe du Roi & de toute la Cour qui étoit aux fenêtres d'un des Pavillons du Louvre. Sa Majesté par sa liberalité leur fit connoître qu'elle n'étoit pas moins sensible à leurs besoins, qu'elle s'étoit intéressée pour accélérer leur délivrance.

On ne peut qu'on ne rende ici témoignage à la generosité, la magnificence des RR. PP. Feuillans. Leurs Autels richemens parez, luminaire des plus considérables ;

le Prieur à la tête de sa Communauté, présentant l'eau benite & l'encens, ne furent encore que les moindres marques de leur piété, de leur zèle. Leur empressement, leur adresse à faire comme éclipser en un moment tout le Corps de la procession, à en disperser les différentes personnes qui en faisoient partie dans les vastes lieux du Monastere, qui est des plus beaux & des mieux entendus de Paris, firent sensiblement connoître que la charité est ingenieuse pour se communiquer; & que la politesse & les belles manieres ne sont pas si étrangères au Cloître, qu'on voudroit quelquefois le faire entendre. Plus de quatre cens personnes dont étoit composée la procession, ressentirent les effets de leur liberalité prévenante. Les Religieux, les Officiers, les Esclaves & les Anges, chacun selon sa condition & ses besoins, y trouva dequoi se délasser des fatigues du matin, dequoi reprendre des forces suffisantes pour continuer la route de l'après midi, qui dura presque jusqu'au soir. M. le Duc de Chartres étoit

xxxij *Liste des Esclaves*

sur le balcon du Palais Roïal. La Samaritaine par son carillon , témoigna la part qu'elle prenoit à un spectacle si interessant. M. le Prince de Conti au milieu de la rue dauphine, après avoir interrogé plusieurs Esclaves de la portiere de son Carosse , leur fit une aumône digne de son rang. M. le Premier Président à la porte des Cordeliers leur donna pareillement des marques de son affection & de sa tendresse : Et s'il y eut quelque dérangement de tems en tems dans la marche , on ne peut en accuser que la charité du peuple , qui fut portée au-delà de ce qu'on pouvoit attendre ; l'argent tombant pour ainsi dire à poignée des fenêtres, & les Captifs étant obligez de s'arrêter presqu'à chaque pas , pour recevoir ce qu'un chacun s'empressoit de leur donner : Ils séjournerent le 15. à Paris & en partirent le 16. pour Roüen , par Poissy & Gisors.

A Poissy , le Pere Philemon , l'un des députez , avec dix ou douze Esclaves des plus infirmes & des plus fatiguez , prit la commodité des Batelets pour se rendre à Roüen.

plûtôt , & avec moins de peine. Le Pere Comelin accompagné du Pere Bruno-le-Clerc , avec le reste des Esclaves , reprit par terre la route de Gisors , où il arriva la veille de la Pentecôte , & fut reçu par les Religieux de l'Ordre, le Clergé de la Paroisse, avec tout l'éclat & l'affection qu'on pouvoit désirer. La Cérémonie se fit le jour même de la Pentecôte. M. le Curé prêcha, & toute la jeunesse voulut se distinguer en se rassemblant en Corps , & se mettant sous les armes en habits uniformes.

En l'année 1700. la Ville de Pontoise n'avoit rien obmis de ce qui pouvoit signaler sa charité, son zèle envers les Captifs. Le Clergé de toutes les Paroisses , réuni pour venir au devant de soixante-six qui avoient été rachetez dans les Roïaumes d'Alger, Tunis & Tripoli, pour les aller chercher jusques à la fameuse Abbaïe de Maubuisson : Les stations qui se firent dans toutes les Paroisses , & presque toutes les Communautés, avec les acclamations de tout le peuple , au son de toutes les Cloches de la Ville. L'Eloquent & patetique discours que

xxxiv *Liste des Esclaves*

M. Bornad Docteur de Sorbonne, & Curé de la principale Paroisse, dédiée à S. Maclou, s'offrit de faire à ce sujet : La pompe & la magnificence du Cortège auquel un chacun s'empressa de contribuer ; les liberalitez des grands & des petits de toutes les Communautés, & des moindres particuliers, en furent des preuves réelles & sensibles : Il est à présumer qu'une Ville si naturellement charitable & polie, n'eut rien rabatu en 1720. de ses dispositions premières. Si le Ministre & les Religieux du Convent n'eussent un peu trop appréhendé de la mettre une seconde fois à l'épreuve, ou plutôt n'eusse préféré l'humble silence de leur tranquille retraite à l'éclat, au tumulte d'une Cérémonie qui auroit pû ou leur donner trop de gloire, ou troubler l'observance régulière ; & c'est ce qui obligea les PP. députez avec leur troupe, de prendre la route de Poissy, pour Gisors & Roüen.

Le Mardi 21. Mai, seconde Fête de la Pentecôte, tous les Captifs se trouverent rassemblez avec les PP. députez dans la Maison de Roüen :

Mais la procession qui s'en fit ce même jour, se trouva malheureusement dérangée par une pluie abondante qui tomba, lorsqu'à peine elle ne faisoit que sortir du Convent. La Paroisse de S. Godard en recueillit avec joie les débris, & lui donna lieu de se rallier jusqu'à ce que la pluie fût cessée. Elle continua sa marche jusqu'en l'Eglise Métropolitaine, dédié à la Sainte Vierge. Dès le midi une des grosses Cloches, nommée la Princesse, en avoit annoncée la venue; & ne cessa point de sonner jusqu'à la sortie de la procession de ladite Eglise où on étoit entré au son de l'Orgue: & le *Te Deum* fut chanté dans le Chœur par la Musique, comme l'Antienne de la Vierge en faux bourdon. Plusieurs Chanoines s'y trouverent par honneur. Après un long circuit, il y eut plusieurs autres stations, à S. Ouen, aux Jesuites, aux Minimes & à S. Nicaise, Paroisse de la Maison. En entrant dans la célèbre Abbaie de S. Ouen l'Orgue joüa; les deux grosses Cloches sonnerent, & quatre Benedictins se trouverent à l'entrée du

xxxvj *Liste des Esclaves*

Chœur pour recevoir les Esclaves ; & inviter ceux qui composoient la procession à prendre place. Aux Jesuites il y eut Prédication par le P. Malecot , qui s'étendit fort sur le Naufrage de Madame la Comtesse du Bourk. Les Minimes reçurent en Corps la procession ; & à S. Nicaise , M. le Curé en Chape , accompagné de deux autres Chapiers , la prévint avec l'eau benite & l'encens, l'Orgue jouant , & les cloches sonnantes ; & après plusieurs Antiennes chantées, la reconduisit jusqu'au bout du Cimetiere.

La Communauté ne formoit pas seule le Corps de la procession ; plusieurs Ecclesiastiques des Seminaires s'y étoient joints en grand nombre. Les trompettes & timbales précédoient la Croix ; les hautbois & bassons suivoient les Esclaves qu'une multitude d'Anges accompagnoit par ordre ; la Cinquantaine en habit d'Ordonnance étoit sous les armes ; le Commissaire en chef de la Ville en habit de cérémonie , terminoit la marche. Les Etendarts étoient portez de distance en distance par une jeu-

nessé magnifiquement vêtué ; & de jeunes Clercs en Surplis portoient des flambeaux autour du Crucifix & de l'Image de la Sainte Vierge.

Le Mercredi 22. le P. Comelin appella par nom & surnom tous les Esclaves Flamans , & partit avec eux pour se rendre en Flandres. Il y eut environ quinze Esclaves qui resterent à Roüen jusqu'au jour de la Trinité , d'où le P. Philemon de la Motte les conduisit à Lizieux , suivant le désir de la Communauté & de la Ville , qui les avoit demandez : Ils y arriverent le 28. & le 29. veille du S. Sacrement , il s'y fit une procession. La Cathedrale les reçût avec honneur au son des cloches ; on y chanta le *Te Deum* alternativement avec l'Orgue ; il y eut station dans les deux Paroisses de la Ville , & n'y furent pas moins honorablement reçûs : On alla ensuite aux Jacobins où le P. Ambroise Toumin , Ministre des Trinitaires , chanta la grande Messe ; & le P. Gabriel Vallée prêcha avec applaudissement. L'Abbaïe des Dames ; la Paroisse S. Désir ; Messieurs du Séminaire ,

xxxviii *Liste des Esclaves.*

donnerent également des témoignages de leur piété , & de leur zèle pour les Captifs. Une Compagnie de Cavaliers à pied marchoit sur les deux aîles de la procession, pour empêcher le désordre. Il y avoit à la tête des trompettes & des tambours; & l'ordre qui fut gardé n'y plût pas moins que la multitude d'Anges , d'Etendarts & de Drapeaux qui en faisoit l'ornement.

Les Captifs de leur propre mouvement se rendirent le lendemain Fête du S. Sacrement à la Cathédrale , & assistèrent à la procession generale , & se rangerent deux à deux à la suite du S. Sacrement, porté par M. l'Evêque.

Le Vendredi suivant , ils furent congédiés après avoir reçu de quoi s'habiller , & se défraier jusques chez eux ; à la réserve cependant de quatre , qui aiant temoigné vouloir passer au Havre , furent conduits jusques à Honfleur , par les PP. Philemon , de la Motte & Gabriel Vallée ; & où ils y furent reçûs avec autant d'accueil & de distinction qu'à Lizieux , quoiqu'en un aussi petit nombre.



SECONDE LISTE

*Des Esclaves Crêtiens , rachetez
dans la Ville & Roïaume de
Tunis , au mois de Mai de
l'année 1720. par le P. Joseph
Bernard , Religieux de l'Or-
dre de la Sainte Trinité , &
Redemption des Captifs ; en
presence de M. Dufault , En-
voïé extraordinaire de France
vers les Puissances de Bar-
barie.*

A NTOINE la Vigne de Lyon , â-
gé de 45. ans, esclave 5. ans.
Antoine-Marie de Lyon , femme ,
âgée de 40. ans , esclave 7. ans.
Claude de la Goucherie de Lyon ,
âgé de 33 ans , esclave 3. ans.
François Freton de Lyon , âgé de
27. ans , esclave 5. ans.
Jean le Nerf de Lyon , âgé de 60.
ans , esclave 5. ans.
Jean Vincens de Lyon , âgé de 33.

XL *Liste des Esclaves.*

- ans , esclave 3. ans.
Louis Vachon de Lyon , âgé de 25.
ans , esclave 4. ans.
Pierre Laval de Lyon , âgé de 33.
ans , esclave 3. ans.
Antoine Bertrand de Saint Etienne
en Forez , âgé de 34. ans , esclave
5. ans.
Antoine Deterre, de Moulin , âgé de
65. ans , esclave 5. ans.
Antoine Lantier de Honfleur en
Normandie , âgé de 50. ans , es-
clave 12. ans.
Claude Pioule de Marseille , âgé de
27. ans , esclave 3. ans.
Charles Renic du Maine , âgé de
23. ans , esclave 3. ans & demi.
Charles Valmon , d'Avaçon en
Bourgogne , âgé de 41. ans , esclav-
e 3. ans.
Claude Audinot de Vitti le Fran-
çois , âgé de 25. ans , esclave 4.
ans.
Claude Visier de Moulin en Bour-
bonnois , âgé de 26. ans , esclave
4. ans & demi.
Damien François de Paris , âgé de
32. ans , esclave 3. ans & demi.
Dominique Verbal de Joinville en
Champagne , âgé de 49. ans ,
esclave

esclave 5. ans.

Denis Penul de l'Isle en Flandres ,
âgé de 23. ans , esclave 4. ans.

Dominique Cadeau de Cailleri ,
âgé de 60. ans , esclave 1. an.

Denis Poitet de Paris , âgé de 19.
ans , esclave 4. ans.

Etienne de Montenegro de Sicile ,
âgé de 32. ans , esclave 3. ans.

Felix Girard de Montelimard , âgé
de 22. ans , esclave 3. ans.

François Chauveau d Orleans , âgé
de 50. ans , esclave 5. ans.

François Carle de Marseille , âgé de
22. ans , esclave 3. ans.

Ferdinand Bacquelans de l'Isle ,
âgé de 30. ans , esclave 4. ans.

François Monder de Marseille , âgé
de 40. ans , esclave 9. ans.

Joseph Têsse d'Ypres , âgé de 29.
ans , esclave 4. ans.

Joseph Barre de Dunkerque , âgé
de 30. ans , esclave 5. ans.

Jean Massin de Rethel en Cham-
pagne , âgé de 60 ans , esclave 5.
ans.

Jean Dernier de Franche-Comté ,
âgé de 38. ans , esclave 4. ans.

Jacques Bernard de Tiers en Aux-
vergne , âgé de 45. ans , esclav-

xLij *Liste des Esclaves*

ve 6. ans.

Jean Bourguet, près de Geneve,
(François) âgé de 55. ans, es-
clave 9. ans.

Jean Mallotin de Rome, âgé de 28.
ans, esclave 4. ans.

Jean Paslement de l'Isle, âgé de 34.
ans, esclave 4. ans.

Jeanne-Marie, femme de Domini-
que Cadeau, âgée de 35. ans, es-
clave 1. an.

Jean-Baptiste Cadeau son Fils, âgé
de 4. mois.

Michel Paris de Roüen, âgé de
28. ans, esclave 5. ans.

**Nicolas Solar de Denia en Espa-
gne**, âgé de 18. ans, esclave 3.
ans.

Nicolas Doüai de Beauvais, âgé de
55. ans, esclave 5. ans.

**Philippe Zartin de Frouville en
Bourgogne**, âgé de 38. ans, es-
clave 5. ans.

Pierre Ferrandon de Marseille, âgé
de 36. ans, esclave 9. ans.

**Pierre Jude de Bapeaume en Ar-
tois**, âgé de 32. ans, esclave 3.
ans.

Pierre de Marers d'Arras, âgé de
45. ans, esclave 4. ans.

Simon Champion de Dollai , âgé
de 34. ans , esclave 4. ans.

CE fut le 29. Mai que le P. Ber-
nard avec cette seconde trou-
pe aborda à Marseille; & le 30. dès
le matin obtint de Messieurs les In-
tendans de la Santé de faire débar-
quer les Esclaves , & de les condui-
re au Lazaret ou Infirmeries. M.
Maillard Capitaine des Infirmeries,
ami particulier du P. Bernard , lui
accorda avec plaisir un quartier sé-
paré pour les esclaves, & pour lui un
logement des plus commodes dans
les grandes Galleries. Dans le bureau
ou Assemblée qui se tint le Lundi
suivant 3. Juin, il fut délibéré que le
P. Bernard avec toute sa suite feroit
dix jours de la Quarantaine ; après
lesquels il eût la liberté de se reti-
rer au Convent des Trinitaires , où
le P. Ignace Roux, qui en étoit Mi-
nistre , le reçût avec tout l'accueil
& la cordialité possible. La pro-
cession des Esclaves qui se fit le Di-
manche 9. ne fut pas moins pom-
peuse & solennelle qu'avoit été la
premiere. Ils séjournèrent dans la
Maison jusqu'au Mardi qu'ils parti-
d ij

Marseille,

XLIV *Liste des Esclaves*

rent pour Aix sous la conduite du P. Bernard ; accompagné du P. Baudier Ministre de Tarascon, & commis à cet effet par le Provincial de Provence.

Aix. A Aix, où ils passèrent le Mercredi
Lambesc. di 12. A Lambesc, où ils séjournèrent jusqu'au Samedi 15. A Saint
S. Remi Remi, où ils se rendirent pour le
Arles. Dimanche 16. Et à Arles, où ils arrivèrent le Lundi au soir, ils furent reçus avec une égale distinction de la part du Clergé & du peuple : On leur décerna les mêmes honneurs ; les mêmes Cérémonies furent observées ; & ils éprouverent que plus la charité trouve d'occasions de se produire , plus elle s'empresse de se communiquer. Le P. Bruno le Clerc avec une commission du R. P. General se joignit à Arles au P. Bernard pour la conduite des Esclaves.

Lunel. Le Mercredi 19, ils en partirent pour Montpellier , passèrent le 20 à Lunel , où le Clergé & les Consuls les prévinrent ; & peu contents de les avoir reçus avec honneur dans une procession publique , leur firent de plus une aumône considé-

table.

La Relation imprimée de la procession faite à Montpellier sembleroit devoir dispenser d'en spécifier ici les circonstances. On ne laissera pas de dire que M. le Duc de Roquelaure Commandant de la Province, fut le premier à donner aux Esclaves des marques de sa tendre & libérale pitié. Messieurs les Grands-Visaires en l'absence de M. l'Evêque, accorderent avec plaisir la permission qui leur fut demandée; & le Dimanche 23. les PP. Trinitaires disposerent toutes choses pour la Cérémonie, qui fut des plus pompeuses.

Six Valers des Consuls de la Ville la hallebarde à la main, ouvroient la marche. Suivoient sous leur Bannière & leur Croix les Confreres de S. Paul, dont la Confratrie est érigée dans l'Eglise du Convent. L'auguste & nombreuse Compagnie de Messieurs les Penitens blancs précédée des trompettes, marchoit immédiatement après: plusieurs Anges accompagnoient la Croix portée par un de la Compagnie. Suivoient les PP. Trinitai-

Montpel-
lier.

XLVI] *Liste des Esclaves*

res sous leur Croix : Le Supérieur en Chape accompagné du P. Bernard qui avoit la Palme à la main précédait les Esclaves ; un de ceux-ci portant l'Etendart de la Rédemption ; les autres marchoient après par ordre , conduits par des Anges richement ornez.

Entre tous se faisoit singulièrement distinguer un de ces Esclaves, qui joüant également bien du haut-bois & de la trompette , faisoit adroitement succéder l'un à l'autre ; & par son art à toucher finement tous les deux , n'excitoit pas moins les Spectateurs à l'admirer , qu'il sembloit inviter les Compagnons de sa captivité à rendre grâces au seul Rédempteur des hommes , qui avoit brisé leurs chaînes. Messieurs les Consuls de la Ville faisoient la clôture. Un Regiment Irlandois sous les armes bordoit les deux côtes du passage pour empêcher le désordre. Les principaux des Penitens blancs s'étoient détachés pour recueillir les aumônes dans de grands bassins d'argent. Il y eut Sermon dans la Cathédrale par le P. Baudier ; Salut & Bénédiction

du S. Sacrement.

Le Lundi 24. les Esclaves reprirent la route de Tarrafcon par Lunel, où des Officiers aiant eû la temerité d'en engager un, eurent la confusion de se voir obliger de le rendre au P. Bernard, par ordre de M. le Duc de Roquelaure. Ils coucherent le Mardi 25. dans les Cazernes de Nîmes. Ils passerent le 26. & le 27. à Tarrafcon, où ^{Tarrafcon.} après avoir été prévenus par le Ministre à la tête de sa Communauté, ils furent conduits processionnellement à l'Eglise de Sainte Marthe, avec encore plus de pompe & de magnificence que les premiers.

A Avignon, où ils arriverent ^{Avignon.} le Vendredi 28. M. le Vice-Légat, M. l'Archevêque qui étoit revenu exprés de la Campagne; tout le peuple, n'obmirent rien de ce qui pouvoit donner de nouvelles preuves de leur affection & de leur charité pour les Captifs, qu'ils traitèrent de rechef avec toute la distinction possible. Il y eut procession à la Cathedrale, dont toutes les cloches sonnerent, & où il y eut Prédication & Salut.

xlvijj *Liste des Esclaves*

Le retour, des équipages de Madame la Princesse de Modene permit à peine aux Esclaves de trouver où se loger à Orange ; ce qui les obligea d'en partir dès le lendemain 2. Juillet pour Montlimar : Ils y séjournèrent le Mercredi 3. & après la procession qui s'y fit, M. de Chaubrian Lieutenant de Roy, Messieurs ses fils Chevaliers de Malte, & les Demoiselles ses filles au nombre de quatre, demandèrent d'être associées à l'Ordre, & d'en recevoir le petit habit ; ce que le P. Bernard leur accorda dans la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, gouverné par des Sœurs du Tiers Ordre, & qui s'étoient chargées de disposer toutes choses pour la procession, qui étoit composée de Messieurs les Ecclesiastiques de la Ville, de la Confrairie des Penitens gris, & d'une multitude d'Anges qu'elles avoient pris soin de revêtir magnifiquement. M. de Chaubrian donna aux Captifs des preuves de sa piété sincere & liberale.

Valence. Le peuple de Valence n'en usa pas de même : S'il parut content du nouveau Spectacle que lui donna

na cette seconde troupe d'Esclaves, il se contenta de leur faire éprouver comme aux premiers, que les plus curieux ne sont pas les plus charitables.

A Romans, où il paroît qu'autre-^{Romans.} fois il y avoit une grande Confratrie de la Trinité dans l'Eglise qu'occupent maintenant les Cordeliers; le tableau du grand Autel représentant l'Institution de l'Ordre, l'Archiprêtre, & Curé du lieu, s'offrit de lui-même avec son Clergé, de conduire les Captifs processionnellement par la Ville, & y engagea pareillement les Cordeliers & les Peuitens.

Les Captifs en partirent le Lundi 8. pour Grenoble, par S. Marcellin, Albe & Verone, & arrivèrent le Mercredi 10. Juillet.

La défense qu'avoit fait le Parlement à toutes personnes de quelque condition qu'elles fussent; de quester bois pour l'Hôpital General, sembloit mettre les Esclaves de ce nombre; mais les vives instances du P. Bernard ne laisserent pas d'en obtenir la permission de M. de Grammont premier Presi-

L *Liste des Esclaves*

dent , sous le bon plaisir de M. de Medavi , & de Messieurs les Grands Vicaires , le Siège Episcopal étant vacant. M. de Medavi étoit pour lors à une maison de Campagne à quelque distance de la Ville ; il fallut le prévenir à ce sujet : Et quoi qu'il forma d'abord quelques difficultés , outre son agrément qu'on obtint , il fut le premier à désigner une Compagnie de Soldats pour honorer la procession & empêcher le désordre. Les PP. Minimes chez qui est établie la Confrairie de la Trinité pour les Esclaves , s'excuserent d'y assister , dans la crainte que cela ne tira pour eux à conséquence , n'étant point en usage de se trouver à aucune de celles qui se font dans la Ville. Cela n'empêcha pas le Clergé de la Cathédrale de venir prendre chez eux les Captifs , & de les conduire processionnellement à la grande Eglise. Une Confrairie de Penitens ouvroit la marche ; le Clergé de la Cathédrale suivoit après. L'Officiant en Chape étoit une des dignitez du Chapitre ; ensuite l'un après l'autre les Esclaves étoient

conduits par des Anges que les PP. Minimes avoient eû soin de rassembler. A l'entrée de la procession dans la Cathedrale, & à la sortie les Orgues jouèrent, & toutes les cloches sonnerent : On y donna la Bénédiction du S. Sacrement. Il y eut plusieurs autres stations à l'Eglise de Nôtre-Dame ; à la Collegiale de Saint André, où la Bénédiction fut pareillement donnée, toutes les cloches sonnantes : aux PP. de S. Dominique, dont l'Eglise avoit été exprés magnifiquement décorée des plus riches tapisseries, & d'une illumination considérable, & dont le Prieur à la tête de sa Communauté, avec la Croix, l'encens & l'eau benite, vint recevoir la procession jusques hors de la porte, au son de leurs cloches & de leur Orgue. Ils la reconduisirent avec la même Cérémonie après la Bénédiction du S. Sacrement qui y fut donnée. On entra aussi aux Jesuites ; dans la Chapelle des Penitens ; au Monastere de Sainte Cecile, d'où on se rendit aux Minimes.

Cette procession est la premiere

qui jamais ait été faite par les Captifs en la Ville de Grenoble. Peu s'en fallut même que M. le Procureur du Roy n'y mit obstacle, faute d'avoir été prévenu; mais la protestation qu'il projettoit d'en faire, tomba dès qu'on se fut mis en devoir de reparer la faute qu'on n'avoit commise que par inadvertance, & pour n'avoir pas tout le tems de prendre des mesures. Il fut le premier à combler d'honnêteté le P. Bernard, & à faire accueil aux Esclaves, se disant même parent ou allié de Madame la Comtesse du Bourk.

Chamberi.

Le Senat de Chamberi ne s'opposa pas moins à la procession que le Parlement de Grenoble; mais le P. Bernard en surmonta presque aussi facilement les oppositions: Il arriva dans cette Capitale de Savoie le Samedi 13. Juillet; & le Dimanche 14. après avoir obtenu permission du Senat, du Commandant & des Syndics pour la grosse cloche, & quelques autres droits honorifiques, les Captifs furent processionnellement se rendre du Faubourg à la Paroisse, où M. le Cyré

qui est un Chanoine de la Ste Chapelle les attendoit pour commencer Vêpres : Les Vêpres chantées les deux Compagnies de Penitens blancs & noirs se rendirent pareillement à la Paroisse pour accompagner le Clergé. La Noblesse en grand nombre ne parut pas moins touchée que le peuple à la vûe des Esclaves qui suivoient par ordre le Clergé. Ils marchoiẽt deux à deux, aiant des Anges au milieu qui les renoient. La procession se termina à la Paroisse d'où elle étoit sortie, & où M. le Curé en Chape donna la Bénédiction du S. Sacrement.

Le Lundi 15. les Esclaves prirent la route de Lyon par le Pontvoisin, Lyc2. Bourguin, S. Laurent, & arrivèrent le 18. au Faubourg de la Guillemerie, où les PP. Penitens les reçurent avec tout l'accueil possible.

Il seroit inutile de repeter ce qui déjà a pû être dit au sujet des premiers Esclavés. S'il y a quelque différence dans la maniere dont furent reçûs ces derniers, on peut & on doit le dire à la gloire du peuple de Lyon ; elle ne parut que

dans son nouvel empressement à honorer J E S U S - C H R I S T dans ses membres , à faire connoître que rien ne lui coûte dès que sa piété , sa Religion semblent interressées. L'ordre de la procession qui se fit le Vendredi 19. Juillet fût la même que dans la premiere. Un Ecclesiastique portoit la banniere ; les Esclaves suivoient , precedez par les trompettes & les timbales. Un Gentilhomme portant le Guidon , marchoit à la tête d'une légion d'Ange representant toutes sortes de personages. Quatre Cadets l'Epée à la main précédoient l'Image de J E S U S - C H R I S T en Croix , rachetée en 1700. & portée par un Ecclesiastique en Aube ; quatre Anges portant des flambeaux marchoient à ses côtes ; & elle étoit suivie de plusieurs autres jeunes hommes en habits de Chevaliers Romains , pareillement l'Epée nue à la main. La Communauté sous sa Croix précédée de plusieurs Chantres , terminoit la procession.

TREVoux. Les Esclaves séjournerent trois jours à Lyon pour les délasser de leurs fatigues , & en partirent le

Mardi 23 pour Trevoux. On y fit la procession le Mercredi 24. Elle étoit composée de Messieurs les Chanoines de la Collegiale ; des PP. du Tiers Ordre de S. François ; des Esclaves conduits par des Anges, & suivis des PP. Bernard & Bruno. Il y eut une station aux PP. de S. François ; aux Monasteres de sainte Ursule & de la Visitation ; & la Cérémonie se termina par la Benediction du S. Sacrement, qui fut donnée dans la principale Eglise, par le Chanoine officiant. Les Captifs eurent tout lieu d'être contents de toutes les marques de bonté & de politesse que leur donnerent en cette occasion Messieurs les Chanoines aussi bien que tout le peuple de cette Ville.

Le Vendredi 27. Messieurs les ^{Mâcon} Comtes de Saint Pierre de Mâcon ne les reçurent pas avec moins d'accueil, se chargeans seuls de les conduire processionnellement dans le district de leur Eglise, au son de toutes leurs cloches, & l'Orgue jouant à leur sortie comme à leur retour. M. l'Evêque qui les leur avoit adressés pour ce sujet, vou-

LVI *Liste des Esclaves*

lut faire connoître par ce choix la parfaite intelligence qu'il désirait toujours entretenir entre les Chanoines de la Cathédrale & les Comtes de cette fameuse Collegiale, en donnant lieu à ceux-ci d'exercer à l'égard de cette seconde troupe d'Esclaves la même charité dont ceux-là avoient donné des preuves si édifiantes au passage des premiers.

Tournu. Le Dimanche 28. il y eut aussi une procession à Tournu. Le Curé de la Madelaine, de son Eglise conduisit les Esclaves jusques à celle de Saint André, où il y eut grande Messe & Sermon par le Curé de cette dernière Paroisse; ensuite de quoi la procession retourna à l'Eglise de la Madelaine.

Châlons. A Châlons sur Saone, le Grand-Vicaire de M. l'Evêque après avoir gracieusement accordé la permission que lui avoit demandé le P. Bernard, envoya plusieurs Seminaristes pour augmenter le Clergé de la Paroisse de S. Jean, où les Captifs se rendirent, & furent solennellement reçus.

Dole. Le Mardi 30. Juillet les Captifs

prirent la route de Dole par Verdun , & y arriverent le Mercredi au soir. Ce ne fut pas sans peine qu'on leur trouva des logemens ; presque tous les lieux étans occupés par la Garnison. Les PP. Benedictins dans l'Eglise desquels il y a une Confratrie de la Trinité établie, sortirent processionnellement pour la premiere fois en faveur des Esclaves. Deux Gentilshommes se chargerent de faire la quête , avec l'agrément de M. le Doien qui l'avoit gracieusement accordée au P. Bernard.

Le premier Aoust les Captifs furent coucher à Orson , & le lendemain Vendredi à Besançon , où il y a une Confratrie de la Trinité érigée dans l'Eglise des Filles de Sainte Claire.

A Dijon où ils arriverent le 7. Dijon,
 M. Popelin Chanoine de Nôtre-Dame , & Directeur de la Confratrie de la Trinité érigée en l'Eglise des Filles du bon Pasteur , après avoir présenté le P. Bernard à M. l'Intendant , à M. le Grand-Vicaire , & au Maire de la Ville, s'engagea de disposer toutes choses

Lviii *Liste des Esclaves*

pour la procession, qui ne fut pas moins pompeuse & magnifique que la premiere. Messieurs du Seminaire s'offrirent de faire ce qu'avoient fait Messieurs les Hospitaliers du S. Esprit ; & ce fut au Seminaire que les Captifs se rendirent , pour en être conduits processionnellement jusqu'à l'Eglise Collegiale , & de là par la Ville jusqu'en l'Eglise du dit Seminaire. Les tambours marchoient à la tête de la banniere & de la Croix du Seminaire , accompagnée de deux Acolites : Suivoient quatre Turiferaires & trente six Ecclesiastiques revêtus de Chapes blanches uniformes , & des plus riches. M. le Directeur accompagné d'un Diacre & d'un Soudiacre , pareillement revêtus d'ornemens magnifiques , faisoit la clôture du Clergé. Les Esclaves marchoient après par ordre avec leurs Guidon & Etendarts , précédés des hautbois , & suivis des PP. Bernard & Bruno. Les Tresoriers des pauvres de la Paroisse se chargerent avec plaisir de recueillir les aumônes du peuple pour les Esclaves.

A l'entrée de la Collegiale , dont

toutes les cloches sonnerent , quatre Ecclesiastiques députez du Chapitre , après un compliment des plus gracieux , présenterent l'eau benite & l'encens , & conduisirent la procession jusques à la porte du Chœur , où une Dignité la reprit jusqu'au pied de l'Autel : Le Saint Sacrement adoré, on chanta un Motet en Musique , & une Dignité du Chapitre donna la bénédiction ; après laquelle le Saint Sacrement voilé , l'Orgue & la Musique chanterent alternativement le *Te Deum*. Les 4. Ecclesiastiques ou Beneficiers qui avoient reçu la procession, la reconduisirent où ils l'avoient prise hors la porte de la Collegiale : On parcourut presque toute la Ville jusqu'en l'Eglise du Seminaire. Un Conseiller du Parlement aiant appris qu'un de ses parens étoit du nombre des Captifs , revint exprés de sa Campagne pour le recevoir. Il n'oublia rien pour donner des marques de sa reconnoissance.

De Dijon le P. Bernard prit la route de Paris par Auxerre , Joigny , Sens & Fontainebleau , où il arriva le 15. Le P. General qui l'at-



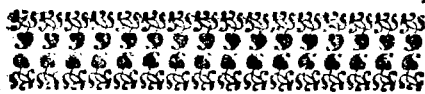
AVERTISSEMENT.

L E S Entretiens de la Tradition de l'Eglise sur la Redemption des Captifs, que j'ai donnés dans la Relation de mon premier voyage en Barbarie, ont été reçûs si favorablement du Public, que j'ai crû ne pouvoir me dispenser de les joindre au recit de ce second voyage. En continuant de justifier nos demarches, ils continuëront de lui faire sentir que la charité ne reconnoît point de bornes; si nous ne nous

lassons pas de tenter toutes les voies qui peuvent l'engager à ne point négliger une œuvre si sainte , si intéressante , c'est que nos devoirs sont toujours les mêmes , les besoins plus pressants ; les secours que nous avons procurez , ne nous servent que de nouveaux motifs pour ne point abandonner ceux qui sont encore à la veille de périr , s'ils ne sont promptement secourus.



*Le rachat des captifs, cette œuvre si excellente qu'elle passe
toutes les autres en mérite ; elle réunit dans sa pratique ce qui
n'est que divisé dans les autres. Vrb. VIII.*



LA TRADITION DE L'EGLISE,

POUR LE SOULAGEMENT
ou le rachat des Captifs.

PREMIER ENTRETEN.

I. Rencontre d'un Ecclesiastique à Tripoly, avec lequel un Religieux de l'Ordre de la Sainte Trinité noue ces Entretiens. II. Dieu est le premier à donner l'exemple de la compassion dñe aux Captifs.



NOUS étions dans Tripoly, prêts à sortir de la Ville, pour aller voir la Missie. Je marchois derrière la Compagnie un peu rêveur, repassant dans mon esprit les tristes & fâcheuses nouvelles que nous avions reçues touchant plu-

4 *La Tradition de l'Eglise*

seurs Renegats , & chagrin du peu d'ouverture que je voïois à d'heureux succès dans ces premiers jours de nôtre arrivée , lorsqu'un inconnu me tira par derriere , & que d'un air plein d'une cordialité que je n'attendois point , dans un pais où je n'étois pas connu , il m'embrassa & me parlant François , me felicita comme l'homme du monde le plus heureux ; & dans cinq ou six pas que nous fîmes ensemble , il me dit des choses si encourageantes pour la fonction que nous faisions , & me marqua tant de zele pour le rachat des pauvres Chrétiens , que pressé de suivre ma Compagnie , & souhaitant d'ailleurs nôier avec lui un plus long entretien , je le priai de me dire où il se retiroit , & si je pouvois esperer de le trouver à mon retour. Lui , qui ne cherchoit pas moins l'occasion de répandre tout ce qu'il avoit dans son cœur depuis si long-tems , me dit , qu'aussitôt qu'il l'apprendroit , il me viendrait trouver.

J'avouë que les diverses pensées qu'un tel abord me causa , & l'empressement de revoir mon homme ,

pour le rachat des Esclaves. J

me rendirent plus fade la promenade que nous faisions ; & qu'une nouvelle curiosité que je portois dans le cœur , diminua beaucoup de celle que j'aurois eue à remarquer ce qu'il y a de plus beau , & à goûter ce qu'il y a de plus agréable dans cette nouvelle Ville.

Dés le lendemain , à peine eus-je célébré la sainte Messe ; que sortant dans le dessein de m'informer de ce que j'avois tant à cœur , je rencontrai mon inconnu , qu'un semblable empressement engageoit à me rechercher , ayant appris que nous étions revenus dès le soir précédent. Je voulus d'abord lui marquer ma joye ; mais m'interrompant : Ce n'est pas ici le lieu , me dit-il , de nous ouvrir mutuellement nos cœurs : Allons chez moi , nous n'avons que deux pas à faire. Je demeure ici chez un Marchand , où j'occupe un petit appartement secret & séparé.

Ces manieres ouvertes & sa cordialité , m'engagerent à me confier aisément à sa conduite. Nous entrâmes dans un lieu tout propre aux entretiens que nous devions avoir.

6 La Tradition de l'Eglise

Il me presenta un siége , & après quelques civilitez , il me laisse un moment pour aller querir quelques petits rafraichissemens.

Quelle fut ma surprise , lorsque je me vis seul dans un lieu où tout me parloit un certain langage que mon cœur , ce me semble , entendoit , devant que mon esprit l'eût tout à fait compris ! Quelque part que je portasse mes yeux , tantôt une Sentence , tantôt quelque Estampe d'un artifice tout nouveau , me tenoit un langage que j'entendois à demi , mais que je goûtois tout-à-fait. J'avois les yeux appliquez sur ces paroles , écrites en gros caracteres au-dessus de la porte :

*Psal. 101. Dominus de Cælo in terram aspexit ,
ut audiret gemitus compeditorum ,*
lorsqu'il rentra , & que remarquant en moi quelque étonnement , il m'en demanda la cause. Lui ayant répondu que je ne m'attendois pas à trouver dans Tripoly une Chambre de pareille decoration , où les murs me parloient de mon ministère : J'ai écrits , me dit-il , ces paroles que vous lisez , & pour moi , & pour le peu de Marchands Cœ-

pour le rachat des Esclaves. 7

tiens qui me peuvent venir voir ici ;
 mais je souhaiterois qu'elles fussent
 écrites dans des lieux où tous les
 Chrétiens les pussent lire , comme
 ce Prophète dont je les ai tirées ,
 ordonnoit qu'on les gravât sur le *marbre & sur le bronze* ; afin qu'el-
 les fussent luës dans *tous les siècles* ,
 & que les fideles apprissent de ce
 passage deux grandes veritez , que
 je sçai qu'on n'ignore que trop , &
 que je crains moi même d'oublier.

*Scriban-
tur hæc in
generatio-
ne altera.
Ibid.*

La premiere : Qu'il est digne non-
 seulement d'un Crétien , de n'ou-
 blier jamais ce que les freres endu-
 rent dans la captivité , & d'enten-
 dre leurs soupirs ; mais que Dieu
 même est le premier à donner cet
 exemple de charité.

La seconde : Que le caractère au-
 quel ce même Prophète veut qu'on
 reconnoisse les Elûs , qu'il designe
 ici sous le nom d'un *Peuple de nou-
 velle creation* , est l'attention qu'ils
 feront à cette grande leçon , & la
 gloire qu'ils en rendront à Dieu
 par leurs actions de graces , & leur
 imitation. Que je vous estime heu-
 reux , ajouta t-il , de consumer &
 vos jours & vos moyens à une

*Populus
qui crea-
bitur lau-
dabit De-
um.
Ibid.*

8 La Tradition de l'Eglise

œuvre si sainte ! Courage, mon Pere, que les difficultez ne nous rebutent point. Vous vous employez à une charité, dont Dieu même vous veut bien servir de modele. Il est glorieux d'aspirer à devenir *parfait, comme votre Pere Celeste est parfait*, prenant les mêmes sentimens de *misericorde* que lui. A ce discours impreveu, qu'il accompagnoit des manieres du monde les plus zelées & les plus engageantes, vous pouvez juger de mon étonnement. Tantôt je baïssois la vûe, & m'examinois pour sçavoir si ce n'étoit pas quelque songe : tantôt je le regardois fixement, & pensois si ce n'étoit pas quelque Ange ou quelque homme de l'autre monde, envoyé de Dieu pour me relever de mon abattement, & m'animer dans mon entreprise. Mais je gardois toujours un profond silence, ne sçachant à quoi me déterminer. Il n'eut pas peine à s'appercevoir de mon embarras ; ce qui lui fit continuer ; Vous ne me répondez point. L'ignorance où vous êtes de mon dessein & de ma personne, en est sans doute la cause ; je vous satisf-

Estote
perfecti...
Matth. 5.

Estote
miseri. or
des. sicut
Pater ve-
str. Cele-
stis, &c.
Luc. 6.

pour le rachat des Esclaves. »

ferai sur l'un & sur l'autre. Mon langage vous déclare assez ma Patrie ; & ce début par où nous avons commencé , avec ce que j'ai à vous dire , vous fera voir que j'aime la lecture. Mon caractère est un des Ordres sacrés , quoique je n'en porte pas ici les marques ; & mon inclination est le soulagement des pauvres Captifs , dont je ne puis m'arracher , ayant appris à leur compâtir par la longue expérience que j'ai eüe de leurs misères , comme vous apprendrez par le recit de mes aventures , si j'ai la satisfaction de vous pouvoir entretenir quelques momens par jour , dans le peu de tems que vous sejournez en cette Ville.

Mais en attendant , vous voulez bien que je commence dans cette visite à vous montrer quelques unes de mes curiositez. Je suis sûr qu'elles seront bien de votre goût. Je ne répondois que par des marques de reconnoissance & de joye ; & lui disois que je comptois cette rencontre de sa personne , comme la plus heureuse de mon voyage ; lorsque détachant du lieu le plus proche de nous

une Estampe , il me dit : Voyez , mon Pere, dans ces petits ornemens de mon Cabinet , ce dont j'ai l'esprit rempli. J'ai ici avec moi un seul domestique, je l'ai gardé après avoir rompu ses fers. Il me fait passer des momens bien doux , dans un lieu où je n'ai que de tristes objets , par l'adresse qu'il a à dessiner assez proprement comme vous voyez. Voici un de ses ouvrages dans le cartouche qui orne cette piece. Je le prens en main : Il representoit Moïse prosterné devant le Buisson ardent. Son troupeau païssoit paisiblement à l'ombre , & paroïssoit éloigné. Le païsage étoit d'un burin très-delicat & bien entendu , tout y respiroit la solitude ; le Ciel étoit couvert de nuages , doux & bas , comme prêt à verser une douce rosée sur la terre aride , & les arbrisseaux à demi secs , sembloient la demander. Sur cette Estampe , ouvrage d'un habile Graveur Italien , cet Ecclesiastique avoit exercé son genie & la main de son domestique , par un Cartouche artistement travaillé , & partagé en plusieurs petites ovales. Celles de haut , d'un grand crayon

pour le rachat des Esclaves. rr
léger & adroit, representoient les
divers fleaux de l'Egypte, unis par
une banderole où on lisoit ces pa-
roles : *Audivi gemitum filiorum Israel* Exod. 6.
quo Egyptii oppresserunt eos. Celles
de bas representoient les travaux
excessifs de ce Peuple sous les Offi-
ciers de Pharaon, avec cette ins-
cription : *Clamor filiorum Israel*
venit ad me. Tout l'ouvrage étoit
couronné par les deux Tables de
Moïse, dessinées tout en haut avec
ce titre : *Ego sum Dominus Deus*
tuus, qui eduxi te de terra Egypti.
Je considerois cette piece avec un
grand plaisir. J'admirois tous ces
fleaux d'Egypte dessinez en petit,
& qui élevoient mon esprit, ce me
sembloit, à de grandes pensées : Un
Dieu touché sur les miseres d'un
peuple dans la servitude, attentif à
écouter leurs soupirs, appliqué à re-
medier à leurs maux, en multipliant
ses prodiges : Tout me paroïssoit
digne de reflexion, & me jetta dans
un silence, d'où ce pieux Ecclesiast-
rique me voulut tirer, en me di-
sant : Mais prenez-vous garde à la
qualité que Dieu a affecté dans tout
l'Ancien Testament, de Libérateur

12 *La Tradition de l'Eglise*

de son Peuple ? Voyez que c'est le nom qu'il prend toujours , lorsqu'il parle d'amour aux vrais Israélites , & qu'il les invite à l'amour : *je suis le Seigneur ton Dieu , qui t'ai tiré de la terre d'Egypte*. Comme il prend le nom de Dieu des Armées , quand il veut inspirer la crainte aux Juifs. Jugez , mon Pere , si pénétré que je suis , de cette vérité , je marque une si haute estime pour tous ceux à qui Dieu veut bien communiquer un si beau nom , & un si glorieux emploi ? Je rougis à ce compliment , & lui répondis que je me trouvois bien indigne du mien , quoique je fusse fort éloigné de l'élever si haut : que la captivité dont Dieu paroïssoit touché dans l'Ancien Testament , n'étoit pas proprement cette captivité exterieur du peuple Juif : qu'il en avoit bien une autre en vûe , aussi-bien qu'un autre nom de Libérateur. Oûi , mon Pere , me repartit - il : aussi ce seroit peu pour vous dans les voyages que vous entreprenez , de n'avoir en vûe que de délivrer des malheureux d'une servitude corporelle ; l'ame ici n'est pas moins en peril que le corps , &

pour le rachat des Esclaves. 13

on ne les délivre pas moins des portes de l'enfer , dans l'extrême danger où il font de renoncer à la Foi , que des portes de la mort , où l'extrême violence & la longue durée de leurstravaux , les expose chaque jour.

Voyez vous cette Estampe ? Ne vous semble t'il pas que le Graveur ait voulu exprés marquer la pressante obligation qu'on a de les secourir ? Il nous représente en la personne de Moïse un Pasteur , qui par l'ordre exprés du Ciel , laisse son troupeau , afin d'aller secourir des malheureux Esclaves , qui gemissent sous une captivité , semblable à celle que nos freres endurent ici.

Vous voudriez donc , lui dis-je , que des Prelats laissassent le soin de leur Diocese , pour venir en Barbarie racheter des inconnus ? Si ces inconnus , me dit-il , sont de leur troupeau , cette charité ne seroit pas sans exemple , non seulement dans Moïse , mais dans celui dont il n'étoit qu'une figure , le Souverain de tous les Pasteurs , imité en cet excès de charité , par de grands Prelats assez fameux dans l'Histoire Ecclesiastique. Mais ils peuvent du

14. *La Tradition de l'Eglise*

moins , sans rien diminuer du soin & de l'application qu'ils ont à bien gouverner leur Diocèse , penser un peu à leurs brebis éloignées , & ne pas négliger celles que la Providence a réduit dans une extrémité d'autant plus grande , que leur éloignement les fait mettre en oubli.

Il alloit encore ajouter plusieurs reflexions , que lui avoit fait faire l'endroit de l'Ecriture représenté dans ce passage ; lorsque m'apercevant que l'heure avançoit , & craignant qu'on ne fut inquiet de ma trop longue absence , je pris congé de lui , avec promesse que dès le soir j'aurois l'honneur & le plaisir de le revoir.

II. ENTRETIE N.

I. Exposition du sort des Captifs dans une Paraphrase de Jeremie. II. Abraham modele de charité envers les Captifs. III. Les Anges s'y emploient avec Zele.

J'Avois trop d'envie de retourner, pour ne pas tenir ma parole. Un grand nombre d'Esclaves de toutes les Nations , qui nous étoient venus

trouver , m'avoient extrêmement touché, les uns nous avoient montré les marques des mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs ; d'autres nous avoient raconté les rudes combats qu'on livroit à leur foi, à leur chasteté, aussi bien qu'à leur patience; d'autres dans le desespoir, nous avoient menacé de renoncer à leur Religion; entr'autres un, qui avoit donné beaucoup d'exercice au zele des Reverends Peres Missionnaires, les ayant obligez de passer plusieurs nuits de suite dans les prisons auprès de lui, pour soutenir sa foy chancelante, & sa patience trop ébranlée. C'étoit ce que j'avois vû, ce que j'avois entendu, ce que ma juste crainte avoit conçu ; joint à ce que j'esperois de nos entretiens, me faisoit attendre avec impatience le moment favorable pour me dégager. Ainsi de bonne heure je sortis, & me rendis chez notre bon Ecclesiastique. Dès que nous nous fûmes entre-salüez, je voulus pour me délasser, me décharger le cœur de toutes les amertumes dont tant d'objets pitoiables l'avoient rempli. Il me répondit d'abord par un soupir ; & il alloit com-

16 *La Tradition de l'Eglise*

mencé à me raconter à ce sujet ; tout ce qu'il avoit vû & expérimenté lui-même , de miseres & de perils attachez à la condition des Esclaves , chez les Barbares ; lorsque quelqu'un vint frapper à la porte. Il y fut , & revenant : Une affaire pressante, me dit-il, me demande pour un moment. Bien-tôt je reviens à vous, je vous laisse ici Maître.

Etant seul, je me replongai dans le chagrin que j'avois apporté avec moi ; & pour le dissiper , je m'approche d'une espece de Prié-Dieu , comme pour demander au Seigneur, quelque remede contre tant de maux. A peine je fléchissois le genouïl , que j'apperçûs sous ma main un papier , dont la lecture me fit connoître , quel étoit le sujet ordinaire des meditations & des prieres de ce saint homme , quand comme un autre Jeremie , il répandoit son cœur devant Dieu , & pleuroit sur la captivité de son Peuple.

C'étoit une Paraphrase sur l'Oraison de ce Prophete , dont je voulus qu'il me donnât une Copie devant mon départ de Tripoly. Vous voulez bien que je la transcrive ici.

P A R A-

PARAPHRASE. O R A T I O
Jeremia Pro-
pheta.

I.

Souvenez-vous, Seigneur, **R**ecordare,
des maux extrêmes où Domine,
nous nous voyons réduits. **Q**uid acciderit no-
bis : Respice op-
probrium nostrum,
pour ne pas dire l'opprobre de
tout le nom Crétien, dont l'op-
probre & la confusion doit être
de nous voir sans assistance
dans l'humiliation & l'oppro-
bre.

II.

Nous gemissons ici sous les **H**æreditas no-
stra versa est ad
fens, & nous ne faisons pitié à
alienos : domus
personne : ceux même qui pos-
nostræ ad extra-
sedent nôtre heritage dans nô-
neos.
tre païs, sont comme des étran-
gers à nôtre égard. Nos mai-
sons sont habitées par des in-
sensibles qui nous oublient,
comme s'ils ne nous étoient rien.

II.

III.

Nous sommes comme de pan- **P**upilli facti su-
vres orphelins, qui n'avons
nous absque Pa-
plus de pere. Il n'est pas jus-
tre.
ques à vous, Seigneur, qui
semblez avoir retiré de sur

III.

B

28 La Tradition de l'Eglise

nous cette Providence, qui ne manque pas aux plus viles créatures : & que vous ne nous regardiez plus comme vos Enfants.

IV.

Aquam nostram
pecunia bibimus :
ligna nostra pre-
tio comparavi-
mus ;

IV.

Quel abandon est le nôtre ?
Pas une goute d'eau que nous
n'achetions à grand prix, &
par bien des sueurs. Pas un
morceau de pain & de bois qui
ne nous coûte bien cher. Pas un
rafraîchissement, pas une con-
solation qui ne nous coûte mille
mauvais traitemens :

V.

Cervicibus no-
stris minabamur :
lassis non dabatur
requies.

V

Dans l'extrême faiblesse où
nous réduit un travail conti-
nuel sans nourriture, à peine
pouvons nous nous tenir sur nos
pieds, & quelques fatigues
que nous soyons, on ne nous
accorde pas un moment de re-
pos, pas un jour de Sabbath,
pas une Fête parmi tant de
jours de deuil & d'accable-
ment.

VI.

Agypto dedi-
mus manum, &

VI.

Pressés de la faim après tant
de fatigues, privez du secours

pour le rachat des Esclaves. 19

de nos freres éloignez & in- Affruiis : ut factu-
sensibles à nos maux, nous nous- raremur pane,
voyons contrains de tendre la
main aux barbares même pour
avoir un morceau de pain, &
de nous rendre presque aux im-
portunitez & impies sollicita-
tions des ennemis de notre Re-
ligion, pour donner quelque
soulagement à la faim qui nous
presse.

VII.

Encore si c'étoit pour quel-
que crime, que nous nous vis-
sions charger de fers & reduits
à cette extremité ; mais c'est
que nous sommes Crêtiens, &
que ceux qui nous asservissent
ne le sont pas. Nos peres ont
fait la faute, ils ont laissé étein-
dre la foi dans ces climats, où
elle étoit si pure ; & nous en
portons malheureusement la
peine.

VII.

Patres nostri
peccaverunt, non
sunt : & nos ini-
quitates eorum
portavimus.

VIII.

Ceux qui se sont asservis à
l'iniquité, nous asservissent à
leur tyrannie : Nous sommes
devenus les Esclaves de ceux
qui sont les Esclaves du dé-

VIII.

Servi dominati
sunt nostri : & non
fuit qui redimeret
de manu eorum.

mon, on le voit, on le sçait dans le païs Crétoien; & il ne se trouve pas une main favorable pour nous tirer d'une si rude, si honteuse, & si dangereuse servitude.

I X.

Pellis nostra quasi Clibanus exusta, à facie tempestatum facta,

I X.

Nous ne sommes plus que des squeletes mouvantes; & notre peau seiche & brûlée par les cruelles agitations de la faim, comme si elle avoit passé au four, à peine demeure étendue sur nos os.

X.

Mulieres in Sion humiliaverunt; virgines in civitatibus Juda: Adolescentibus imputatè abusi sunt: Pueri in ligno corruerunt.

X

L'affreuse, désolation, Seigneur, où se trouve voire Penitence dans cette dure captivité, où l'on n'a égard ni au sexe, ni à l'âge, ni à la pudeur, ni à la justice. On y deshonne les femmes, qu'on enleve à leurs maris. Les vierges tombent au pouvoir de ceux qui n'ont point d'autre Loi que leur brutalité. On y corrompt la jeunesse par des crimes abominables; & les plus tendres Enfants succombent sous la violence des coups.

XI.

XI.

Il n'y a donc plus de joye à
 espérer pour nous ? Nous n'au-
 ront donc plus deormais qu'à
 verser des larmes ameres & in-
 fructueuses , au lieu de ces
 saints Cantiques que nous
 chantions dans le sein de l'E-
 glise ?

Defecit gau-
 dium cordis no-
 stri ; versus est in
 luctum choros
 noster.

XII.

XII.

Qu'il faut que nos pechez
 soient grands , pour avoir fait
 tomber sans ressource la couron-
 ne que vous nous prepariez !
 Malheur à nous , si vous re-
 cherchez ainsi nos pechez !

Cecidit corona
 capitis nostri ; vix
 nobis quia pecca-
 vimus !

XIII.

XIII.

Nous avons le cœur accablé
 d'un chagrin mortel , & l'es-
 prit lan-^{guissant} dans d'affreu-
 ses tenebres , depuis que nous
 sommes bannis de la sainte
 Sion. Le champ fertile & dé-
 licieux de votre Eglise , où
 nous avions été élevez , est donc
 changé pour nous en la retraite
 des Renards , & en des deserts

Propterea mor-
 stum factum est
 cor nostrum ; ideò
 contenebrati sunt
 oculi nostri , pro-
 pter montem
 Sion , quia dispe-
 riit : vulpes am-
 bulaverunt in eo,

*affreux & steriles , où nous
nous trouvons releguez !*

XIV.

XIV.

Tu autem in *Ne vous souvenez-vous pas ,*
æternum perma- *Seigneur , que vous êtes le seul*
nebis : solium *qui n'êtes pas sujet au change-*
tum in genera- *ment ? Vous êtes toujours le*
tionem & genera- *même , & votre Trône affermi*
tionem ? *dure de generation en genera-*
tion.

XV.

XV.

Quare in per- *L'avez-vous donc résolu de*
petuum oblivis- *nous mettre éternellement en*
ceris nostri ? De- *oubli ? Est-ce un conseil arrêté*
relinques nos in *té chez vous de nous abandon-*
longitudinem die- *ner pour toujours , sans aucune*
rum ? *espérance ?*

XVI.

XVI.

Converte nos *Si vous attendez votre con-*
Domine , & con- *version , Seigneur , prevenez-*
vertemur ; inno- *la & nous convertissez , afin*
va dies nostros , *que nous nous convertissions :*
sicut à principio. *Renouvellez la ferveur de nos*
premiers jours , & rendez-nous
la joye de vous servir avec la
premiere liberté.

Faites - nous revenir , Sei- Sed projiciens
gneur , de cette pensée fâcheu- repulisti nos , ira-
se & importune , qui achève de tus es contra nos
nous accabler dans nôtre servi- vehementer.
tude : que vous nous avez tout-
à fait rejetté de vôtre souve-
nir , & que vous avez dessein
de nous traiter dans toute vô-
tre fureur.

A cette lecture , je sentis toutes
mes pensées se réveiller : chaque
verset retraçoit dans mon imagi-
nation ce que je venois de voir &
d'entendre dans le cours de la jour-
née au sujet des Captifs. Ces expres-
sions vives , dont se sert ici l'Esprit
de Dieu, appliquées au sort des Escla-
ves par cette Paraphrase ingenieu-
se , me fit abandonner à des senti-
mens bien divers , dont j'avois peine
à me défendre. Prés de trois quarts
d'heure , qui me donnerent le loisir
de relire & de repenser à des cho-
ses , où mon cœur s'interessoit tant,
ne me durèrent qu'un moment. Je
n'eus pas de peine à recevoir la pre-
miere excuse , que nôtre Ecclesiasti-

24 *La Tradition de l'Eglise*

que à son retour me donna de son retardement : Il s'aperçut bien que j'étois touché , mais feignant d'être confus de ce que dans cette lecture j'avois découvert les sentimens ordinaires de son cœur , il voulut faire diversion , marquant qu'il s'apercevoit de ce qui se passoit dans le mien. Quoi , me dit-il mon Pere , il semble que ce chetif écrit vous aye fait impression ! Qui n'en recevrait , lui répondis-je , sur tout après avoir été témoin de tout ce que ce Prophète exprime de maux , comme je l'ai été cet après midy ? Ce fut à cette occasion , qu'il me repartit avec un soupir : que seroit-ce donc , si vous les aviez tous éprouvez comme j'ai fait ? Combien de fois dans les tristes jours de ma captivité la douleur m'a t'elle fait repeter cette Oraison , que la misere , ou l'esprit de Dieu retraçoient sans cesse dans mon esprit ? Que je goûtois bien alors l'avis important que saint Paul donne aux fideles , lorsqu'il leur recommande les Captifs , de se regarder comme s'ils étoient eux-mêmes à leur place ! Quand en effet l'on s'y trouve , qu'on a bien d'autres idées

de

pour le rachat des Esclaves. 25
de cette extrême nécessité, & qu'on
voit bien mieux l'étroite obligation
qu'on a d'y remédier, pour peu
qu'on aye de Christianisme !

Combien disois je alors en moi-
même ! Combien de Predicateurs &
de Casuïtes dans l'Europe prêchent
sans cesse, comme la maxime la plus
importante du Christianisme ; que
dans le cas d'une pressante nécessité,
il n'est plus question pour un Crê-
tien de recourir à une vaine distin-
ction du superflus & du nécessaire :
Qu'on est obligé en conscience de re-
trancher alors de celui-ci. Puis fai-
sant reflexion sur moi même : Est-il
donc, ajoutai-je, une plus grande ex-
tremité que celle où se trouve réduit
un Crétien sous la domination des
Barbares ? Il est rare qu'ailleurs le
corps & l'ame se trouvent dans un
égal peril. Mais ici, se peut-il voir
un plus grand besoin pour le corps
à qui on denie tout, hormis le tra-
vail, les coups & les supplices ? Est-il
un plus grand peril pour l'ame, éga-
lement tentée & de l'apostasie & du
desespoir ? Il me disoit ces paroles
d'un air à me persuader qu'il avoit
beaucoup souffert, & à m'instruire

en même tems, que le soulagement des Captifs est un des plus beaux champs pour exercer la charité chrétienne. Je desirois qu'il me raconter plus en détail l'histoire de sa servitude ; & d'autre part je souhaitois qu'il continuât à m'instruire de mon devoir ; & ce desir l'emportant sur la curiosité, m'obligea de lui dire ; Aussi, Monsieur ce Prophète sanctifié dès le ventre de sa Mere, ne plaingnit point quarante années de larmes, pour déplorer dans son Peuple un malheur, qui dans le fond n'étoit qu'une peinture fidelle de celui de nos freres. Une peinture fidelle ! Que me dites vous, mon Pere, repartit-il ? Comparez les uns avec les autres ; les Israélites captifs en Babylone, avec les Crétiens Esclaves en Barbarie ; & vous y trouverez cette difference, qu'un grand nombre de Prophètes s'attendrissent sur le malheur du Juif en servitude ; & que nonobstant leur promesse, il ne retarde sa liberté, que par une attache criminelle à ses infidelitez : au lieu que le Crétien dans l'excès de ses maux & sous la dureté de ses fers, n'a personne qui

le plaigne , & ne voit sa misere prolongée chez les Barbares , que parce qu'il persiste dans la fidelité qu'il doit à Dieu.

J'en'étois pas difficile à persuader sur une telle matiere ; mais comme j'avois une extrême envie qu'il continuât à m'enrichir de ses recherches , je lui dis , que je m'étonnois de ce qu'une œuvre si sainte , si necessaire , & si avantageuse , étoit toujours demeurée dans un si profond oubli , que l'Ecriture Sainte en eût si peu parlé : qu'on en trouvât si peu de chose dans les écrits des Apôtres , dans les Canons des Conciles , & dans la Morale des Peres. Que dites-vous , me repliqua-t'il ? Est il rien de plus fort que ce qu'on en trouve dans ces sources sacrées de la Morale Chrétienne ? Il faut que je vous ouvre ici tout mon cœur , & que je vous fasse part de ce que j'ai pû ramasser sur ce sujet dans le peu de tems , d'occasions , & de moyens que j'ai eus , depuis que par mon experience j'ai appris à compatir aux Captifs , & que j'ai travaillé à m'entretenir dans ce sentiment , que j'ai toujours

trouvé si saint & si digne de la reconnaissance d'une ame , qui a été rachetée par le Sang du Fils de Dieu.

Ensuite détachant une Estampe : Voila , me dit il , une piece que j'ai fait enrichir pour servir de pareille à celle de Moïse , que je vous ai tantôt montrée.

A cette Estampe , aussi delicatement burinée , j'ai fait ajouter ce Cartouche : Elle vous montrera que ce n'est pas dans l'institution de votre Ordre , qu'on a commencé par l'Ordre du Ciel à secourir & racheter les fideles Captifs. Aussi n'est-ce pas sur ces seules Côtes de Barbarie , que les serviteurs du vrai Dieu se sont vû exposez au peril de servir de proye ou à la cruauté de leurs vainqueurs, ou à la lubricité de leurs Patrons. Cette image representoit la sortie de Loth avec toute sa famille , de Sodome embrasée. Tout parloit dans ces figures ; la fraïeur étoit dépeinte sur le visage de Loth le regret & la consternation sur celui de ses filles ; & les Anges marquoient un certain empressement , qui faisoit assez voir

le peril de cette famille , & leur zele à l'en retirer. Il n'y avoit pas jusques à un gros tourbillon d'une noire fumée , mêlée de flâmes , qui sortant de cette Ville en feu , sembloit obscurcir le Ciel , & rendre par là sensible l'abomination de ses Habitans. Dans le Cartouche que ce Serviteur de Dieu y avoit fait ajoûter , on ne voyoit que trois ovals liées ensemble par des chaînes & des lacs d'amour. En celui d'enhaut étoit Abraham prosterné devant la Majesté de Dieu, qui lui apparoissoit *Gen. 18.* sous la figure de trois hommes , & sembloit lui promettre, qu'à sa priere il délivreroit Loth & toute sa famille du peril extrême où il se trouvoit. Dans l'un des Cartouches d'enbas, étoit encore Abraham, qui rompoit les chaînes de son neveu , après avoir défait les cinq Rois ses Vainqueurs , & dans le dernier , Melchisedech venoit au-devant de ce saint Redempteur , & lui offrant du pain & du vin , lui donnoit sa benediction. Quoique les figures fussent très-petites , les attitudes cependant étoient très-bien marquées , & le terrain si bien menagé dans un si

petit espace , que les croupes des figures ne s'embarrassoient point. j'en admirois la delicateſſe , lors que levant ma penſée plus haut , ce M. me fit entrer dans ſon deſſein.

Vous voyez, mon Pere , que dans le moment que Dieu voulut nous donner une idée d'un Juſte parfait en la perſonne d'Abraham , il n'a pas manqué à lui donner un grand zele pour délivrer ſes freres & du peril & des miſeres de la captivité , tel que vous le voyez ici dépeint : Mais remarquez-en , s'il vous plaît, les circonſtances. Lorsqu'il exerce l'hospitalité à l'égard de ces trois perſonnes inconnuës qui lui apparoifſent ; dans cette occaſion il s'emploie ſeul , & ne ſe donne pas de ſi grands mouvemens : auſſi la neceſſité n'étoit-elle pas ſi preſſante. Mais quand il faut rompre les fers de ſes freres , il employe tout ce qu'il a de domeſtiques , d'adreſſe , de zele , de force , & met toute ſa famille en mouvement. Le Ciel a eû ſoin de nous marquer ces deux ſortes d'œuvres de charité. Car pour la premiere il lui promet une nombreuſe poſterité , & des benediſtions ſur

pour le rachat des Esclaves. 32

ses descendans ; & au retour de la seconde , il obtient sur le champ & sans aucun délai , & pour lui , & pour toute la posterité , l'ample benediction , figurée par le Pain & le Vin , & que saint Paul rehausse tant dans l'Epître aux Hebreux. *Ad Heb.* 7.

Je comprends bien, lui dis-je , qu'il étoit digne d'Abraham d'exposer sa vie , & les moïens pour cette action de charité. Voir un Juste dans l'esclavage , & sous le pouvoir des Infideles , & demeurer à cette vûe dans une lâche indolence , auroit été une dureté indigne du Pere des Croyans. Mais je ne comprends pas bien quelle application vous en voulez faire avec cette Estampe , où l'on ne nous dépeint qu'un Juste sortant d'une Ville de délices & de plaisirs. Qu'y a t'il donc , Monsieur , pour les Captifs ? Hé quoi ! me répondit-il , vous ne vous souvenez donc pas que les rigueurs de la servitude & la pesanteur des fers , ne sont pas ce qu'il y a de plus à craindre dans l'état dont nous parlons ? Qu'il falloit unir ensemble les divers perils où ce Juste s'est trouvé dans ces occasions différentes , pour

achever la peinture, de l'extrémité fâcheuse où se trouvent nos pauvres Esclaves. La charité d'Abraham, que je mets à la tête de tous ceux qui s'employent à la redemption des Captifs; cette charité, dis-je, pour servir de modele à la vôtre, devoit s'exercer aussi-bien à garantir son neveu du peril, qu'à le délivrer de l'esclavage. Faites, s'il vous plaît, cette reflexion avec moi: que lors qu'Abraham voit Loth & sa famille dans le seul peril de la captivité, il prend ses domestiques avec lui, & fait tout ce que la charité & la generosité lui inspirent, en le délivrant au plutôt. Mais quand il apprend que l'innocence de cette même famille est dans un si grand peril, au milieu d'une Ville infame, & chez un Peuple abandonné à tant d'abominations, il ne compte plus sur ses efforts, il redouble ses gémissemens & ses prieres, il demande un miracle au Ciel, & le prie qu'il envoie non plus des hommes, mais des Anges, pour les préserver d'un si grand malheur.

Ainsi ma pensée, lorsque j'ai réuni ces divers traits de la même Hi-

stoire , est de presenter un modele pressant & commun à tous les Crêtiens , & de leur faire entendre qu'il suffiroit , d'une charité ordinaire , s'il ne s'agissoit que soustraire les Captifs à la cruauté de leurs Patrons , & de leur rendre la liberté ; mais je veux faire sçavoir que la lubricité des Mores & des Turcs les exposent à de bien plus grands perils , pour lesquels la misericorde Crétienne n'a pas assez de tous ses efforts. Je voudrois que pendant que vous traversez les Mers , & que chargez d'aumônes ; vous venez rompre leurs chaînes , tous ceux qui reconnoissent Abraham pour leur Pere , versassent du moins comme lui des larmes : que le cœur repandu devant le Seigneur , ils le conjurassent de renouveler en faveur de leurs freres , le miracle qu'il fit en faveur de Loth , parce qu'ils n'en ont pas moins de besoin. C'est dans le desir qu'à vôtre retour vous publiez ces veritez , que je vous ouvre ici si librement mon cœur ; & que je consens à vous faire part de mes petits recueils & de mes foibles reflexions , non pas pour vous

34. *La Tradition de l'Eglise*

instruire , je voudrois prendre des leçons de vous , mais par un desir de contribuer en toutes manieres à l'avancement d'une œuvre si charitable. Si je vous croyois d'humeur à écouter d'autres motifs que ceux-ci , je pourrois vous interesser un peu par une pensée qui me vient dans l'esprit en vous voyant , à laquelle peut-être vous n'avez jamais fait de reflexion. En vous imposant l'obligation de racheter les Captifs , on vous a en même tems engagé à un culte particulier à l'égard de la sainte Trinité ; vous en portez le nom ; peut-être ne sçaviez-vous pas que cette faveur n'est pas nouvelle. Lorsque Dieu engage ici Abraham dans cet emploi , c'est en lui apparoiſſant sous une figure si expresse de ce mystere , que selon saint Augustin , dans tout l'Ancien Testament on n'en a gueres vû d'image plus sensible. Abraham , dans trois personnes qui lui parurent , n'adora qu'un seul Dieu, *res vidit & unum adoravit*. Je lui avouai que je n'y avois point fait reflexion ; & tout ce que je goûtois dans cette pensée , étoit de voir que Dieu s'intéresse

Gen. 18.

pour le rachat des Esclaves. 35

de telle sorte dans le soulagement des Captifs , qu'il a voulu faire voir que les trois Personnes daignent s'abaisser jusques à paroître sur la terre dans des figures sensibles , afin d'engager les fideles de les secourir dans ce pressant besoin. Il ne faut , me dit-il , que lire l'Ancien Testament, pour voir des traits semblables de la charité & de la misericorde de Dieu. Il n'y a sur tout qu'à lire la Genèse, les Pseaumes , & les Prophètes , vous en sçauvez plus que je ne puis vous en dire. Mais pour finir nôtre conversation , craignant de vous arrêter trop, vous voulez bien que j'ajoute , qu'après cela il ne faut pas s'étonner , si non-seulement ce qu'il y a eu de grands hommes & de saints Prophètes , jusques à la venue de JESUS-CHRIST , ont déploré le malheur du Peuple fidele dans sa captivité , ou on fait des actions éclatantes & des efforts genereux pour l'en préserver & l'en délivrer ; mais que les Anges y ont employé tout leur zele. Ils ont voulu en cela suivre l'exemple , & executer les desseins du Pere des Misericordes , & n'ont perdu aucune

36 *La Tradition de l'Eglise*
occasion de s'y employer, & d'y
engager les hommes.

Voici ce que j'en ai pensé. En
me disant cela, il me tira un pa-
pier de son Portefeuille, qui con-
tenoit plusieurs idées, par lesquelles
il vouloit montrer quel avoit été le
zele des Anges dans cette occasion,
elles n'étoient pas encore exécutées.
Un de ces desseins devoit représenter
la colonne de nuée & de feu, con-
duite par l'Ange Libérateur du Peu-
ple d'Israël. Le second devoit être
un Ange, qui enlevait un Prophète
par les cheveux jusques sur le bord
de la Fosse aux Lyons; afin qu'il
portât de quoi soutenir Daniel, aban-
donné sans secours à leur fureur,
aussi-bien qu'aux rigueurs de la
faim. Il me dit, qu'il devoit y ajout-

Dan. 6. ter cette Inscription : *Misi Ange-*
lum suum, & conclusit ora Le-nam,
& non nocuerunt mihi. Car, ajouta-
r'il, il est digne du ministère des
Anges, d'exciter en nous ces sain-
tes pensées, par lesquelles, comme
par des cheveux, ils nous enlèvent
quelques fois en esprit jusques dans
ces nouvelles Babylones, où à force
d'argent, d'un côté on adoucit la

pour le rachat des Esclaves. 37
 faim & la soif des pauvres Captifs ,
 & de l'autre , on appaise la fureur
 des Barbares , plus cruels que des
 Lyons ; & on éteint la soif qu'ils
 ont du sang Crétien. Le troisième
 dessein , devoit exprimer l'Ange de
 la Fournaise de Babylone , qui em-
 pêchoit d'une part les flâmes de nuire
 aux Enfans qu'on y avoit jettez ,
 & de l'autre , se servoit du même
 feu pour consumer leur liens. L'ins-
 cription devoit être conçue dans ces
 termes : *Misit Angelum suum , & Dan. 3.*
eruit servos qui crediderunt in eum. Le
 quatrième , devoit représenter l'An-
 ge qui apparut au Prophète Ezechiel
 sur les bords du fleuve *Chobar*. Ce
 Prophète devoit être en priere au
 milieu de plusieurs Captifs , dont
 cet Ange lui devoit annoncer la
 liberté , en lui montrant un champ
 couvert d'ossements de morts , avec
 ces paroles pour ame : *Ecce vos*
de tumulis vestris. Il me dit , qu'il *Ezech. 37.*
 n'oublieroit pas cet Ange qui descen-
 dit dans la prison de saint Pierre ,
 rompit ses fers , & le délivra.

Mais je pris de-là occasion de fi-
 nir nôtre Entretien , lui disant , que
 ce trait appartenoit au nouveau Te-

38 *La Tradition de l'Eglise*

stement : que je m'attendois bien qu'à la premiere conversation nous entrerions dans le Christianisme , dont la Loi étant une Loi de charité , j'esperois qu'il me donneroit de grandes lumieres , me faisant parcourir tous les siècles de l'Eglise, comme il m'avoit presque promis ; que cependant j'allois profiter des Memoires qu'il venoit de me donner.

III. ENTRETIE N.

I. Jesus-Christ Redempteur. II. Recit de la prise , des travaux & des perils d'un Captif sous la parabole du Samaritain. III. Cette charité née avec l'Eglise ; ferveur des premiers Crétien.

DEs que je pûs me dégager sur le soir , je ne manquai pas de me rendre près d'une personne dont j'attendois tant de consolation. Je lui avouai en l'abordant , que ce qu'il m'avoit dit m'avoit beaucoup animé ; & que les manieres avec lesquelles il m'avoit toujours prevenu, m'ôtoient toute crainte de lui être

importun. Pour l'obliger d'entrer d'abord en matiere sur ce que je desirois , je lui dis : Souvenez-vous , M. que vous m'avez promis de me faire faire un voyage dans les siécles de l'Eglise. Oûi , mon Pere , me répondit cet homme plein de zele & de charité , c'est à quoi je me dispois ; mais pour commencer par le Livre de l'Evangile , où voulez-vous que nous nous arrêtions ? Est - ce aux portraits qu'on nous y fait de J E S U S - C H R I S T , & aux caracteres par lesquels il s'y fait distinguer lui-même ? Est-ce à la fin ou aux fruits glorieux de tout ce qu'il a enduré pour nous ? Est-ce aux Paraboles , dans lesquelles il nous a donné de si saintes & divines instructions ? Car si nous ouvrons l'Evangile , nous pouvons compter qu'il nous arrivera inmanquablement ce qui arriva à J E S U S - C H R I S T même. Entrant un jour dans une Synagogue , on lui mit le livre de la Loi entre les mains , qu'il ouvrit , comme sans dessein , & lut ces paroles du Prophète Isaïe : *Spiritus Domini super me , ad annun-* *Isai.
cap. 61.*
ciandum mansuetis , misit me , ut me-

40 *La Tradition de l'Eglise*

dever contritis corde , ut praticarem , captivis indulgentiam & clausis aperi- tionem. Il ferma le Livre à ces mots , & dit au Peuple : Vous voyez aujourd'hui cette Prophetie accomplie en ma personne. Vous ne doutez pas , mon Pere , que ce beau caractère de Redempteur des Captifs , que les Prophètes ont annoncé , que JESUS-CHRIST s'est appliqué à lui-même ; il l'a soutenu d'un air à faire voir ce dessein , toujours continué depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie. Il nous marque en cet endroit que c'est le sujet de cette onction singulière , qu'il a reçûe par-dessus tous ceux qui participent à sa sainteté , c'est proprement là sa Mission , & le motif de sa venue. Et je vous estime glorieux , de n'avoir pas seulement Abraham ; mais JESUS-CHRIST même à votre tête , lors que vous travaillez à remplir dignement le titre de Redempteur.

Vous êtes fort obligeant , Monsieur , lui repartis-je , si l'on nous donne quelquefois ce nom , c'est avec une grande différence de celui qu'on donne au Verbe Incarné. Les
Esclaves

pour le rachat des Esclaves. 41

Esclaves qu'il délivre sont les Esclaves du demon & du peché. La liberté qu'il donne, est la grace & la sainteté ; & la rançon qu'il paye est le prix infini de son Sang & de ses merites. On ne nous peut connoître à aucuns de ses caracteres. Je le sçai bien, mon Pere, me repliqua-t'il : Vous avez raison de mettre une difference infinie entre le nom de Redempteur, que J E S U S C H R I S T a porté, & celui qu'on vous donne. Mais souvenez-vous de ce que je vous ai déjà fait observer, que c'est servir d'un noble instrument entre les mains du Redempteur des hommes, que de s'employer, ou par soi-même, ou par ses prieres, ou par ses aumônes, à servir ces pauvres malheureux d'une servitude, qui toute corporelle qu'elle est, est en même tems une vive image & un engagement presque inévitable à la servitude de la mort & du peché. On me doit bien pardonner cette allusion, dont saint Paul n'a pas fait difficulté de se servir lui-même, dans l'endroit que je vous ai déjà cité. Cet Apôtre, du *Al Hebr.* bienfait inestimable que nous avons ^{7.}

D

42 *La Tradition de l'Eglise*

reçû de JÉSUS-CHRIST, lorsqu'il nous a rachetés, tire un puissant motif d'exhorter les Crêtiens à le racheter à leur tour dans la personne de leurs freres enchaînez ou maltraitez pour la Foi. C'est une analogie que, comme j'espere vous faire voir, les plus grands Docteurs de l'Eglise ont trouvé si avantageuse pour exhorter les fideles à racheter les Captifs, qu'ils ont repeté dans une infinité d'endroits, & qu'ils ont dit qu'il étoit indigne d'un Crêtien de plaindre ou son argent, ou sa peine, pour retirer ses freres de la servitude, lui pour lequel JÉSUS-CHRIST n'avoit pas épargné tout son Sang, lorsqu'il l'avoit falu tirer de la captivité: qu'au contraire, il n'étoit rien de plus glorieux à des membres, que de suivre leur Chef, & de meriter par leurs aumônes le même titre de Redempteur, que le Fils de Dieu avoit si noblement rempli. J'espere dans la suite vous donner un beau monument de saint Cyprien sur ce sujet.

Cependant ce beau titre lui a été si cher, qu'il ne s'est pas contenté de paroître sous ce nom, lorsqu'il

a commencé à prêcher , mais qu'il l'a encore emporté du monde , comme le plus glorieux fruit de ses travaux. Voyez-vous , mon Pere , cette image que voici de l'Ascension de J E S U S- C H R I S T ? Je n'ai eu besoin , pour en faire une application juste au sujet que nous traitons , que d'y ajouter les paroles , par lesquelles un Prophète long-tems auparavant avoit fait la description d'un si beau triomphe : disant cela , il me donne la piece , au bas de laquelle je lus ces mots : *Ascendens Ad Ephr. in altum , captivam duxit captivita-* 41
tem. Et tout au haut il avoit écrit : *Quis est iste rex gloria ?* Un peu au- *Psalm.*
dessous desquelles paroles on lisoit 21.
celles-ci : *Dominus fortis & potens.* *Ibid.*
Et de l'autre côté , celles qui sui-
vent : *Dominus virtutum.* Je vis bien *Ibid.*
à cette piece , que si ce saint homme avoit dessein de relever la charité qu'on exerce envers les Captifs , en montrant qu'on marchoit alors sur les traces du Fils de Dieu , dans quelque état qu'on le considère ; son but aussi étoit de m'insinuer l'étendue de mes devoirs , de me faire sentir la pesanteur du fardeau qu'on

44 *La Tradition de l'Eglise*

m'avoit imposé , & de me faire voir de combien de vertus je devois être revêtu pour le dignement remplir.

Je ne fus pas trompé, il recommença le discours par ces paroles : Que vous êtes heureux , mon cher Pere ! Qu'il est digne de la charité chrétienne d'être engagé dans ce saint emploi , qui vous amene ici , ou d'y contribuer en quelque maniere que ce soit ! Quel triomphe à la mort d'un fidele lorsque (pour user des termes de S. Cyprien & de saint Ambroise ,) il sera présenté au tribunal de Dieu avec un grand nombre d'ames rachetées par ses soins , ou par ses travaux , ou par ses aumônes , de la double servitude , & des Barbares & du peché : Mais aussi c'est un œuvre qui demande de la patience & des efforts , sur tout , quand on les délivre en personne. De la patience , ayant affaire aux plus déraisonnables de tous les hommes ; & de la force , ayant à surmonter les obstacles du monde les plus grands. C'est pour cela que j'ai ajoûté ces paroles que vous lisez : *Fortis & potens* , que le Prophète donne au Redempteur des

pour le rachat des Eslaves. 45
hommes. Pour ce qui est de ces autres , *Dominus virginitatis* , je les ai écrites pour mon instruction , si Dieu daigne benir les desseins qu'il m'inspire de m'employer tout entier au soulagement de ces malheureux.

Vous voulez bien aussi , Monsieur , que j'en fasse de même , & que je reconnoisse en effet , que pour m'acquitter dignement de mon ministère , il faudroit être maître de toutes les vertus , & les avoir en ma disposition. Car pour vous dire , Monsieur , ce que je pense à cette seule lecture , il faut une foi bien vive ; puisqu'il s'agit non seulement de professer le Christianisme devant des Barbares , ennemis du nom de J E S U S - C H R I S T , & d'y faire des démarches dont on rougit même quand on est obligé de les faire devant des Crêtiens ; mais il faut encore avoir assez de foi pour soutenir la foi vacillante , & peu affermie de la plupart des Eslaves ; malgré le scandale perpetuel qu'ils ont devant les yeux , & les violentes frayeurs dont ils ont l'esprit & le cœur agité. Il faudroit une ferme

esperance ; premierement pour soi ,
 puisqu'il faut prodiguer & son bien
 & sa vie pour des sujets dont on
 n'attend nul retour. Secondement ,
 pour affermir la leur , toute ébran-
 lée qu'elle est des rudes agitations
 d'un perpetuel desespoir. Pour la
 charité , je vous avoue qu'on a be-
 soin qu'elle soit bien pure , & qu'i-
 ci l'amour propre est souvent poussé
 à bout. Ce que je puis bien dire ,
 par l'épreuve que ma foiblesse m'a
 déjà souvent fait faire. Je m'apper-
 çois aussi que j'aurois besoin de
 beaucoup de prudence , & qu'un ze-
 le indiscret nous exposeroit bien-tôt
 à leur faire perdre ce peu qui leur
 reste d'esperance , & à rendre nos
 efforts , & les charitez de nos freres
 inutiles. La justice & la force nous
 feroient aussi-bien necessaires ; puis-
 que JESUS-CHRIST en ce ren-
 contre nous offre la belle occasion
 de lui rendre quelque chose de ce
 qu'il nous a avancé , & de nous sa-
 crifier pour lui comme il a fait pour
 nous.

Mon esprit se répandoit dans une
 vaste étendue de toutes sortes de
 vertus , dont je sentoie le besoin à

pour le rachat des Esclaves. 47

la vûe de ces paroles & de mon ministère ; & je commençois à m'éfrayer , n'ayant jamais tant conçu l'importance & le poids de mes engagements: Lorsque pour faire changer de situation à mon esprit , il me dit que c'étoit ce qu'il falloit attendre du Seigneur ; & que le grand bien que l'on faisoit dans cette occasion , nous donnoit lieu d'espérer une surabondance de graces du Ciel: qu'il ne faut pas tellement penser aux efforts que l'on fait , qu'on ne pense aussi au bien qu'on procure au prochain ; & que si j'en voulois voir quelque chose plus que je n'avois apperçu , il avoit une peinture à me faire qui ne me feroit pas désagréable.

Je ne quitterai pas ma première idée. J'ai choisi celle d'entre toutes les Paraboles , de l'Evangile , où le Fils de Dieu expose en un seul homme de plus pressans motifs, & en plus grand nombre , pour exciter la miséricorde & la charité du prochain. Je ne l'oublierai jamais. Combien de fois m'a t'elle repassé dans l'esprit , dans les jours où Dieu a appesanti sa main sur moi ? J'y voyois

48 *La Tradition de l'Eglise*

une peinture si fidele de tout ce qui m'y arrivoit , qu'il semble que j'y lisois tout mon sort. Voulez - vous que je vous en raconte quelque chose ? Prenez ce Livre des Évangiles , à cet endroit que j'ai marqué. Lisez la Parabole du Samaritain ; & ayez la bonté de remarquer sur chaque mot , les divers degrez par lesquels Dieu m'a fait éprouver ce qu'endurent les Crêtiens , lorsque pour les punir ou les éprouver , cette Providence les fait tomber entre les mains des Barbares.

Homo
qui Jam.
Luc. 10.

Un certain homme : (Vous voulez bien , mon Pere qu'à l'exemple de J E S U S - C H R I S T , je supprime ici son nom :) encore jeune & sans experience , avoit passé son adolescence dans les exercices , que l'on donne aux jeunes François dans ces Colleges , où on les instruit également & à la science & à la piété. Le progrès qu'il sembloit y avoir fait , fit juger à ceux qui étudioient sa conduite , & avoient soin d'examiner sa vocation , que Dieu l'appelloit à l'état Ecclesiastique. Mais à peine se vit-il revêtu du premier d'entre les Ordres sacrez , que retourné

turné chez ses parens , il se refroidit un peu de sa premiere ferveur , *descendant ainsi de Jerusalem en Jerico.* par un relâchement insensible , qui lui fit perdre la paix , & le plongea dans de certaines inquietudes insurpassables de l'inconstance. Cette démarche, aussi bien que la descente de cet homme de Jerusalem en Jerico , fut le premier pas qui le conduisit à son malheur. Perdant peu à peu sa vocation de vûc, il se vit abandonné à une perpetuelle irresolution. Il forma plusieurs desseins , cherchant à calmer sa conscience ; mais celui qu'il prit , fut le moins judicieux. On ne pouvoit pas attendre autre chose d'un jeune homme , qui ne consultoit plus Dieu selon les voies ordinaires. Il se flatta qu'il ne quittoit pas tout à fait son premier dessein. Il crut même sentir en lui quelque zele pour des Missions étrangères : Mais poussé par un desir de curiosité, ou par l'impression de son inquietude , qui se cachoit sous ce beau pretexte , & se faisoit illusion ; il jugea que devant que des'engager dans les Seminaires établis exprés pour y étudier une si haute voca-

Descent-
debit ab
Jerusalem
in Jerico.

tion , il lui seroit avantageux de visiter en inconnu ces lieux , où Dieu lui preparoit , (à ce qu'il croyoit) une abondante moisson.

Il prend donc le parti de s'embarquer dans le premier Vaisseau qui alloit en Portugal, se persuadant que de-là il trouveroit beaucoup de commoditez pour le voyage des Indes , sans risquer la confusion d'une nouvelle inconstance, s'il ne s'accommodoit pas de ce nouveau dessein. Mais la Providence arrêta par un coup imprévu un dessein si mal conçu. A peine le Vaisseau parti de la Rochelle par un vent favorable, qui sembloit promettre une navigation heureuse, eût-il doublé le Cap de Finister , qu'il fit rencontre d'un Corsaire de Salé , auquel après une résistance legere , & de terribles allarmes , on fut obligé de se rendre.

Vous voyez bien, mon Pere, que voilà nôtre homme tombé *entre les mains des Voleurs*. Heureux , si ces voleurs n'en eussent voulu qu'à sa bourse ! Mais c'étoit de ces voleurs, qui n'attentoient pas moins à sa liberté & à sa Religion. Ravis de leur

Incidit
in latro-
nes.
Id.

proye, ils retournent à toutes voiles vers les Ports de Maroc. Il sembloit que les vents & les flots conspireroient avec ces Pirates à qui preseroit le juste châtiment, par lequel Dieu vouloit corriger l'infidelité de nôtre jeune Avanturier. Ce fut à la vûe des Croissans qui parroissoient au haut des Mosquées, des Tours & des Pyramides, que rentrant en lui-même, & que comparant le pais d'où il partoît, avec ce séjour affreux dans lequel il alloit entrer, il se souvint pour la premiere fois, qu'il avoit quitté *Jerusalem*, pour descendre & se précipiter en *Jerico*, se souvenant de ce qu'il avoit lû, que *Jerico* dans la langue sainte, veut dire *la Luë*; puisqu'il quittoit les lieux, où il servoit autrefois le Seigneur dans une si profonde paix, & qu'il entroit dans ces Royaumes ennemis de la Religion, & où domine le Croissant.

De vous dire quelle fut leur reception; ceux même qui l'ont éprouvé, ont bien de la peine à s'en expliquer. L'effroi que causa à tout l'équipage la vûe des Barbares, également cruels & avides, les manie-

res brutales & empressées dont ils les tirèrent du Vaisseau ; l'extrême confusion qu'ils eurent de se voir si-tôt dans la nudité de toutes choses, joint à tous les mauvais traitemens qu'on leur faisoit pour les presser, causerent dans leurs esprits & leurs sens cet étourdissement, qui fait que dans les grands revers on sent peu, pour avoir trop à la fois à sentir. Tout ce que je vous puis dire, est cette parole de l'Evangile : *Etiā despoliaverunt eum.* Mais il eut tout le tems de penser dans la suite, jusqu'à quelle extrémité on porta ce dépouillement, où il se vit tout d'un coup ravir le bien, jusques au plus nécessaire, la liberté, celle même qui n'est pas déniée aux plus misérables, de disposer d'un moment dans les jours, ou d'un jour dans la vie. Sa famille, & l'esperance d'un heritage, qu'aucune Loi ne lui pouvoit ôter, ce qu'il ressentoit alors le plus vivement. Instruit qu'il étoit par sa disgrâce, il se vit privé du libre exercice de sa Religion.

Dans ce dépouillement universel ; Extrême nécessité, s'il en fut ja-

*Etiā
despolia-
verunt
eum,*

mais, où nous ne pouvons voir dans l'Europe aucun misérable réduit !) Il eut le chagrin de ne faire pitié à personne, & de voir que tous ceux qui l'environnoient, n'étoient que pour l'affliger & multiplier *les playes* ^{Plagis} ^{impolairs.} *qu'il recevoit* coup sur coup, & dans son corps & dans son cœur. Car vous sçavez la coûtume des Barbares dans un semblable débarquement : Ils s'assemblent autour des nouveaux Esclaves, les dépouillent honteusement, ce qui n'est pas le moindre supplice, regardant avec application la main, la peau, & tout l'air, pour juger par-là de la qualité, de la force, & du genie de ceux qui tombent dans leurs mains, qu'ils sçavent bien qu'on leur déguise, autant qu'il est possible ; & les prenant séparément les uns après les autres, ils leurs donnent une question à grands coups de bâton, pour les obliger à déclarer ce qu'ils veulent sçavoir sur tous ces articles.

De toutes ces prémices de la captivité, on n'en obmit pas une circonstance à l'égard de ce jeune infortuné, à qui dès ce moment vous

54 *La Tradition de l'Eglise*

pourriez appliquer le mot suivant de la Parabole que vous lisez , *Sem-vivo* , qu'il n'avoit plus qu'un reste de vie. Il s'est étonné plusieurs fois depuis comment sa délicatesse n'a pas succombé d'abord sous un traitement si éloigné de l'éducation qu'on lui avoit donné. Mais par ce seul mot il faut entendre trois années entières de captivité , pendant lesquelles il n'a pas eû une moitié de vie , vivant dans une mort continuelle. Car vous pouvez bien juger , mon Pere , quel pouvoit être l'état déplorable d'un jeune homme élevé délicatement , & qui se voyoit obligé de travailler au-dessus de ses forces , sans prendre presque aucune nourriture le jour , ni aucun repos la nuit , & travaillé d'ailleurs dans son esprit , tantôt par des remords de son infidélité , qu'il regardoit comme la cause de son malheur , tantôt par des frayeurs de l'avenir , craignant que Dieu pour ses pechez , ne le laissât succomber à la violence des tentations auxquelles il se voyoit exposé sans aucune consolation ni espoir. Il faut l'avoir éprouvé. Tout ce que vous

pour le rachat des Esclaves. 55
 voyez de dur, de terrible & d'insupportable dans un pauvre Esclave, n'est rien auprès de cette pensée accablante, dont il est sans cesse tourmenté : Qu'il est dans l'oubli de tous les hommes : qu'il n'y a point d'issuë à son malheur : Que le Prêtre & le Levite son: passez pour lui ; & que les personnes les plus charitables, ou ne connoissent pas son accablement, ou ne peuvent y apporter de remede, comme en effet, il est très-difficile dans ce royaume. Mais lors que par la permission de Dieu, les pensées de desespoir viennent à la charge, & qu'un de ces miserables pressé de cette tentation la plus violente de toutes, se regarde comme un de ces morts blessez dans le sepulchre, & que Dieu semble avoir entierement effacez de son souvenir : alors il n'est point de malheur semblable, ni d'extrêmité plus grande.

Re'ligio-
 sed & Sa-
 cerdos &
 Levites

Je le comprends bien, Monsieur, lui repartis-je, que cette extrêmité est grande, & vous m'avez fait un double plaisir de me raconter votre histoire, en me montrant en même tems *quel est cet homme*, dans

Quis est
 proximus

56 *La Tradition de l'Eglise*

lequel je dois reconnoître mon prochain, & sur qui je dois particulièrement exercer la vraie charité : qu'il n'en est point de plus digne sujet qu'un Crétien captif, puisqu'en lui seul se réunissent toutes les nécessitez exprimées dans cette Parabole, que J E S U S-C H R I S T propose exprés comme une regle de la charité ; mais avec des circonstances toutes singulieres.

Homo
quidam.

Car premierement , *un certain homme*, nous ne le connoissons pas de nom la plupart du tems , .comme nous connoissons les necessitueux qui vivent parmi nous ; mais nous connoissons certainement en eux , ce que nous ne connoissons pas dans nos pauvres : qu'ils sont fideles , & qu'ils n'endurent que pour la justice. Secondement , ils descendent de

Descen-
debar in
Jerico.

Jerusalem en Jerico ; ce qui peut s'appliquer ou aux égarez , que la charité cherche à faire rentrer dans la vraie voye , ou à ceux , qui par une chute déplorable , d'un état où ils étoient à leur aise , tombent dans la necessité ; ce qui n'approche en rien de l'étrange revers d'un Crétien , qui non-seulement devient

pour le rachat des Esclaves. 57

Esclave , de libre qu'il étoit ; mais qui du sein paisible de l'Eglise , se trouve transporté dans ces climats où regne la barbarie & l'impiété. Troisièmement , un des malheurs qui excite chez nous la compassion, est de voir un pauvre Marchand tombé entre les mains des voleurs , qui lui enlèvent en un moment les fruits de plusieurs années , & réduisent par-là toute sa famille à la mendicité. Mais quel est ce dépouillement auprès de celui d'un Esclave , à qui on ôte non-seulement toutes choses sans réserve , mais encore le pouvoir de se relever , & la liberté d'implorer la miséricorde des personnes charitables dont il se voit éloigné.

Quatrièmement , la justice aussi-bien que la charité , se reclamation en pais chrétien sur la cruauté qui opprime un innocent : Ses plaies & son sang répandu injustement , ont une certaine voix qui excite la compassion des plus insensibles. Il n'y a que nos Esclaves qu'on se fait ici un plaisir & une religion de maltraiter jusques à la dernière cruauté. Enfin , lors qu'un Crétien n'en

peut plus , & qu'on le voit réduit à la dernière extrémité , il n'est point de cœur si dur qui n'y compatisse ; non-seulement *le Prêtre & le Levite* déploient tout leur zele , pour faire voir qu'il n'est personne qui ne soit obligé de se retrancher du plus nécessaire ; mais le *Samaritain* même & l'Heretique , par les loix de la seule compassion naturelle , s'empres- sent à le secourir. Mais pour les Captifs dont la misere est extrême , comme vous l'avez éprouvé , Monsieur , & comme personne n'en peut douter , pour peu qu'on y fasse d'attention , je ne sçai par quel malheur il arrive, que presque personne n'y pense ; & cette Loi qu'on tient inviolable par tout ailleurs , fait si peu d'impression , qu'il se trouve des personnes mêmes distinguez , par un grand zele , & par une charité éclatante , qui regardent cette œuvre de misericorde avec une froideur , qui va quelques fois jusqu'au mépris ; de sorte que leur abandon est singulier.

C'est , mon Pere , qu'on la regarde ou comme nouvelle , ou comme n'étant plus de saison. C'est ou

pour le rachat des Esclaves. 99

que l'on ne pense pas au premier esprit du Christianisme, ou que l'on ne croit pas ceux qui sont temoins de la misere des Captifs. Mais quoi-qu'il en soit, on est inexcusable.

Car pour la misere, vous venez de manquer le plus grand coup de pinceau qu'elle exige, pour être peinte dans son naturel, bien loin de l'avoir exagérée. C'est que tous ces malheurs differens son divisez dans nos pauvres; & que la Providence qui semble menager leur foiblesse, ne fait que *pancher le Calice Psal. 74* d'un côté & d'un autre, pour leur en distribuer à chacun leur goutte: Mais il ne leur en fait pas boire jusqu'à la lie. Il n'y a que pour les pauvres Esclaves, que ces reserves ne sont plus. Et il ne faut pas moins que cette Parabole pour exprimer toute la rigueur & l'amertume de leur Calice.

Je puis bien vous dire, mon Pere, que je l'ai bûc toute entiere. Je tombai d'abord entre les mains d'un Barbare, qui me fit faire un terrible apprentissage, d'une servitude dans laquelle je n'étois pas né. L'avarice qui le portoit à me

faire travailler au-dessus de mes forces ; en me nourrissant très-peu ; le soupçon que ceux qui m'avoient vendu lui avoient donné , que j'étois d'une qualité à lui faire espérer une grosse rançon , s'il pouvoit tirer mon secret ; le faux zèle de sa Religion avec sa cruauté naturelle , l'engagerent à me traiter d'un air à me bien faire expier mes pechez passez , si je l'avois pris en patience. Sept ou huit mois s'écoulerent dans ces rudes traitemens , où je m'étonne que mille fois je ne succombai. Je crus par la mort de mon Barbare avoir quelque moment à respirer. En effet , je tombai entre les mains d'un Patron plus humain en apparence , mais dans le fond plus cruel. Celui-ci m'accorda & plus de repos , & plus de nourriture pendant quelque tems ; ce qui retablit un peu ma santé & mes forces. Mais hélas ! je ne fus pas long-tems , sans m'appercevoir que je n'avois fait que changer de Tyran , & que le démon se servoit de lui pour me perdre sans ressource , sous une fausse apparence de douceur , & pour m'arracher par des

pour le rachat des Esclaves. 62

voyes infames ce peu de Religion qui me restoit , & que Dieu par une bonté toute paternelle , avoit entretenu dans mon cœur malgré toutes mes misères.

Me disant ces paroles , il avoit les larmes aux yeux , & ne me parloit presque plus que d'un discours entré-coupé. Que de tristes jours , ajouta-t'il ! Que de misérables nuits ! Que de rudes combats ! Que de noires pensées ! La plus chagrinante qui me revenoit sans cesse , étoit que Dieu ne m'abandonnât à cause de mes infidelitez. Il falut cependant passer plus de deux ans à résister également & à la cruelle douceur , & à la barbare rigueur , dont mon brutal & impitoyable Tyran usoit successivement. Chaque jour sembloit renaître pour me livrer un nouvel assaut , & la nuit succédoit pour m'effraier des perils dont je venois d'échapper & de la crainte de retomber encore dans de plus grands. Dieu permit , afin de pousser mon instruction jusqu'au bout , que dans le tems même que j'étois le plus agité , vingt-cinq pauvres Esclaves succombant sous le poids de leur mi-

ferre, entr'autres accablez de faim & de travail, sans voir aucune ressource à leur extrême nécessité, renoncèrent publiquement la foi pour obtenir seulement un morceau de pain. Ce fut à cette triste vûe que mon cœur acheva de se briser. Il me sembloit qu'à chaque moment j'allois aussi succomber, moi qui me regardois comme méritant d'être abandonné plus qu'aucun autre.

Mais Dieu, dont les jugemens sont impenetrables, avoit attendu jusques à ce moment à me faire miséricorde; nous étions sur la fin de la journée, nous venions de descendre dans nôtre retraite ordinaire. Vous sçavez, mon Pere, qu'il n'y a point comme ici de Bagnes à retirer les Esclaves; mais que la nuit on les fait descendre avec des échelles de corde dans des especes de citernes seiches, dont on ferme l'embouchure avec une grille de fer & un cadenas, leur faisant souffrir à la fois pour tout délassement, toutes les incommoditez & puanteurs de nos cachots, & les diverses injures du tems, où seroient exposez ceux qui n'auroient point de couvert,

pour le rachat des Esclaves. 63

Dés que je fus descendu ; dans l'extrême accablement que me cau-
soit le spectacle que j'avois vû , le
remord de ma conscience qui se re-
prochoit tous ces maux , l'ennui
d'une captivité qui me sembloit si
longue , & la juste crainte qui à la
chute des autres , me faisoit tout
apprehender pour moi , Dieu daigna
me visiter : Il m'inspira de le prier
les larmes aux yeux , & me fit repe-
ter d'un cœur contrit quelques ver-
sets de l'Oraison de Jeremie que
vous avez vûë , entr'autres celui-ci ,
qui m'étoit venu à l'esprit , à l'oc-
casion de ces malheureux , qui pour
un morceau de pain venoient en ma
presence de tendre la main aux Bar-
bares : *Agypto dedimus manum , & Orat. Jer.*
Assyriis : ut saturaremur pane. rem. Je
me souviens , qu'entr'autres je fis
un espece de vœu ; que si Dieu me
rendoit la liberté , j'employerois le
reste de mes jours à donner & pro-
curer tous les secours que je pou-
rois à ceux qui seroient reduits aux
malheurs , dont je faisois une si
rude épreuve. Sur cette promesse ,
je m'endormis plus au large qu'à
l'ordinaire ; parce que nous n'étions

64 *La Tradition de l'Eglise*

plus que quatre dans ce cachot , qu'on nomme *Matamore*. Ainsi je ne m'apperçûs point de la manœuvre que fit un de la Compagnie. Il avoit trouvé le secret de se faire une clef propre à ouvrir le cadenas qui fermoit nôtre grille , & avoit eû la précaution pendant le jour de jeter secretement une échelle de corde dans cette basse fosse , où il ne craignoit pas qu'elle fut découverte ; parce que les Turcs ont cette superstition de la regarder comme la retraite des malins esprits , depuis quelle est devenuë la prison des Crêtiens. Lors que la nuit fut fort avancée , que tout étoit dans un profond silence , nôtre Esclave qui ne dormoit pas , ayant attaché une pierre au bout d'une ficelle , la jeta en haut ; en sorte que la pierre , qui avoit passé entre deux barreaux , retombant entre deux autres , lui donna lieu par ce moyen d'accommoder son échelle , d'y monter le premier , & d'en sortir après avoir ouvert le cadenas. Pendant que le second le suivoit , je fus éveillé brusquement par le troisième , qui sans me rien expliquer , me prit tout endormi

pour le rachat des Esclaves. 65
endormi, & me mettant le bout de l'échelle dans la main, me poussa, avec beaucoup d'empressement, de monter & de sortir ; ce qui se fit avec tant de précipitation, que je ne sçavois si je dormois encore, ou si je veillois. Nous allions de ruë en ruë à la faveur d'un gros orage & des tenebres. Je m'abandonnai à mes guides, ne sçachant quel dessein ils avoient ; & n'ayant point le tems de délibérer, plein de crainte & d'étonnement, je ne sçai par où nous fûmes ; si ce n'est qu'il me souvient qu'environ après deux heures & demie de marche, l'un d'eux, sans balancer, me poussa dans une Riviere, où je me trouvai plutôt plongé, que je ne la vis. Ils étoient tous trois Matelots ; & par leur adresse, ils me furent d'un assez grand secours pour la faire passer heureusement : ce qui acheva bien de me reveiller, & de dissiper le reste de mes frayeurs, sur tout, lorsqu'après ce passage, le silence qu'on avoit exactement gardé jusqu'alors commença à se rompre, & l'Aurore à paroître. Celui qui nous conduisoit, nous déclara pour lors son

dessein , & que nous n'étions plus gueres éloigné de la *Mamora* , Ville pour lors occupée par les Espagnols , & où nous arrivâmes heureusement avant le Soleil levé. Nous fûmes conduits au Commandant , auquel je me fis connoître , & de qui je reçus un traitement , qui m'eut bientôt remis de toutes mes miseres. Car il fit tout ce qu'un honnête homme peut faire pour me faire oublier tous mes travaux passés : Mais je n'oublierai jamais ceux de mes freres que j'y ai laissés. On tira quatre coups de Canon , signal qu'on donne aux Barbares , du nombre des Esclaves qui se sont sauvés , pour leur épargner la peine de les chercher.

Voyez , mon Pere , par ce recit , combien d'actions de-graces je dois à Dieu.

J'admire , Monsieur , vôte bonheur dans le recit de tant de malheurs. La main de Dieu paroît si visiblement dans toutes ces aventures , que pour vous dire ma pensée , je crois que Dieu ne vous a fait passer par toutes ces épreuves , qu'à fin de vous faire compâtrir à ceux

qui les endurent ; & que cette même Sageſſe , qui deſtinoit S. Pierre à délier les pecheurs , & l'y diſpoſa , en permettant qu'il fut chargé de chaînes , dont il eut beſoin d'être dégagé lui-même , n'a permis vôtre captivité , & ne vous en a tiré par un miracle preſque ſemblable , qu'afin d'allumer dans vôtre cœur , le zele que vous faites aſſez paroître dans le ſoulagement des Captifs.

Car au récit que vous venez de faire , je vous confeſſe que je croirois entendre l'hiſtoire de la priſon & de la délivrance de ſaint Pierre. Vous dormiez comme lui ſous les chaînes. Un impie & un Barbare vous tenoit ſous ſa puifſance. Toutes les reſſources humaines étoient perduës pour vous , comme pour lui ; & par un coup impreſſu , on vous reveille avec emprefſement ; une porte de fer s'ouvre comme d'elle-même ; vous marchez une eſpace de chemin , ſans ſçavoir ſi vous dormiez , ou ſi vous rêviez ; & vous trouvant à la pointe du jour en la compagnie des Crêtiens , je vous vois en un état où élevant les mains & le cœur au Ciel , vous pouvez

68 *La Tradition de l'Eglise*

Nunc scio
vere.
Act. 12.

dire comme cet Apôtre : C'est à présent que je reconnois ici la main de Dieu ; c'est lui qui est auteur de ma liberté ; & qui par une bonté paternelle a envoyé son Ange pour me tirer des mains du Tyran qui m'oppressoit , & de l'attente des ennemis du Cristianisme qui me persécutoient.

J'ai d'autant plus d'obligation à Dieu , mon Pere , que saint Pierre étoit encore très - nécessaire à l'Eglise naissante , & que je suis un sujet très-indigne ; & que d'ailleurs , ma misere étant inconnue , Dieu étoit sollicité par bien peu de personnes pour ma délivrance ; au lieu que toute l'Eglise s'interressoit pour celle de saint Pierre. C'est , mon Pere , pour reprendre notre premier dessein ; c'est de ce premier moment que je compte la dévotion de la Rédemption des Captifs , comme faisant partie de l'esprit des premiers Crêtiens. Qui osera prendre cette charité pour une institution nouvelle ou de peu d'importance , quand on lira dans les Actes des Apôtres , qu'à peine l'Eglise commence à se former , qu'elle paroît déjà toute

pour le rachat des Esclaves. 69

animée de cet esprit , & que tout ce que les fideles ont ou de ferveur pour la mortification , ou d'assiduité au jeûne , ou de perseverance à l'oraison , ils l'employent tous unanimement pour un seul Captif ? Il ne faut donc pas s'étonner si le succès est si heureux. Je ne desespererois pas sur la misere de nos malheureux Esclaves , si au défaut d'argent , tant d'ames si saintes & si charitables employoient du moins une partie de ce qu'elles font de prieres ou de mortifications , pour délivrer quelque Captif de la servitude. Pour moi , je ne vois pas pourquoi parmi tant d'efforts qu'on fait pour les ames du Purgatoire , qui gémissent sous la rigueur de la Justice Divine , on n'en reserve point quelques uns pour les Captifs , qui languissent sous l'injustice & l'opression des Infideles ? Et pourquoi parmi tant de Predicateurs si zelez pour l'antiquité , & qui nous ramènent sans cesse jusqu'à la primitive Eglise , il s'en trouve si peu qui annoncent une devotion , qui a exercé la ferveur des premiers fideles ?

C'est peut-être, Monsieur, lui dis je, qu'on regarde cette action comme singuliere. C'est un fait particulier; il est accompagné de certaines circonstances; qu'on ne croiroit pas raisonner bien juste d'en conclure, que c'étoit l'esprit universel & constant de cette Eglise naissante, que le zele pour le soulagement ou le rachat des Captifs. En effet, c'étoit plutôt son chef, qu'un fidele particulier, que l'Eglise regardoit: Elle consideroit peut-être plus ses propres besoins, que les fers de cet Apôtre. Voilà qui est bon, mon pere, s'il n'y a eu que saint Pierre qui se soit trouvé alors persecuté pour la justice & la foi. Mais peut-on apprendre dans ce même Livre des Actes, que la persecution étoit grande & allumée dans l'Eglise; que plusieurs étoient chargez de chaînes, enfermez dans les prisons, trainez devant les Tribunaux, & opprimez par l'injustice; que d'ailleurs cette Eglise étoit un Corps que la charité unissoit si parfaitement, qu'il n'y avoit qu'un cœur & qu'une ame: peut-on, dis-je, penser à toutes ces choses, &

croire une partie insensible , demeurer dans l'indolence & l'inaction , pendant que les autres membres sont dans les chaînes & l'oppression ? N'est-ce pas dès ce tems-là qu'on recommandoit la charité du prochain selon toute son étendue ; & que conformément à la Morale de J E S U S C H R I S T , on recommandoit sur-tout aux fideles . comme une obligation indispensable , de soulager la faim , la soif , la nudité & les autres necessitez du prochain ? Quel plus beau sujet avoient-ils , pour ne pas dire , quel autre sujet que dans la captivité de leurs freres , ou emprisonnez , ou exilez , ou dépouillez , ou condamnez à des travaux excessifs pour la foi ; c'est-à-dire , traitez comme nos pauvres Captifs , & pour le même motif ? Car alors tous les biens étant communs , au moins en Jerusalem & en Alexandrie , il ne se trouvoit guere d'autres nuditez à revêtir , d'autre faim à soulager , d'autre travail à adoucir , & d'autres prisons à visiter.

Aussi , avec l'hospitalité , Saint Paul unit dans l'Epître aux He-

breux, la charité envers les Captifs, & la compassion pour leurs travaux excessifs ; parce que c'étoit la maniere la plus ordinaire d'exercer la charité chrétienne, & dont ils avoient de plus fréquentes occasions. Ce grand Apôtre regardoit cet œuvre d'une si grande importance, qu'il ne croyoit pas s'en pouvoir dispenser, quoique tout occupé de l'oraison & du ministère de la parole. Par tout où il prêchoit, ou de bouche ou par écrit, il a soin de recommander les collectes, qu'il avoit établies en toute l'Eglise pour le soulagement de ceux qui souffroient la persécution, sur tout en Jerusalem.

Je vous avouë que jamais je n'ai conçu une si haute idée de cette devotion, que quand j'ai lû dans les
 1. Cor. 1. Epîtres de ce Vaisseau d'Election, qu'il étoit assez occupé à prêcher l'Evangile, pour se croire dispensé de conférer le saint Baptême à beaucoup de personnes, pendant que je vois qu'il s'offre non-seulement à faire des quêtes ; mais encore à porter jusqu'à Jerusalem l'argent destiné à ces charitez, sans crain-
 dre

dre de manquer à son ministère.

Aussi bien loin que cette miséricorde fut inconnue à l'Eglise dans sa naissance , les premiers fideles avoient tant de zele envers ceux qui souffroient pour la foi , & ces illustres persecutez leur étoient si recommandables, que le même saint Paul , afin de reveiller leurs plus hauts sentimens à son égard , & de s'ouvrir dans leur cœur une porte plus aisée , prenoit souvent dans ses Epîtres le nom de Captif , pour titre de recommandation.

*Ego vin-
sus in
Domino.
Eph. 4.*

Votre raisonnement , Monsieur , me fait rentrer dans un pays où je commence à me reconnoître. Vous me faites ressouvenir de ce que j'avois lû , sans le remarquer , dans les premiers siècles de l'Histoire Ecclesiastique ; sur tout dans ce tems où la persecution étoit allumée ; que la pieté des Crêtiens s'exerçoit singulierement à qui montreroit plus de charité envers ceux qui souffroient pour la foi. Les uns visitoient souvent leurs prisons , & baïsoient leurs chaînes pour les leur rendre recommandables , & les soulager du moins , s'ils ne pouvoient

74 *La Tradition de l'Eglise*

les rompre. D'autres , les alloient chercher dans leur exil , pour leur en adoucir la rigueur. D'autres , leur portoient des rafraîchissemens , quand semblables à nos Captifs , on les condamnoit aux travaux excessifs des marbres ou des métaux. Il y avoit une sainte émulation , à qui se distingueroit dans cette charité , personne ne s'en croyoit exempt : La pudeur ne retenoit plus alors les Vierges , qui dans d'autres occasions n'osoient paroître. Les Grands ne dédaignoient ni l'horreur des cachots , ni la honte d'aider à porter le faix , & de courber les épaules sous une partie du fardeau , dont on accabloit les derniers de leurs freres. On a vû jusqu'à des Evêques & des Papes mêmes se distinguer dans un si pieux exercice.

Ajoutez , mon Pere , me dit ce saint homme , que le zele étoit si grand , que la seule captivité étoit un sujet suffisant pour ne se pas épargner. On ne s'informoit pas souvent des mœurs de ceux qui tomboient dans cette misere ; il suffisoit qu'ils fussent pris par les Infidèles , on oublioit dès ce moment

tous les déreglemens de leur vie précédente; la seule cause pour laquelle ils souffroient, étoit le puissant ressort qui remuoit ces cœurs charitables; la seule misere excitoit en eux cette compassion, & les engageoit à ces pénibles exercices de charité. Ils pensoient avec raison qu'il y alloit de la gloire du nom Crétien, de n'être pas insensibles à l'oppression de ceux avec qui ce beau nom leur étoit commun.

Mais nous ne nous appercevons pas qu'il est déjà un peu tard, il faut que je vous renvoye avec cette Histoire, que vous n'avez peut-être pas remarqué dans Baronius : *Baronius ad an. 79.* Elle est du premier siècle de l'Eglise, & nous montre excellemment quel en étoit l'esprit, au sujet que nous traitons.

Un certain Philosophe nommé Peregrin, & que pour le sujet que je vais dire, les Crêtiens nommerent Prothée, fameux scelerat, voyant l'extrême charité des Crêtiens, par une cupidité sacrilege, demanda avec beaucoup d'empressement le Baptême, & le reçut. Il se contrefit si bien, qu'en peu de

tems il passa pour un grand Prophète, & très-entendu dans les choses saintes. Mais voyant que ni les airs de piété qu'il affectoit, ni la grande intelligence dans nos Mysteres, dont il faisoit montre, ne remplissoient pas assez promptement l'avidité de son avarice, il s'avisa de se faire emprisonner pour la foi; afin que, comme dit l'Auteur de cette Histoire, faisant ostentation de ses chaînes, & se disant avec saint Paul, captif de J E S U S-C H R I S T, il pût s'enrichir & plus promptement & copieusement de la profusion des fideles.

Ce dessein lui réussit. Comme les Crêtiens n'épargnoient rien dans ces occasions, en peu de tems il amassa des sommes assez considerables, & pour se racheter des mains du President de Syrie qui le tenoit prisonnier, & pour s'en retourner avec des sommes immenses dans son pays. Cette action ne fut pas impunie. Dieu par un juste châtement, voulut qu'il fut le bourreau de lui-même; & permit qu'il tombât dans cet excès de manie, que de se jeter dans un grand bucher embrasé, &

pour le rachat des Esclaves. 77
de se brûler ainsi tout-vif dans un grand jour de fête , pour en donner le plaisir à Domitien.

Après cette Histoire , nous finîmes la conversation , qui m'avoit fait assez de plaisir , pour attendre avec une espece d'impatience , le jour suiuant.

IV. ENTRETIE N.

I. Indulgences pour ceux qui assistent les Captifs, en usage dès les premiers Siecles de l'Eglise. II. Belle Lettre de S. Cyprien sur ce sujet. III. Zele & Charité de S. Ambroise & d'autres saints Evêques.

Nous attendions chaque jour nôtre départ, ce qui me faisoit craindre de n'avoir pas assez de tems pour finir nos conversations , & qui fut cause que je me rendis de meilleure heure à nôtre rendez-vous. Comme nôtre bon Ecclesiastique ne m'attendoit pas si-tôt , je ne le trouvai pas au Logis ; son domestique me faisant esperer qu'il ne tarderoit pas , je m'arrêtai , m'informant cependant d'où il étoit : il me dit

qu'il étoit Venitien de naissance ; que son Maître parti de quelque Place du Roïaume de Maroc, appartenante au Roy d'Espagne, avec des Officiers Espagnols qui passoient à Naples, avoit demeuré plusieurs années en Italie, sur tout, à Rome & à Venise, où il avoit de grands amis ; qu'ayant reçu de grosses remises de France, qu'on lui avoit envoyées pour son retour, l'excès de sa charité, l'avoit fait passer auparavant par les Côtes de Barbarie : qu'il avoit d'abord touché à Tunis, où il avoit racheté plusieurs Esclaves, dont il étoit du nombre, comme lui ayant été recommandé à son départ de Venise ; & que depuis ce tems il comptoit comme les plus heureux momens de sa vie, ceux qu'il avoit employez à son service. Il ajoûta qu'il avoit demeuré quelque tems à Tunis, qu'il y faisoit de grandes charitez, sans vouloir être connu ; mais qu'un jour le *Beï* de Tunis, à présent regnant, menaça tous les Crètiens, sur tout les François, de les faire mourir ; & les fit en effet mettre en arrêt, & conduire à son camp, où il les fit

pour le rachat des Esclaves. 79
enchaîner tous , à l'exception du
Consul ; parce qu'il avoit perdu un
de ses Favoris , dont il abusoit pour
ses plaisirs , & de l'évasion duquel
il accusoit la Nation , & son empor-
tement alla jusques à menacer le
Dei , de mettre le feu aux quatre
coins de la Ville de Tunis , s'il ne
lui faisoit rendre l'objet de sa bru-
tale passion. Il vit bien que de sem-
blables avanies , auxquelles le genie
de *Morat Beï* expose sans cesse les
Habitans de Tunis , le mettoit en
état de profiter peu aux pauvres Es-
claves ; que ce fut ce qui lui fit pren-
dre la resolution de passer à Tri-
poly , où sous le nom de Veni-
tien , dans un état déguisé , & sous
un Gouvernement plus paisible &
moins ombrageux , il procuroit aux
Esclaves tous les secours que son
zele lui inspiroit , & achevoit de
distribuer les sommes qu'il avoit
apportées , & de satisfaire à sa cha-
rité. Que c'étoit tout ce qu'il avoit
pû penetrer de ses sentimens & de
son dessein ; qu'il ne faisoit pas dif-
ficulté de me réveler , après ce que
son Maître lui avoit dit , que dès
notre premiere entrevûe , soit sym-

patie ou secret de la Providence, il s'étoit senti comme forcé à m'ouvrir entièrement son cœur.

Comme je ne voyois plus la premiere decoration de sa chambre, je demandai à ce Domestique ce qu'étoient devenuës tant d'Estampes. Il me répondit, qu'il les avoit renfermées dans son Porte-feuille, n'ayant pas coûtume d'en faire tant paroître, & qu'il ne les avoit toutes exposées la premiere fois qu'à mon occasion. J'evoulus le louer sur ce que j'avois vû de la délicatesse de son crayon ; lorsque se défendant avec assez d'adresse, il me dit que si j'étois curieux il m'alloit montrer deux des Pieces les plus achevées de son Maître, qu'il avoit fait faire en Italie par un habile Peintre ; & sur le champ il m'alla querir deux petites toiles roulées : il en déploya une sur la table, dont voici le dessein & l'ordonnance.

Un grand & magnifique Portail d'un Temple, dont la majesté élevoit les spectateurs jusques à celle du Dieu tout-puissant, auquel il étoit consacré, se presentoit d'abord à la vûë. La matiere precieuse dont

pour le rachat des Esclaves. 81
il étoit bâti , l'ordre de son Architecture , la richesse de ses ornemens. Tout enfin faisoit voir , qu'on n'avoit rien épargné ; & que celui qui présidoit à cet Ouvrage , étoit sur toutes choses animé du zele de la Maison de Dieu.

Le Portail étoit grand ; mais un saint & venerable Prelat , selon l'usage de son tems , en défendoit l'entrée , & n'avoit laissé ouverte qu'une petite porte fort étroite , où il invitoit & faisoit entrer plusieurs personnes pâles , atténuées de veilles , de jeûnes & de travaux , revêtues de sacs & de cilices , ayant de la cendre sur la tête. Parmi ceux-ci , il en admettoit encore d'autres en habits simples & d'une contenance humiliée , les yeux baignez de larmes , mais qui ne donnoient point des marques si visibles d'une si longue & si rigoureuse austerité. Il les admettoit cependant avec les autres , à la vûe d'un billet que chacun d'eux lui presentoit ; pendant que d'un autre côté , il repoussoit avec un zele inexorable , une troupe nombreuse de personnes , qui à ce rebut ne marquoient que du dépit & de la con-

82 *La Tradition de l'Eglise*

fusion. J'admirois la beauté, aussi bien que l'ordonnance de ce petit Tableau, dont j'ignorois le sujet : Lors que nôtre bon Ecclesiastique arriva fort à propos, & que me voyant embarrassé à expliquer cette énigme ; après le compliment ordinaire, il me dit en souriant : Vous ne connoissez donc pas, mon Pere, quel est ce saint Prelat, du tems duquel la porte de l'Eglise étoit si étroite, & qui d'un si grand zele en défendoit l'entrée aux impenitens ?

C'est assez, lui dis-je, voilà un beau saint Cyprien, je reconnois là tout son esprit : Je connois même que ceux que nous voyons admis à la faveur de leurs billers, sans avoir achevé tout le tems de leur penitence, representent ceux qui après être tombez, avoient assisté les Crêtiens emprisonnez pour la foi, & en avoient reçu ces lettres de recommandation.

Mais n'allez-vous point plus loin, mon Pere, & ne trouvez-vous pas ici de quoi répondre à tant de gens, qui n'approuvent pas trop ce grand nombre d'indulgences que vous publiez sur la concession des Papes,

au sujet de la Redemption des Captifs , plusieurs n'osant trop dire leurs sentimens ? Mais si on les rappelle à ce fait , que vous voyez ici dépeint , que penseront - ils ? Etoit-on bien facile du tems de saint Cyprien à accorder de semblables graces ? On sçait que ce saint Pere a parlé des Indulgences d'un air assez severe. Il étoit dans un tems où il falloit de la rigueur pour contenir les Crêtiens dans le devoir. Il falloit prendre garde que la trop grande facilité à rentrer dans l'Eglise ne leur fut une occasion de s'épargner en apostasiant , les supplices cruels , dont leur constance étoit ébranlée. Comme il ne s'est guere trouvé de tems où la tentation fut plus forte , il n'y en a eû guere aussi où l'Eglise ait tenu plus ferme pour la discipline , & où ses tresors ayent été plus resserrez , & où elle ait usé d'une plus grande severité.

Je ne doute point que vous n'ayez lu quelques écrits de saint Cyprien ; mais je doute que vous ayez fait cette remarque : Qu'on n'y voit des Indulgences que pour un seul sujet. On voit par tout son zele s'em-

84 *La Tradition de l'Eglise*

ployer entierement à faire observer dans toute la rigueur , tout le tems & la discipline de ces austeres penitences prescrites par les saints Canons ; sur tout à l'égard des Apôtats. Il va jusqu'à leur refuser même la reconciliation à l'article de la mort , si devant leur dernière maladie ils n'ont pas demandé penitence. Mais il use d'indulgence en faveur de ceux , qui ayant visité les fideles dans les prisons où ils étoient détenus pour la foi , en avoient obtenu des billets de recommandation , leur penitence étoit plus courte : Et lors qu'avant que d'avoir marqué du repentir , ils étoient surpris d'une maladie mortelle , il leur accordoit la reconciliation. Vous voyez par-là , mon Pere , quelle estime l'Eglise a toujours fait de cette grande charité qu'on exerce envers les Captifs ; puisqu'il y a eû un tems où il n'y a presque point eû d'Indulgences qu'à cette seule occasion. Ainsi vous ne vous étonnerez pas à present que ces tressors sont ouverts , si elle en use pour ce sujet avec tant de profusion.

Je ne puis vous dissimuler ma

surprise , Monsieur , vous me tenez
ici un langage qui m'est bien nou-
veau. Pour peu que j'aye lû de ce
saint Pere , j'ai toujours remarqué
combien son zele est irrité à l'occa-
sion des Indulgences que des Evê-
ques & des Prêtres d'Afrique de son
tems , accordoient à ceux qui leur
presentoient de semblables billets.
On ne peut rien voir de si fort , que
ce qu'il en écrit : Il traite cette In-
dulgence d'une nouvelle persecu-
tion , qui par une cruelle douceur ,
tuoit plus d'ames que toutes les me-
naces des Tyrans.

Novam
genus cla-
dis. Ser-
v. de La-
ji.

Il est vrai , mon Pere , repartit-
il ; mais saint Cyprien par cette con-
duite , nous montre que les égards
que l'on avoit pour ceux qui s'em-
ploient à visiter seulement les
Crétiens captifs , étoient si grands
dans ces premiers siècles , & que les
fideles de ce tems-là les avoient
portez si loin , que du tems de S.
Cyprien ils avoient degeneré en
abus. Dans ces premiers siècles , on
rendoit presque le même honneur à
ceux qui assistoient les Martyrs dans
leurs pressans besoins , ou qui par
leurs visites , leurs aumônes ou leurs

86 *La Tradition de l'Eglise*

exhortations , soutenoient la foi ébranlée des plus foibles , qu'à ceux qui souffroient ces persecutions. On jugeoit qu'il y avoit une espece de justice à partager la gloire de ceux qui combattoient , avec ceux qui soutenoient les combattans : Comme David partagea les dépouilles de ses Soldats vainqueurs , avec ceux qui gardoient le bagage nécessaire pour les subitanter. Souvent Dieu , marquoit par des signes visibles , qu'il approuvoit cette conduite de son Eglise. Et comme il a fait trouver à plusieurs criminels la remission generale de tous leurs crimes dans le martyre , il a aussi fait trouver à plusieurs grands pécheurs, l'indulgence entiere de leurs desordres passés , à assister ceux qui souffroient pour une si juste cause. Boniface , Aglaé , & plusieurs autres , dont l'Histoire Ecclesiastique fait mention , en sont des preuves.

De Pudic. c. 12.

Tertullien , déjà devenu Montaniste , parle de cette Indulgence ordinaire dans l'Eglise de son tems ; & ne semble l'improuver , que pour ces honteux desordres qui bleffent la pudicité. Cette grace dans la sui-

te avoit degeneré en abus. Et du tems de saint Cyprien, il suffisoit de porter à quelques Prêtres d'Afrique, autorisez en cela de plusieurs Evêques, un seul billet d'un saint Confesseur captif, que souvent on n'avoit visité qu'une seul fois, non pas pour lui rendre les devoirs de charité qu'on leur devoit en cette necessité; mais afin d'en extorquer cette lettre d'impunité, & d'obliger leurs Juges à les renvoyer absous, à la seule consideration de ces saints Confesseurs.

Saint Cyprien avoit bien raison de se récrier contre ces abus : Encore ne retranche-t'il pas tout à fait cet usage; mais il prie instamment ces illustres Captifs, de ne pas affoiblir la rigueur de la discipline, par une trop grande facilité. Mais je m'assure, mon Pere, que si ceux qui presentent ces billets, avoient apporté de bons temoignages, comme ils auroient servi ces Martyrs, & que s'exposant aux mêmes supplices, ils les auroient substantez de leur moyens, pansé de leurs mains, encouragé par leur zele & leur assiduité, Saint Cyprien n'auroit

*Epist. 15.
Martyri-
bus, &
Confesso-
ribus lib.*

88 *La Tradition de l'Eglise*

pas fait difficulté de leur accorder des Indulgences, non seulement à la mort, mais encore pendant la vie, avec beaucoup plus d'abondance, qu'il n'accordoit à ceux-ci, dans les tems mêmes de la plus grande severité de l'Eglise. Je n'en doute pas, Monsieur, lui dis-je : Il y a toute difference entre ces Libellatiques, à qui l'Eglise cependant avoit tant relâché de sa rigueur, & ceux qui assistent les Captifs ; & je suis persuadé que cet exercice de charité a toujours passé pour une œuvre assez satisfaisante de soi-même, pour tenir lieu d'une bonne & salutaire penitence. Apparemment, Monsieur, c'est-là ce beau monument de saint Cyprien, que vous m'avez promis de me faire voir ; car j'en suis bien content, puisqu'il me montre quel avantage il y a à soulager les Captifs ; & que ce n'est pas par une relaxation de sa discipline, que l'Eglise nous a accordé un si grand nombre d'Indulgences pour ce sujet ; mais qu'elle suit plutôt en cela la rigueur & l'exatitute de ces premiers tems, regardant cet exercice de charité comme une des plus salutaires

salutaires penitences que l'on peut faire. Mon Pere, reprit-il, ce Monument dont je vous ai parlé, est une excellente Lettre de ce saint Docteur, où l'on voit le zele que lui & les saints Prelats de ce tems-là avoient pour le soulagement & la redemption des Captifs. Il étoit si grand & si digne, qu'il falloit la plume d'un saint Cyprien pour en faire un digne portrait. Si vous voulez, mon Pere, la voici dans mon Porte-feuille, elle merite bien que vous la lisiez avec attention.

Je la lus toute entiere avec beaucoup de satisfaction; & la lui rendant, je lui dis que je la trouvois belle & touchante; & marquai seulement sur ma tablette, quel rang cette Epître tenoit entre celles de saint Cyprien, afin de ne pas perdre la memoire des grandes instructions, & du bel exemple qu'il nous y donne touchant nôtre ministere; & d'en profiter plus d'une fois, lors que je serois retourné. Vous avez raison, mon Pere, me dit cet homme charitable, de demander à la relire plusieurs fois. Pour moi je la lis souvent, & elle m'est toujours

*Epist. 1^{re}
xag.*

nouvelle ; & je suis sûr que si elle étoit plus commune , la charité à l'égard des Captifs , s'augmenteroit beaucoup dans le Christianisme. A sa seule lecture , j'en ai toujours conçu de grandes idées ; soit que j'aye fait reflexion sur le caractère des personnes , qui se font une affaire si importante de cette noble fonction ; soit que j'aye pensé au zèle extraordinaire avec lequel elles s'y employent ; soit que j'aye médité sur les raisons & les motifs qui les engageoient à y travailler avec une telle ardeur ; car il me semble que c'est tout ce qui peut rendre une œuvre recommandable.

Pour le caractère des personnes , (a) ce sont de saint Evêques , encore tous remplis du premier esprit du Cristianisme , & qui se font une si grande affaire de soulager les Crêtiens asservis par des Barbares ; que non contents de s'unir tous d'un même zèle , ils veulent encore avoir à leur tête un Primat aussi saint , & aussi zélé que saint Cyprien , qui bien loin de trouver mauvais qu'on l'importune , se sent extrêmement redevable de ce qu'ils

(a) Cyprianus
Januario,
Maximo,
Procule,
Victori,
Modiano
&c.

veulent bien le rendre (b) partici-
pant d'une si juste sollicitude, &
d'une œuvre si bonne & si neces-
saire.

Il leur enjoint (c) encore très-
étroitement, que si une semblable
occasion d'exercer la charité se pre-
sentoit, ils eussent à l'en avertir in-
cessamment. Et ce qui est digne de
remarque, est que quelque occupa-
tion que cét illustre Prélat & ces
saints Evêques, eussent alors à gou-
verner & rassurer leurs troupeaux,
parmi l'invasion des Barbares & la
persecution des Tyrans, il ne veut
commettre l'exécution & le soin de
ces collectes pour les Captifs à per-
sonne qu'à lui-même & à ses Clercs,
& recommande à tous ces saints
Evêques d'en faire eux-mêmes (d) la
distribution. Et ce zele, mon Pere,
n'est point particulier à saint Cy-
rien : Je vous ai fait remarquer ci-
dessus, qu'il ne s'agit en cela que l'e-
xemple de saint Paul. Et les plus
saints Papes ont souvent jugé qu'il
étoit digne du souverain Pasteur
de l'Eglise, non-seulement de se ren-
dre recommandable par de grandes
charitez envers les Captifs ; mais

(b) ximes vo-
cis gra-
rias agi-
mus quo-
nes vestra
sollicitu-
dinis &
tam bonæ
& necessa-
rie opera-
tionis par-
ticipes es-
se volui-
mus.
(c) Si
tale ali-
quid acci-
derit nobis
in cuncta
ri nunti-
re hac no-
bis litter-
is.

(d) *Mag-*
stris au-
tem . . .
quæ col-
lecta sunt
quæ vos
illuc per-
vestra di-
ligentia
distribu-
bitis.

encore de se charger eux-mêmes du soin d'amasser les deniers pour cette aumône, & de les distribuer. Saint Gregoire le Grand entr'autres, s'est signalé dans cette occasion; & j'ai toujours lû avec plaisir les actions de graces qu'il rendit aux Patriarches & Evêques qui l'avoient chargé de ces aumônes, & l'exactitude avec laquelle il se croit obligé d'en faire la dispensation. Lisez, mon Pere, les Epîtres lors que vous serez de retour; elles sont dignes d'un Pape, qui a passé également pour grand dans l'Eglise Grecque & Latine.

Au caractère de ces personnes, si nous ajoutons le zele avec lequel elles s'emploient à racheter les Chrétiens d'entre les mains des Barbares, nous trouverons qu'il y a autant de difference entre leur charité & la nôtre, qu'entre la ferveur de ces premiers fideles, & notre lâcheté.

Quel plus beau témoignage saint Cyprien pouvoit-il rendre du zele de toute son Eglise animée de son exemple & de ses instructions, que d'écrire comme il fait ici, qu'à la premiere nouvelle de la captivité

pour le rachat des Esclaves. 93

de leurs freres , quoiqu'ils fussent ^(e) Prom-
d'une autre Province , ils se sont ^{ptè omnes}
portez à les secourir avec une prom- ^{& libe-}
ptitude , une ferveur & une profu- ^{ter & lat-}
sion , dont il a tout sujet d'être con- ^{gner sub-}
tent . ^(e) & que cette disposition si ^{fid: aum-}
crétienne s'est trouvée dans tous ? ^{maria fra-}
Aj.ûtant que la fermeté de leur foi , ^{tribus}
qui les rendoit en tout tems dispo- ^{ontule-}
sez à entrer dans tout ce qui re- ^{runt sem-}
gardoit la gloire de Dieu , s'étoit ^{per qui-}
extraordinairement animée à une ^{dem se-}
œuvre si salutaire , à la nouvelle & ^{cundum}
à la consideration d'un si grand mal- ^{si lei sue}
heur. ^{firmata-}

Qu'ils se sont crûs très-obligez à ^{tem a l o-}
ceux qui ont bien voulu les faire ^{pus Dei}
entrer avec eux dans leur commu- ^{pront.}
ne charité , & leur ^(f) offrir en cette ^{Nunc ta-}
occasion de vastes champs à leur es- ^{men ma-}
perance , où ils pussent semer avec ^{gis a l o-}
profit des aumônes , dont ils au- ^{pera salu-}
roient tout lieu d'attendre l'abon- ^{taria ,}
dance des fruits , qui naissent tou- ^{contem-}
jours de cette œuvre celeste & sa- ^{platione}
lutaire. En effet , ils montrèrent ^{tanti do-}
bien la grandeur de leur espérance ^{loris ac-}
& de leur foi dans cette œuvre de ^{cessi.}
charité , par la liberalité dont ils ^{(f) Us}
userent , qui fut jusqu'à la profu- ^{offretis}
^{nobis a-}
^{gros ube-}
^{tes , in}
^{quibus}
^{spei no-}
^{stra semi-}
^{na mitte-}
^{mus ex-}
^{pectaturi}
^{Messum}
^{de amplif-}
^{icatis fru-}
^{ctibus qui}
^{de hac}
^{caelesti &}

librari o-
peratione
pro re-
ni. at

(g) Mi-
fines se-
re: a cen-
tum mil-
lia rum
mum.

(b) Eo-
rum quo-
que sum-
mulas, &c

(i) No-
hie cun-
tati num-
ciat: . . .
pro certo
habentes
Ecclesiam
nostram
& fraterni-
tatem
istius uni-
versam
hinc ubi
sunt pre-
cibus or-
re, si fa-
cta fue-
runt li-
benter &
longer
substitu-
præstare

sion. Quelque explication que l'on
donne au Passage de ce saint Pere ,
où il marque la somme qu'il en-
voyoit, (g) tous ceux qui ont écrit
sur ce Passage, ont trouvé cette
somme extraordinaire pour ce tems-
là. Mais ce qui marque la charité
de ce grand Saint & de toute son
Eglise, est qu'il traite cette profu-
sion de chacun de ses Clercs & de
son Peuple, du nom de petite som-
me, (b) & que bien loin d'avoir
épuisé leur zele en épuisant leur
bourse, il prie instamment qu'on
ne laisse passer aucune semblable
occasion sans les avertir; (i) pro-
mettant qu'ils s'y porteront tou-
jours avec la même cordialité & la
même largesse; ajoutant que toute
son Eglise est universellement dans
cette disposition.

Ces reflexions, Monsieur, lui
dis-je, que je n'avois pas eû le tems
de faire, me paroissent bien judi-
cieuses, & doivent bien me con-
fondre, si je me rebute dans mon
ministere, voyant le zele de ces
premiers Crêtiens, sous la con-
duite de ces grands Prelats. Qu'il
seroit à souhaiter à present que ce

pour le rachat des Esclaves. 95
malheur est si multiplié dans toute la Barbarie , qu'on eut quelque exemple d'un aussi grand poids , & un zele soutenu d'une aussi grande éloquence , comme celui de saint Cyprien , afin que le grand nombre des fideles fut plus animé à y remedier.

Il me répondit : L'exemple & l'éloquence d'un si grand homme y contribuerent beaucoup ; mais le Cristianisme encore dans sa ferveur & dans sa pureté , faisoit le principal effet dans les cœurs. Si vous voulez bien , mon Pere , prendre la Lettre entre vos mains , vous verrez que c'étoit la seule solidité de cette devotion , & le pur esprit Crétien , plutôt que l'éloquence , qui fut le secret ressort dont ils furent animés. Remarquez , s'il vous plaît , dans les vûes du Pasteur , celles du Troupeau. Voici de quels motifs saint Cyprien & son Peuple se trouverent pressés de travailler à la redemption de leurs freres pris par les Barbares en Numidie , à la premiere nouvelle que les Evêques de cette Province lui en donnerent.

1. Si patitur unum membrum compatiantur & cetera membra... quare nunc captivitas fratrum nostra captivitas compendanda est ..

1. L'unité du corps de l'Eglise, & l'union que tous les membres doivent avoir les uns avec les autres, qui doit rendre leurs maux communs, & faire en sorte qu'un chacun se trouve asservi dans la captivité de son frere, & compatisse à son malheur, comme s'il lui étoit arrivé à lui-même.

2. Etiam si charitas nos minus adigeret ad opem fratribus ferendam : considerandum tamen hoc loco fuit, Dei Templum esse quæ captivi sunt : nec pati nos longa cessatione, & neglecto dolore debere ut diu Dei Templo captivi sint.

2. La Religion ou l'esprit de piété, regardant dans les Crêtiens captifs autant de Temples de Dieu, & de Sanctuaires du Saint-Esprit prêts à être profanez par l'impiété des Barbares : Un Crétien ayant lieu de se reprocher lui-même une grande impiété, s'il laissoit par sa negligence, des Temples si saints en la puissance des Infideles.

3. In captivis fratribus nostris contemplandus est Christus, & redimendus de periculo captivitatis, qui nos redemit de

3. La consideration de JESUS-CHRIST, que l'on doit regarder en la personne des Captifs, & qui par toutes sortes de motifs, de devoirs, de respect,

pour le rachat des Esclaves. 97

peſt, de reconnoiſſance & periculo mortis :
 d'amour, doit être racheté ut qui nos de dia-
 par ceux qu'il a rachetez boli faucibus e-
 avec tant de miſericorde : ruit, ipſe qui ma-
 Toutes ſortes de Loix en nobis, de Barba-
 gageant ceux qu'il a tirez rorum manibus e-
 de la ſervitude du Demon, ruatur : & redima-
 & remis en la liberté de ſes tur nummariâ
 Enfans, à le racheter à ſon quantitate, qui
 tour des mains des Barba- nos Cruce rede-
 res, & qu'on n'épargne pas mit & Sanguine;
 quelque ſomme d'argent,
 pour celui qui n'a pas épar-
 gné tout ſon Sang, quand
 il l'a ſalu donner pour le
 prix de leur rançon.

4. La vûe de ſoi-même, 4. Quis non hu-
 & de l'étroite liaiſon qu'a- manitatis memor,
 voient les Captifs avec & mutua dilectio-
 eux ; chacun, dit ce grand nis admonitus, ſi
 Prelat, regardant dans ces Pater eſt, illic eſſe
 malheureux Eſclaves, ce nunc filios ſuos
 qu'il avoit de plus cher computet ? Si ma-
 ſous les fers, l'humanité & ritus eſt, uxorem
 l'amour du prochain ope- ſuam illic capti-
 rant ce miracle dans toute- tam teneri cum
 cette Eglife, qu'il n'y avoit dolore pariter ac
 pas un Vieillard qui ne pudore vinculis
 gardât ſes enfans dans tous maritalis exiſti-
 les Enfans eſclaves. Pas un met ?

98 *La Tradition de l'Eglise*

mari, qui ne regardât sa femme dans la captivité des autres. Pas un enfant, qui ne vit son pere dans ceux dont il apprenoit la prise ; & ne se crût obligé de secourir de tout son pouvoir, ceux auxquels il étoit uni par des liens si sacrez.

5. Quantus veniens communis omnibus nobis minor est, & cruciatus de periculo virginum, quæ illic tenentur pro quibus non tantum libertatis, sed pudoris jactura plangenda est ! Nec tam vincula Barbarorum, quam Lenorum & Lupanarium stupra descendunt : ne membra Christo dicata, & in æternum continentur honore pudicæ virtute devota insultantium libidine, & contra-giore fœdentur.

5. L'honnêteté commune à ceux qui n'ont pas entièrement dépoüillé tout sentiment d'humanité, de pudeur & de Religion, ne pouvant sans rougir & sans trembler, apprendre l'extrême peril de tant de Vierges, qui n'ont pas été exemptes du même sort, & dont la moindre des pertes est celle de la liberté ; qui sont, comme dit ce Saint, bien plus à plaindre pour la violence où les expose la brutalité des Barbares, que pour la rigueur des chaînes ; & qui sollicitent d'une manière bien pressante la charité des si-

deles, afin que les mem-
bres dediez à J E S U S -
C H R I S T, & dévoüiez à
une éternelle continence
par l'amour de la chasteté,
ne servent pas de proie à
la lubricité des Infideles.

6. La vûe de leur juste 6. Et offerretis
intérêt, qui leur faisoit nobis agros ubex
regarder cette occasion res, &c.
comme la plus favorable
du monde à semer pour
l'éternité, & comme un
champ où semant peu,
ils se promettoient une
ample moisson.

7. L'esperance Crétien- 7. Nam cum
ne leur donnant lieu d'at- Dominus in Evan-
tendre, que celui qui au gelio suo dicat,
jour du Jugement, dira à infirmus fui, &
visitastis me : ses Elûs : J'ai été infirme, quantò nunc quod
& vous m'avez visité; ne que cum majore
manquera pas d'ajouter operis nostrimer-
par une approbation bien cede dicturus,
plus glorieuse, & presen- caprivus fui & re-
demistis me : Et
tant une couronne bien cum denuò dicat
plus belle à ceux qui ont in carcere fui &
travaillé à sa Redemption: enistis ad me,
J'ai été Captif, & vous quantò plus est
m'avez délivré; & qui ac- cum cœperit dice-
re : in carcere ca-

ptivitatis fui , & cordant une si grosse ré-
 clausus & vinctus compense à ceux qui lui
 apud Barbaros ja- auront donné lieu de dire :
 cui , & de carcere J'ai été dans la prison ,
 illo servitutis li- J'ai été dans la prison ,
 berastis me , cum & vous êtes venus me con-
 judicii dies vene- soler , en accordera une
 rit , præmium de bien plus abondante à ceux
 Domino receptu- qui par cette charité , lui
 ri. feront dire : J'ai été dans
 les prisons d'une terrible
 captivité , enfermé & char-
 gé de chaînes , sous la
 cruauté des Barbares , &
 vous m'avez tiré du cachot
 & de la dureté de cette ser-
 vitude.

Après ces explications , j'avois
 peine à rendre la Lettre , dont la
 force & l'éloquence me paroissoient
 encore toutes autres à cette analy-
 se , & toutes remplies de l'Esprit
 Crétien. Je repassois encore la vûe
 sur les divers endroits qui m'a-
 voient pû toucher , lors que cet
 obligeant Ecclesiastique me dit :
 Mon Valet vous a montré l'une des
 deux Pieces que j'ai apportées d'I-
 talie , il faut que je vous montre
 l'autre ; je suis sûr que de l'esprit don-
 vous êtes , vous n'y trouverez pas

pour le rachat des Esclaves. 107
moins de goût , elle est du même
genie , aussi-bien que de la même
main. Il déroula son Tableau ; &
voici ce qui y étoit représenté.

Sous un Dôme élevé , soutenu
de riches colonnes à quatre rangs ,
que le Peintre avoit travaillé avec
tant d'art , qu'elles sembloient fuir
par ordre , & faire paroître un en-
foncement également agréable &
profond, paroissoit un Autel où l'on
n'avoit rien épargné , ni pour les
beautez de l'Art , ni pour la richesse
des métaux & des pierreries dont il
étoit composé. Sur les marches de
cet Autel , on avoit peint la figure
de saint Ambroise , avec cette dou-
ceur majestueuse qui a toujours fait
son caractère. Il étoit tourné vers
une troupe d'Heretiques , qui por-
toient la rage & la fureur peinte sur
le visage. De la main droite , il leur
montrait le Ciel , & étendoit la
gauche vers une troupe de Captifs ,
qui par leurs chaînes rompues , &
leurs manieres pleines de recon-
noissance , marquoient avoir été
rachetez par ses soins. Plusieurs
Vases , Chandeliers , & autres orne-
mens de l'Autel d'un riche métal ✕

étoient renversez , ou sur l'Autel ou par terre à demi brisez. L'Auteur , pour expliquer cette énigme , avoit distribué dans tout son Tableau , les admirables Sentences qu'il avoit tirées du chap. 28. des Offices de ce S. Docteur , que le Peintre avoit adroitement confonduës avec les fonds , ou la teinte des ornemens sur lesquels il les avoit écrites. Vers les Heretiques on lisoit : *Quid Arianis displicere poterat , ut nos constringeremus Vasa sacra , ut Captivos redimeremus ?* au-dessus de l'Autel , où le saint Sacrement étoit suspendu , étoient ces paroles : *Ornatus Sacramentorum Redemptio Captivorum.* Sur un Ciboire prêt à tomber de l'Autel , on voyoit ces mots : *Tunc vas Domini agnosco , cum videro in utroque Redemptionem.* Un Calice renversé par terre portoit cette inscription , *Calix ab hoste redimat , quos Sanguis à peccato redemit.* Et sur un tas confus de Calices , Patenes & autres Vaisseaux sacrez , on avoit écrit : *Agnosco infusam auro Sanguinem Christi divina operationis impressisse virtutem Redemptionis muerere.* Enfin , on lisoit sur plusieurs

pour le rachat des Esclaves. 103
 débris de Chandeliers , & autres riches orfèvres , dont l'Autel étoit dépouillé , *Ecce aurum quo redimitur pudicitia , servatur castitas.* Sur les Esclaves rangez autour de l'Autel , on avoit mis ces mots : *Hic numerus Captivorum. Hic Ordo praestantior est , quam species poculorum.* Le Ciel , où ce saint Prelat avertissoit les Ariens de regarder , étoit un Ciel orageux , où parmi d'épais nuages qui se fendoient en plusieurs endroits , paroissoient plusieurs éclairs échapez , entre lesquels on lisoit ces paroles : *Nonne dicturus est Dominus , cur tot captivi in commercium ducti sunt , nec Redempti.* Et tout au bas du Tableau , sur la terrasse qui portoit les Heretiques , on avoit ajoûté ces deux ou trois lignes : *Quis est tam durus , immitis , ferreus , cui displiceat quod homo redimitur à morte , femina ab impuritatibus Barbarorum , quae graviores morte sunt , Adolescentula , vel infantes ab idolorum contagiis quibus mortis metu inquinabantur.* Cette Piece étoit des mieux entendues ; le Peintre y avoit épuisé l'Art de la Perspective , faisant paroître une

voute enfoncée , soutenue d'une double colonnade , qui fuyoit avec beaucoup de regularité : les Figures étoient dans des attitudes à exprimer chacune leurs passions différentes. Mais sur toutes , paroissoit celle de S. Ambroise , qui frappoit d'abord la vûe , & dont la gravité faisoit que le zele ne diminuoit rien de sa douceur , & que sa douceur ne rabattoit rien de son zele. Je la regardois avec attention & de fort près , afin d'avoir le plaisir de lire ces Sentences , dont il ne paroissoit presque rien , pour peu qu'on éloignât le Tableau. L'Auteur me donna le loisir de lire tout , & me dit ensuite : Que dites - vous , mon Pere , de cè grand exemple que saint Ambroise donne ici , soutenu de Sentences si graves & si dignes de son éloquence ? Peut - on jamais exprimer d'un stile plus fort & plus convainquant , l'excellence & la necessité de la Redemption des Captifs , Dire *qu'elle fait tout l'ornement des Sacremens* , dont la vertu en effet est d'unir tous les Crêtiens d'une charité si parfaite qu'ils s'intéressent tous dans les besoins les

uns des autres, comme les membres d'un même corps : Que la principale consecration , que le Sang de J E S U S- C H R I S T donne aux Vases sacrez , est de leur communiquer la vertu de racheter : qu'on ne les reconnoît jamais mieux pour des Vases propres à recevoir ce Sang adorable , que lorsqu'on voit la Redemption commune au Sang & aux Vases : Peut-on relever davantage cette œuvre de misericorde ? Mais ajoûter , que dans la redemption des Captifs , il s'agit de racheter la pudicité , & de combattre pour soutenir la chasteté attaquée : qu'il faut être dur , impitoyable , & d'un cœur de fer & de bronze , pour trouver mauvais qu'on dépouille jusques à l'Eglise même , de tout ce qui lui est nécessaire pour les Mysteres saints ; afin dans une seule œuvre de misericorde , de retirer les hommes de la mort , les femmes de la brutalité des Barbares , les jeunes vierges & les enfans de l'oppression & de l'impiété d'un culte étranger , dont ils seroient souillez par la crainte de la mort : Et finir , en disant , que c'est principalement sur l'omission de cette bonne œuvre , que J E S U S-

CHRIST nous doit juger. Peut-on rien dire de plus pressant, ou en exposer plus vivement l'importance & la necessité ?

Je répondis, que ce chapitre de saint Ambroise, meritoit bien que j'en fisse une remarque particuliere ; & que tant de belles Sentences si chrétiennes faisoient un fond de Morale, par où il seroit bien facile de relever une œuvre si sainte, & d'animer tous ceux à qui on les debiteroit, à y contribuer de toute l'étendue de leur zele & de leurs moyens : que cet exemple singulier dans un si grand Saint, étoit admirablement soutenu par de si beaux oracles, & que d'ailleurs il sert à prouver que le besoin des Captifs est une de ces necessitez pour lesquelles on doit tout prodiguer. Sur-quoi il me dit : Vous sçavez, mon Pere, quelle est l'approbation generale que l'Eglise a donnée à ce fait extraordinaire, qu'il n'y eût que les seuls Ariens qui murmurerent de voir rompre & aliener les Vaisseaux sacrez pour racheter des Captifs. Encore, comme dit ce grand Docteur, c'étoit plus la personne

qu'ils vouloient reprendre, que l'action. Mais il ne faut pas dire que ce fait ait été singulier à saint Ambroise.

Nous lisons la même chose d'Acace Evêque d'Amide, avec cette circonstance particulière ; que de l'argent qu'il avoit reçu du prix des Vaisseaux sacrez, il ne racheta pas seulement des Esclaves Crêtiens, mais encore des Esclaves infideles, jusques au nombre de sept mille, qu'il renvoya en Perse : Que cette charité, comme dit Baronius, eut un plus heureux succès que les armes de Theodose, qui ne les combattoit, qu'afin de faire cesser leur persécution contre les Crêtiens ; puisqu'à peine ils virent leurs Esclaves en liberté par cette generosité crétienne, qu'ils s'adoucirent & ouvrirent enfin leurs cœurs à l'Evangile.

Saint Césaire Archevêque d'Arles vendit aussi les Vases sacrez pour racheter les Esclaves Crêtiens ; & s'attira par cette charité, l'approbation d'un Pape & de plusieurs Conciles, & du Ciel même, par un grand nombre de miracles

*Baron. ad
an. Christ.
460.*

*Baron. ad
an. Christ.
508.*

108 *La Tradition de l'Eglise*

qui suivirent cette action de miséricorde. Il n'y eut pas même jusques aux Heretiques, dont il n'attirât l'admiration; puisqu'Alaric, quoique d'ailleurs prévenu par de fausses accusations contre ce saint Evêque, ayant appris le zèle qu'il avoit eu de vendre toute l'argenterie de son Eglise pour racheter ses freres, voulut contribuer à cette charité, & lui envoya de riches presents, au lieu des mauvais traitemens qu'il en attendoit.

*Epist. 13.
lib. 6. ad
Fortuna-
rum Fa-
nemsem
Epis.*

S. Gregoire le Grand dans une de ses Lettres, mande d'abord à un Evêque qui le consultoit sur ce sujet, que cè seroit un grand crime de dépouiller l'Eglise de ses Vaisseaux sacrez sans un motif de la derniere importance; mais que pour celui sur lequel il étoit consulté, il ne falloit point hésiter, & que les Loix & les Canons de l'Eglise, l'engageoient à permettre l'alienation des Vases sacrez pour la Redemption des Captifs, ou même pour acquiter les dettes que les Evêques avoient contractées à cette occasion : *Sicut reprehensibile & ultione dignum est sacra quapiam Vasa, praterquam in his* *

pour le rachat des Esclaves. 209
qua Lex & sacri Canones precipiunt ,
venundare ; ita nullâ est objurgatione ,
vel vindictâ plectendum , si pietatis
causa pro Captivorum fuerint redemp-
tione distracta, In hac re , quia
& Legum & Canonum Decreta con-
sentiant , nostrum consensum præbere
curavimus in distrabendis sacris Vasis
vobis licentiam indulgemus. Il écrit
 encore la même chose à un Evêque
 de Messine.

Epist. 35.
lib. 6.
Bon. E-
pisc. Mes-
sanens.

Là-dessus il me cita les Epîtres ,
 dont il avoit tiré les Passages ; &
 se tournant vers moi , il me dit :
 Je ne puis m'empêcher de vous di-
 re ici ma pensée. Vous voyez que
 dans l'Esprit de l'Eglise , ce qu'on
 doit aux Captifs l'emporte par-des-
 sus le zele qu'on doit avoir pour
 l'ornement des Autels. Et de-là ,
 lorsque vous prêcherez cette cha-
 rité aux Peuples , vous pouvez bien
 conclure justement combien elle
 les doit engager à se retrancher de
 mille meubles superflus , voyant
 que l'Eglise se prive du nécessaire.
 Mais permettez-moi de vous dire
 que vous en devez aussi conclure
 pour vous , quelle doit être l'extrê-
 me exactitude que vous devez ap-

*Epist. 13.
lib. 6.*

*Epist. 13.
lib. 7.*

porter dans la dispensation de ces deniers , que l'Eglise regarde comme plus sacrez que ses propres fonds , & que les Vases mêmes qu'elle employe aux plus saints Mysteres. Ce que je dis pour augmenter vôtre zele , à l'exemple de ce grand Pape , dont nous parlons ici , qui dans plusieurs de ses Lettres remerciant quelques personnes de qualité des aumônes qu'elles lui avoient envoyées pour les Captifs , leur mande en même tems qu'il y a lieu de les louer de leur liberalité ; mais que c'est une occasion de trembler pour lui , de l'avoir choisi pour être le dispensateur de ces deniers ; & qu'il craint que s'il y apportoit de la negligence , il ne se fit un crime de ce qui faisoit leur merite ; & que l'aumône qui exploite leurs pechez , n'acrut le nombre des siens.

Je le remerciai de son avis charitable , & lui dis : Que de tout tems j'avois regardé ces aumônes comme des dépôts sacrez , dont la dispensation exigeoit beaucoup de prudence & de fidelité ; mais que je ne les avois jamais considerez de ce

pour le rachat des Esclaves. xxi
point de vûe où il me plaçoit., d'où
il m'y faisoit voir une consecration
toute singuliere.

Vous avez ces sentimens , mon
Pere , ajouta-t'il , voyant que l'E-
glise cede aisément ses Coupes sa-
crées , pour en faire une somme à
racheter les Captifs. Mais que pen-
serez-vous donc , puisque nous som-
mes sur saint Gregoire , lorsque je
vous dirai ce que rapporte ce grand
Pape dans ses Dialogues , de saint
Paulin , dont il louë & admire l'ex-
cès de charité , jusqu'à la comparer
à celle du Fils de Dieu même ? Car
il ne s'agit plus là des Vases sa-
crez : mais d'un des plus grands
Evêques , dont la presence étoit si
necessaire & si avantageuse à son
Troupeau , qui cependant se trouve
vendu pour la Redemption des Ca-
ptifs , par un zele , que non seule-
ment toute l'Eglise a admiré , mais
encore approuvé. Vous sçavez le
fait , mon Pere , il n'est pas besoin
ici de vous le repeter. Tout ce qu'il
y a de remarquable dans cette ac-
tion , sont ces circonstances mar-
quées par saint Gregoire.

1. Que saint Paulin , pour toutes

les charitez ordinaires, avoit employé les grands biens que son illustre naissance lui avoit fait trouver dans sa maison ; sa misericorde par un pieux excès l'ayant rendu le plus pauvre de tous pour soulager les pauvres. Mais quand il fallut travailler à racheter les Crêtiens que les Barbares avoient faits Captifs en Italie, & transportez sur les Côtes d'Afrique, ce fut alors qu'il mit la main aux tresors de l'Eglise ; & que pour cette necessité extraordinaire, il ne se contenta plus des richesses du siècle, mais qu'il vendit & aliena, selon la liberté que lui en donnoient les Canons, tous les Biens, Ornemens & Meubles les plus necessaires au ministere d'un Evêque.

Cuncta
quæ ad
Episcopi
usum ha-
bere po-
tuit capti-
vis indi-
gentibus
largitus
est.

At ille
ut erat vir
eloquen-
tissimus...
dubitauit
feminæ
cuius per-
suasit...
ut pro re-
ceptione
filii sui
in servi-
tium Episcopi
copum
tradere
non dubi-
taret. Il-
lum imi-
tatus qui
formam
servi as-
sumpsit ne

2. Que ce fond sacré lui manquant encore, & se trouvant plutôt épuisé que sa charité ne fut satisfaitte, elle qui croissoit à mesure que croissoient les besoins des Captifs, il employa toute la force de son éloquence naturelle à persuader une pauvre veuve à le vendre pour racheter son fils, dont elle déplorait le malheur, mais qu'elle n'osoit

n'osoit racheter à un tel prix ; cette seule proposition l'ayant tellement effrayée , qu'il ne fallut pas moins que toutes les graces de l'éloquence & le bien dire de ce grand Evêque pour l'y faire consentir.

3. Que cette action memorable est relevée de grandes loüanges par ce saint Pape ! Que Dieu la justifia par d'insignes miracles faits en la personne du Roy Barbare , dont il servoit le Gendre ! Qu'un heureux succès couronna cette grande charité ; puisque pour s'être livré il obtint la liberté de tous les Esclaves Crétiens avec la sienne ; qu'il ne fit dans le fond en cette occasion , comme dit saint Gregoire , qu'imiter le Redempteur du genre humain , qui avoit pris la forme d'Esclave , afin de nous retirer de la servitude du peché ; & qu'enfin il n'y eut pas jusqu'aux infideles mêmes , à qui cette démarche ne causât une extrême admiration , & qui jugerent qu'elle étoit digne de toutes sortes de recompenses. Mais ce Saint qui avoit renoncé à tout , hormis à la charité , n'en voulut point d'autre que la liberté de ses freres.

nos effe-
mus servi-
cujus se-
quens ve-
stigia
Paulinus .
ad tempus
volunta-
riè servus
factus est
solutus ut
esset post-
modum
liber cum
multis . .
Unum
est quod
mihi im-
pendere
beneficiū
potest ut
omnes Ci-
vitaris
meæ Cap-
tivos rela-
xes. *Ibid.*

¶ 14 *La Tradition de l'Eglise*

A ce récit , où je voyois que ce pieux Ecclesiastique goûtoit si bien tout ce qui regarde la charité à l'égard des Captifs , qu'il prenoit un grand plaisir à me faire remarquer jusqu'aux moindres circonstances d'un si rare exemple. J'avois aussi de la joye moi-même ; & j'aurois souhaité que ceux qui étudient la Tradition de l'Eglise , eussent aussi voulu comme lui en remarquer quelques-unes ; afin de s'affectionner à une œuvre de miséricorde , qui n'est que trop négligée dans le tems où nous sommes.

Que n'avons nous , lui dis - je , bien des personnes de vôtre esprit , Monsieur , lorsque nous sollicitons tous les états & conditions pour le soulagement des Captifs , on ne nous payeroit pas sans doute de cette raison , qu'on nous rebat sans cesse : qu'on a que trop de pauvres chez soi , & dans le pais : qu'il est à propos de les soulager avant que de penser à ces inconnus malheureux , pour qui nous nous intéressons.

Est il donc bien possible , reprit ce Monsieur , qu'on soit à présent

si déchû de l'esprit des premiers Crêtiens , & si éloigné de la Morale de l'Eglise & des Peres , que de mettre cette bonne œuvre après toutes les autres ; & que de regarder les miseres des Captifs comme les dernieres , auxquelles on ne doit remedier qu'après les necessitez communes ?

Proposez-leur , mon Pere , & qu'ils décident ce cas de conscience , dont j'ai déjà touché quelque chose de nôtre premier Entretien. Dans la distribution des aumônes , la charité qui doit être ordonnée pour être agréable à Dieu , doit préférer les necessitez extrêmes aux necessitez communes , sur lesquelles chacun est obligé de se retrancher , selon toutes les loix divines & humaines.

Or l'Eglise & les SS. Peres , depuis le tems des Apôtres , ont regardé la necessité des Captifs comme extrême ; & ont fait , pour y remedier , ce qu'ils n'ont jamais fait pour aucun autre. Car , avec quelle exactitude l'Eglise a-t'elle toujours recommandé aux Evêques la residence dans leurs Diocèses ? Quel

est le respect qu'elle a voulu qu'on eut pour les Vases sacrez, ne voulant pas même qu'ils fussent touchez par d'autres que par ses Ministres ? Quelle défense n'a-t'elle point faite pour ne pas aliener & ses fonds & ses biens, dont elle ne rend ses Ministres que les dispensateurs ? Cependant lorsqu'il s'agit du rachat des Captifs, elle se relâche sur tous ces articles ; & toutes ces Loix si justes & si étroitement recommandées, cedent à la grande & première obligation de les secourir dans cette extrémité.

Les mêmes Conciles, qui défendent l'alienation des fonds Ecclesiastiques, y mettent cette exception : *Si ce n'est lorsqu'il s'agit de la Redemption des Captifs*. Les mêmes Peres, qui recommandent tant la propriété des Autels & le respect dû aux Vases sacrez, approuvent en même tems qu'on les brise, qu'on les fonde, & qu'on les change en monnoye, pourvû qu'elle soit employée à retirer les Crêtiens de la servitude. On en a fait de même pour la résidence ; & la haute approbation qu'a eû saint Paulin en cette

si quis
Episcop.
excepto si
evenerit
ardua ne-
cessitas
pro Re-
demptione
capti-
vorum
ministra
ria sancta
frangere
præsump-
serit ab
officio

occasion ; sera un monument éternel, qui fera connoître que l'Eglise n'a rien de précieux ou de nécessaire, dont elle ne soit prête de se priver, quand il faut retirer les fideles, & des malheurs & des périls où les engage une si dure & si dangereuse captivité.

Il est aisé, Monsieur, repartisse je, de tirer la consequence. Mais comme cette verité est une de celles contre lesquelles le cœur humain s'interesse, il faudroit avoir le même esprit que ces Saints pour s'en convaincre aussi fortement qu'ils ont fait. Nous serions ravis qu'on voulut bien compter au moins cette charité que nous prêchons, au nombre des communes ; & que nos pauvres Captifs ne fussent pas oubliez, dans ce tems où nous voyons, graces à Dieu, beaucoup de personnes de qualité, de dignes Prélats, & de Souverains mêmes, entrer chaque jour dans de nouveaux commerces de charité & de misericorde. Comme il étoit un peu tard, je voulus le quitter, mais m'arrêtant par la main ; Il faut vous renvoyer, mon Pere, avec

cessabit
Ecclesiæ
conc.
Rem. an.
Ch. 630.
can. 22.
Concil.
Aurelian
l. can. 3.
Constantinop. 4.
Regulatum 15.
Capitula
VValterii
Aurelian. c. 5.

cette observation : Que ces Côtes de Barbarie ont bien changé de Maîtres , & ont rendu le sort de nos pauvres Crêtiens encore bien plus déplorable qu'il n'étoit dans ces tems-là ; & que depuis que l'Alcoran a prévenu ces Barbares contre le Cristianisme , l'Eglise pourroit encore produire un saint Paulin , & le Ciel par des miracles visibles reveler sa sainteté & son caractère aux Puissances qui gouvernent ici , sans avoir lieu d'espérer un semblable succès. Un fait arrivé à Maroc dans le tems que la Providence m'y retenoit pour mes pechez , m'oblige à vous parler ainsi.

Deux Esclaves Crêtiens , soit pour le seul plaisir du Roi cruel qui regne , soit pour avoir témoigné quelque mépris pour Mahomet, furent un jour à la persuasion des Marabouts , jetez dans la Fosse aux Lyons , que ce Roi entretient ; (car c'est-là sa Ménagerie assez conforme à son génie.) Quelques jours après , d'autres Crêtiens captifs passant auprès de ce lieu , entendirent des voix d'hommes ; ce qui les

obligea d'approcher de plus près, & de reconnoître que véritablement ces Esclaves étoient encore vivans ; & que Dieu renouvelant le miracle de Daniel , avoit fermé la gueule aux Lyons , & conservé leurs vies. Les Crêtiens parmi lesquels ce bruit se répandit aussi-tôt , cherchèrent les voyes pour les délivrer ; & ne trouverent point de meilleur expedient , que de se servir d'une Espagnole assez bien venue auprès du Roy de Maroc , qui l'en avertit , & le pria qu'il permît , que puisque Dieu les avoit conservez , ils fussent retirez. Le Roy , sans marquer aucun étonnement , à cette nouvelle , dit froidement : *Quelle chair que celle des Crêtiens ! il n'y a pas jusqu'aux bêtes qui en ont horreur.* Et commanda sur le champ qu'on les retirât , & qu'on jettât à leur place dans cette Fosse , les Marabouts qui les avoient accusez. Ils furent bien-tôt devorez : Ce qui ayant été rapporté au Roi de Maroc : *Voilà , dit-il , une bonne chair que celle des Musulmans !* Ainsi par un juste jugement de Dieu , l'innocence des fideles fut preservée ;

l'envie & la cruauté des infideles accusateurs , reçut un digne châti-
ment. Les Esclaves Crètiens fu-
rent consolez & confirmez dans la
foi ; & ce Roi barbare & impitoya-
ble , qui se ferme par ses cruantez
la porte de la misericorde , demeu-
ra endurci dans son aveuglement &
son impieté.

Je lui dis , que j'étois bien aise
d'avoir entendu de sa bouche un
fait qui ne m'étoit pas inconnu ;
que plusieurs Esclaves de ma Ville ,
à la liberté desquels j'avois travail-
lé , me l'avoient raconté , & qu'ils
avoient eu soin même avant que
de partir , d'en dresser un Procès
Verbal , qu'ils avoient porté en
France.

V. ENTRETIEN.

*I. Punition terrible de la dureté de
l'Empereur Maurice pour des Cap-
tifs. II. Efforts de l'Eglise dans les
Croisades pour les délivrer. III. Pro-
vidence dans l'Institution des Ordres
destinez à leur Redemption.*

J'Arrivai le lendemain un peu plus
tard qu'à l'ordinaire , parce que
nous

nous disposions toutes choses pour nôtre départ ; & comme la cordialité , dont il avoit usé avec moi les jours precedens , faisoit que je ne gardois plus tant de mesures. J'entrâi assez librement. Je le trouvai à genoux dans un coin de sa Sale , une lettre à la main ; & si occupé , qu'il fut quelque tems sans m'appercevoir. Je voulois me retirer , lors qu'il tourna la tête au bruit que je fis ; & d'un air un peu interdit , il se leva promptement , & me demanda excuse , sans oser m'envisager ; parce qu'il craignoit que je ne m'apperçûs de quelques larmes qu'il venoit de répandre. Mais quelque effort qu'il fit pour me cacher son chagrin , il vit bien que je m'en appercevois , ce qui l'obligea à me dire : Voila , mon Pere , toutes les douceurs que nous pouvons attendre en ce pais-ci , priez Dieu qu'il me pardonne.

Je ne comprenois rien ni à son chagrin , ni à ses paroles , lorsqu'il ajouta. Vous vous appercevez de mon trouble , en voici le sujet. Un pauvre Esclave Italien m'écrivit de Tunis ; (il m'avoit été recomman-

dé, lui trois ou quatrième, lors que je partis de Venise. J'avois même reçu quelques deniers pour leur rachat, qu'on laissoit cependant à ma disposition, pour employer pour les Esclaves de la Nation. Mais je trouvai le jeune Bey de Tunis dont ils étoient Captifs, si déraisonnable, que je crûs qu'il étoit à propos de laisser passer sa première fierté.) Et Voila que cet Esclave me mande; que lui & ses compagnons sont destinez pour l'armée; qu'ils tremblent déjà, dans la vûe des extrêmes fatigues qu'ils vont essuyer, & qu'il faut qu'ils perdent bien-tôt la vie ou la Religion; me reprochant sur la fin de la lettre, que j'en répondrois devant Dieu; & que dans une semblable occasion, c'est une grande cruauté que d'y regarder de si près. Voyez, mon Pere, si je n'ai pas bien lieu de m'abandonner au chagrin où vous me voyez.

Je lui dis qu'il falloit avoir peu de zele & de Religion, pour apprendre avec indolence une telle extrémité dans ses freres; que je ne pouvois blâmer sa charité; & que je le trou-

pour le rachat des Esclaves. 123
vois heureux de verser des larmes si
precieuses devant Dieu , que le seul
amour du prochain faisoit couler ;
& que je ne doutois pas que ceux
pour qui il les versoit , n'en reçus-
sent les fruits ; comme saint Pierre
fut soulagé par les larmes des pre-
miers Crêtiens.

Non , Mon Pere , me dit-il , vous
ne m'entendez pas. Je plains leur
malheur ; mais je tremble sur le
mien , depuis que j'ai étudié l'indis-
pensable obligation que nous avons
tous de ne rien épargner dans cette
occasion , & l'épouvantable châti-
ment que Dieu a tiré quelques fois
de ceux qui manquoient à ce grand
devoir. Là dessus , il se retira enco-
re un moment à l'écart , où je lui
donnai le tems de se remettre un
peu. Après quoi je lui dis , qu'il me
feroit plaisir de me dire quels
étoient donc les châtimens dont il
me parloit.

Quoi ! mon Pere , ne sçavez-vous
pas la sanglante mort de l'Em-
pereur Maurice & de toute sa fa-
mille ? Je lui dis , qu'il me souve-
noit d'avoir lû dans l'Histoire Ec-
clesiastique , que Phocas Centurion

124 *La Tradition de l'Eglise*

de l'Armée Imperiale , ayant été proclamé Empereur par les Troupes revoltées & mécontentes des Quartiers d'hyver qu'on leur avoit assignez au-delà du Danuble , l'avoit pris , & l'avoit fait mourir , après avoir fait égorger tous ses enfans en sa presence.

Vous avez vû , mon Pere , à ce que je vois , le parricide , & la barbare cruauté de Phocas. Mais vous n'avez point vû par quels secrets ressorts le Theatre du monde fut ensanglanté d'un spectacle si tragique. Cedrene , Nicephore , & autres Auteurs Ecclesiastiques , nous disent , que Maurice , tout Prince Crétien qu'il étoit , eut la dureté de ne pas racheter plusieurs de ses suiets ; qu'un Infidele nommé Gaïen , retenoit en captivité , quoique ce Barbare se contentât d'un prix assez mediocre par tête ; de quoi ce Tyran indigné , les fit tous mourir. Que ce fut pour ce sujet , que le Ciel irrité , n'eut plus que des menaces terribles pour Maurice , & toute sa famille : Que de toutes parts on lui venoit rapporter que Dieu par des signes visibles le me-

*Cedr. in
Annal.
Niceph. l.
18. c. 58.
Baron. ad
ann. 600
602.*

naçoit de très-grands malheurs , pendant qu'intérieurement il étoit agité des remords de sa conscience & que les malheureuses victimes de son avarice se presentoient jour & nuit à ses yeux , pour lui reprocher son inhumanité , qu'effraïé par la vûe d'un crime , dont il voyoit alors toute l'horreur , & par la nouvelle de tant de sinistres augures , il eut recours aux larmes , & à la penitence : que ne se sentant pas digne d'être exaucé , lui qui n'avoit pas écouté les larmes de tant de malheureux qui imploroient son secours , il écrivit des Lettres circulaires à tous les Patriarches & Moines d'Orient , les conjurant qu'ils eussent à demander miséricorde pour lui , & que Dieu ne remît pas en l'autre monde la penitence dûe à un tel peché. Ils ajoutent enfin que Dieu appaisé par ses larmes , & celles de tant de Saints , dont il avoit réclamé le secours , lui revela que sa priere avoit été exaucée , & que dans peu il recevrait la punition de son peché , afin de l'expier dès cette vie , & de servir d'un exemple memorable à la posterité , où l'on

pût apprendre à ne se pas montrer insensible dans de semblables occasions. Voila , mon Pere , selon ces Auteurs , le veritable sujet de cette Tragedie sanglante que vous avez lûe , lorsque vous avez vû l'Histoire d'un Empereur infortuné ; qui de Maître qu'il étoit du monde , dans un instant se voit réduit à une telle extrémité , que le Ciel par ses menaces , la terre par ses revoltes , la Mer même sur laquelle il s'embarqua pour fuir , & dont les flots de concert avec les vents mutinez , le rejeterent dans le Port : Que le Peuple & le Clergé , les Magistrats & l'Armée , sans sçavoir pourquoi , l'abandonnerent impitoyablement entre les mains d'un Tyran , qui de la poussiere d'où il étoit né , monta sur le Trône , en arracha impitoyablement ce malheureux Empereur , massacra tous ses enfans l'un après l'autre en sa presence , afin qu'il mourût de plusieurs morts , & lui prepara le dernier supplice , ce triste Prince ne donnant passage à ses soupirs , qu'autant qu'il falloit pour faire entendre de tems en tems ces paroles qu'il prononçoit , en éle-

vant les mains & les yeux au Ciel :

Iustus es Domine & rectum iudicium tuum. Psal. 118.

A ce recit , je lui avoüai que je ne pouvois improuver la delicatessè de son zele ou de sa pieté , qui dans un tems où il employoit toutes ses facultez , tous ses soins , & tous les talens même de son esprit pour les Captifs , se reprochoit encore les malheurs auxquels il n'avoit pû remédier ; ce qui m'obligea de lui dire : Où en sont donc , Monsieur , tant de Crêtiens , à qui on pourroit faire un reproche bien plus juste qu'à ce Prince , de laisser leurs freres en proie à la cruauté & à l'impieté des Barbares , pouvant les soulager & les délivrer du double peril de la mort du corps & de l'ame à de bien moindres frais ? Combien de Princes , de Seigneurs , & de personnes distinguées , se verront responsables devant Dieu d'une dureté qui passè celle de cet Empereur infortuné ? On lui demandoit à lui seul dequoi racheter plusieurs milliers de Crêtiens ; il est vrai que pour chaque tête la somme étoit modique ; mais étant assen-

blée , elle étoit très-considérable : au lieu qu'on ne demanderoit à tant de personnes riches , que quelques mediocres aumônes , qui cependant étant toutes unies ensemble , feroient un grand effet , & racheteroient bien des ames de la mort.

Mais , Monsieur , ajoûtai-je , ce sont là de ces Histoires dont le Public prend seul le plaisir du spectacle , & ne porte guères ses réflexions ou ses vûes jusqu'aux desseins de la Providence , qui en veut faire des exemples. On regarde même les Auteurs qui vont jusques-là , comme un peu superstitieux , & comme donnant dans des vûes , qui les font sortir du caractere de simples Historiens , & où l'on ne veut plus les suivre.

C'est le malheur. Car dans le fond cet Empereur avec son remors de conscience , ne fit que suivre les impressions que le Christianisme doit faire dans tous les cœurs. Faites reflexion à la Lettre de saint Cyprien , & à ce que nous avons vû de saint Ambroise ; & vous aurez peine à concevoir cette monstrueuse indolence de nos Crê-

tiens , qui prétendent n'être point responsables des maux de leurs freres , auxquels ils pourroient remedier , & qui font cependant profession de regarder en leurs personnes les membres du même corps , dont ils font eux-mêmes une partie , les Vaisseaux sacrez , ou les Temples de Dieu qu'ils adorent , ou J E S U S- C H R I S T même.

Mais , si ç'a toujours été là l'esprit Crétien , lui dis-je ; d'où vient que depuis ces siècles heureux nous voyons un si grand vuide , & que l'on trouve si peu de Memoires pour la Redemption des Captifs.

Je ne sçai , mon Pere , quel est le vuide dont vous parlé. Je sçai bien qu'il ne s'est pas toujours présenté des occasions d'exercer cette charité mais je sçai aussi qu'il ne s'en est presque jamais offert jusqu'à present , que l'Eglise se souvenant toujours de l'esprit qui l'anime , n'ait fait ses derniers efforts pour y remedier ; & que la charité n'a jamais donné tant de mouvemens à toute la Crétienté , que dans cette pressante occasion. Je ne rapelle point ce qu'elle a fait dans les perle

cutions. Je veux taire ici ce qui s'est passé depuis le sixième siècle dans diverses revolutions causées ou par les Barbares , ou par les Heretiques dans les Provinces Crêtiennes. Je ne veux simplement que vous faire faire attention sur les efforts extraordinaires que l'on a fait, depuis que le grand ennemi de la Crêtienté a commencé de faire ces malheureux progrès , qui font encore à présent gemir tant de Crêtiens , sous l'oppression des Mahometans. Que n'a-t-on point fait dans tout le tems des Croisades ? Y a-t'il eu aucune condition , depuis les Papes & les Têtes couronnées , jusqu'au dernier & du Clergé & du Peuple , qui ne se soit alors rendu sensible aux malheurs des Crêtiens opprimez sous le joug des Sarazins, aussi-bien qu'à la desolation de tant de lieux Saints , profanez par leur impiété ? Que n'a point fait alors le zele de toute l'Eglise , pour remedier à un si grand mal ? De quelle pressante obligation ne parut pas cette charité , pour obliger tant de Souverains Pontifs à ouvrir si souvent les tresors de l'Eglise ? Tant d'Em-

pereurs , de Rois & de Souverains ,
à épuiser leurs Etats de Troupes &
d'argent ? Tant de Seigneurs , à
abandonner les douceurs de leurs
familles , & à engager si librement
leurs propres biens & domaines ?
Tant d'Ecclesiastiques du premier
Ordres à quitter leurs Troupeaux ;
& sous l'autorité de l'Eglise , à alie-
ner jusqu'aux biens Ecclesiastiques ?
Tant de Peuples enfin , jusqu'aux
enfans , à abandonner tout , & à
s'exposer à une mort presqu'assurée
dans des Pais éloignez ? Tout cela
étoit pour remedier uniquement
au malheur que nous déplorons , &
auquel il semble que l'on soit de-
venu insensible , parce qu'il n'est
plus nouveau. C'est dans ces senti-
mens , que la pieté fit concevoir à
tout le corps de l'Eglise , aux pre-
mieres nouvelles de cette misere ,
qu'il faudroit reconnoître l'esprit
veritablement Crétien.

Urbain II. à qui on l'annonça
d'abord , crut qu'il n'y avoit rien à
negliger dans une si importante oc-
casion ; & dès la premiere nouvelle
que le Patriarche de Jerusalem lui
fit porter par Pierre l'Hermite des

horribles sacrilèges que les Infidèles commettoient dans les lieux les plus Saints, & des misères insupportables dont les pauvres Crètiens, & les Patriarches mêmes, qu'on traitoit comme des Esclaves, étoient accablés sous leur tyrannie; il en fut si vivement touché, que dans le Concile qu'il fit tenir exprès à Clermont en Auvergne, il protesta que ce seul déplaisir l'avoit rendu insensible aux heureux succès qu'il avoit eus à affoiblir les forces du Schisme à desarmer l'Herésie, à reformer les abus, & à remettre l'Eglise en possession des droits qu'elle avoit laissez perdre. *Le moyen*, dit ce grand Pape, *de goûter la douceur de tous ces biens; pendant que nous avons les plus impitoyables ennemis du nom Crétien, qui nous deshonnorent, qui nous outragent, qui nous tyrannisent & nous déchirent dans la plus belle partie de-nous mêmes, (traitant ainsi ceux qui étoient opprimés pour la Religion.)*

On dit qu'Urbain III. passa plus loin, & que le regret qu'il en conçut, alla jusqu'à lui causer la mort. Ceux qui ont lû l'Histoire de Gre-

goire VIII. seront bien éloignez ,
mon Pere , des sentimens de ces per-
sonnes dont vous m'avez parlé , qui
mettent l'aumônes pour les Captifs,
presqu'au dernier rang. C'est une
chose prodigieuse , que les efforts
que fit alors la Cour Romaine sous
un tel Chef ; & jamais elle ne fit
mieux paroître , que ces necessitez
sont de celles qui sont extrêmes , &
pour lesquelles il n'y a presque rien
à menager. Le Pape ordonna l'ab-
stinence des Mercredis & des Samedis ,
& y ajouta celle des Lundis
pour lui & toute sa Cour , l'espace
de cinq ans. Il y destina une grande
partie des revenus Ecclesiastiques ,
& anima tellement tous les Cardi-
naux par son exemple , que vendant
leurs équipages & leurs vaisselles ,
ils se reduisirent aux écuelles de ter-
re & de bois , & à marcher à pied
même dans les voyages.

Mais , Monsieur , lui dis-je , n'é-
toit-ce pas la desolation des lieux
Saints , & le desir de les tirer des
mains de leurs Prophanateurs im-
pies , qui porterent leur zele jusqu'à
cet excès ?

Il n'y a point de doute , mon

Pere ; mais ce ne fut pas l'unique motif , comme vous venez d'entendre par ce que j'ai rapporté du discours d'Urbain II. & de l'avis qu'il reçut du Patriarche de Jerusalem. Les Ambassadeurs de l'Empereur Alexis dans le Concile de Plaisance, que ce même Pape avoit convoqué , ne représenterent que l'extrémité de tous les Crêtiens d'Orient , & l'effroyable servitude dont ils étoient menacez , si ceux d'Occident ne secouroient leurs freres. L'Auteur de la vie de saint Bernard , dit que le Pape lui envoya un Bref pour prêcher la Croisade , dont la teneur étoit : *Qu'il eut à exhorter les Princes & les Peuples de France & d'Allemagne , à se croiser , principalement par un motif de penitence , & pour la remission de leurs pechez , laquelle ils obtiendroient , ou en délivrant leurs freres de la tyrannie des Infideles , ou en donnant la vie pour eux dans une si sainte entreprise.* Et dans tous les Traitez qui se sont faits dans tous ces tems avec les Infideles , la Redemption des Captifs faisoit toujourns un des premiers & des principaux articles. Il ne faut

Cujus
tenor Epi
stolz fait
ut in pe
nitentiam
& remiss
ionem
peccato
rum , iei
ariperent
aut libera
turi fra
tres , aut
suas pro
illis ani
mas pos
turi.
Gaus. ii.

que voir dans Joinville , & les grands sentimens , & les grands mouvemens que Saint Louis s'est donné pour ce sujet. Aussi les motifs & les raisons qui animoient toute l'Eglise à ces grands efforts , étoient bien plus pressans , lorsque l'on faisoit attention sur la misere des Captifs , que quand on ne consideroit simplement que la profanation des saints lieux. En me disant cela , il tira de son Porte-feuille un petit papier , & continuant son discours : Voici , me dit-il , une Lettre de saint Bernard , au sujet de la Croisade , qui s'étant trouvée sous mes mains , m'a donné lieu à cette reflexion , dont je viens de vous faire part. Il me l'a donna , je la lus ; & la reprenant , il me fit remarquer les endroits qu'il avoit distinguez de quelques petites notes , sur lesquels il me fit appuyer en la relisant avec moi.

Voyez , mon Pere , me dit-il , les grands & les pressans motifs , dont cette plume toute de feu , se sert pour animer les Allemans à la conquête de la Terre Sainte ; & jugez si jamais on en peut apporter de

136 La Tradition de l'Eglise

plus justes , pour animer en même tems à la Redemption des Captifs ?

Setmo
mihi ad
vos de ne-
gorio
Christi.
Epist. 122.

1. Il commence , en disant , que *cette affaire* dont il leur parle , est *l'affaire de JESUS CHRIST* , qui (comme vous sçavez) se trouve bien plus opprimé dans ses membres asservis à des Infideles , qu'offensé dans la profanation des lieux sanctifiez par sa presence.

Cupio
vos om-
nes in vi-
sionibus
Jesu-Cris-
ti. Ibid.

2. Il les souhaite tous unis dans les *entrailles de JESUS-CHRIST* , s'assurant , que s'ils ont ce bonheur , sa Lettre fera un grand effet dans leurs esprits. & c'est justement ce que je souhaiterois dans le peu de zèle qui m'anime pour les Captifs. Puisque ses entrailles sont des entrailles de misericorde , bien plus sensibles aux miseres des siens , qu'à la perte des saints lieux.

Commo-
ta est &
contra-
ruit terra
quia coe-
pit Deus
perdere
terram
suam.
Ibid.

3. Ce devot Pere dit , que *toute la terre a tremblée , au moment que Dieu a commencé à perdre sa terre.* Mais ne seroit-il pas étrange que la terre fut émue , & qu'elle eut tremblée à la nouvelle de la prise de la Terre Sainte , pendant que le cœur des Crêtiens seroit demeuré insensible à celle de la servitude du Peuple

ple saint , à qui on peut donner
avec plus juste raison tous les ca-
racteres de *consécration* , de *saincteté* ,
& de *liaison avec nous* , que saint Ber-
nard donne ici à la Terre Sainte ,
pour réveiller la pieté de ceux à qui
il écrit ? Car ne sont-ce pas ces Crê-
tiens , dans lesquels JESUS-CHRIST ^{suam in}
s'est rendu visible ; & qu'il a tant de ^{qua vitis}
^{est , &c.}
fois honorez par ses visites & sa de-
meure , illustrez par ses miracles & par
sa grace , consacrez par son propre
Sang , réjoüis des premiers fruits de sa
Resurrection , & qui sont tombez entre
les mains sacrileges des ennemis du nom
Crétien , peut-être autant pour nos pe-
chez que pour leur épreuve ?

4. Il ajoute , que c'est par un trait
digne de la Providence de Dieu ,
que ces malheurs sont arrivez ; &
que c'est une grande misericorde
qu'il exerce sur nous , de se mettre
ainsi dans le besoin ; afin de nous
donner l'occasion favorable de lui
marquer nôtre amour & nôtre re-
connoissance : qu'il nous sollicite de
le secourir , lui qui pourroit envoyer
des legions d'AnGES , ou qui n'auroit ^{Confi-}
qu'à dire une parole , pour remedier ^{derate}
à des maux qu'il ne souffre , qu'afin ^{quantôd}
^{salvan-}

138 *La Tradition de l'Eglise*

Item vos
artificio
natur.

de faire trouver le remede aux nôtres :
Que la disgrâce qu'il permet , est un
coup de grace pour nous , que c'est à
nos necessitez qu'il veut subvenir ,
quand il nous fait prêcher celles qu'il
endure sous la tyrannie des Barbares :
& qu'enfin , si nous sommes de bons
Marchands , on nous presente en cette
occasion une riche Foire , où nous pou-
vons faire des coups heureux , si nous
avons autant de prudence que d'atta-
che à nos interêts. Où vous voyez
que ce Saint ne fait que repeter ce
que ces grands Docteurs de l'Eglise
qui l'on precedé , on dit quand ils
ont recommandé la charité pour les

S. Cyr.
Epist. cit.

“ Captifs : Que leurs malheurs
“ étoient nôtre épreuve : que leurs
“ disgrâces étoient un coup de gra-
“ ce pour nous , si nous voulions
“ profiter de l'avantage qu'il y a
“ dans une si excellente charité : que
“ leur dépouillement , & leur diset-
“ te extrême étoit une grande occa-
“ sion de nous enrichir ; & que
“ leurs dures humiliations étoient
“ ordonnées par la Misericorde de
“ Dieu , pour nôtre gloire , & pour
“ nous accorder ce grand honneur ,
“ de rendre d'importans services à

JESUS-CHRIST, & de devenir les Redempteurs de nôtre Redempteur même. “

Ce que vous me dites, Monsieur, me fait venir une pensée que je ne puis m'empêcher de vous communiquer. J'ai souvent fait réflexion sur le peu de succès des Croisades, & je m'y suis trouvé embarrassé, comme beaucoup d'autres. Il m'a paru incompréhensible que Dieu ait si peu soutenu sa cause dans cette occasion, & qu'il ait si peu béni des entreprises, qu'il paroît visiblement avoir lui-même inspiré, & où sa gloire, ce semble, devoit être intéressée; mais je commence à entrevoir, que peut-être on avoit pris le change; & qu'au lieu que l'Eglise ne proposoit qu'une entreprise toute sainte, telle qu'étoit celle de délivrer les Crêtiens de l'oppression, & les lieux Saints de la profanation des Infidèles, tant de Princes dans la suite n'ayent plus regardé la gloire des armes, & l'atrait des conquêtes nouvelles dans les combats qu'ils ont livrés, que ces motifs de Religion & de charité: que si on s'étoit arrêté aux sim-

ples desseins de remettre & ces Crêtiens & ces lieux dans la liberté Crétienne , & de les délivrer de l'impiété Mahometane ; peut-être que Dieu , dont on auroit uniquement entrepris la cause , y auroit donné plus de benediction. J'allois dire encore quelque chose de plus , lorsque ce pieux Ecclesiastique , qui revenoit sans cesse à l'ardeur qu'il avoit pour les Captifs , me répondit.

Ce peu de succès est un de ces mysteres de la Providence , que nous devons reverer par un humble silence , sans vouloir trop les approfondir. Dieu inspire bien des choses dont il ne veut pas l'exécution. Quelquefois même on n'entend pas bien ses desseins , ou les hommes ne les entreprennent pas avec des intentions assez pures, pour qu'il les benisse. Souvent il inspire des projets aux hommes , pour en faire réussir d'autres , auxquels ils ne pensent pas. Je ne veux pas ici me mêler d'entrer dans les desseins de Dieu ; mais puisque je vous ouvre mon cœur tout entier , je ne puis vous dissimuler ce que j'ai sou-

vent pensé à ce sujet. La Redemption des Captifs qui gémissoient sous la tyrannie des Sarazins , leur peril extrême , la perte de tant d'âmes rachetées par le Sang de son Fils , pouvoit être ce que Dieu avoit principalement en vûë dans le projet des Croisades. Qui sçai si ce Dieu de misericorde , que le Prophète nous dit avoir & les yeux & les oreilles attentives sur la servitude des Captifs , qui veille bien plus sur les âmes que sur les lieux qui lui sont consacrez , ne recherchoit pas principalement à exciter le zele & la charité des fideles à remedier aux maux de ceux qui étoient déjà tombez , ou qu'il prévoyoit devoir tomber dans les miseres d'une si dure & si dangereuse captivité ? Si cela est , le succès n'a pas été si malheureux qu'on le prétend. Dans toute l'Histoire des Croisades , les frequens Traitez que l'on fait, comme je vous ai déjà fait remarquer , procurent des avantages infinis aux Captifs , ou rompant leurs chaînes , ou reprimant l'insolence de leurs Tyrans , ou leur procurant le libre exercice de leur Religion , & les

Psalm. 136.

mettant presque toujours en état de pouvoir faire leur salut avec sûreté, si ce n'étoit pas toujours avec repos. Il m'a paru même que ces grands échecs qu'ont eû nos Armées, quand elles ont entrepris la conquête de la Terre Sainte, ne devoient refroidir les Crêtiens par cet endroit, qu'afin de réunir tout leur zele pour affranchir leurs freres d'un joug, dont ils ne pouvoient affranchir cette Terre. C'est ce que saint Loüis, Prince accoutumé dès son enfance à s'élever au-dessus des considerations humaines, avoit bien compris ; puisque dans tous ses desavantages contre les Infideles, il sçavoit si bien menager ses disgraces, qu'il remportoit toujours cet avantage, de consoler les Crêtiens opprimez, de les confirmer dans la foi, & par sa prison même, de leur obtenir souvent la liberté.

C'est en ce rencontre, où j'admire sur tout ce grand Monarque, & où je vois que plus qu'aucun autre il s'éleve au-dessus de la chair & du sang, & entre dans les desseins de Dieu, qui ne font en cela que pu-

pour le rachat des Esclaves. 143
rifier son zele. Car vous m'avoïez
rez , mon Pere , lorsque vous voiez
saint Loüis dépouillé du titre de
Conquerant , pour prendre celui de
charitable , & se rendre malheu-
reux avec les malheureux , afin de
les consoler dans leur malheur , &
devenir Esclave avec les Esclaves ;
afin de les délivrer , vous avez
lieu d'admirer en lui un zele bien
plus pur & bien plus conforme
à l'esprit du Cristianisme , que ce-
lui de tant de Souverains , qui
marchant ver les Sarazins , étoient
soutenus dans leur entreprise , ou
par la gloire de combattre , ou par
l'esperance de conquerir , ou par
l'ambition de voir des Nations en-
tieres soumises à la force de leurs
armes. Motifs , qui furent peut-être
cause du desavantage des Crê-
tiens. Il est bien plus conforme à
l'esprit de J E S U S- C H R I S T de ra-
cheter des hommes , que de con-
querir des Provinces , toutes sain-
tes qu'elles soient ; & la voye de la
patience , de la charité , des aumô-
nes , & des souffrances , que suit ce-
lui qui travaille à retirer les Escla-
ves , est bien plus la voye de J E-

144 *La Tradition de l'Eglise*

SUS-CHRIST, que celle des armes & de l'effusion de sang ennemi. Enfin quand il seroit d'une égale perfection de travailler au rachat des Captifs, & à la conquête de la Terre Sainte, l'impossibilité où l'on est à présent de réussir dans cette dernière entreprise, bien loin de refroidir les Crêtiens pour la première, devroit plutôt réunir tout leur zele & leur charité, pour profiter de la facilité, qu'on auroit à obtenir un heureux succès.

Il me dit ensuite, que c'étoit le parti que l'Eglise avoit pris continuant d'accorder à la seule Redemption des Captifs, les mêmes graces qu'elle accordoit pour la conquête de la Terre Sainte. Il me fit remarquer encore, que c'étoit par où avoit commencé & fini le zele également ardent & constant d'Innocent III. qui dans toute la durée de son Pontificat, n'avoit eû rien de plus à cœur que les Croisades, qu'il avoit commencé par l'Institution de nôtre Ordre; croisant des Redempteurs pour les Captifs, avant que de donner la Croix à aucun des Conquerans, qu'il

pour le rachat des Esclaves. 145

qu'il envoya en grand nombre dans la Palestine : & que ce fut par où il finit , voyant le peu de succès des armes Crêtiennes , d'envoyer & des Brefs & des Religieux dans toutes les Cours de l'Europe , pour exciter les Princes & les Peuples à délivrer au moins leurs freres de la tyrannie de ceux qu'ils ne pouvoient vaincre par la force. Ils n'y eut pas jusqu'aux Princes Barbares & au *Miramolin* Roi de Maroc , ^{Decree, lib. 2.} qu'il n'écrivit pour l'engager à faciliter ce commerce de misericorde. Il ajoûta mille choses obligantes qui me firent assez voir que son zele pour les Captifs , l'avoit engagé à entrer dans la connoissance de tout ce qui s'est fait sur cette matiere , & que je tais ici , parce que je ne ferois que vous dire ce que vous sçavez beaucoup mieux que lui.

Je vous dirai seulement , qu'il me fit faire cette reflexion sur la Providence de Dieu , qui proportionne toujours les remedes aux maux qu'elle tolere ; que quand par quelques revolutions extraordinaires , quelques-uns d'entre les Crêtiens

font tombez dans le malheur de la captivité , Dieu a suscité de grands hommes pour leur procurer le secours dont ils avoient besoin : que lorsque toute l'Eglise dans les premiers siècles du tems des persecutions , s'est vû dans un peril universel , toute l'Eglise aussi a senti le même zele s'allumer dans tous les fideles : que tous faisoient alors ce que font à present les Ordres destinez à la Redemption : qu'ils visitoient , consolient , assistoient ou délivroient par leurs prieres ou par leurs aumônes, ceux qui gémissoient sous la persecution : Et qu'à present que des peuples tous entiers , poussez par leur avarice & leur barbarie naturelle , autorisez par la haine que l'Alcoran leur inspire contre les Crêtiens , se sont fait un commerce de les faire Esclaves , & une Religion de les asservir , ou à leur brutalité , ou à leur avarice , ou à leur haine , par une persecution perpetuée ; le Ciel a voulu que dans l'Eglise , des Corps tous entiers parmi tant de saints Instituts , fissent profession de renouveler tout le zele & la charité de la primitive

Eglise , & de perpetuer aussi de leur côté jusqu'à la fin des siècles , ces grands MIRACLES DE MISERICORDE , qui ont fait admirer les Cypriens , les Ambroises , les Gregoires , les Cesaires , les Acaces , & les Paulins , employant leurs biens , leurs tems , leurs talens & leurs Personnes mêmes pour ce saint devoir ; jusqu'à demeurer Esclaves quand il est necessaire , pour en tirer quelques uns de l'extrême peril de leur salut. En me disant cela , il m'introduisit dans son Cabiner , où j'apperçûs un assez grand nombre de Memoires & de Desseins , que j'avois envie de voir ; mais sur lesquels le tems ne me permit que de jeter la vûe fort legerement , pressé que j'étois d'aller aider à mes Confreres à apprêter tout pour nôtre embarquement , qui étoit presqu'arrêté pour le lendemain. Je ne pûs m'empêcher de lui marquer le regret que j'avois d'une telle precipitation , & de perdre une occasion si favorable , d'achever de m'instruire de ce qui regardoit mon Ministere & sa personne : que je ferois mon possible pour jouir enco-

re le lendemain de quelques momens de la conversation : que je voyois - là bien des choses qui me touchoient encore de plus près ; & que je m'appercevois qu'il avoit autant réfléchi sur ce qui s'étoit passé au sujet de la Redemption des Captifs , depuis l'établissement des Ordres destinez à cet emploi , que sur les autres choses dont il m'avoit entretenu : que c'étoit avec un sensible déplaisir que je me trouvois obligé de rompre sur un si beau champ : & que je le priois que si je n'avois pas l'honneur d'avoir un nouvel entretien avec lui , je ne fusse point tout-à fait privé du fruit de ses travaux : que j'avois bien envie d'en profiter , & pour moi & pour les autres , s'il vouloit bien me faire l'honneur de m'en écrire quelque chose quand les occasions s'en présenteroient. Il me le promit de bonne grace ; & me dit que la matiere dont nous traitions ouvroit un champ si vaste , que nous aurions pû encore avoir plusieurs conversations sans changer de sujet : que chaque jour il lui venoit quelque nouvelle reflexion :

que ces Memoires qui lui restoient ,
étoient un abregé de ce que le Ciel ,
la Terre , les Élemens mêmes les
plus insensibles avoient marquez de
sentimens à la misere des Captifs ,
& d'empressement à les soulager :
qu'il n'y avoit gueres eû de Princes
Crétiens , qui n'eussent signalé leur
zele à ce sujet : que les Souverains
Pontifs avoient plus qu'en toute
autre occasion , témoigné de piété
& d'ardeur dans celle-ci , chacun
ajoutant de nouvelles graces , pour
engager les fideles à y cooperer :
que les miracles que le Ciel avoit
faits , étoient d'autant plus auten-
tiques , que la plupart s'étoient faits
en la personne des Papes & des Coxe. Nic.
2. Mit. 4. Rois , ou autorisez par des Conci-
les Ecumeniques , ou suivis de grands
avantages des Esclaves Crétiens ,
& de l'admiration des Barbares. Il
me dit aussi , qu'il avoit ébauché
une Relation de ce que les Escla-
ves endurent à present dans le
Royaume de Maroc , où le joûg de
leur servitude est appesanti par de
certaines circonstances si fâcheuses
& si extraordinaires , qu'il ne s'en
voit point d'exemple dans les sie-

cles passez : qu'il y ajouteroit un petit Memoire de la maniere la plus facile de les soulager & de les delivrer : que l'experience lui avoit donné de grandes lumieres sur ce sujet , qu'il seroit toujours bien aise de me communiquer , dans le grand desir qu'il auroit de travailler à leur consolation.

Ainsi , Monsieur , lui dis-je , je vois que vôtre captivité a été , par un trait de la Providence ordonnée pour la liberté de plusieurs ; & par le zele que vous en avez conquis pour les Captifs , de vous mettre en état de pouvoir dire à beaucoup de ces malheureux , ce que saint Paul sous les fers écrivoit aux

Et quod
hab:am
vos in
corde , &
in vincu-
lis meis &
in defen-
sione &
confirma-
tione E-
vangeli-
i , socius
gaudii
mei om-
nes vos
esse. Ad
Th:ip. 1.

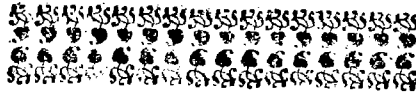
Crêtiens de Philippes : *Que vous les conservez dans vôtre cœur , unis avec le souvenir de vos chaînes ; & que ce souvenir vous engage à travailler pour la défense & la confirmation du plus pur esprit de l'Evangile , qui est la charité , en travaillant à les rendre participans de vôtre joie : Qu'ainsi ce qui vous est arrivé , lorsque vous vous êtes trouvé chargé de chaînes , semble n'être arrivé que pour l'avancement & le progrès de la*

*plus importante Morale de l'Evangi-
le : en donnant lieu à plusieurs de l'an-
noncer avec plus de force & de lu-
mieres. Pour moi , c'est la protesta-
tion que je vous fais en vous em-
braçant ; que je ferai mon pos-
sible pour en profiter des premiers.
Nous nous quittâmes là-dessus , &
nous fîmes tant de diligence quand
je fus de retour , que le lendemain
de très-grand matin nous nous em-
barquâmes , & que je fus privé de
la joie dont je m'étois flaté , de lui
pouvoir dire encore une fois adieu.
Mais si je quitterai sa personne , je ne
perdis point le souvenir des agréa-
bles entretiens que nous avions eus ;
ce qui me donna lieu de profiter de
bien des moments où il m'auroit fort
ennuyé , étant souvent arrêté sur la
route , & que j'employai à rappeler
ce que je viens de coucher par écrit ,
& dont j'ai crû devoir vous rendre
compte , aussi-bien que du reste de
mon voyage. Je voudrois qu'il
m'envoyât ses Memoires touchant
les Esclaves de Maroc , qui me
pourroient donner de nouvelles lu-
mieres , afin d'exécuter & plus
promptement & plus prudemment*

* Quia
que circa
me sunt
magis al
proficiam
venerant
Evangelii
..... ut
plures &
fratribus
in Domi-
no confi-
derent
vi cultis
meis
bundan-
tius aude-
rent sine
timore
verbum
Dei loqui.

152 *La Tradition de l'Eglise*
les ordres dont vous m'avez hono-
ré pour les Esclaves de ce Royau-
me ; à quoi je vais m'employer avec
tout le zele & la soumission que
m'inspire le desir que j'ai de vous
marquer ma prompte obéissance ,
& le profond respect avec lequel
je suis.

Fin de la premiere Partie.



SECONDE PARTIE
DE LA
TRADITION
DE
L'EGLISE,

POUR LE SOULAGEMENT
ou le rachat des Captifs.

PREMIER ENTRETIEU.

*Que la Captivité est un mal qui ne se
peut exprimer : des différentes ima-
ges que nous en trouvons dans l'Ecri-
ture , & combien on est obligé d'y
compatir.*



L est vrai que Dieu a
exaucé mes desirs , &
m'a procuré le bonheur
d'une seconde entrevûe
avec ce charitable Ec-
clesiastique , dont la rencontre &
les Entretiens on fait le sujet de ma

Lettre touchant la Tradition de l'Eglise sur la Redemption des Captifs. Voici quelle en fut l'occasion.

La Republique de Tripoly voulant donner au Roy de nouvelles marques de son respect, & s'attirer la bienveillance de Sa Majesté, envoya en France l'Aga Adgi Moustafa. Cet Envoyé m'avoit vû à Tripoly dans le voyage que j'y fis en l'année 1700. pour la Redemption des Captifs. J'en avois reçu des honnêtetez & des services, qu'il pouvoit bien compter que je n'avois pas oubliez : A peine en passant par Lyon eût-il apperçû quelqu'un de nos Peres qu'il se souvint de moi, & s'informa de l'état de ma santé & du lieu où je demeuroidis, témoignant qu'il desireroit me voir encore une fois. On m'en écrivit, & je me rendis à Paris presque en même tems qu'il y arriva : Je lui rendis visite plusieurs fois & toujours avec de nouvelles démonstrations de joye de sa part, & une vraye satisfaction de la mienne, esperant que par mes assiduez je travaillois au soulagement de nos chers Freres, & que je me

pour le rachat des Esclaves. 155
nageois pour eux la bienveillance
& la protection d'un homme fort
estimé dans toute la Barbarie ; car
il a un grand credit dans le Divan ,
& est entré dans plusieurs negocia-
tions dont on l'a chargé, tant chez
Princes les Crêtiens que chez les
Mahometans.

J'espere dans la suite vous man-
der toutes les démarches que j'ai
faites à son égard dans cette vûe ,
combien il y a été sensible , & que
nous avons raison d'esperer que nos
Captifs en recevront du soulage-
ment , persuadé qu'il est , que c'est
le plus grand plaisir qu'il nous puis-
se faire. Je viens à present à ce qui
m'a donné plus de satisfaction , &
au sujet sur lequel vous souhaitez
être pleinement informé.

Un jour que je rendois visite à
Adgi Mustafa , je fus agréablement
surpris de trouver avec lui l'hom-
me que Dieu m'avoit envoyé ,
(vous entendez nôtre Ecclesiasti-
que ,) comme ils parloient Arabe
ensemble , & que les fatigues tant
de ses voyages que de sa captivité
lui avoient donné un certain air
d'étranger , je ne le connus point

d'abord , & je n'arrêtai pas même la vûe sur lui. Il me laissa quelque tems dans cette ignorance , jusqu'à ce que me jettant un regard comme d'une personne que j'aurois autrefois connue, j'ouvris les yeux, & je ne pus m'empêcher de l'aller embrasser. Mais un mot qu'il me dit à l'oreille m'empêcha d'aller plus loin ; la conversation & cette visite que je rendois aussi-bien que lui à l'Envoyé de Tripoly furent fort courtes ce jour-là, dans l'impatience que nous avions l'un & l'autre de nous entretenir plus à loisir & en toute liberté.

Il quitta le premier , je voulois le suivre de peur qu'il ne m'échappât avant que d'être informé du lieu de sa demeure. Mais je fus arrêté , tant par la crainte de marquer un trop grand empressement , que par la douce violence que me fit Moustafa pour demeurer encore quelques momens avec lui ; car nos visites n'avoient pas coutume d'être si courtes. Il se faisoit un plaisir de m'entretenir & affectoit de m'avoir pour témoin des bons traitemens qu'il procuroit aux Esclaves

Crétiens , & qu'il ne manquoit pas de faire valoir dans toutes les visites qu'il recevoit en ma présence. Jugez combien ce reste de visite me gêna , & si je manquai la première occasion de m'échapper. Je sortois dans l'inquietude de sçavoir ce qu'étoit devenu l'homme que je cherchois , lorsque dans la rue je trouvai son Valet à qui il avoit donné ordre de me conduire au lieu où il demouroit inconnu.

A peine fus-je entré , qu'après les témoignages reciproques de joye & d'amitié , son grand zele & ma plus forte inclination firent bientôt tomber l'entretien sur les Captifs. Il s'informoit de ce que l'on faisoit en France pour les racheter , & des sentimens qu'on y avoit de leurs miseres. Et moi pressé de profiter de ses lumieres & d'avoir ce qu'il m'avoit promis , après de courtes réponses, (hé , qu'aurois-je dit qui eut satisfait un si grand zele ?) Je repliquois : Il faudroit M. que tant de Crétiens , parmi lesquels nous vivons , eussent un peu de cette ardente charité dont vous êtes embrasé , ou que tant de per-

sonnes compatissantes , dont la France ne manque pas , eussent les lumieres que vous avez sur l'importance & la necessité de cette œuvre de Misericorde.

A cette ouverture , il me dit : Est-il pardonnable à des Crêtiens de manquer de charité pour leurs Freres ? Ne savent-ils pas que la profession du Cristianisme n'est qu'une profession de charité ? Ignorent-ils que les bonnes œuvres , qui doivent exercer & éprouver leur foi , sont les œuvres de Misericorde , & que le Jugement qu'ils attendent leur sera favorable ou severe selon qu'ils l'auront exercée ? Mais est-il excusable aux hommes de misericorde , de ne pas s'informer de l'état pitoyable des plus malheureux d'entre leurs Freres , pendant qu'ils soulagent tant de necessitez bien moins pressantes : de n'en vouloir rien croire quand on le leur expose , ou de ne pas se rendre attentifs à ce qu'on leur en rapporte ; pendant qu'ils répandent leurs aumônes sur tant de miseres simulées , & qu'ils font tant d'informations de besoins biens moins pressants. Et

comme je lui disois que c'étoit un malheur où je ne voyois point de remede, & qu'on ne regardoit point la misere des Captifs comme un si grand mal : Un si grand mal ! (m'interrompit-il,) en peut-on concevoir un plus terrible parmi les fleaux dont Dieu éprouve ses Elûs ? Il n'est pas possible que ces personnes lisent attentivement l'Ecriture.

L'Eglise dans nos jours seroit-elle donc reduite dans cette fâcheuse extrêmité dont le Prophète Baruc fait la description : de voir ses Baruc. 3.
v. 8. Enfans accablez sous le joug d'une dure & dangereuse servitude, & de trouver si peu de compassion dans leurs Freres, qu'elle est obligée d'en adresser ses plaintes aux peuples voisins.

Que les Nations voisines de “
Sion viennent : qu'elles rappel- “
lent le souvenir de la captivité “
de mes Fils & de mes Filles que “
l'Eternel a imposée sur leurs tê- “
tes : car il les a livrez à la puissan- “
ce d'un peuple venu de loin, peu- “
ple impie & d'une Langue Bar- “
bare, qui n'a eû aucun égard, ni “
à l'âge des Vieillards, ni a la ten- “

“ dresse des Enfans : ils ont enlevé
 “ ce que j'avois de plus cher : ils
 “ m'ont mise dans l'état déplora-
 “ ble d'une veuve desolée & privée
 “ du fruit de son ventre. En cet
 “ état, que puis-je faire pour vôtre
 “ secours ?

Je comprends , lui dis-je , que
 c'est pour confondre les Fideles ,
 que l'Eglise s'adresse aux Etran-
 gers , & qu'elle leur demande de
 compâir sur des malheurs qui ne
 touchent pas les propres enfans :
 & qu'elle exprime d'un air si tou-
 chant l'impuissance où elle est de
 secourir ces malheureux , tant que
 leurs Freres seront insensibles à
 leurs maux.

La confusion , ajouta-t'il , doit
 être d'autant plus grande pour
 nous , que l'Esprit de Dieu n'a rien
 épargné pour nous y rendre sensi-
 bles.

Il a montré l'exemple , & par
 l'extrême compassion qu'il témoi-
 gne par tout avoir de son Peuple
 toutes les fois qu'il le voit tomber
 dans la captivité , il fait assez com-
 prendre combien ce malheur en de-
 vroit exciter dans les hommes.

Tantôt

Tantôt il proteste que le cri des En-
fans d'Israël opprimés par les Egy- Exod. 3.
ptiens est monté jusqu'à lui : tantôt
il nous fait dire qu'il descend du
Trône de sa Gloire *pour considérer de* Ps. 101.
v. 20.
plus près leurs larmes, & ne rien per-
dre de leurs soupirs : Tantôt il nous
marque que la misère d'un seul Jus-
te tombé dans les fers le touche si
fort, que la compassion l'attire jus-
que dans la prison, l'engage à *des-* Sageg. 10.
v. 13.
cendre avec lui dans la fosse, & ne
peut lui permettre de *l'abandonner*
dans ses chaînes : Quelquefois il en
fait des peintures capables de re-
veiller les esprits les plus stupides,
& de briser les cœurs les plus insen-
sibles : Telle fut entr'autres celle
qu'il fit un jour à Abraham de la
captivité, où la Postérité de ce Pa-
triarche seroit un jour réduite. C'est
dans le quinzième Chapitre de la
Genèse, que le Seigneur ordonna
à Abraham, pour lui rendre cette
peinture plus sensible, de prendre
une Vache, une Chèvre & un Be-
lier chacun de trois ans, avec une
Tourterelle & une Colombe, de
diviser ces Animaux en deux par-
ties égales qu'il devoit ranger vis-

à vis l'une de l'autre.

Abraham obéissant à cet ordre , eût beaucoup de peine à chasser les oiseaux qui venoient fondre sur ces victimes divisées : sa peine s'acrût , lorsqu'après le Soleil couché , surpris d'un sommeil profond , il se vit plongé dans des tenebres affreuses , & transi d'un horrible effroi dans lequel Dieu lui découvrit la servitude , où ses enfans seroient un jour réduits , & ce qu'ils auroient à y souffrir pendant quatre Siècles. Ce que Dieu confirma lorsque le Soleil étant levé , il passa au milieu de ces bêtes divisées sous la figure d'une fournaise qui fumoit , & d'une lampe ardente. Le sanglant spectacle de ces victimes taillées par morceaux , la vûë terrible de la colere de Dieu sous le Symbole d'une fournaise ardente (figure ordinaire dans l'Ecriture) les vives impressions d'un songe plein d'effroi , sont les divers coups de pinceau avec lesquels l'Esprit de Dieu a tracé une image sensible des maux de la captivité de son peuple chez les Barbares.

Que cette image , Monsieur , devoit être sensible à ce Patriarche , de

voir comme il me souvient d'avoir
lû chez les Peres , dans ces trois ef-
peces d'Animaux , que ses Enfans
tomberoient comme par degrez
dans trois captivitez , dont la der-
niere devoit être la plus dure : de
sentir dans l'effroi de son Songe
quelque chose de tant de mauvaises
nuits : de tant de terreurs : de tant de
songes épouvantables dont de mal-
heureux Captifs sont tourmentez
chaque nuit , que l'image de la mort
& d'une mort violente se presente à
leur imagination effrayée : & que
Dieu enfin joignant les rigueurs
avec la cruauté des hommes & les
allarmes de leur esprit vivement
frappé , acheve leur épreuve , de-
venant pour eux comme une four-
naise embrasée qui ne laisse rien
d'impuni.

Il me semble que je vois dans ce
Tableau d'un seul coup d'œil tous
les sujets de chagrin que souffrent
des Fideles sous la captivité des en-
nemis de la Religion. Frayeurs de
ces trois côtez : De la part de Dieu
qu'ils regardent comme irrité , &
semble leur faire sentir la peine
d'un terrible Anathême , par l'im-

puissance où ils se trouvent de participer aux Sacremens de l'Eglise & à la charité des Fideles. Frayeurs de la part des Barbares qui les immolent sans pitié à la haine qu'ils ont conçûe contre la vraie Religion. Frayeurs de la part de leur propre inquietude, qui de toutes parts leur montre tout à craindre & rien à espérer.

Cette vûë, repliqua-t'il, n'étoit pas seulement pour effrayer ce Patriarche : comme Dieu regardoit tous les Fideles en sa Personne, parce qu'il devoit en être le Pere, il les instruisoit tous en ce moment. Il vouloit que non-seulement ils fussent prompts à compâir aux malheurs extrêmes de ceux qui tombent dans la captivité ; mais de plus qu'animez de l'esprit de charité, ils sçussent comme prevenir de si grandes calamitez, par l'extrême promptitude qu'ils devoient avoir à y remedier. Ces victimes partagées, entre lesquelles Dieu passa avant que de faire alliance avec Abraham, & la double figure d'une fournaise & d'une lampe ardente, sous laquelle il parut, ne

Pour le rachat des Esclaves. 165

nous montrent-elles pas le partage qui se fait des Fideles , lorsqu'un tel malheur arrive. Pour les uns , Dieu est une fournaise qui les éprouve & les épure dans la rigueur de la captivité où il les laisse tomber ; Pour les autres , il veut être une lampe ardente qui les éclaire sur le malheur de leur Freres , & qui les embrase du feu d'une charité toujours prête à les secourir. Ce n'est qu'à ce prix que le Seigneur fait Alliance avec son Peuple , & qu'on reconnoitra les Enfans d'Abraham.

A cette reflexion je ne pus m'empêcher de lui dire , qu'on voit cependant un grand nombre de Crêtiens qui se flattent d'avoir part à cette Alliance pendant qu'ils negligent , que souvent ils meprisent & qu'ils vont quelquefois jusqu'à contredire une œuvre de misericorde , qui selon ces justes reflexions , en fait une condition indispensable. Helas ! m'écriai-je , combien de fois me suis-je vû dans le même embarras où nous venons de voir Abraham , lorsque racontant la misere des Captifs , j'exposois aux yeux de quelques Crêtiens ces mal-

heureux , que je peignois comme des membres divilez & tous mourants par l'éloignement où ils se trouvent de tout secours , & baignez dans leur sang par les tourmens qu'ils endurent ? Combien de fois , dis-je , ce spectacle n'a t'il attiré autre chose , pour ainsi dire , que des coups de bec des oiseaux importuns , ou des discours indiscrets de certains esprits legers , qui tantôt traitoient ces malheurs d'imaginaires : tantôt ceux qui les endurent , d'hommes de néant , indignes de toute compassion , & tantôt ceux qui s'employent à les soulager d'esprits seduisants & interessez , dont le zele n'a rien que de feint , & la charité rien que de mercenaire.

Il faut donc , me dit ce pieux Ecclesiastique , qu'on traite de la même sorte les Prophètes de l'Ancienne Loi , avec les Apôtres & les Saints Peres de la Nouvelle Alliance. Ensuite son zele s'échauffant , il me recita par cœur quantité de passages des Pseaumes , des visions d'Ezechiel , des Lamentations de Jeremie , des Prophéties de Da-

pour le rachat des Esclaves. 167
niel , où l'esprit de Dieu décrit l'ex-
cès des maux que son Peuple s'étoit
attiré , lorsqu'il avoit irrité sa Jus-
tice , jusqu'à le livrer au pouvoir
des Nations.

Mais il m'en fit une Traduction
si vive & si touchante , que j'eus
peine à retenir mes larmes en vo-
iant celles qui couloient de ses
yeux , ce qui me fit souvenir de lui
dire que je n'avois jamais chanté le
Pseaume , dans lequel le Prophète
décrit l'état où le Peuple devoit se
trouver dans la captivité de Baby-
lone , sans mêler mes soupirs avec
les larmes de ces vrayes Israélites
que j'ai vûs en Barbarie , comme
dans une seconde Babylone , passer
leurs jours dans des pleurs conti-
nuelles.

Helas ! s'écria-t'il , quelle com-
paraison , de leur état avec celui des
Juifs en Babylone qu'on nous re-
présente ici , d'une manière si pate-
tique. Ils étoient *sur le bord des Fleu-* Super Au-
mina Ba-
bylonis.
Pf. 136.
ves , & ne souffroient pas un des
plus cruels tourmens de nos Cap-
tifs , qui manquent si souvent d'eau
parmi les ardeurs d'un climat brû-
lant , & sous les fatigues d'un tra-

168 *La Tradition de l'Eglise*
vail sans relâche. Ils étoient assis *sedimus*, on les laissoit gemir en repos, & pleurer sur l'excès de leurs misères; mais pour nos Esclaves, on ne leur laisse aucun repos ni le jour ni la nuit, *Et flevimus*.

Les Israélites Captifs étoient à plaindre; mais on leur donnoit la liberté de pousser leurs soupirs & de faire entendre leurs gémissemens, & ils pouvoient jouir du soulagement que les larmes apportent aux misérables.

Nos Crétiens plus malheureux mille fois, sont encore privez de cette consolation, leur pleurs & leurs gémissemens seroient pour eux de nouveaux crimes; il faut qu'ils renferment dans eux-mêmes toute leur douleur, & leurs larmes irriteroient la fureur de leurs Tyrans, & ne leur attireroient que de nouveaux supplices.

On sollicitoit les Juifs de chanter les *Cantiques du Seigneur*, jusque dans Babylonne; ils pouvoient adoucir ainsi leurs misères: La seule privation du bonheur de les chanter en *Sion* les rendoit inconsolables. Ils ne pouvoient se resoudre à

le faire dans une terre Etrangere :
mais nos Captifs ont le chagrin de
vivre sous l'oppression d'un peuple
qui ne peut entendre parler du Dieu
des Crêtiens : qui les sollicite sans
cesse à blasphêmer son saint Nom,
& qui n'épargne rien pour les faire
renoncer à l'avantage des Citoyens
de Jerusalem & des Enfans de l'E-
glise. Cependant, le malheur des
premiers a mérité que le Saint-Es-
prit engageât un saint Roi à le pleu-
rer avec des larmes ameres avant
qu'il fut arrivé, & celui des der-
niers trouve des Crêtiens incredu-
les ou tout-à-fait insensibles.

Penetré de ce sentiment, il de-
meura quelque tems sans rien dire,
& je ne trouvois rien à repliquer,
lorsque rompant son silence, il
ajouta.

Pauvre Esclave que je te plains !
Je cherche ton portrait dans l'Ecri-
ture, & je ne vois point de misere
qui puisse être comparée à la tienne,
si je ne te regarde comme un second
Job : encore ton malheur surpasse *Job. II.*
le sien en durée. Dans un seul jour
qui fut celui de ta captivité, tu te
vis tout enlever : ou plutôt tu fus

toi-même enlevé & arraché à tous ce que tu possédois : ta perte fut universelle : frappé impitoyablement par les Ministres de Satan , on te vit en peu d'heures couvert de playes & n'avoir pas un fumier pour y prendre un moment de repos. Le corps abbatu de faim , de soif & de travail , l'ame agitée d'horribles pensées de desespoir : falloit-il encore pour dernier malheur , que l'inflexibilité des Crétiens si obligez à la compassion , te fit dire comme Job , que tu te voyois réduit à être *le compagnon des Autruches , & le frere des Dragons.*

Job. 30.

Comme je le voyois outré de douleur & ne pouvant me résoudre à quitter si-tôt la conversation ; je lui dis : qu'ils trouveroient enfin leur consolation en Dieu ; que depuis que les persécutions avoient été beatifiées par la venue de JESUS-CHRIST , leur sort quelque misérable qu'il fut dans les vûes humaines , étoit dans le fond digne d'envie , puisqu'ils étoient en état de pouvoir dire avec un grand Apôtre.

1. Cor. 4. Jusqu'à ce jour nous endurons la

pour le rachat des Esclaves. 171
la faim , la soif & la nudité , nous
sommes maltraitez , outragez , souf-
frez , & reduits dans un triste exil ,
sans avoir aucune demeure fixe. Nous
travaillons sans relâche , & on nous
maltraite pour recompense : on nous
maudit , & nous rendons des benedic-
tions : on nous fait souffrir une cruel per-
secution , & toute nôtre ressource est
dans la patience : on nous blasphème ,
& nous prions ; nous sommes comme la
balleüre du monde , & nous servons
de jönet à la fureur & à l'impieté.

Permettez-moi , me repliqua-
t'il , de vous faire remarquer la
difference que je trouve entre ce
grand Apôtre & nos Captifs dans
de semblables souffrances. Le Ciel
dès sa Conversion l'avoit prévenu ,
& J E S U S - C H R I S T , lui avoit ^{Mat. 9. 6.}
montré combien il devoit endurer pour ^{16.}
la gloire de son Nom : Mais les Cap-
tifs sont accablez tout d'un coup du
lourd fardeau d'une Croix qu'ils
n'avoient pas attenduë.

S. Paul étoit consommé dans la ^{Gal. 1.}
science du Crucifix ; il trouvoit ^{6. v. 14.}
dans la Croix , sa gloire & sa joye , au-
si bien que son salut ; & nos Captifs
sont grossiers , & comme on sçait ,

peu versez en cette science sublime
& parfaite , cependant ce genereux
Apôtre avec tous ces avantages , se
2. Cor. 1.
v. 23. plaint quelquefois *de la longueur de*
ses travaux & du nombre de ses plies,
2. Cor. 1.
v. 8. & dit , *qu'il souffre ou're mesure &*
par- dessus ses forces jusqu'à s'ennuier
de vivre : il se recommande aux
prieres des Fideles : il s'en trouve
plusieurs , qui loin *de rougir de ses*
2. Phil. 1.
v. 14. *châmes,* viennent *le c onjoler & le ser-*
vir dans les prisons. A ce parallele ,
mon Pere , on concevra quelque
chose de l'extrêmité malheureuse où
sont reduits ceux qui pour la même
querelle , avec beaucoup moins de
force & pour un plus long-tems, sou-
frent les mêmes persecutions sans
avoir personne qui leur compatisse.

C'est , Monsieur , qu'éloignés du
reste des Crêtiens, ils n'en ont au-
cun pour témoin de leur affliction.
Car si tant de Fideles si compatif-
sans aux maux d'autrui , avoient
seulement vû ce que vous & moi
avons apperçû avec un extrême
chagrin , je suis sûr qu'on ne dissi-
mulerait pas leurs maux , comme
l'on fait , & nos Esclaves ne se trou-
veroient pas dans la déplorable ex-

trémité de voir presque toutes les miseres fondre sur eux ; d'être innocens , & ne faire pitié à personne , mais encore un coup on n'en voit rien.

On n'en voit rien , reprit-il , est-ce donc une excuse ? Les Crêtiens de Carthage avoient-ils donc vû ce qu'enduroient ceux de Numidie , quand au seul recit de leur captivité , (selon le témoignage de Saint Cyprien ,) ils furent si sensiblement touchez , que chacun versoit des larmes en abondance : les Fideles d'Antioche avoient-ils donc vû de leurs propres yeux le malheur de ces Captifs , que Saint Chrysostome recommandoit à leurs charitez ? *Epist. 60*
lorsque ce Saint Pere déployant la force de son Eloquence pour un si digne sujet , en fit des Peintures si vives , que le bruit confus des gémissemens , des sanglots & des cris , qui s'éleva dans tout son Auditor , l'arrêta au milieu de sa Prédication , & lui fit garder le silence , jusqu'à ce que ces justes témoignages d'une vive douleur étant un peu apaisez , il pût reprendre le fil de son discours. *Hom. 10. in. Epist. ad Rom.*

174 *La Tradition de l'Eglise*

Les Peres assemblez au Concile de Clermont, avoient-ils donc vû les calamitez de l'Eglise de Jerusalem tombées en la puissance des Sarazins, lorsqu'ils conqurent cette vive douleur, que Urbain II. dans l'ouverture qu'il en fit, exprimoit ainsi : " Gemissons donc avec nos

Enil. de Tyr. l. 1. c. 15. de la guerre Sainte. Oraison Syn. du Conc. de Clerm. " Freres, & mêlons nos larmes
" avec les leurs. Nos Crêtiens, nos
" Freres, les membres de J E S U S-
" C H R I S T sont frappez, oppri-
" mez, outragez ; nos Freres, dis-
" je, si étroitement unis avec nous,
" fils d'un même Pere, enfans d'une
" même Mere, le sang Crétien ra-
" cheté du Sang de J E S U S-C H R I S T,
" est impunément répandu : la chair
" Crétienne incorporée avec celle
" de J E S U S-C H R I S T, se trouve
" exposée à des infamies qui font
" horreur. La brutalité des Turcs

Epist. 122 Ancienne Edition, & III. de la nouvelle. " abuse de nos Freres..... Il
" me souvint alors de ce que j'avois
" lû dans saint Augustin dont je fis
" recit. Le Prêtre Victorien ne se
" trouvant pas assez d'Eloquence
" pour écrire des Lettres de consola-
" tion à quelques Fideles d'Italie &
" d'Espagne, que les Barbares avoient

pour le rachat des Esclaves. 175
faits Captifs , & trouvant leurs
maux au-dessus de ce qu'il en pou-
voit exprimer , il eut recours à la
plume de cet incomparable Doc-
teur , croyant ces maux trop grands
pour recevoir quelque adoucisse-
ment de tout autre que d'un saint
Augustin. Mais ce saint Docteur
lui répond : que ce ne sont pas les
longs discours , ni les gros Livres
que ce sujet demande , mais de
longs gémissemens & une abondan-
ce de larmes : & parce qu'il ne veut
pas tout-à-fait refuser une consolati-
on qu'il n'espère point pouvoir
donner entière , il employe toute
sa Lettre à décrire les plus terribles
fleaux , que les hommes peuvent
souffrir sur la terre , afin qu'ils trou-
vent quelque soulagement dans la
comparaison de ce qu'ils endurent,
avec ce qui peut arriver aux autres.

Quelle consolation , me dit - il !
saint Augustin dans ce détail , ne
montreroit-il pas assez qu'il ne trou-
voit point d'affliction particulière
qui pût être comparée à celle des
Captifs ? Mais enfin nous devons en
conclure , que les plus grands gé-
nies n'ont pas établi la force d'éc-

prit, comme on fait à présent à se
 rendre ou insensible, ou incrédule,
 sur le sort des Captifs: qu'ils n'ont
 pû refuser du moins leur compas-
 sion & leurs larmes, quand ils
 n'ont pû donner autre secours, &
 que comme dit saint Ambroise:
 c'est une cruauté de trouver mau-
 vais qu'on mette tout en usage
 pour les secourir. Ainsi, mon Pere,
 allez, prêchez, annoncez ce que
 vous en avez vû, & reveillez sur
 tout le zele des Ministres du Sei-
 gneur, avec ces paroles du Prophê-
 te Joël: " Que les Prêtres ayent
 " soin de pleurer entre le Vestibu-
 " le & l'Autel: que les Ministres
 " du Seigneur s'y joignent & s'é-
 " crient: Pardonnez Seigneur,
 " pardonnez à vôtre Peuple, ne li-
 " vrez pas vôtre heritage à l'op-
 " probre: ne permettez pas qu'il
 " tombe sous la domination des
 " Nations Infideles: arrêtez le
 " cours de leurs blasphêmes; & ne
 " donnez pas à ces ennemis de vô-
 " tre nom, qui voient vos enfans
 " abandonnez à toute leur fureur,
 " occasion de dire: où est le Dieu
 " de ceux-ci? Ajoûtez que Dieu

choisit un Prêtre dans la personne
de Jeremie, pour pleurer du moins
sur la captivité de son Peuple, *Lam. 1.*
bien loin de dissimuler ce malheur.
Dites que Heli étoit Prêtre, & que
ce fut cette qualité qui le rendoit *L. 1. des
Rois 1. 9.*
responsable des maux d'Israël, qui
le frappa si vivement à la nouvelle
de l'enlèvement de l'Arche & du
Peuple en captivité, qu'il en tomba
mort sur la place. Représentez *1. des
Mach. 2.*
le zele de Matathias : Il étoit Prêtre :
& son caractère ne lui permit
pas d'apprendre indifferamment la
servitude où Antiochus réduisoit
son Peuple, ni la cruelle & dange-
reuse extrémité où cet impie por-
toit les Fideles, ou de renoncer à
la Religion, ou d'essuyer tous les
supplices dont sa fureur les mena-
çoit. Rappelez enfin ces grands
exemples dont nous pourrons nous
entretenir dans la suite ; car j'espère
que ce ne sera pas ici le seul En-
tretien que nous aurons.

Nous finîmes en cet endroit, &
je pris congé, si occupé de ces pen-
sées, que je ne pensai point à m'in-
former du sujet qui l'avoit amené
en France : Il me dit seulement

qu'il seroit pour quelque tems à Paris : que je lui ferois un vrai plaisir de lui rendre souvent de semblables visites , pourvû que je fusse seul , parce qu'il vouloit y demeurer inconnu. Je ne balançai pas à lui promettre toutes sortes d'assiduité. Nous convinâmes du jour que je reviendrois , & vous pouvez vous assurer que je vous ferai un fidele recit de toutes nos conversations.

I I. E N T R E T I E N.

Que la Gloire de Dieu & l'honneur de l'Eglise engage à compâtir aux Captifs.

JE continuë à vous envoyer la suite de nos Entretiens , puisque vous me marquez qu'ils vous font plaisir. J'avois une trop grande envie de revoir mon Ecclesiastique , pour ne me pas rendre chez lui au jour nommé , afin de profiter du tems qu'il seroit à Paris , ne sçachant pas s'il y feroit un long séjour. Aussi-tôt que je parus , son

Valet , à qui il avoit donné ordre de m'introduire , me fit entrer dans sa chambre sans m'annoncer. Je le surpris comme il lisoit le Prophète Zacharie. En m'apercevant il m'invita sans aucune ceremonie à prendre un siège , tenant le doigt sur la Bible , comme un homme qui craint de perdre ce qu'il vient de remarquer. Ce fut assez pour exciter ma curiosité , & pour lui dire : apparamment , Monsieur , vous trouvez dans cette lecture quelque chose qui vous arrête ? Je n'ose vous interrompre , ni vous demander ce qui faisoit le sujet de votre application. Mais il me répondit : je ne sçai si ce sont les grands objets dont je suis toujours rempli , & si c'est que mon imagination est toujours frappée depuis ce que j'ai vû & lû au sujet des Captifs : mais il me semble que je les trouve par tout. Tout me sert à reveiller dans mon esprit l'idée de leur triste état , ou à redire à mon cœur que je dois travailler à les soulager.

Voyez , mon Pere , l'endroit de ce Prophète , où Dieu donne des ordres pour faire une couronne au

180 *La Tradition de l'Eglise*

Grand-Prêtre de l'Ancienne Loi ,
qui relève l'éclat & la gloire de
son Ministère , & qui en même
tems fasse voir en sa personne une
excellente figure de la Gloire de
JESUS-CHRIST vrai Pontif des
biens éternels : Prends , dit le Sei-
gneur , ce que te donneront Hol-
daï , Tobie & Idaïe au retour de
leur captivité. “ Dès qu'ils seront

*Zach: 6.
v. 10. &
suiv.* “ arrivez , tu entreras dans la mai-
“ son de Josias fils de Sophonie ,
“ qui est aussi venu avec eux de Ba-
“ bylone. Reçois d'eux l'or & l'ar-
“ gent dont tu feras des couron-
“ nes que tu mettras sur la tête de
“ de Jesu fils de Josedec , & tu lui
“ diras : voici ce que dit le SEI-
“ GNEUR DES ARMEES.
“ Voilà l'homme, l'ORIENT EST
“ SON NOM , il germera de lui
“ même , & bâtira un Temple au
“ Seigneur , il sera couronné de
“ gloire , & assis sur son Trône ,
“ il regnera..... Ces couronnes
“ de Hilem , de Tobie & d'Idaïe ,
“ & de Hem fils de Sophonie ser-
“ viront de monument dans le
“ Temple du Seigneur , & ceux
“ qui sont les plus éloignez vien-

pour le rachat des Esclaves. 181
dront & bâtiront dans le Temple “
du Seigneur. “

A cette Prophetie vous voïez, mon Pere, combien il est glorieux de s'employer à la Redemption des Captifs, & combien cette œuvre de misericorde contribué à l'honneur de la Religion : toutes les bonnes œuvres sont autant de *Couronnes* que chaque Fidele doit acquérir & poser aux pieds de l'Agneau, lorsqu'on approche de son Trône, lui en rendant toute la gloire. Mais comme si celle de la misericorde envers les Captifs étoit d'une distinction singuliere, le Seigneur ordonne à son Prophete de prendre l'or & l'argent, qui restoit aux Enfants de captivité après leur rachat, & d'en faire une *Couronne* qui doit être mise non aux pieds, mais sur la tête de *Jesu*, de celui dont le nom est l'Orient, ou du Grand Prêtre qui represente - là sa dignité ; voilà l'estime que Dieu fait de ces beaux restes, de ce que la charité avoit fourni pour la rançon ou le soulagement de ceux qui languissoient dans la captivité de Babylone.

C'est une *Couronne de gloire* pour le souverain Pontif. C'est un *monument éternel dans la maison du Seigneur* : c'est un puissant motif dont il veut se servir pour appeller les *Peuples* encore *éloignez* de sa connoissance , & les faire entrer ou du moins leur faire concevoir une haute estime de la Religion , qui prescrit ces bonnes œuvres.

* En effet, Monsieur, si JESUS-CHRIST a tellement attaché sa gloire au grand commandement de la charité ; qu'il a voulu qu'on reconnût les siens à ce caractère : qu'il y a établi les principales preuves de sa Mission ; est-il rien qui puisse davantage seconder ses dessein , que la Redemption des Captifs ? Car c'est ici où la charité a plus d'étendue , parce qu'elle y remédie à beaucoup plus de maux que dans toute autre occasion : c'est ici où elle marque plus de desintéressement , puisqu'elle s'exerce envers des inconnus , que la seule liaison qu'ils ont avec JESUS-CHRIST nous rend recommandables.

Saint Paul , ajouta-t'il , recommandant aux Fideles de Corinthe

les Collectes qu'il avoit établies pour subvenir aux besoins des Crêtiens persecutez à Jerusalem, entr'autres raisons apporte celle-ci : que la fidelité à bien remplir ses devoirs, qu'il nomme *Ministère de devoir*, ou service d'Obligation, n'a pas seulement cet avantage de suppléer à leurs necessitez, mais qu'elle produit encore ce bien, *de faire rendre un grand nombre d'actions de graces au Seigneur, de donner lieu à plusieurs de glorifier Dieu*, voyant l'impression de Charité que l'Evangile faisoit sur les cœurs, & de rendre ceux qui s'en acquitient si recommandables, que chacun souhaite les voir pour admirer la force & la beauté de la Grace de J E S U S C H R I S T. En cet endroit il me souvint d'un passage de Tertulien, assez connu, & je lui dis, que ce que Saint Paul se promettoit de cet exercice de charité, ne manqua pas d'arriver & de se rendre sensible dès les premiers tems de l'Eglise naissante. Que ce docte Africain, parlant de ces troncs d'institution Apostolique, faisoit remarquer aux Payens, que ce n'étoient pas des

Ministerium humani officii.
2. Cor. 8.
12.

Apol. 6.

fonds, comme les leurs, à employer aux divertissemens, aux spectacles, aux jeux & aux excès, mais qu'ils étoient destinez & fidèlement employez pour le bien des Pauvres, & pour secourir entr'autres, ceux qui dans la persecution étoient relegués dans des Isles désertes, condamnez aux Métaux, ou retenus dans les Prisons, afin que, comme il parle, ils pussent devenir les *Nourrissons de leur propre Confession* : charité si excellente, que les Payens même ne pouvoient s'empêcher de l'admirer, & qu'ils se disoient les uns aux autres en parlant des Crêtiens : *voyez comme ils s'entr'aiment*. C'est, reprit nôtre Ecclesiastique, que cette vertu étoit inconnue aux Infidèles. Les Romains affectoient un grand air de Justice dans leurs Loix : mais ils n'en avoient aucune de charité : même depuis la défaite de Cannes, ils s'imposèrent la loi de ne racheter jamais leurs Captifs : croyant que ce seroit une tache à la gloire du nom Romain, de rendre le droit de Citoyens à ceux qui auroient une fois été assujettis aux Nations Barbares. Il est

pour le rachat des Esclaves. 185
 est vrai qu'il s'est trouvé quelques-uns de leurs Heros, qui parmi leurs exploits ont laissé à la posterité des Exemples de cette generosité. Coriolan, pour toute recompense des grands services qu'il avoit rendus à la Republique, demanda la seule permission de racheter un de ses Hôtes, qui l'avoit autrefois parfaitement bien reçu & traité. Fabius vendit jusqu'à son fond & racheta plus de deux cent prisonniers des mains d'Annibal : mais c'étoient des exemples si rares & soutenus de motifs si vains, qu'il est visible que ni la Charité, ni la Religion n'y avoient aucune part : ce qui a fait dire à Lactance Firmien : *que c'est le propre des Justes de racheter les Captifs.* Il ajouta ce que *L. 6. des divin. Instit. 6. 12.* dit Saint Ambroise, que ce n'est point de l'or ni de l'argent de ces Vases sacrez que l'Eglise tire sa gloire : mais de la Redempcion des *Offic. 28.* Captifs à laquelle elle sçait les faire servir quand il en est besoin.

Il me semble, Monsieur, que Dieu lui-même s'en est assez souvent expliqué ; car lorsqu'il déclara à Moïse le dessein qu'il a de re- *Exod. 6.*

Q

tirer son Peuple de la captivité, il assure que c'est *pour sa gloire*; qu'il veut par-là faire connoître à toute la terre, *qu'il est le Seigneur*: & que dans leur Redemption il va montrer *un bras puissant, & des Jugemens profonds*. Il fait dire encore à saint Paul: que s'il a permis la longue & injuste Tyrannie de Pharaon, c'é-

Rom. c. 2. v. 17. *toit pour sa Gloire & pour faire éclater sa force, & publier la gloire de son Nom par toute la terre*. Si l'on entroit bien dans ces desseins, & si les Fideles en cette occasion s'acquiescoient de ce que le Cristianisme leur prescrit, que Dieu seroit glorifié! que la Religion en recevroit d'honneur! & que les Barbares malgré leur prevention, seroient souvent forcés d'admirer la sainteté de nos Loix & de nos Maximes: j'en eus hier une preuve. Je rendis visite à Adgi Moustafa: vous scavés son attachement à la Loi de Mahomet; cependant il ne pût s'empêcher de me dire en assez bonne compagnie: qu'une chose sur tout, l'avoit touché dans nôtre Religion: qui étoit le zele que nous marquions à délivrer nos Captifs avec

pour le rachat des Esclaves. 187
de grandes dépenses , beaucoup de
travaux , & au peril de nôtre vie ,
quoiqu'ils ne fussent ni nos Parens ,
ni nos Amis , & dont il voyoit que
nous ne gardions aucun pour nous
rendre service. Il nous protesta que
c'étoit-là le motif qui l'avoit por-
té à servir de tout son pouvoir tous
ceux qu'il voyoit dans cet emploi ,
& à ne laisser échaper aucune oc-
casion de seconder des efforts qui
lui paroissent si dignes de vrais fi-
deles , quoique par cette conduite ,
il se fut souvent attiré les repro-
ches de ceux de sa Religion , com-
me je l'avois pû voir dans mon sé-
jour à Tripoly : qu'il conçût ces
sentimens dès la premiere fois , que
voyant de nos Religieux arriver
en Barbarie , il apprit le sujet de
leur voyage : que ceux qui y de-
meurent en qualité de Missionnai-
res en rendront témoignage aussi-
bien que moi , les ayant toujours
servis dans le dessein de soulager la
misere des Captifs. Là-dessus il
nous fit le recit du dernier service
qu'il rendit à ces Missionnaires de
Tripoly. Il nous raconta , que de-
puis mon départ plusieurs revolu-

tions étoient arrivées dans le Gouvernement par l'inquietude ordinaire aux Habitans de Barbarie. Que deux Beys de suite avoient été déposés , ce qui avoit coûté non-seulement beaucoup de sang aux Arabes , mais encore beaucoup de maux aux Crêtiens ; parce que le pretexte des revoltez étoit que ces Beys leur étoient trop favorables : qu'on élût pour ce sujet un de leurs plus grands ennemis , qui pour plaire au Peuple fit mettre aux fers jusqu'aux Missionnaires , même contre la foi promise par tout le Divan , de les laisser libres en payant le tribut ordinaire. Qu'il avoit tant fait auprès du nouveau Bey qu'il avoit obtenu leur élargissement : qu'il fut lui-même leur en porter la nouvelle , accompagné du Sieur de la Lande Consul François , & que voulant les éprouver , il leur avoit dit en entrant : que c'en étoit fait , que la dernière résolution du Bey étoit de pousser à bout ce qu'il avoit commencé : & qu'il venoit les préparer à de nouveaux supplices & même à la mort : mais que la constance de ces saints Religieux

l'avoit touché. Car d'un air tranquille ils lui répondirent, qu'ils étoient prêts d'endurer tels tourmens qu'on voudroit leur faire souffrir, & la mort même pour JESUS-CHRIST. A cette réponse, ajouta-t'il, je les embrassai avec joye, je les fis déchaîner, j'ouvris les portes & les remenai à leur hospice.

L'Ecclesiastique me dit : j'étois alors sur les lieux : il vous a dit vrai. Ce fut la recherche qu'on faisoit des Crêtiens dans ces revolutions, qui m'obligea de quitter Tripoly, & de chercher ailleurs de quoi exécuter ce que Dieu m'inspire : Cette bienveillance de Moustafa dont je fus témoin, est une des raisons qui m'engage à lui rendre visite de tems en tems. Mais après tout, ce Turc n'est pas le seul exemple qui ait fait voir l'accomplissement de ce qui fut promis au Prophete Zacharie : que les Nations Etrangères viendroient rendre gloire au Seigneur, attirez par l'éclat des couronnes que Dieu devoit mettre dans son Temple comme des monumens éternels de la piété envers les Escla-

ves. Vous pouvez vous souvenir que tel fut le fruit de l'extraordinaire charité de saint Paulin, aussi-bien que de celle de saint Acace, dont nous nous sommes quelque fois entretenus ; nous y pouvons joindre saint Epiphane, qui par de semblables liberalitez, s'acquit l'estime & la confiance de Theodorice tout prévenu qu'il étoit contre les Catoliques : comme saint Césaire avoit fait l'admiration d'Alaric & de toute sa Cour. L'exemple de saint Chrysostome merite bien d'être ajouté à ceux que nous avons déjà rapporté ; ce grand saint s'occuppa dans son exil aux œuvres de miséricorde, aussi-bien qu'à soutenir l'honneur de l'Episcopat, mais parmi les charitez qu'il exerça, il n'oublia pas les Captifs : Sozomene nous dit dans sa vie, qu'ayant plus qu'il ne lui falloit pour subvenir à ses besoins par le grand nombre des aumônes qu'on lui envoyoit de Constantinople : il employa une grande partie de ces sommes à racheter plusieurs Fideles captifs chés les Isauriens, & qu'il les rendit à leurs familles : ce qui lui attira l'ad-

Hiß. Ecclési. l. 8.
c. 7.

miration & la confiance de ces Barbares devenus si dociles à cette vûë, qu'il eut de quoi occuper toute l'étendue de son zele : les Peuples accouroient de toutes parts, d'Antioche, de Cilicie, d'Arménie, & de toutes les Nations voisines, pour entendre la doctrine de celui dont ils ne pouvoient assez admirer la charité.

Enfin l'Histoire de saint Otton, Evêque de Bamberg, nous apprend que son exemple a porté encore l'admiration plus haut, avec des fruits aussi heureux. Cet Apôtre d'Allemagne commença les nombreuses conversions qu'il fit par deux jeunes gens, fils d'un des Principaux de la ville de Stetin, qu'il instruisit à la Foi, & qu'il baptiza. Ceux-ci attirerent leur Mere avec toute leur Famille, & engagerent ensuite un grand nombre d'autres, par le seul recit qu'ils leur faisoient, de la sainteté, de la douceur, & sur tout de la charité de ce grand Evêque. Il rachete, disoient-ils, de son argent les Captifs, qui languissent dans les fers : il les nourrit, il les habille, & les

*Histoire
de S. Ot-
ton Evê-
que de
Bamberg.*

*M. Fleu-
ri l. 14.
p. 353.*

met en liberté : on le prendroit pour un Dieu visible.

A ces recits , je m'écriai , n'est-il pas étrange , Monsieur , que les Infideles , les Barbares & les Heretiques n'ont pû s'empêcher d'admirer ce que la misericorde inspire de justes ardeurs pour les Captifs , quand ils en ont vû des Exemples : & que ce zele trouve tant de mépris & de contradiction chez les Enfans de l'Eglise.

Non , reprit-il , je ne m'en étonne point : ce procedé n'est point nouveau. Saint Ambroise , comme vous l'avez sçu , fut obligé d'écrire une espeece d'Apologie contre les accusations injustes , & les reproches indiscrets de ceux qui s'étoient scandalisez de lui avoir vû pousser sa charité envers les Captifs , jusqu'à dépouiller les Autels , & vendre les Calices , afin de les racheter. Saint Cesaire fit murmurer pres-
que tous ceux de son Eglise , dans le tems que ses aumônes lui attiroient l'admiration des Peuples voisins , des Grands & des Princes , mêmes Heretiques. Saint Augustin , au rapport de Possidius , éprou-

*Baron.
l'an 508.*

*En sa vie
l.*

pour le rachat des Esclaves. 193
 va le même sort : & ayant suivi l'exemple de S. Ambroise en vendant les Vaisseaux facrez pour racheter les Captifs , il fut comme lui à la peine de se justifier contre ceux qui ne purent goûter une telle charité. Ainsi, mon Pere , ne vous rebutez pas , toutes les œuvres de Dieu souffrent ainsi de la contradiction ; il en sçaura tirer d'autant plus de gloire que ceux qu'il y employe auront été plus méprisez. Oüi, Grand Dieu, j'espère que vous ne retirerez point tout-à-fait vos miséricordes de dessus un Peuple qui languit encore dans la même oppression , qui vous autrefois fait faire tant de prodiges : oüi vous en tirerez d'autant plus de gloire , que nous consentons de bon cœur à n'y prendre aucune part. Ici son zele s'échauffa : jem'aperçus qu'il changeoit de couleur : & dans un saint transport , qui lui faisoit presque oublier que j'étois présent , s'adressant à Dieu, il proféra ces paroles de l'abondance du cœur : Non, Seigneur, ce n'est ni nos interêts, ni nôtre gloire, c'est la vôtre : *Non nobis Domine*, ps. 124.
non nobis, sed nomini tuo da gloriam :

R

194 La Tradition de l'Eglise

puis rapellant presque tout le Pseaume d'où ces paroles sont tirées , il ajouta dans la même ferveur.

- Souvenez vous, Seignr, que vous
- v. 2. avez encore un *Israël dans l'Egypte , une famille de Jacob chez un Peuple barbare.* Faites donc encore paroître la *Sainteté* de vos Loix ; faites éclater encore un coup *vôtre Puissance* sur ce nouvel Israël, vous qui autrefois
 - v. 3. avez rendu la *Mer & les Fleuves* sensibles à la captivité de *vôtre Peuple*: vous qui avez donné du mouvement aux *Montagnes & aux Colines* ,
 - v. 4. renouvellez ces prodiges sur un Peuple qui ne doit pas vous être moins cher , & dont la servitude n'est pas
 - v. 7. moins dure : *paraissez , & que la terre soit émue* ; parlez , & si il se trouve des cœurs insensibles aux malheurs de leurs Freres : amolissez-les , &
 - v. 11. convertissez *ces pierres en des Etangs d'eaux , & ces Rochers en des Sources de rafraîchissement* , pour des objets si dignes de leur pitié; c'est *vôtre gloire* , Seigneur, encore une fois il y va de *vôtre gloire* : il y va de
 - v. 10. *vôtre miséricorde & de la verité* de vos promesses d'empêcher que les Infideles voyant les Chrétiens dans

pour le rachat des Esclaves. 195
l'extrémité, ne leur reprochent qu'ils
n'ont *point de Dieu*. Il y va de l'hon-
neur de la Religion qui seule vous
rend le culte que vous desirez. Quel
opprobre, Grand Dieu, pour vô-
tre Eglise, si un lâche intérêt ren-
doit les Enfans si attachez aux ri-
chesses qu'ils eussent le cœur endurci
sur leurs Freres, & s'ils donnoient
lieu de leur faire ces reproches qui
ne convenoient autrefois *qu'aux* v. 12.
Gentils : que leurs Idoles sont l'or &
l'argent : qu'ils leurs sont devenus
semblables : ayant *des yeux* & ne les
ouvrant jamais sur le malheur de
leurs Freres : ayant *des oreilles* & re-
fusant toujours d'entendre leurs cris
& leurs gemissemens : ayant *des*
maines & ne les tendant jamais vers
ceux qui devoient tout attendre de
leur assistance ; & ayant *des pieds*
sans jamais *accourir* au secours de
ceux qu'ils ont tant d'obligation de
soulager.

Quelle confusion, sous un Dieu
si riche en misericorde & qu'on n'in-
voque jamais en vain : en qui *la*
maison d'Israël a esperé & qui s'est ren-
du son aide & son protecteur : en qui
la maison d'Aaron a mis sa confiance

& l'a toujours protégée , & qui en use de même à l'égard de tous ceux qui le craignent dès le moment qu'ils le reclament.

Il s'arrêta quelque tems , comme transporté hors de lui même, & me donna le loisir de goûter ce qui échappoit à son zèle vivement touché de la gloire de Dieu , de l'honneur de la Religion & de la misere des Esclaves. Et comme je vis que c'étoit lui faire violence que de rentrer en conversation , je pris congé de lui tout rempli de ce que je venois d'entendre.

III. ENTRETIE N.

Qu'il y a peu de bonnes œuvres qui soient soutenues de plus grands Exemples que la Redemption des Captifs.

NOtre troisiéme Entretien fut long : la conversation roula toute entiere sur les grands Exemples que Dieu a voulu donner dans tous les Siécles de la charité envers les Captifs. Ce fut un champ pour nôtre pieux Ecclesiastique à me don-

ner une veritable idée de ses profondes Méditations sur toute l'Écriture, & de sa grande lecture dans toute l'Histoire Ecclesiastique. Je vous écris ce que ma memoire en a pû retenir.

Il commença par le Saint des Saints J E S U S C H R I S T, qui ouvrant la Prophetie d'Isaye dans une Synagogue, s'y trouva dépeint sous la qualité & dans l'exercice de la redemption des Captifs : En s'appliquant ce Passage : *l'Esprit de Dieu* Luc. 4. v. 18. *est descendu sur moi, & m'a rempli d'Onction, afin de porter d'heureuses nouvelles aux pauvres, d'annoncer la redemption aux Captifs, & la délivrance aux Prisonniers.* Ensuite reprenant dès les premiers tems ce que sa memoire feconde & heureuse sur ce sujet lui fournissoit abondamment, il me dit : n'avez vous pas remarqué, Mon Pere, que les plus Grands hommes de l'ancien Testament se sont principalement signalez parce qu'ils ont fait pour le soulagement de ceux de leurs Freres qu'ils ont vû dans la eaptivité?

Abraham le plus fameux de tous Genes. 14.

les Patriarches, avec le grand nombre de beaux Exemples que sa foi agissante par la charité nous a laissés, n'a pas manqué, comme vous le sçavez, de nous donner celui de compatir aux Captifs, délivrant Loth, sa famille, & ses Citoyens de la Servitude, action que Dieu rendit illustre par la rencontre de Melchisedec, & par toutes les circonstances Mysterieuses qui accompagnerent cette entrevûe. Moÿse le plus grand & le plus sage des Legislateurs, ne fut pas moins signalé pour avoir retiré son Peuple de l'Egypte, que pour lui avoir donné la Loy.

David de même si distingué entre les Rois pour sa sainteté, acquit autant de gloire en retirant des Captifs des mains de leurs ennemis, qu'en remportant des victoires sur eux : & si la défaite des Philistins fit chanter ses Eloges aux Dames d'Israël, il ne reçut pas de moins glorieux applaudissemens quand il retira les habitans de Siceleg du pouvoir des Infideles : *voilà*, disoit-on en chantant d'un air de triomphe, *voilà une proye digne de David. Haec est prada David.*

1. des Rois
10.

Joseph que tant de vertus ont rendu célèbre dans nos Histoires, ^{Genes. 40.} ne se rendit-il pas illustre dans cet emploi de charité ? Les services qu'il rendit à des Prisonniers, lors même qu'il n'étoit pas encore libre, lui ouvrirent la porte aux grandeurs & à la gloire que Dieu lui avoit promise. La Sagesse qui, comme parle l'Ecriture *descendit avec lui dans la fosse & ne le quitta point dans ses fers* ^{Sag. 10.} jusqu'à ce qu'elle l'eut élevé sur le Trône ; lui fit meriter cette exaltation par les longs & assidus services qu'il rendit aux compagnons de sa captivité.

A ces Exemples on pourroit ajouter ceux d'entre les Prophètes, qui comptent cette grace parmi celles qu'ils ont reçues de Dieu. ^{Isaye, v. 14.} Isaye, par exemple, parloit de soi comme Figure de J E S U S C H R I S T dans l'endroit que je viens de citer. Ezechiel écrivit qu'il étoit au milieu des Captifs lorsque Dieu l'honora des Revelations qu'il nous a laissées. ^{1er. 66. Ezech. 1. 1.} Jeremie fut sanctifié dès le ventre de sa mere, afin de pleurer la captivité de son Peuple avec des larmes plus dignes d'être exaucées. ^{Jerem. 1.}

Daniel fut un homme de desirs : mais ses desirs étoient de voir la fin de cette même captivité. Il en est peu entre ceux qu'on nomme petits Propètes , chez qui l'on ne trouve ou de vives expressions de la misère des Captifs chez les Infideles , ou des promesses magnifiques pour ceux qui les soulagent , ou de terribles menaces pour ceux qui n'y compatissent pas.

On peut encore ajouter Zorobabel, Esdras & Nehemie si illustres dans nos Ecritures pour avoir obtenu la liberté de leurs Freres , & les avoir ramenez dans Jerusalem afin d'y apprendre & d'y observer la Loi du Seigneur , avec une liberté dont ils avoient été privez l'espace de soixante & dix ans. On doit y joindre tant de braves Capitaines qu'à donné la noble famille des Machabées : tous ont prodigué leur sang pour délivrer le Peuple de Dieu de l'oppression tyrannique des Rois Infideles qui cherchoient à leur faire perdre & la Religion & la liberté.

Enfin on s'ouvriroit un grand Champ si l'on vouloit repasser ce

que l'Ecriture raconte des seuls Juges d'Israël , tous suscitez de la part de Dieu pour secourir son Peuple , lorsqu'en punition de ses infidelitez il étoit tombé dans la servitude. Car pour parler avec S. Paul. *Je manqueroi. bien plutôt le tems* Hebr. 124 *que de matiere , si je voulois rapporter ce qu'ont fait Jedeon , Baruc , Samson , Jephthé , &c. qui par la force de leur foi ont vaincu les Rois : mes , qui ont accompli la Justice , faisant miséricorde ; qui se sont assurés les promesses , que Dieu a attachées aux bonnes œuvres , qui ont fermé la gueulle aux Lions : réprimant la fureur des Barbares , & qui ont éteint la violence du feu , apportant du rafraîchissement à des malheureux prêts à être consumez.*

A ce beau Champ , je lui dis qu'il me sembloit que l'Esprit de Dieu nous donnant un si grand nombre de figures du Redempteur du monde , nous donnoit en même tems de grandes leçons pour la redemption qu'il nous commande : qu'il paroïssoit assez que ce divin Sauveur avoit voulu avoir beaucoup de Types de son excessive

charité : mais que dans les Siècles qui l'ont suivi , il vouloit avoir autant d'imitateurs de cette même charité : qu'ainsi les Saints du Nouveau Testament ne devoient pas nous fournir moins d'Exemples pour la redemption des Captifs , que ceux de l'ancienne Alliance.

Plus encore mille fois, repliquait-il, la charité qui fait l'ame de la Loi nouvelle a fait des prodiges en cette occasion: Peut-on sans en être touché, lire dans les Epîtres de S. Paul, la ferveur des Fideles de Macedoine animez à la premiere Predication dans laquelle cet Apôtre leur avoit exposé l'extrême nécessité où la persecution réduisoit les Chrétiens de Jerusalem. Ce Vaisseau d'Electon assure que leur charité avoit passé son attente: qu'il sembloit qu'ils avoient trouvé dans leur pauvreté même un fond & un tresor inépuisable, & que bien loin de se voir obligé à multiplier ses exhortations sur ce sujet, ils l'avoient prévenu dès la premiere exposition qu'il leur avoit faite de la misere & des périls de leurs freres: & qu'ils avoient été les premiers à le con-

pour le rachat des Esclaves. 203
jurer d'une manière pressante de les ad-
mettre à cette grace, & de souffrir qu'ils
participassent aux charitables se-
cours que les autres Eglises leurs ren-
doient.

Je l'ai lû, Mr, & toujours lû avec
un nouveau plaisir. J'admirois com-
me ces premiers Fideles étoient
persuadez de la doctrine de cet A-
pôtre ; que c'étoit *soutenir l'Evan-* ^{2. Tim.}
gile que de soulager un Chrétien ^{1. 16.}
persecuté pour l'Evangile ; que c'é-
toit rougir de JESUS-CHRIST, que
de *rougir des chaînes* d'un Captif de
JESUS-CHRIST : que la Loi des
Chrétiens qui est la charité, les o-
bligéoit à se mettre souvent en es-
prit à la place des Captifs, afin de
les traiter comme ils voudroient
qu'on les traitât dans de sembla-
bles persecutions, & de se *souvenir* ^{Hebr. 13.}
d'eux avec autant de sentiment com-
me si eux mêmes étoient Captif : qu'en-
fin c'étoit rompre la communion
des Saints & s'excommunier en
quelque sorte soi-même, que de
rompre ce commerce de charité
qu'il nomme *Communication des* ^{1. aux}
Saints. ^{Cor. 6. 14}

Ils en étoient très - persuadez .

Epist. à
sa femme

mon Pere , c'étoit la Doctrine sainte dans laquelle on les avoit élevés ; ils s'y croioient tellement engagés , que Tertullien voulant dissuader sa femme de s'allier avec un Infidele en cas qu'il mourût le premier , lui représente l'impuissance où elle se trouveroit de satisfaisaire à ce grand devoir. “ Trou-
 „ vera t'il bon , lui dit-il , que vous
 „ vous glissiez dans les prisons ; que
 „ vous alliez baiser les chaînes des
 „ Saints persecutez , que vous leurs
 „ laviez les pieds , & leur offriez
 „ avec empressement à boire & à
 „ manger ? Dans un autre endroit ce docte Africain nous représente la ferveur de ces premiers Fideles si grande , que les plus pauvres aimoient mieux doubler leur travail que de manquer à cette bonne œuvre. Sur quoi il me souvient d'avoir lû dans son docte Commentateur Rhenanus , qu'ils avoient profondément gravée dans leurs cœurs l'exhortation de S. Paul , de travailler plutôt de leurs mains , que de ne se pas acquiter de ce devoir de charité : que dans cet esprit on voyoit avec plaisir les Fideles se si-

Aux Mar
tyrs c. 1.

gnaler à l'envi, & porter chacun les fruits de son art : un Cordonnier des souliers ; un Tisseran des étofes ; un Boullanger du pain ; un Manœuvre le salaire de ses sueurs & de ses travaux, tant ils craignoient de ne pas s'acquiter fidèlement de ce qu'on leur avoit si étroitement recommandé. A cette ferveur, lui dis-je, il n'y a plus de quoi s'étonner de ce que nous lisons dans les Constitutions Apostoliques : *que les Fideles aient à rendre service aux Saints en mettant aux mains de leurs Evêques, ce qu'ils pourront fournir de leurs facultez ou de leur travail : Si quelq. un n'a pas de quoi donner : qu'il jeûne & qu'il prenne sur sa nourriture de quoi partager avec eux selon son pouvoir : s'il pouvoit rompre leurs fers & les tirer de prison en vendant tous ses biens, nous l'estimerions bienheureux & un sincere Ami de JESUS. CHRIST.*

CONF.
Apost. 1.
8. c. 11.

Cette Loi paroîtroit bien rigoureuse dans le siècle où nous sommes, repartit-il, cependant le croiriez vous ? elle leur paroïssoit encore trop douce : & leur ferveur souvent leur faisoit pousser la cha-

rité à l'égard de ces illustres per-
secutez au-delà de ce que l'on sou-
haitoit dans cette Constitution. S.
Clement à qui plusieurs l'ont at-
tribuée nous en rend un beau té-
moignage dans l'excellente Epître
aportée depuis peu d'Orient en
Angleterre, & qu'on a inserée
dans le premier Tome de la der-
niere Collection des Conciles : car
il y écrit ceci : Nous en avons “
vû, & nous en avons connu plu- “
sieurs d'entre nous qui se sont “
eux-mêmes livrez aux fers pour “
procurer la liberté aux autres : “
plusieurs se sont rendus Esclaves, “
& se sont loüez ou vendus afin “
d'avoir dequoi sustenter les au- “
tres dans leurs necessitez. “

J'ajoutai ; ce qui est plus admi-
rable, est que cet Esprit s'étendoit
à tous les Etats, n'y en ayant au-
cun qui ne nous fournisse des E-
xemples mémorables de charité :
car pour commencer par les Papes,
nous trouvons dans Eusebe un ce-
lebre fragment de la Lettre que
Denis Evêque de Corinthe écrivit
à S. Soter, dans laquelle il louë ce
grand Pape d'avoir envoyé des som-

mes immenses pour le soulagement des Chrétiens Captifs & condamnés aux Métaux ; ajoutant qu'en cela il ne faisoit que marcher sur les traces de ses predecesseurs, qui de tous tems avoient envoyé de pareils secours aux Eglises opprimées.

Eusebe assure que cette même charité des Souverains Pontifes avoit toujours continué jusqu'à son tems. Baronius qui rapporte ces Passages entiers, la continue jusqu'au sien : & nous pourrions ajouter qu'elle a perseveré jusqu'à nos jours, où le Pape Innocent XII. a voulu couronner toutes les belles actions de sa vie par un legs de quarante mille écus en faveur des Captifs. c. 170
Ad an. 171

Les Evêques de tous les siècles, ajouta-t'il, n'ont cédé en rien aux Souverains Pontifes pour la charité envers les Esclaves Chrétiens. Après ce que nous avons vu des Cyprien, Ambroise, Chrysostome, Augustin, Acace, Casaire, Paulin, je pourrois trancher aussi court comme vous avez fait au sujet des Papes, & dire que comme l'Eglise

jusqu'à nos jours n'a jamais manqué de véritables & dignes Prélats, elle a aussi toujours fourni de beaux exemples de charité vraiment Apostolique, tant qu'elle a eû de ses Enfans au pouvoir des Infideles, & asservis aux ennemis de la Religion. Mais je ne puis passer si vite le celebre Evêque de Carthage, *Deo gratias*, qui voyant le déplorable état des Chrétiens enlevés par les Vandales, d'Italie en Afrique, exposez en vente aux Barbares, fit des efforts extraordinaires pour en racheter autant qu'il le pourroit : il épuisa tous les tresors de son Eglise, il vendit les Ornaments & les Vaisseaux sacrez : il exposa jusqu'à sa propre vie ; ces Barbares irrités de sa charité ayant plusieurs fois cherché à le perdre. Aussi son zele fut heureux, le nombre de ceux qu'il racheta fut si grand, qu'il fut contraint de changer les deux plus grandes Eglises de Carthage en Infirmeries, seulement pour ceux qui étoient demeurez malades, avec lesquels il eut le bonheur de consommer ses jours & ses merites,

vidor
d'Utiq. l.
2. de la
persecut.
d'Aftiq.

S. Hilaire d'Arles merite d'avoir rang avec S. Ambroise & S. Augustin , pour avoir comme eux vendu les Vases sacrez , & pour avoir mieux aimé manquer d'Ornemens pour son Eglise , que de laisser les Captifs sans consolation & sans soulagement. S. Honorat Evêque de Marseille son ami , & qui a écrit sa vie , ajoute que cet illustre Prélat ne laissa aucune argenterie dans les Eglises d'Arles , où l'on fut réduit à ne se plus servir que de Calices & de Platines de verre : & qu'il prêcha cette charité avec un si grand zele , que les riches s'estimoient heureux de ce que les présents qu'ils avoient faits aux Autels après avoir été consacrez dans le service de l'Eglise , reçussent une nouvelle consecration par l'emploi qu'on en avoit fait en rachetant les Captifs.

A ce que fit S. Césaire qui vendit le Calice que Theodoric avoit donné à son Eglise ; on doit joindre ce que fit S. Germain Evêque de Paris. Le Roi Childeberrt lui avoit fait présent d'un cheval , avec ordre exprés de le garder & de ne

le donner à personne. Mais un pauvre Captif lui ayant demandé de quoi payer sa rançon , & ce charitable Prélat n'ayant plus rien en bourse , le lui donna , préférant la nécessité du pauvre à l'Ordre du Prince.

S. Loup Evêque de Troye faisoit un bon usage du revenu de son Evêché : puisque l'Auteur de sa vie, très-ancien , dit qu'il l'employoit tout entier à nourrir les pauvres & à racheter les Captifs. S. Eloi ne lui cedit en rien : non content de paier la rançon d'un grand nombre qu'il retira de servitude, il donna encore à ceux qui voulurent retourner en leur pays de quoi se défrayer dans le voyage , & travailla à pourvoir honnêtement tous ceux qui aimèrent mieux demeurer en France. Mais à quoi nous arrêtons-nous ? la matiere seroit inépuisable si nous voulions rechercher tous ceux qui ont excellé en cette vertu , & les diverses manieres avec lesquelles chacun s'est employé au rachat ou au soulagement des Captifs.

C'étoient ces exemples , Mr , qui

pour le rachat des Esclaves. 211

dans tous les tems reveilloient le zele du reste des Fideles , & qui donnoient dans ces efforts extraordinaires qu'ils faisoient paroître de tems en tems lorsque cette calamité affligeoit l'Eglise.

Eusebe nous fait le recit d'une copieuse Redemption sous la persecution de Déce, où l'on employa de grandes sommes d'argent. Le même Auteur nous donne le beau spectacle de la charité d'une Troupe de Crétiens , qui étant partis exprés de Cesarée , afin de porter des aumônes aux Fideles bannis & condamnés aux mines sous la persecution de Maximin , furent pris , eurent tous un œil crevé, & éprouvez par les mêmes travaux, ils obtinrent une couronne digne de leur charité.

Hist.
Eccl. l. 1. c. 40.
des...
Martyre
de la Pa-
lestine &
7.

S. Gregoire le Grand rapporte un grand nombre d'exemples auxquels la persecution des Lombards donna lieu de son tems qu'il seroit trop long de rapporter , & qu'il est digne de la curiosité Crétienne de lire dans l'Original.

Il n'est pas jusqu'aux Courtisans même , qui ne se soient signalez

Epist. 9 à
Salvine.

dans cette occasion. S. Jérôme parmi les loüanges de l'Illustre Nebri-
dius cousin des Empereurs Arcade
& Honoré, dit que les Evêques de
tout l'Orient se servoient de lui
pour faire aprocher du Trône Im-
perial les prieres & les gemissemens
de tous les miserables, & qu'il ne
se servoit de son crédit auprès des
Empereurs, que pour obtenir d'eux
des aumônes pour les pruvres, la
rançon pour les Captifs, & de quoi
soulager les affligez.

Sofom.
Hist Eccl.
l. 8. c. 27.

Les femmes même sont entrées
dans ce commerce de charité. C'é-
toit la fameuse Sainte Olympiade
qui fournissoit à S. Chrysostome les
sommes immenses qu'il employoit
à la redemption des Captifs. Nous
pouvons y ajoûter ce trait de cha-
rité de Sainte Melanie la jeune :
Elle abandonnoit Rome avec tous
les honneurs du monde : Elle
passoit avec son mari en Afri-
que après avoir vendu tous ses
grands biens. Sur la route elle abor-
da en une Isle qui venoit d'être sur-
prise & pillée par des Corsaires
Barbares, qui enlevoient les habi-
tans en captivité : Elle crut que la

Fleurs des
Saints.

Providence l'y avoit conduite afin de les secourir dans cette extrême necessité. Touchée de leurs malheurs & du péril où ils alloient tomber, elle les racheta tous & leur fit avec cela des aumônes assez considérables pour se consoler des pertes qu'ils venoient de faire.

Sainte Helene fut trop celebre en fait de charité pour avoir obmis celle-ci : Eusebe dans la vie de L. 3. v. 44. Constantin, dit qu'elle rompit les fers de ceux qui avoient été enchaînez, exiliez ou condamnez aux Métaux, & qu'elle en racheta plusieurs de ceux que les Puissances ennemies retenoient dans la servitude & rendoient les victimes de leur violence. Vous ne m'obligerez pas, mon Pere, à vous raporter tous ce que nous lisons sur ce sujet dans l'histoire Ecclesiastique, la matiere seroit trop vaste, & la conversation n'a déjà été que trop longue. Je la finirai si vous le trouvez bon par un trait qui doit faire honte à tous les Chrétiens.

Dans l'Archevêché de Burgos on celebre la glorieuse memoire d'une Sainte Vierge nommée Calisde, fille

d'un Roi Sarrazin Mahometan de Religion, & qui tenoit sa Cour à Toledé. Dans la vie de cette Sainte nous lisons qu'elle étoit encore Infidelle & n'avoit aucune teinture du Cristianisme, qu'elle en faisoit déjà les œuvres : qu'elle portoit une compassion extrême aux Crétiens que son Pere retenoit dans la captivité : qu'elle les visitoit souvent & leur donnoit tous les soulagemens qui lui étoient possibles. Ce qui lui procura la grace du Baptême, & lui attira les dons de Dieu avec une si grande plénitude, qu'elle sortit de la maison de son Pere, entra dans le desert, & couronna dans une constante solitude de si pieux commencemens par une mort très-sainte.

Il est étrange que ceux qui font profession de l'Evangile écoutent tous les jours des leçons de miséricorde, & qu'ils la pratiquent moins que les Infideles.

IV. ENTRETIEN.

Motifs pressans, qui nous doivent engager à assister les Captifs.

DAns la dernière visite que je rendis hier à nôtre pieux Ecclesiastique, je lui dis que l'Envoyé de Tripoli m'avoit promis d'écrire à Alcayd Ali son Ami intime, en faveur de la Redemption à laquelle vous travaillez. Mais comme j'ajoutai que nous n'aurions pas moins besoin de Lettres de recommandation auprès des Fideles, afin de les exciter à y contribuer : il me répondit :

Faut-il mon Pere, d'autres recommandations auprès des Fidèles, que l'Evangile : ils sçavent assez quel est le pitoyable état des Captifs dans le Royaume de Maroc, par les Relations qu'on en donne, par le récit de ceux qui en ont été délivrez, par les mouvemens extraordinaires que font toutes les Puissances de l'Europe pour délivrer leurs Sujets d'un joug si cruel.

Ils voyent dans l'Evangile quelle est l'obligation que chaque Chrétien a de secourir son Frere dans l'extrême besoin. En faudroit-il davantage ? Mais si le devoir ne suffit pas ; s'il les faut piquer d'honneur ou d'interêt : Il ne faut ce me semble, pour les exciter efficacement, que la Lettre de recommandation de S. Paul à Philemon en faveur d'Onesime. C'est la pure charité qui l'a dictée. S. Paul proteste qu'elle est *écrite de sa propre*

v. 22. Epist. à Philemon.

main, ce qui nous la doit rendre bien précieuse. Je ne croi pas qu'aucun Fidele la voulût mépriser. Si vous voulez, mon Pere ; les réflexions que j'y ai faites, seront aujourd'hui la matiere de nôtre Entretien.

Je fus ravi de cette proposition, & lui dis que rien ne m'étoit plus agréable que de parler d'une Lettre autant excellente qu'elle est courte, que je la trouvois tout à fait digne de la main d'un tel Apôtre. Ajoutez, mon Pere, digne de la charité même, ou de l'Esprit de Dieu qui est charité. En très peu de paroles il relève si excellement la charité

charité envers les Captifs, que pour peu d'attention qu'on y fasse, on se trouve obligé de se rendre.

L'Apôtre appuye sa recommandation sur trois motifs qu'il trouve lui-même si forts, qu'il s'assure qu'elle aura tout son effet sur l'esprit de Philemon dès qu'il en aura fait la lecture. v. 12

Le premier de ces motifs est la haute considération qu'on avoit dès lors pour les Captifs de JESUS-CHRIST. S. Paul prend d'abord cette qualité *vinctus Christi*. Il préfère ce titre d'honneur en cette occasion à tous ceux qu'il a coûtume de prendre dans les Epîtres, où il veut inspirer le respect pour sa doctrine. Il le repete par deux fois dans une Epître fort courte. Il assure qu'il pourroit prendre d'autres titres qui lui donneroient l'autorité d'user de commandement à l'égard de Philemon : mais qu'il se contente de celui-ci comme plus fort, pour appuyer sa recommandation. Pour le faire bien goûter, il reveille la charité de Philemon en le nommant son bien aimé, son Coadjuteur. *Dilecto & adiutori nostro* : &c. v. 13

par le Titre qu'il donne à Arche-
type qu'il joint à Philemon dans
la même Lettre, il le fait souvenir
qu'il combat sous les mêmes ensei-
gnes, & pour la même cause pour
laquelle il est dans les fers, *Communi-*
v. 2.
lismo nostro.

Je ne m'étonne point, Mr, du
grand effet de cette Lettre, non seu-
lement sur l'esprit de Philemon;
mais encore sur toute l'Eglise as-
semblée en sa maison à qui elle est
adressée. Elle devoit leur être bien
chère, venant de la part d'illustres
persecutez auxquels ils étoient unis
par les liens d'une charité sincère,
comme amis en JESUS - CHRIST,
Dilectio. Elle devoit être bien pres-
sante, l'Evangile qu'ils venoient
de recevoir les engageant à se prê-
ter de mutuels secours *adjutori nostro*.
L'impression devoit être bien for-
te se voyans rangez dans la même
milice, & obligez à s'entre-souten-
nir dans les combats où ils étoient
exposez pour la gloire du même
Seigneur, *commilitoni nostro*.

Remarquez, mon Pere, avec
quel art Saint Paul excite la cha-
v. 4.
rité de ceux à qui il écrit : se rends

pour le rachat des Esclaves. 219
graces à mon Dieu , & me souv ens
continuellement de vous dans mes prie-
res apprenant quelle est vôtre charité ,
non seulement à l'égard de J E S U S- v. 5.
CHRIST en qui vous croyez ; mais
encore envers tous les Saints , elle est si
grande que la pratique de vos bonnes v. 6.
œuvres donne un témoignage éclatant
de l'excellence de vôtre foi. Quelle joye ,
& quelle consolation n'ai-je pas reçue ,
ô mon Frere , apprenant que vôtre cha- v. 7.
rité a été telle qu'elle a dissipé les frayeurs
& le chagrin qui déchiroient les entrail-
les des Saints dans la persécution
qu'ils ont endurée.

Que nos Crêtiens , Mr , ne sont-ils dans cette situation: que ne sont-ils tels que Philemon , & tous ceux auxquels il écrit dans cette Epître : Fideles & persuadez que *la Foi s'exerce & se prouve par les bon- es œu- vres* , sans lesquelles elle est morte : Charitables , & convaincus que la charité compatit sur tout à ceux que la persécution pour la Foi , expose à des malheurs & à des périls sur lesquels elle ne sçait ce que c'est que de se durcir les entrailles.

Il suffit, repondit-il , qu'ils se souviennent du nom de Crétien. Ils

verront dans cette Epître les liaisons étroites qu'ils ont avec les pauvres Captifs : qui sont leurs *Feres*, leurs *Amis*, leurs *Coadjuteurs*, leurs *Associez à la même Milice* par la seule profession du Christianisme. Ils verront dans les louanges que S. Paul donne à Philemon, quels sont leurs devoirs, s'ils ne veulent manquer de *Foi & de Charité*. Ils verront enfin en quelle veneration doit être chez eux la qualité de *Captif de JESUS-CHRIST*, que portent ceux en faveur desquels on les sollicite. L'Apôtre en avoit un si grand nombre capables de faire impression sur Philemon : mais il ne choisit que celle-ci comme la plus recommandable : *Paul*
v. 9. *vieillard & Captif de JESUS-CHRIST* :
Il qualifie de même le disciple,
dont il joint la recommandation à
v. 10. la sienne, *de son Coesclave* ou de son
Compagnon dans les fers, qu'il a
l'honneur de porter pour JESUS-
CHRIST.

En effet, on ne peut dire jusqu'où alloit le respect des premiers Crétiens pour ceux qui portoient ce beau titre, instruis qu'ils étoient

pour le rachat des Esclaves 221
 dans la doctrine des Apôtres. Quel
 égard n'avoit-on pas pour les Let-
 tres où l'on voyoit cette souscrip-
 tion : un M. Crétien Captif de J E-
 SUS - C H R I S T , quel empressé-
 ment à visiter , consoler , soulager
 ou délivrer ceux qu'on voyoit char-
 gez de fers pour les intérêts de la
 Religion ? Ceux qui ne pouvoient
 les visiter par eux mêmes leur en-
 voyoient de grosses sommes : &
 ceux qui ne pouvoient fournir à
 la dépense , se croyoient du moins
 obligez de les consoler par lettres ,
 comme nous voyons chez Tertul-
 lien , S. Cyprien , S. Augustin , S.
 Gregoire , &c. C'étoit entre toutes
 les charitez , celle que l'Eglise a-
 voit le plus à cœur ; parce qu'il s'a-
 gissoit de soutenir la Religion. Les
 Captifs étoient les plus chers nour-
 rissans , & leurs maux l'attendris-
 soient sur tous les autres. Tertul-
 lien leur écrivoit ainsi , lorsque par-
 lant des aumônes que l'Eglise leur
 envoyoit , il disoit , *Recevez mes fré-*
res , ce que l'Eglise nôtre bonne Mere Aux
vous envoie , comme le fait de ses pro- MARC. 10
pres mammett. s. Cet Africain semble
 avoir voulu marquer par cette ex-

PROV. 31.
20.

pression , non seulement l'abondance de ces aumônes ; mais encore la rendre affection avec laquelle l'Eglise les faisoit. Le Sage écrit d'elle : *qu'elle étend sa main vers les pauvres* ; c'est ce qu'elle fait dans toutes les autres œuvres de Miséricorde : mais dans celle-ci , Tertulien trouve cette expression trop foible , il assure que pour les Captifs l'Eglise sent toute la tendresse , & que non contente d'*ouvrir la main*, Elle découvre ses propres *mamelles*, & épuise son sein que c'est de là que partent les secours qu'elle leur envoie.

Act des.
Clement.

Le nom & le sort des Captifs , ajoutai-je , étoit en si haute estime , qu'un des plus saints d'entre nos Papes , Disciple des Apôtres , s'estimoit infiniment honoré de participer aux travaux de ceux qui avoient été condamnés à ce qu'éprouvent à présent nos Esclaves. L'Eglise dans son Office lui fait dire : Que ses merites étoient au dessous d'une telle faveur. O qu'il plût à Dieu que les Disciples de JESUS-CHRIST, quand ils reçoivent de semblables députations de la part des Captifs ,

pour le rachat des Esclaves. 223
rendissent le même témoignage de leur attachement à l'Evangile que JESUS CHRIST rend de sa Mission dans la députation qu'il reçût d'un saint Captif. *Allez, dites à Jean : les aveugles voyent, les sourds entendent, les lépreux sont purifiés, les boiteux marchent, les morts ressuscitent, les pauvres sont Evangelisez : Heureux celui qui ne sera pas scandalisé en moi. C'est ce que l'on voyoit dans la primitive Eglise : c'est ce que nous souhaiterions voir encore, lorsque nous venons de la part des Captifs emprisonnez, maltraitez, chargez de fers, exposez aux derniers supplices, par d'injustes persecuteurs. Nous voudrions que le premier Esprit du Cristianisme se reveillant dans les Fideles nous donnât lieu de leur aller porter de semblables réponses : ayez courage, soutenez la persecution avec constance, on se prépare par tout à vous secourir. Les aveugles y voient, ceux qui fermoient les yeux à vos perils, commencent à y réfléchir. Les sourds entendent, & ceux qui ne vouloient rien croire de votre extrême misere, entendent déjà vos cris, & comprennent*

224 *La Tradition de l'Eglise*

l'obligation qu'ils ont de vous soulager. *Les boiteux marchent*, ceux qui séparant l'amour de Dieu de celui du prochain ne marchent que d'un pied dans le chemin du salut, accourent à votre aide. On va voir *les lépreux se nettoyer* dans ce grand nombre de pénitens qui vont chercher à racheter leurs pechez dans le rachat de leurs Freres. *Les morts ressusciteront* quand vous sortirez d'une servitude que l'Ecriture compare si souvent à la mort & au tombeau. Personne ne se *scandalisera* plus de l'excès de vos malheurs : & vous ne vous *scandaliserez* plus de l'indolence des Crêtiens, le commerce de charité va se rétablir, ils vous reconnoîtront pour leurs Freres, & vous les reconnoîtrez pour vrais enfans de l'Eglise, & pour Fideles disciples de J E S U S-CHRIST. C'est ce qu'on a lieu d'espérer de tous ceux qui réfléchiront sur ce premier motif.

Le second n'est pas moins pressant, & touche de plus près ceux à qui on s'adresse. Il consiste dans l'excellence de cette œuvre de misericorde, S. Paul represente à Phi-

lemon, & relève les services qu'en qualité de Captif, il avoit reçûs d'Onesime. Il prétend qu'ils étoient plus que suffisans pour effacer ses injustices passées, & pour obtenir de lui un pardon tout entier quelque grande qu'ait été sa faute. Il ajoute même que cet Esclave avoit fait une action digne de toute la vertu de Philemon, en s'offrant de continuer à le servir dans la prison.

J'aurois souhaité, écrit-il, le retenir avec moi afin qu'il me servit plus long-tems dans les fers, où je suis pour l'intérêt de l'Evangile, & qu'il me rendit ces services en votre Nom, mais je n'ai voulu rien faire sans votre aveu, afin qu'une œuvre si excellente ne vous fût pas imputée par la seule nécessité de me le laisser, mais que vous eussiez tout le mérite d'une pure & franche volonté.

Cet Apôtre passe plus loin, il insinué adroitement qu'une démarche si Crétienne a relevé le mérite d'Onesime; enforte qu'il ne doit plus être regardé comme un Esclave fugitif, mais comme fils d'un Apôtre qui a eu le privilege d'avoir été enge dé dans les chaînes: comme élevé à une espece d'égalité a-

v. 23.

v. 4.

v. 20.

vec son Maître Philemon , comme ami d'un Paul , & *comme un autre lui-même*. Jugez si on peut encherir par-dessus ces Eloges , & si jamais on peut porter plus haut la gloire de ceux qui s'interressent pour les Captifs : & si ce motif enfin n'est pas bien capable d'exciter l'émulation des Fidèles qui veulent bien placer leurs aumônes & faire la charité avec plus de mérite & de perfection.

Depuis les premiers Entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous , Mr , j'ai toujours été de plus en plus convaincu de cette excellence , & dans tout ce que j'ai lû , j'ai aisément remarqué que l'Eglise depuis le tems des Apôtres jusqu'à nos jours en a fait une singuliere distinction. Est-il rien de plus beau que ce que nous lisons dans les Actes , où nous voyons que pour les aumônes ordinaires les Apôtres assemblez dirent : qu'il ne leur convenoit pas de quitter la Priere & la Prédication , & qu'il falloit instituer des Diacres pour avoir soin des pauvres & des veuves , mais pour les Collectes , c'est-à-dire , pour les

aumônes destinées à racheter ou à soulager les Fidèles persécutés pour la Religion : Ils crurent n'en pouvoir confier la distribution à des personnes d'un mérite & d'un caractère trop distingué. Ils chargèrent S. Paul & S. Barnabé de cette importante commission. De là vient sans doute la coutume des premiers Evêques de prendre sur eux-mêmes le soin de ce qui regardoit les Captifs, pendant qu'ils se déchargeoient sur leurs Archidiacres du temporel de leurs Eglises.

Les Constitutions Apostoliques & la Lettre de S. Cyprien aux Evêques de Numidie en font foi. Nous lisons aussi dans plusieurs Lettres de S. Gregoire le Grand, que les personnes charitables de son tems lui mettoient aux mains les aumônes destinées pour les Captifs, & l'on voit avec quelle scrupuleuse attention ce Grand Pape se chargeoit par lui-même de leur emploi ; peut-être étoit-ce cette même coutume qui obligea le Pape Gelase d'écrire aux Evêques de Sicile de faire ce partage des biens Ecclesiastiques, qu'après avoir séparé ce qui conve-

Epist. 2
Thod.
21. & ail-
leurs.

Gelas.
10.
aux Evêq.
de Sicile.

noit à l'entretien des Clercs , & à la nourriture des veuves , des orphelins & des pauvres : que les Evêques prissent pour eux la dernière portion , afin de loger les Pelerins , & de racheter les Captifs.

Ce soin , ajouta-t'il , n'étoit-il pas bien digne de la sollicitude Episcopale , s'il ne fut pas jugé indigne d'un des plus distinguez d'entre les Esprits bien-heureux ? Pour moi je vous avoue mon étonnement ; j'ai lû d'abord avec quelque surprise la Commission que Dieu donne à Raphaël dans l'Histoire de Tobie , sans le profond respect que je dois à la Divinité , il m'auroit paru indigne d'un Ange de cet Ordre , d'être chargé du soin de faire vuider de l'argent & de faire acquiter une Obligation. Mais mon étonnement a cessé quand j'ai fait reflexion à l'usage que ce saint homme faisoit de ses deniers. *Tous les jours il en assistoit ceux qui étoient avec lui dans la captivité.* C'est assez , dis-je aussi-tôt , des deniers consacrés à cet usage sont précieux , l'Eglise naissante n'en voulut charger que les Apôtres : dans son progrès

Tob. 2.

elle en a chargé spécialement les Evêques : il n'étoit pas indigne d'un Ange même du premier Ordre d'en être chargé. Pressez bien ce motif, mon Pere, que l'Apôtre S. Paul porte si haut : il est puissant pour engager les vrais Fidèles à écouter ceux qui leur parlent en faveur des Captifs. ^{1^{re} Cor. 3. 14.}

Mais en voici un troisième que l'Apôtre répète assez souvent dans ses Epîtres. C'est la communication reciproque, ou la mutuelle compensation qui se fait entre les Captifs & ceux qui les secourent. Ces justes persecutez font part du mérite de leurs chaînes à ceux qui les assistent : & ceux-ci leur distribuent une partie des biens que la Providence leur a confiés. Voici comme parle un Captif, en faveur de celui qui l'a assisté dans la personne de S. Paul, écrivant à Philemon en faveur d'Onesime. *Recevez-le, non plus comme votre Esclave, mais comme votre Frere, qui m'étant devenu tres cher, doit vous être de même à plus forte raison. Si vous avez quelques égards pour moi, recevez-le comme un autre moi-même.* Je suis à present chargé de ^{v. 16.} ^{v. 18.} ^{v. 19.}

toutes les dettes. *Ainsi si il vous a fait quelque tort , ou si il reste vôtre redevable , mettez-le sur mon compte : je vous en passe ici une obligation écrite de ma propre main : Je vous le rendrai : la confiance que j'ai*

v. 21.

2. Cor. 8.

14.

en vous me fait espérer que vous en ferez encore plus que je ne vous demande. Vous voyez là , mon Pere , ce commerce heureux , qui selon la Doctrine de S. Paul , remet l'égalité entre des Crêtiens dont le sort paroît si différent : par ce commerce , les riches donnent leurs biens & leurs soins aux Captifs : & les Captifs transportent le fruit de leurs chaînes & de leurs souffrances à ceux qui les assistent. Les Fidèles par l'argent rachètent les Captifs de leurs miseres , où JESUS-CHRIST même en la personne des Captifs , & le Captif au Nom de JESUS-CHRIST paye de son sang & de ses travaux , ce qui manque à la penitence de celui qui lui fait la charité : ou comme parle S. Paul , le
cautionne devant Dieu & devant l'E-
glise. Car il n'y a aucun de ces saints
Confesseurs , dont les travaux adou-
cis , les playes fermées ou les chaî-

2. Tim. 1.

pour le rachat des Esclaves. 231
nes rompuës, ne fasse entendre cette benediction : *Que le Seigneur fasse mise rorde à la maison d'Onesiphore, puisqu'il m'a donné du rafraichissement dans mes maux ; & n'a point rougi de mes chaînes.* De-là sans doute vint la coutume d'user d'indulgence à l'égard des penitens chargez d'un billet de la main de quelque Confesseur : peut-être dans le commencement ces billets étoient-ils formez sur le modele de cette Lettre : peut-être ces Captifs assistez mandoient-ils aux Eglises, ce que S. Paul mande ici à l'Eglise assemblée dans la maison de Philemon : s'il a peché, s'il est encore redevable, *ne le lui imputez plus, tout est à present sur mon compte, je m'en charge devant Dieu : Recevez-le donc comme votre Frere & comme un autre moi-même.*

Quoiqu'il en soit, Mr, il paroît que ce motif fut celui qui engagea l'Eglise dès les premiers tems, à remettre les rigueurs de la penitence, & qui depuis lui a fait publier tant d'Indulgences en faveur de ceux qui assistent les Captifs.

Comment l'Eglise, répondit-il, n'auroit-elle pas usé d'Indulgence

pour un sujet qui la touche si fort ,
 si les Empereurs même en ont usé ;
 Car c'est ainsi qu'ils nommoient l'é-
 largissement des prisonniers qui se
 faisoit par leur ordre dans les Fêtes
 de Pâques. Comment les Loix Ec-
 clesiastiques dictées par la charité ,
 n'auroient-elles pas cédé quelque
 fois à la pressante Loi d'assister les
 Captifs jusqu'à ouvrir ses Tresors
 spirituels , si les Loix Civiles ont
 souvent relâché de leur severité en
 leur faveur ? Dès que Constantin
 fut instruit des maximes Crétien-
 nes , il abolit la coutume établie
 depuis si long-tems chez les Ro-
 mains qui autorisoit les peres de
 vendre leurs enfans pour subsister.
 Et afin que la necessité ne servit pas
 de prétexte pour violer cette défen-
 se , il ordonna qu'on eût à prendre
 dans ses propres fonds de quoi pré-
 venir un si grand mal. L'Empereur
 Justinien excepte les legs faits pour
 les Captifs quand il autorise la Loi
 Falcidie , par laquelle il étoit dé-
 fendu aux peres , de disposer de
 tout leur bien au préjudice de leurs
 heritiers legitimes à qui elle ordon-
 noit d'en laisser au moins la qua-
 trième

Col.
Theod.
b 2.

Liv. 49.
6. 50. Cr.
des Evêq
& Clercs

trième partie. Il permet de tout donner aux Captifs : & afin , dit il , qu'on ne juge pas nulle cette disposition sous prétexte qu'on a institué pour heritiers des personnes incertaines sans les marquer en particulier : nous ordonnons en considération de la pieté & de la charité qui doivent toujours être favorisées , que cette institution d'heritiers aura son effet , & sera reçûe comme legitime.

C'est de tout tems , Mr , qu'on a cru cette Loi de charité si sacrée , qu'elle a toujours emporté sur les autres. Vous sçavez quel profond respect les Juifs avoient pour les Livres de la Loi de Moïse : combien ils prenoient de précaution , de peur qu'elle ne fût communiquée aux Profanes , & quelle étoit leur extrême réserve sur ce sujet. Cependant il est arrivé enfin une occasion , où ils ont passé par-dessus tous ces scrupoles , & donnant ordre qu'elle fut traduite en Grec , ils l'ont communiquée à toutes les Nations. Ils députerent vers Ptolomée les plus sçavans d'entre eux , afin de travailler à ce fameux Ouvrage.

ge connu sous le nom de la Version des Septante. Ce Roi d'Egypte les engagea à faire cette démarche par un acte de generosité qui les toucha trop pour lui refuser rien, quelque sacré qu'il fût : ce fut d'acheter de ses propres deniers six vingt mille Juifs que son Pere avoit fait Captifs, & qu'il avoit vendus à ses Sujets : à la persuasion d'Aristée, il les renvoya libres en leurs pays.

Je ne m'étonne point, reprit l'Ecclesiastique, après une si grande generosité, si les Juifs se relâchèrent de la rigueur avec laquelle ils avoient caché leur Loi. On ne pouvoit faire une action plus digne de cette Loi même qu'ils lui envoioient, sur laquelle on pourroit faire cette remarque : qu'elle doit en quelque sorte son origine, son rétablissement, & si j'ose dire, son extension à la Redemption des Captifs. Dieu choisit un Redempteur en la personne de Moïse pour l'écrire : Ce Legissateur ne la donna au Peuple qu'après l'avoir retiré de la servitude d'Egypte. Il se servit encore d'Esdras pour la remettre en ordre, & la publier une seconde fois à Je-

pour le rachat des Esclaves. 235
rusalem : mais il ne s'en servit qu'après l'avoir employé avec Nehemie & Zorobabel à procurer à ce même Peuple la liberté tant attendue , après 70. ans de captivité en Baby-lone. Et si comme vous venez de dire , il permet que cette Loi soit traduite en Grec , & communiquée à toutes les Nations , il se sert pour cette nouvelle faveur d'un homme qu'il en a rendu digne en procurant la liberté à des milliers de Captifs , qui demandoient pour lui cette grace.

Mais , mon Pere , il est tard , la courte Epitre de S. Paul nous a conduit un peu loin. Les Motifs qu'on y trouve sont si pressans & si soutenus par toute la Tradition , lorsqu'on en fait l'application aux Captifs ; que nous nous sommes heureusement répandus dans ce vaste Champ sans nous en appercevoir , il seroit à souhaiter que nos Crétiens y fissent un peu plus de réflexion. Le fruit sans doute en seroit plus grand que celui que vous attendez de la Lettre de recommandation qui a donné lieu à cet Entretien.

V. ENTRETEN.

Suite des Motifs qui nous doivent engager à soulager les Captifs ; les promesses & les menaces.

UN autre jour arrivant chez nôtre Ecclesiastique , je le trouvai avec une personne de piété qui à mon entrée se leva & prit congé en me disant , achevez mon Pere, ce que j'ai commencé. J'ai voulu persuader à Mr de finir ses courses , & de se fixer en quelque lieu , où après avoir parcouru la terre & la mer , il put penser plus à loisir par quelle voye il faut aller au Ciel : Il importe peu de sçavoir ce qui se passe dans les Pays Etrangers : mais c'est une grande misere d'être toujours étranger à soi-même, & d'ignorer ce qui se passe dans sa propre conscience : puis se tournant vers l'Ecclesiastique : Adieu Mr , lui dit-il , vous y penserez à loisir.

Après son départ nous primes chacun un siège , & l'Ecclesiastique me regardant , me dit : vous me ti-

rez d'un grand embarras , cet ami qui croit que je ne voyage que par curiosité , me pressoit de m'arrêter : ses raisons sont fortes à qui n'auroit pas d'autre dessein que de voir le pays. La curiosité est vaine & coûte cher à celui à qui elle ôte le loisir de penser à son salut : ayant résolu de cacher mon dessein , je n'avois que de mauvaises raisons à lui dire : mais que n'aurai-je pas eu à lui répondre , si j'avois pû lui ouvrir mon cœur comme je vous fais ? C'est cette nécessité de travailler à mon salut , c'est le désir que j'ai de me rendre le Jugement de Dieu favorable ; c'est le besoin où je me trouve d'en prévenir la rigueur , qui me presse & me reproche que j'ai trop demeuré ici , où je ne fais rien pour les Captifs.

J'ai toujours devant les yeux cette grande idée du Jugement que J E-
S U S- C H R I S T même nous a don-
né , où toutes les recompenses sont
pour ceux qui l'ont assisté en la
personne des pauvres affamez , al-
tirez , nuds , exilez , malades ou ^{Math. 25}
prisonniers , & où tous les châti-
mens sont préparez à ceux qui ont

vû ces miseres d'un œil sec, ou les ont apprises avec un cœur insensible. Je vous avouë, mon Pere, que je ne puis penser sans trembler à la perte de ces momens que je pouvois employer au soulagement des Captifs. Car après ce que j'ai vû & éprouvé de leurs maux, & ce que j'ai lû dans l'Evangile, pourrois-je dire à JESUS-CHRIST : quand est-ce, Seigneur, que je vous ai vu souffrant la faim, la soif, la nudité, l'exil, les maladies ou la captivité ? ô ! il faut aller en Barbarie pour voir toutes ces miseres fondre ensemble sur un pauvre Esclave qui nous engage d'autant plus à voir JESUS-CHRIST en sa personne, qu'il ne les endure qu'à son occasion. C'est un Captif qui endure veritablement la faim, celle de nos pauvres est bien-tôt soulagée : mais pour lui la faim irritée par la fatigue des travaux du jour & des nuits sans repos lui fait sentir toutes ses rigueurs : il vit parmi des Barbares & n'en reçoit que ce que leur avarice qui craint de les perdre, lui donne plutôt afin de prolonger son travail que d'appaiser les tempêtes d

pour le rachat des Esclaves. 239
sa soif. Il faut aller là pour trou-
 ver des pauvres qui sçavent ce que
 c'est que les rigueurs de la soif. Il
 en est peu ici qui manquent d'eau ;
 c'est ce qui fait le plus cruel sup-
 plice de nos Esclaves : Combien en
 a-t-on vû mourir dans ce tourment ?
 Et ce qui est un plus grand mal ;
 combien y en a-t'il eu qui ont re-
 noncé la Foi pour un verre d'eau ,
 & chez qui la soif a emporté ce que
 d'autres tourmens , n'avoient pas
 obtenu ? Leur nudité est extrême ,
 puisqu'ils n'ont ni de quoi se revêtir
 le jour, ni de quoi se couvrir la nuit.
 C'est là où véritablement ils sont é-
 trangers, & où personne ne les loge :
 exposez tout le jour à l'ardeur d'un
 climat brûlant , & la nuit enfermez
 dans un cachot humide & infect, ils
 portent envie aux *Oiseaux & aux Re-* *Luc 9. 58*
nards , qui du moins ont leurs nids &
leurs tannieres. C'est parmi les Cap-
 tifs que les malades sont vraiment
 malades , privez de toute consola-
 tion pour le corps & pour l'esprit ,
 souvent abatus & réduits au déses-
 poir. Là enfin , on trouve des pri-
 sonniers qui sont dans les fers , non
 comme voleurs impies ou homicides , *1. Pet. 4.*

240 *La Tradition de l'Eglise*
mais par l'attachement qu'ils ont
à la Religion. C'est ce que j'ai vû,
mon Pere : vos yeux en ont aussi été
témoins. Depuis ce tems - là que
vous ont paru les miseres , qui dans
ce pays trouvent tant de mains cha-
ritables qui les assistent ? qui don-
nent lieu à tant de nouveaux établis-
semens , & qui fournissent à l'in-
genieuse charité des Fidèles de quoi
s'exercer chaque année en quelque
nouvelle maniere ? & cependant ces
pauvres tels que nous les avons vûs,
demeurent sans secours. Avec quel-
le sureté attend-on le Jugement de
Dieu ?

Je lui répondis que ç'avoit tou-
jours été ma surprise de voir tant
de personnes employées à differen-
tes œuvres de miséricorde , & si peu
qui contribuent à celle-ci , dans
laquelle seule on les exerce toutes
d'une maniere éminente ; car pour
entrer dans la pensée de S. Cyprien,
dans les autres occasions J E S U S -

Aux Mar-
tir. 23.
25.

C H R I S T dira simplement : *J'ai eu
faim & vous m'avez donné à manger ,
j'ai eu soif & vous m'avez donné à
boire , j'étois étranger & vous m'avez
logé , j'étois nud , vous m'avez revêtu ,
j'étois*

pour le rachat des Esclaves. 241
j'étois infirme & en prison & vous m'avez visité ; mais dans celle-ci , il rendra un témoignage plus glorieux : vous ne m'avez pas seulement donné à manger & à boire dans la faim & la soif qui me pressoit : mais vous m'avez mis en état de regagner mon pain , & rappelé dans le sein de l'Eglise où je puis recevoir avec abondance le vrai pain de la parole & des Sacremens dont j'étois privé. Vous ne m'avez pas seulement logé pour une nuit , mais dans mon exil vous m'avez rendu aux douceurs de ma patrie : Vous ne m'avez pas seulement revêtu dans ma nudité ; mais vous m'avez remis en possession de tout mon bien : Enfin j'étois malade & sans secours pour le spirituel aussi-bien que pour le temporel , languissant dans les tenebres & l'ombre de la mort , & non content de me visiter vous m'avez rendu la vie & la liberté.

C'est , mon Pere, c'est ce que vous devez prêcher par tout. Croyez que la Commission du Prophète Isaïe vous regarde. Recevez pour vous l'ordre que l'Esprit de Dieu lui don-

ne , & qu'il rapporte dans le 58. Chapitre de sa Prophétie. Desabusez les Fideles au sujet des œuvres de pieté , dites leurs qu'elles ne consistent pas à jeuner souvent , à s'atténuer le visage , à avoir un air triste & affligé , à se revêtir d'un sac , ou se couvrir de cendres , pendant qu'ils négligent les œuvres de Misericorde.

- o. c. 7. Mais dites leur : *Voici , dit Dieu , le jeûne qui m'est agréable ; brisez les liens qu'a forgez l'impiété , adoucissez le poids des fardeaux qui accablent vos Freres , rendez la liberté à ceux dont le courage est abatu , & delivrez-les du joug insupportable qui leur est imposé. Rompez votre pain en faveur de ceux que vous voyez presser de la faim : ramenez chez vous ceux qui sont bannis & étrangers : couvrez leur nudité , & ne méprisez pas voire chair.* Dans ce peu de mots le Prophète réunit tout ce que les Capitifs exigent de nous , rompre leurs fers , ouvrage de l'iniquité , relever leur courage abatu , leur donner du pain , finir leurs banissemens & les rappeler chez eux. Si ces œuvres de misericorde sont d'un si grand merite devant Dieu , lorsqu'on les exerce envers ceux qui ne

pour le rachat des Esclaves. 243
 souffrent des miseres que pour s'être
 indiscrettement endettez ; en quelle
 consideration seront-elles lorsqu'on
 les exercera envers ceux que la seu-
 le constance en la Foi retient dans
 un exil bien plus dangereux , sous
 des fers bien plus pesants , dans des
 travaux bien plus durs & dans un
 accablement bien plus digne de
 compassion. Cependant on ne peut
 rien ajoûter aux promesses que le
 Seigneur attache à ces devoirs de
 charité ; faire part de ses plus pures
 lumieres , rendre une prompte santé ,
 faire precéder la Justice & la gloire de- v. 8 & 9.
 vant les pas de ceux qui s'en acqui-
 rent ; c'est ce que l'Esprit de Dieu
 promet ; à quoi il ajoûte : *Alors tu*
invokeras & le Seigneur t'exaucera :
tu crieras & il te dira : me voici , si tu
as seulement le soin d'ôter la chaîne du
milieu de toi , ne te contentant pas de
paroles sans effet ou de signes inutiles.

Tout le reste de ce Chapitre com-
 me vous voiez , mon Pere , n'a pas
 besoin de Commentaire. Les pro-
 messes y sont claires & magnifiques :
 faire naître la lumiere du fond des te- v. 10.
 nebres , & les changer en un éclatant
 midi ; Entrer dans le repos du Sei-

244 *La Tradition de l'Eglise*

gneurs qui promet de remplir l'ame de divines *clartez*, & de la rendre comme un *Jardin toujours arrosé*, ou comme une source feconde, dont *les eaux ne tariront jamais* : devenir enfin un objet particulier de la Providence de Dieu : n'est-ce pas là de quoi animer le zele & la ferveur de ceux qui lisent ou qui entendent ces promesses ?

J'ajoutai : quand Dieu ne s'en feroit pas expliqué par ce Prophète, ne nous l'a t'il pas fait assez comprendre dans tant d'exemples que nous avons vûs sur ce sujet ? A-t-il jamais fait quelque faveur signalée à aucun de ces Grands hommes dont nous avons déjà admiré la charité, qu'il ne la leur ait fait meriter par quelque démarche en faveur des Captifs ? Tous les Juges d'Israël ne doivent-ils pas leur Elevation & les Eloges que la Sagesse leur donne, au bonheur qu'ils ont eû d'être choisis pour délivrer le Peuple d'Israël de ses diverses servitudes ? Ne fût-ce pas au retour de la fameuse expedition où Abraham retira Loth & tant d'autres Captifs du pouvoir de ceux qui les avoient pris, que

Melchisedech vient au - devant de lui , & lui donna ces amples benedictions qui en ont fait le premier de tous les Patriarches : Moïse ne vit d'abord le Seigneur que dans un Buïsson , encore lui défendoit-on d'approcher : Mais dès qu'il eut retiré son peuple de l'Egypte , il fut admis à cette intime & inéfabable familiarité qu'il eut avec Dieu sur la Montagne ? Joseph ne monta-t-il pas sur le Trône après qu'il eut exercé sa charité envers ceux qui étoient avec lui dans la prison ? Par quelle vertu Tobie s'attira-t-il cet honneur de voir un des premiers Anges descendre du Ciel , afin de faire rentrer la joie , l'abondance & la prospérité dans sa famille ? Ne fut-ce pas cette grande assiduité qu'il eut à donner aux Captifs ses Confreres tous les secours qui étoient en son pouvoir ? En quel lieu le Prophète Ezechiel fut-il honoré de ses admirables Revelations qui font le sujet de ses Prophéties ? N'écrivit-il pas lui-même comme une circonstance remarquable , que c'étoit au milieu des Captifs que sa charité lui faisoit rechercher afin de les consoler ?

—Et si des Justes il faut passer jusqu'aux pecheurs les plus endurcis, qui procura le don d'une salutaire penitence à Nabucodonosor ? Quelle distinction de ce Roi & de Pharaon, dont la cause étoit si semblable ? Tous deux, dit S. Augustin, étoient Rois ; tous deux Idolâtres & Impies, tous deux persecuteurs du Peuple de Dieu, tous deux frapés de sa main : & cependant l'un s'endurcit & meurt dans l'impenitence, & l'autre se reconnoît & rend gloire à Dieu. Le S. Esprit ne nous insinue-t'il pas assez ce qui a occasionné le bonheur à celui-ci ? Nabucodonosor touché de Dieu écoute Daniel, qui lui découvre une ressource aux malheurs dont il est menacé, lui conseillant *de racheter ses pechez par des aumônes*, en faveur des Fideles Captifs en Babylone : car on ne peut douter que Daniel ne les lui recommandât particulièrement, afin que des mains plus pures s'élevassent pour lui vers le Ciel, & lui obtinssent une plus prompte miséricorde. Au contraire, Pharaon averti, pressé, menacé par Moïse de la part du Seigneur, endurecit son cœur à la

Daniel 4.
14

voix de Dieu & aux cris de ceux qu'il opprime : Et bien loin de relâcher ou d'adoucir le joug de tant de Fideles Captifs , il appesantit leurs fers , redouble leurs travaux , & mettant le comble à sa cruauté , il le met à son impénitence.

A ce moment son Valet le vint avertir que l'heure qu'il lui avoit marquée approchoit : ce qu'ayant entendu , il se retourna vers moi pour me dire en soupirant : on me prie d'aller ce soir à un festin : malgré toutes mes précautions, plusieurs de mes amis sçavent que je suis ici. Si je les croiois je serois souvent en regale : mais quelle apparence que je mene ici la vie du mauvais Riche , ayant vû tant de pauvres Lazares abandonnez. Je vous avouë qu'on ne me prie jamais sans que je rappelle à mon esprit ces menaces terribles , que Dieu fait aux riches voluptueux & insensibles par le Prophète Osée. *Malheur à vous qui vivez en Sion dans l'abondance, & qui êtes en dignité , entrez dans les Assemblées d'Israël avec une pompe fastueuse : Vous qui possédez plus de terre que tous les peuples voisins , & qui ne pensez pas*

Osée 6.

248 *La Tradition de l'Eglise*

que Dieu vous reserve pour le jour de l'affliction : Vous qui dormez sur des lits d'ivoire , & ne cherchez qu'à satisfaire votre mollesse : Vous qui mangez les mets les plus exquis & buvez le vin à pleine coupe : Vous qui joignez la douceur de vos voix avec le son des instrumens , & qui vous parfumez de senteurs précieuses , pendant que vous demeurez insensibles sur l'affliction de Joseph. On ne peut exprimer plus clairement combien Dieu deteste l'insensibilité des grands & des riches sur la captivité de leurs Freres qui souffrent le sort de Joseph , étant vendus aux Infideles , opprimez injustement , chargez de fers & réduits à l'extrémité : pendant qu'ils vivent dans le faste & la mollesse , & qu'ils ne se refusent rien de ce qui peut flâter leur chair & nourrir leur volupté : mais voyez , ajouta-t-il en prenant la Bible , de quels châtimens ces cruels voluptueux sont menacez au même endroit : *Le Seigneur a juré par lui-même qu'il perdra sans ressource cette faction de voluptueux , qu'il ruinera leurs maisons grandes & petites & les détruira , qu'il effacera leur mémoire , en sorte qu'à peine il se trouvera un hom-*

pour le rachat des Esclaves. 249

me pour ensevelir leurs os : qu'abandonnez à toute la dureté de leur cœur , ils deviendront comme ces rochers au travers desquels ni les chevaux ni les bœufs ne peuvent passer pour labourer. C'est-à-dire qu'ils deviendront incapables d'aucun bien , que non plus qu'à Pharaon , ni les avertissemens , ni les corrections , ni les menaces ne leurs feront pas plus d'impression que le soc de la charuë sur la dureté des rochers , & que de leurs cœurs incapables d'être labourez on ne pourra plus esperer aucun fruit.

Je ne m'étonne pas, Mr , si aiant l'esprit rempli de ces reflexions on vous fait peine quand on vous invite à manger. Le chagrin que vous me marquez en cette occasion me fait souvenir d'un beau trait de la Vie de S. Germain Evêque de Paris.

Fortunat écrit de lui , que quand on le prioit à manger , il ne se mettoit jamais à table qu'auparavant il n'eût fait la quête , & n'eût engagé tous les conviez de fournir au moins de quoi racheter un Captif , qu'autrement il n'étoit pas possible de le résoudre à manger un morceau. Sans doute il avoit médité comme vous

Fort. en
la vie de
S. Germ.
c. 23.

cet endroit du Prophète Osée , qu'il s'en faisoit la même application. La charité de ce saint Prélat à l'égard des Captifs, sembloit le rendre responsable de tout ce qu'ils souffroient : De là vient que ses profusions pour les racheter alloient au-delà de tout ce qu'on peut dire.

On ne sçauroit , dit ce fidele Historien , marquer ni le nombre des personnes , ni même toutes les Provinces où il a étendu cette miséricorde. Les Espagnols , les Hybernois , les Bretons , les Gascons , les Saxons, les Bourguignons en peuvent rendre témoignage, il regloit sa joie ou sa tristesse sur les sommes ou sur le peu d'argent qu'il pouvoit recueillir pour satisfaire à cette charité.

Ce grand Saint , mon Pere , étoit pénétré de la vérité dont nous nous entretenons. Il sçavoit de quels châtimens Dieu menace particulièrement ceux qui sont établis en dignité , s'ils n'exercent cette miséricorde. Combien ne pourrions nous pas ajouter de Textes de la même force que celui que nous venons de voir ?
Qui ne tremblera lorsqu'on entend

Jeremie prédire la captivité du Roi Sedecias & des riches de Juda avec la ruine entiere de Jerusalem ? Vous sçavez quelle en fut la cause : Le Prophète le dit au même endroit au Nom du Seigneur : parce que vous ne m'avez pas voulu écouter lorsque je vous commandois d'annoncer la li- Jerem. 14.
*berté chacun de vous à son Frere, cha- 17.
*cun à son ami.**

Pardonnez - moi , Mr , si je vous represente que le Prophète en ce lieu parloit de la liberté que les Juifs étoient obligés de donner à la fin de chaque semaine d'années à leurs Freres , qui s'étoient vendus à eux pour subsister , ou qui leurs étoient asservis pour dettes. Je le sçai, mon Pere , & c'est de là d'où je tire un Argument plus fort contre la dureté des riches impitoiables envers nos Captifs. Retenir dans la servitude ceux que la nécessité avoit asservis à leurs Freres , étoit devant Dieu une de ces cruauces qui crient vengeance devant son Trône , qui l'engagent à traiter ces Maîtres insensibles dans toute sa fureur. Quel sera donc le crime que Dieu imputera , quelle sera la vengeance que

la Justice exercera sur ceux qui n'annoncent pas la liberté à leurs Freres tombez dans une servitude bien plus dure , asservis à des Tyrans, implacables Ennemis de la Religion , sans avoir rien fait qui ait dû les réduire en ce pitoyable état.

Si vous voulez , mon Pere , voir une peinture terrible de ce que Dieu leur reserve, consultons le Prophète Zacharie. Nous prîmes le Livre , & je lûs l'onzième Chapitre tout entier , sur lequel il fit ces Reflexions. N'est ce pas au sujet des Captifs plus qu'en aucune autre occasion , que le Seigneur a lieu de dire aux grands , aux riches , & sur tout aux Pasteurs : *Paissez ces Brebis que vous voyez destinées à la boucherie , que leurs Maîtres égorgent sans compassion , & qu'ils exposent en vente en disant : Dieu soit beni, voilà de quoi nous enrichir , pendant que leurs propres Pasteurs n'ont que de la dureté pour elles. On ne peut exposer plus nettement ni plus fortement le déplorable état des Captifs, qui sont en effet , comme des Brebis abandonnées de ceux qui ont obligation de les repaître, & abandonnez à la fureur des Maî-*

tres Barbares qui les vendent & les égorgent sans compassion , & qui blasphèment le Seigneur , triomphant de l'heureuse proie qu'ils croient avoir faite. Mais si le sort de ces tristes victimes est à plaindre, tremblons pour ceux qui pouvant les soulager ne le font pas. Lisez le verset 8. *Mon cœur s'est resserré à leur égard , parce que leur ame m'a été infidelle , & j'ai dit : Je ne serai plus votre Pasteur. Que qui meurt , meure ; que ce qui est égorgé soit égorgé ; & que ceux qui échaperont du carnage se dévourent les uns les autres.*

Après ces menaces , Mr , je conçois la raison pour laquelle les Saints sont entrez dans de si grandes allarmes à la premiere nouvelle de la captivité de quelques-uns de leur Frère , & si pour lors ils ont autant pleuré sur eux-mêmes comme sur le sort des Captifs. Ils ont toujours craint les maux dont la Justice divine menace ceux qui apprennent ces malheurs extrêmes , & ne cherchent pas à y remédier. Jemie dans ses Lamentations , pleure sur soi-même autant que sur Jerusaleum.

254 La Tradition de l'Eglise

1. Mach. 2. 7. Macathias s'écrie , *Malheur à moi qui ai vu enlever en captivité ce qui étoit de plus précieux.* Les Peres du Concile de Clermont ne cessent de dire : *Malheur à nous , malheur à nous.* Quand on leur fait le recit de ce que souffroient leurs Freres chez les Sarazins : & il n'est point de Crétiens qui n'en fissent autant s'ils y faisoient une serieuse reflexion.

Guill. de Tyr. Supr

En effet, Mr, sans toutes ces menaces & ces promesses , ne suffiroit-il pas d'exposer à des Fideles, que c'est J E S U S. C H R I S T qui souffre dans les Captifs , & qu'ils doivent s'attendre qu'ils seront traitez selon la mesure de la charité qu'ils auront ou exercée ou refusée dans cette pressante necessité ? Que peut-on ajouter de plus fort pour les faire penser à leurs interêts ? Ce fut le tour d'Eloquence que prit S. Chrysostome pour toucher ses Auditeurs de la maniere dont nous avons dit. J'ai ici un fragment de ce Sermon : Voici comme il fait parler J E S U S. C H R I S T en la personne des Captifs , en s'adressant au Riche : “ Je suis réduit dans les fers à implorer ta misericorde. Ce n'est point

Hom. 19. in Ep. st. ad Rom.

pour te prier ou pour t'obliger de
les rompre & de me délivrer : il
t'en couteroit peut-être trop , je
ne te demande qu'une chose ; me
la refuseras tu ; que tu me regarde
Captif , & que tu m'accorde ce re-
gard pitoïable , du moins pour l'a-
mour de toi. C'est une grace que
je te conjure de m'accorder. Si tu
le fais je serai satisfait , & par ce-
la même je t'accorderai le Ciel.
Tu sçais de quels fers , & de quel-
le servitude , & à quel prix je t'ai
délivré. Mais pour moi , qui suis
Esclave à mon tour , je ne te de-
mande qu'une chose ; de ne dé-
tourner pas tes yeux de sur moi ,
& de ne dissimuler pas mes chaî-
nes : mais de me consoler du moins
de quelqu'un de tes regards si tu
l'as agreable. Saint Chrysostome
poussant cette figure avec toute l'ar-
deur de son zele & la force de son
Eloquence , émût tellement ses Au-
diteurs , qu'il fut obligé de se taire
afin de donner cours à leurs larmes.
Si vous le voulez, Mr, nous finirons
aujourd'hui de même.

VI. ENTRETEN.

De la compassion qu'on doit aux Captifs.

DEpuis ma dernière visite je fus plusieurs fois chez nôtre vertueux Ecclesiastique sans le trouver ou lui parler , je m'apperçûs qu'il cherchoit à m'éviter : Tantôt ne se trouvant point chez lui : Tantôt prétextant quelque affaire qui l'obligeoit de sortir : Tantôt me donnant quelque honnête défaite ; en sorte que je ne pus m'empêcher de lui marquer que j'appercevois en lui du changement à mon égard. J'aurai toujours , mon Pere , me dit-il , toute l'estime & l'attachement que je dois à votre personne ; mais je ne puis vous dissimuler que je me repens de m'être un peu trop ouvert à vous. Est-ce donc ainsi, mon Pere, qu'on produit les gens malgré qu'ils en ayent ? Il y a quelques jours que la Relation de vôtre Voyage de Barbarie m'est tombée entre les mains : mais la lecture de vôtre dernière Lettre m'a fait rougir plus d'une fois,

fois , vous m'y avez désigné avec des caractères si particuliers , que pour peu qu'on connoisse les principales de mes aventures , il est facile de sçavoir de qui vous parlez. vous n'avez rien obmis de tout ce que je vous ai dit en secret , & vous y avez ajouté tout ce que vôtre charité vous a fait penser de moi ; vous m'y érigez aussi en Maître , comme si en vous épenchant mon cœur , je vous avois donné de nouvelles lumieres sur un sujet dont vous êtes incomparablement mieux instruit que moi. Ce n'est point ainsi qu'on en use envers ses amis. Ce que vous avez dit d'avantageux de moi inspire un secret désir de me connoître : & ce que vous en avez marqué de particulier fait bien-tôt tomber les soupçons sur moi. Déjà plusieurs depuis que je suis ici m'en ont voulu faire compliment.

Hé , quel mal , Mr , lui dis-je , vous arriveroit-il , quand on vous soupçonneroit d'avoir pour les Caprifs les sentimens que vous m'avez marquez ; vôtre modestie n'est-elle pas assez menagée dans une Lettre où l'on ne voit ni vôtre nom ni vôtre

258 *La Tradition de l'Eglise*

naissance ni votre famille ? Mais pour vôtre Exemple , devois-je le taire ? N'en ai-je pas tiré de grands avantages pour ceux que vous aimez ? Les lumieres dont vous m'avez fait part , les sentimens que vous m'avez confiez ont paru si dignes de l'Esprit Crêtien , & ont si fort touché ceux qui sont sensibles à la charité que vous n'avez pas lieu de vous repentir des confidences que vous m'en avez faites. C'est, Mr , au nom de cette même charité que je vous conjure de continuer à me faire part de tout ce que vous avez remarqué sur ce sujet. Vous sçavez qu'il n'est que trop inconnu.

Il demeura quelque tems dans le silence : mais enfin sa ferveur l'emportant sur son humilité , je m'aperçûs qu'il étoit prêt de m'ouvrir son cœur à l'ordinaire. Ce qui m'engagea à lui dire pour le presser davantage. Il n'en va pas de même , Mr , de cette œuvre de miséricorde , comme des autres qui s'exercent envers ceux dont les besoins sont assés connus. Il suffit de secourir ceux-ci en particulier, & de soulager leurs

pour le rachat des Esclaves. 259
 neceſſitez ſans en parler à perſonne ;
 mais au ſujet des Captifs , il faut pa-
 roître pour eux , il faut parler pour
 eux , il faut leur ſervir de voix &
 d'interprete , puisqu'ils ſont dans
 l'impuiffance de montrer par eux-
 mêmes leur miſere , & d'expoſer les
 périls où ils ſont : il faut. faire en-
 tendre aux Fideles quelle eſt la com-
 paſſion qu'ils leurs doivent. Je vous
 avoué que la publication que j'ai
 faite de nos Entretiens à Tripoli , a
 déjà eu un aſſez bon ſuccès. C'eſt ce
 qui me rend ſi ardent & ſi aſſidu à
 me rendre ici près de vous. Conti-
 nuez donc , Mr , & ſouffrez que je
 vous invite avec les paroles du Sa-
 ge , de faire cette charité aux Cap-
 tifs dont les interêts vous ſont ſi
 chers : *Prêtez votre bouche aux muets ,*
& parlez en faveur des Enfans étran-
gers : ou comme porte l'Hebreu , de
ceux qui ſont retranchez , & qui ont
le malheur d'être ſéparez du com-
merce de leurs Freres. Aperi os tuum
muſo & cauſi omnium filiorum qui per-
tranſeunt. Hebr. Filio-um exciſionis. A
 ces paroles il prit la Bible , & aiant
 trouvé ce Paſſage immédiatement
 ſuivi des Eloges que le Sage donne

Prov.
 31. 8.

à l'Eglise sous la figure de la Femme forte : après quelques momens de reflexion son zele s'échauffa , & en faisant une application assez juste à nôtre sujet : il dit avec son onction ordinaire.

Mon Pere, remarquez qu'après un avis si judicieux , le Sage se trouve tout d'un coup transporté dans ces tems heureux où l'Eglise devoit paroître dans toute sa ferveur & sa beauté : comme pour nous dire ; que cette charité qu'il vient de recommander devoit paroître en cette Epouse dans l'éclat de sa plus grande Sainteté.

Qui trouvera cette Femme forte ? Qui sera assez heureux de vivre dans ces tems où elle paroîtra telle que je la vois en esprit ? quand elle tirera son prix de loin & des pais les plus reculés , ce qu'elle fait dans la charité qu'elle exerce envers ceux que le malheur a enlevés dans les terres Infidelles. C'est sur ces ennemis qu'elle remportera de si précieuses dépouilles , & si nombreuses que le cœur de son Epoux se reposera en elle de tout ce qui les regarde.

Ces applications , Mr , me paroîs-

pour le rachat des Esclaves. 261
sont justes , c'est en cela qu'elle a rendu à son Epoux le bien & non le mal ; reconnoissant le bien-fait de la redemption par les Redemptions fréquentes & nombreuses qu'elle a faites dans tous les jours de sa vie , qui sont les siècles de toute sa durée.

Elle a cherché la laine & le lin , continué l'Ecclesiastique , elle a travaillé avec le conseil de ses mains. Voilà ce que l'Eglise fait dans la paix pour ceux de ses Enfans qu'elle retient dans son sein , elle les rechauffe , elle les forme à un travail judicieux. Mais lorsque la persécution enleve les autres en captivité dans les païs Barbares. Elle est comme un vaisseau Marchand qui trafique au loin pour apporter son pain.

Il me semble , Mr , que le Sage devoit plutôt dire , pour y porter son pain : si ce n'est peut-être que la nourriture de ses Enfans est la sienne , ou bien que la charité est ce qui nourrit l'Eglise & entretient toute sa vigueur.

Ajoutez , repliqua-t-il ; selon quelques éditions qu'on peut lire , qu'elle apporte de loin des richesses. Quoiqu'il en soit , la persécution qu'on

fait aux Captifs, est proprement cette nuit où elle se leve pour donner la proie à ses Domestiques, pendant qu'elle distribue la nourriture à ses Servantes : excellente expression, si par les Domestiques & les Servantes nous entendons les forts & les foibles qui sont dans l'Eglise : Elle donne une simple nourriture à ceux-ci : mais pour les forts & les ames genereuses : elle leur apprend à ne vivre que du butin, & à ne soutenir leur ferveur que par la proie que leur charité enleve aux ennemis du Peuple de Dieu, en délivrant leurs Freres.

C'est-là ce Champ fertile qu'elle achete à quelque prix que ce soit, après l'avoir bien considéré, c'est la Vigne qu'elle plante & cultive de ses propres mains ; C'est le langage des Peres, qui nous ont appris que le sein des Captifs est un Champ où l'on sème fructueusement : que ce sont des vignes abandonnées, mais qui rapportent beaucoup de fruit pour peu qu'on les cultive. Ainsi je ne suis pas surpris si l'Eglise les juge si dignes de sa consideration : & si elle n'épargne rien pour les acheter : si pour ces genereux efforts elle ceint ses reins & fortifie ses

pour le rachat des Esclaves. 263

bras : Reveillant toute la tendresse , & si je l'ose dire , remuant les entrailles de sa miséricorde , & usant des dernières profusions de sa charité : Comment feroit-elle autrement ? Instruite du S. Esprit , & Sage par son expérience : elle a goûté & connu combien ce trafic est avantageux : & ainsi il ne faut pas craindre que cette charité qui est sa lampe ardente s'éteigne jamais dans la nuit. quelque rigoureuse & quelque longue qu'elle soit. C'est un grand éloge pour elle : de porter sa main à ce qu'il y a de plus fort ou de plus difficile : pendant que ses doigts ne négligent rien de ce qui est de plus aisé. Voulez - vous sçavoir en quoi elle ou re sa main à l'indigent : voilà ce qu'il y a d'aisé , de soulager la faim, la soif, & les autres nécessitez qu'elle a devant les yeux , & dont le fuseau ou un travail modéré lui donne les moyens. Mais voici ce qu'il y a de fort : Elle étend ses bras vers le pauvre ; ou comme nous lisons dans l'Hebreu : Elle env. ye ses bras vers ceux qui souffrent l'injustice.

L'expression est singulière , Mr , d'envoyer ses bras vers les persécutez : & nous marque combien cette

264 *La Tradition de l'Eglise*
charité qui s'exerce au loin est genereuse , & quels efforts fait l'Eglise pour l'exercer , envoiant ses bras pour ce Ministère , pendant qu'elle se contente d'ouvrir simplement la main dans les autres occasions.

Après cela vous voyez , mon Pere , que tant qu'elle perseverera , le Sage a bien lieu de dire : *qu'elle ne craindra point pour sa maison les froideurs de la neige ; car tous ses Domestiques sont doublement vêtus.* Non , tant qu'elle leur apprendra à joindre ainsi la charité à l'égard du prochain , à l'amour qu'ils doivent à Dieu , elle n'a rien à craindre , ni pour les tems de la persecution , ni qu'elle voye les siècles où la charité fera refroidie : Mais au contraire , elle paroîtra dans sa splendeur & dans l'éclat que l'Esprit de Dieu nous exprime figurément quand il ajoute : *qu'elle s'est fait des vêtemens précieux , & que son habit est la pourpre : & que son Epoux en sera glorifié dans l'assemblée des Justes , ou de ceux qui jugent sainement de toutes choses.* Qu'il est glorieux en effet & à J E S U S C H R I S T & à l'Eglise qui suivant son Esprit , n'épargne rien pour soulager ceux qui souffrent

pour le rachat des Esclaves. 265
souffrent pour son Nom ! Elle emploie le travail de ses mains. Elle vend tout, elle livre ce qu'elle a de plus précieux ou de plus nécessaire, jusqu'à *donner sa ceinture au Cananéen* ; ce qu'elle fait toutes les fois qu'elle vend ses Ornemens les plus riches, & qu'elle en donne l'argent aux Infideles pour le rachat des Captifs. Ce qui la fait paroître bien plus magnifiquement parée aux yeux de Dieu, qui dans ce dépouillement la voit *revêtuë de force & de beauté*, & lui promet *de la joie pour le dernier jour*, où il rendra Justice à toutes les œuvres de miséricorde. Avec cet éclat, ces promesses, & après ces exemples n'est-elle pas bien reçue à *ouvrir la bouche à la Sagesse*, & à *porter une loi de clemence sur la langue*. Prêchant la miséricorde à ses Enfans, qui excitez par cette loi de clemence, apprennent à *ne point manger leur pain dans l'oisiveté*, & *publient par tout combien elle est heureuse*, & quelle louange elle reçoit de son Epoux.

Voilà, mon Pere, les effets & les benedictions de cette charité : *les Enfans* de l'Eglise qui écoutent

en cela leur Mere, s'élevont au dessus de leurs propres interêts, afin d'exercer la miséricorde : les malheureux Esclaves jusqu'alors abatus, s'élevont de leur côté par l'esperance qu'on leur donne, ou la liberté qu'on leur procure : & les uns & les autres publient qu'elle est benheureuse, d'avoir des Enfants dignes de son Epoux depuis que la charité a exercé les uns, & que la patience a éprouvé les autres.

Donnez-moi une ame qui suive cet Esprit : ce sera une ame vraiment forte : & l'Esprit de Dieu lui rendra ce témoignage : *beaucoup de filles ont amassé des richesses ; mais vous les avez toutes surpassées ; tant est grande la récompense attachée à cette œuvre de miséricorde.*

Je m'appercûs après cette Paraphrase qu'en fermant le Livre il vouloit finir la Conversation. Mais afin de la continuer, je lui dis : qu'on feroit un grand plaisir aux ames curieuses d'amasser ce grand nombre de richesses spirituelles, de leur apprendre plus en particulier les divers moïens dont l'Eglise s'est servie pour exercer cette œuvre de

pour le rachat des Esclaves. 267
misericorde, afin d'entrer dans son
Esprit & d'en imiter la pratique.

Il me dit que nous en avions assez parlé dans tous nos Entretiens : mais comme j'insistois à vouloir entrer plus en détail, il me dit : il est facile, mon Pere, de les contenter sur ce sujet, pour peu qu'on leur fasse faire réflexion sur ce qui s'est passé dans tous les siècles, dont nous nous sommes assez entretenus. On y verra que la compassion sincere & cordiale est la premiere chose que l'Eglise a crû devoir à ses Enfans, dès qu'elle a appris le malheur où ils étoient tombez, & les périls où ils étoient exposez par la captivité. Pouvoit-elle refuser ce juste sentiment ? *Qui est-ce* ^{2. Aux}
d'entre ses Enfans qu'elle voit infir- ^{Co. 11.}
me sans ressentir son infirmité ? Qui est- ^{19. d}
ce qu'elle voit scandalisé & au péril de
se perdre sans que son zele s'enflamme à
la vûe de ce danger ?

En effet, Monsieur, n'avons nous pas vû combien les Papes, les Evêques & tous les Fidèles s'abandonnoient autrefois à la compassion, lorsqu'ils voioient des Fidèles enlevez en captivité.

En peut-on marquer davantage , repartit il reprenant le cours de plusieurs siècles ; l'Eglise dans Antioche s'attendrit sur les besoins des Crêtiens persecutez à Jerusalem , & gemit sur leur extrême necessité.

L'Eglise à Carthage pleure avec S. Cyprien l'enlèvement des Fidèles de Numidie , comme si chacun avoit vû enlever son Pere , sa Mere & sa Sœur. L'Eglise réunie à Milan avec S. Ambroise s'attriste sur le malheur des Fidèles que la persecution des Hérétiques a réduits aux fers : Elle estime , comme écrit ce S. Evêque , qu'il faudroit être plus dur que le brônze , & avoir dépouillé tout sentiment d'humanité pour n'y être pas sensible. L'Eglise de Constantinople sous Saint Chrysostome s'abandonne à de pareilles allarmes à la seule exposition d'un malheur semblable , qu'il décrit avec son Eloquence ordinaire. La Solitude même a vû dans une infinité de ses Saints habitans , une illustre portion de l'Eglise fondre en larmes à la nouvelle d'une pareille calamité : Les Deserts se virent abandonnez de leurs Solitaires , qui

rentrerent dans Antioche dans le dessein de prévenir ou d'adoucir les rigueurs de la servitude où cette Ville alloit tomber.

L'Eglise Romaine, comme nous avons vû dans Eusebe & les autres Auteurs de l'Histoire Ecclesiastique, s'est renduë de tout tems sensible à la captivité des Crêtiens les plus éloignez. Enfin, l'Eglise Universelle Assemblée dans les Conciles Generaux, où l'on a pressé les Croisades, s'est vûë toute en pleurs à la seule nouvelle des miseres & des périls où les conquêtes de Sarrazins exposoient ceux de ses Enfants, qui avoient le malheur de tomber sous leur puissance. En toutes ces occasions elle plaint leur misere, elle envoie ses Predicateurs, elle fait écrire ses Docteurs : elle arme ses Princes, elle excite ses Enfants à gemir avec elle. Qui osera s'en défendre & se dire Enfant de l'Eglise ?

Ce que vous dites, Mr, des Solitaires me fait souvenir de ce qui se passa dans le dixième siècle dans la fameuse Abbaïe de Cluny, où il ne fallut qu'une seule Lettre de

*Syr. l. 3.
Ch. 10. 17.*

quatre lignes pour mettre tous ces saints Solitaires & tout le pays voisin dans les larmes & les gémissements. S. Mayeul Abbé revenant de Rome, avoit été pris par les Sarrazins de Freffiner avec une grande troupe de gens de divers pays, qui s'étoient crûs en sûreté à la suite d'un si Saint homme. Ce Saint Abbé qui ne respiroit que le Martyre, n'eut jamais tant de joye que lorsqu'il se vit surchargé de fers, pour avoir prêché à ces Infideles l'excellence de nôtre Religion & la fausseté de l'Alcoran. Il se tenoit glorieux de porter le reste de ses jours la cicatrice d'une playe qu'il avoit reçûe en couvrant de sa main un de ses serviteurs prêt à être percé d'un dard lancé par un Sarrazin du haut d'une Roche. Mais il étoit inconsolable sur la misere & les périls de tant de Fideles arrêtez à sa suite, & presque à son occasion. Ce fut ce qui l'obligea d'écrire ce peu de mots aux Moines de son Abbaïe.

„ A Messeigneurs & mes Freres de
„ Cluny Frere Mayeul malheureux
„ Captif. Les torrens de Belial
„ m'ont environné, les filets de la

pour le rachat des Esclaves. 271
mort m'ont prévenu. Maintenant “
donc envoie^z s'il vous plaît la ran- “
çon pour moi & pour ceux qui “
sont avec moi. “

Cette Lettre, continuë l'Auteur
de sa Vie apportée à Cluny, y causa
une extrême affliction, & dans tout
le pays. On vendit tout ce qui ser-
voit à l'Ornement du Monastere.
Et plusieurs gens de bien contri-
buant encore de leurs liberalitez,
on amassa une assez grosse somme
pour les racheter tous.

Il me répondit à ce récit qu'on
pouvoit voir bien des Exemples
semblables dans les Solitaires, qui
s'étudiant à s'élever au-dessus de
tous les biens & de tous les maux
de la vie, se sont fait une Religion
de se rendre sensibles aux maux des
Captifs. Il s'en est même trouvé qui
pour les sentir plus vivement & ne
les jamais oublier, se sont eux-mê-
mes emprisonnez & mis aux fers
pour le reste de leurs jours. Tel fut
Saint Senoch dont parle Saint Gre-
goire dans les Vies des Peres, qui
se fit reclus proche Marmoutier, &
qui avec son abstinence & son Orai-
son continuelle, portoit une chaîne

de fer aux pieds, aux mains & au col. En cet état il pensoit continuellement aux Captifs, & prêchoit pathétiquement leurs maux à ceux qui le venoient visiter : ses prédications si sensibles avoient un tel effet qu'on compte plus de deux cens Captifs rachetez par les aumônes qu'on lui faisoit. Si l'on n'emploie pas un moyen si violent pour toucher les Crêtiens sur le malheur de leurs Freres, je souhaiterois du moins, Mr, avoir quelque monument précieux qui pût leur remettre souvent devant les yeux l'image sensible d'une calamité qu'on oublie si aisément.

Vous ne pouvez, mon Pere, en trouver un plus beau, plus sensible & plus familier, sur-tout à ceux à qui l'Eglise met le Psautier en main, que le Pseaume 106. Il suffiroit de le reciter souvent dans l'Assemblée des Fidèles pour produire tout l'effet que vous demandez. Là le Roi Prophète entre dans un détail si vif & si clair des maux qui accompagnent la captivité d'un peuple fidèle chez les ennemis de la Religion ; il y donne des

pour le rachat des Esclaves. 273
traits si ressemblans ; il ajoute des motifs si pressans, que rien n'est plus capable de frapper l'imagination, & de remuer le cœur de ceux qui le chanteroient avec attention. Je le conjurai de permettre que j'en eusse la lecture avec lui, lui disant qu'il me souvenoit que le Prophète dans ce Pseaume invitoit les Justes à benir le Seigneur pour les miséricordes qu'il avoit exercées en faveur des hommes, & pour les miracles que sa Puissance avoit faits en retirant son Peuple de la servitude d'Egypte. J'ajoutai que les Peres de l'Eglise ont toujours remarqué que ce Cantique étoit une excellente action de grâces pour les Crêtiens qui chantent cette miséricorde infinie, dont Dieu a usé à nôtre égard en nous retirant de la servitude du péché & des maux qui l'accompagnent, dont cette premiere captivité étoit la figure.

Il me repartit, il n'en faut point douter. C'est sous cette double idée que le Prophète chante ce Cantique, tant au nom du peuple Juif, dont il peint la servitude & raconte la Redemption miraculeuse,

274 *La Tradition de l'Eglise*

qu'au nom du peuple Crétien dont il décrit Prophétiquement la redemption & la captivité beaucoup plus dangereuse. Mais comme ce saint Roi sur l'idée de la premiere captivité reveille son esperance & sa reconnoissance, pour remercier Dieu par avance du bien-fait de la Redemption qui devoit s'operer par JESUS-CHRIST : une ame fidèle ne devoit elle pas de cette même Redemption tirer de puissans motifs pour reveiller sa charité au sujet d'une troisième servitude où elle apprend que ses Freres sont en péril ?

Lisons, mon Pere, & nous allons voir, qu'on ne peut mieux peindre le bien-fait de la Redemption de JESUS-CHRIST ; l'état malheureux d'où il nous a tirez par son Sang : mais aussi qu'on ne peut décrire plus naturellement la triste servitude de nos Captifs, dans lesquels nous devons regarder JESUS-CHRIST qui nous invite à lui rendre la pareille.

Que toutes les Créatures benissent le Seigneur, parce qu'il est bon, & que sa miséricorde est à perpetuité : Mais

pour le rachat des Esclaves. 275
entre toutes , que ceux-là le publient
qui ont été rachetez par le Seigneur :
qu'il a , dis-je , rachetez de la puissance
de l'Ennemi & rassemblez de divers
pays , du lever & du coucher du Soleil ,
du côté de l'Aquilon & de la mer.
Qu'ils disent dans quel état le Sei-
gneur les a trouvez : Errans dans la
solitude & dans une terre sans eau , ne
pouvant trouver la voye qui conduit à
la Cité. Ils souffroient la faim & la soif,
& leur ame y succomboit. Dans cet état
de tribulation ils ont crié au Seigneur ,
& il les a tirez de leurs neccessitez. Il les
a conduits dans le chemin droit , & mis
en état d'arriver à la Cité , où ils de-
voient établir leur demeure. Voilà une
riche matiere de benir le Sei_gneur
pour ses miséricordes , & d'admirer les
merveilles qu'il a faites en faveur des
Enfans des hommes.

Riche , Mr , & plus qu'on ne le
peut penser. Nous avoir tirez de
l'égarement où nos ames sans nourri-
ture , sans guide , sans secours erroient ,
& s'éloignoient toujours de la voye
qui conduit au vrai repos. La riche
matiere de benir sans cesse le Sei-
gneur.

Mais le beau motif , mon Pere ,

276 *La Tradition de l'Eglise*

& la belle maniere , de reconnoître en quelque sorte ce qu'il a fait pour nous. Car dans cette description , nous trouvons à la lettre le premier degré de la misere des Captifs : à sçavoir l'exil, & ce qu'il leur cause le chagrin. *Ils errent* dans d'affreuses *Solitudes*, éloignez qu'ils sont de leur pays : Ils sont *ans eau*, souffrant sans consolation. *Ils endurent la faim & la soif* : Ils se trouvent réduits à la *défaillance* : & pour comble de maux , *ils n'apperçoivent aucune voye par laquelle ils puissent revenir à la sainte Cité*, ou dans le sein de l'Eglise. En cet état ils crient au Seigneur , & le Seigneur nous renvoye leurs cris , nous faisant sçavoir que c'est lui qui souffre en leurs personnes. Quel motif pour ceux qui dans ce Pseaume chantent les miséricordes du Seigneur & les prodiges qu'il a faits pour combler de biens leur ame *vide & affamée*, & les remettre dans le chemin du bonheur.

Mais ce n'est encore rien , l'état d'où J E S U S - C H R I S T nous a tirez n'étoit pas un simple égarement , c'étoit encore une cruelle

pour le rachat des Esclaves. 277
captivité. Ils étoient assés dans les tenebres & dans les ombres de la mort, Esclaves dans la mendicité & chargés de fers. Etat déplorable ; mais juste punition pour les Enfans d'Adam ; parce qu'ils avoient irrité le Seigneur en violant ses Loix, & qu'ils avoient méprisé le conseil du Très-Haut. Leur cœur a été humilié dans les travaux, jusqu'à un entier affoiblissement, sans qu'il y eut personne qui les secourût. En ce triste état ils ont crié au Seigneur du milieu de l'affliction, & ils les a tirez de leurs necessitez. Il les a fait sortir des tenebres & de l'ombre de la mort, & a rompu leurs liens. N'ont-ils pas grand sujet de louer le Seigneur pour ses miséricordes, &c.

Ils en ont encore plus, Monsieur, d'écouter à leur tour le Seigneur qui les appelle à imiter ses merveilles dans la Redemption des hommes. Car il ne faut point de Commentaire pour reconnoître dans cette disposition le second degré de leur misere, qui est d'être chargé de fers dans un pays de tenebres & dans l'ombre de la mort, où leur cœur accablé d'ennuis, & travaillé jour & nuit de chagrin, tombe dans des

278 *La Tradition de l'Eglise*

foibleses ou des tentations d'autant plus dangereuses , qu'ils ne voyent *personne qui puisse les secourir.*

Ajoutez , mon Pere , que c'étoient nos pechez qui nous avoient rendus Esclaves , & c'est leur constance dans la Foi qui appesantit leurs fers : mais poursuivons Nous n'étions pas seulement dans l'Esclavage , nous étions encore dans les cachots , & le Seigneur a eû la bonté *de briser les portes d'Airain , & de rompre les barres de fer* , qui sont nos habitudes & nôtre endurcissement dans le peché , où une *ame a en horreur , tout ce qui fait sa vraye nourriture , & s'approche toujours des portes de la mort* : d'où personne n'auroit pû revenir , *si Dieu n'avoit envisé son Verbe pour les guerir & les tirer de la mort.*

Il est juste , dis-je , que nous en chantions ses miséricordes : encore plus juste que nous les imitions. Nous avons à rompre *des portes d'Airain & des barres de fer* , dans les persecutions que l'avarice & la cruauté inspirent aux Barbares pour empêcher nos Freres de s'échapper. Ce Miracle est digne de la charité

Crétienne , de les délivrer selon le Texte, *te pl. sieurs Morts : de inter. tio-ibus* en les tirant du péril de la mort de l'ame aussi-bien que de corps , dont ils sont continuellement à la porte.

Si on ne le fait pas, continua-t-il , qu'on tremble du moins sous la main puissante d'un Dieu qui preside à toutes les revolutions d'ici bas. *Ceux qui voyagent sur mer* éprouvent avec quelle autorité il excite & calme les tempêtes à son gré, Le Psalmiste en fait ici une magnifique description. Mais ceux qui se regardent comme voyageurs , & la vie presente comme une Mer sur laquelle ils trafiquent , ne manquent pas *de reconnoître les œuvres du Seigneur* : Et sçavent que s'ils souffrent des persecutions , comme des tempêtes , c'est pour faire connoître *la puissance de sa parole*, qui *calme les flots & appaise les orages*, dont les Elûs sont affligés , en leur inspirant d'un côté la patience , d'autre part commandant la charité aux Fideles à leur égard : ainsi sa providence tire le salut des uns & des autres du même fond , & se sert de ces persecutions

280 *La Tradition de l'Eglise*
pour les conduire tous également au
port désiré.

Que ce Pseaume , lui dis-je , me
paroît admirable , on y trouve de
grands motifs de compassion dans
les vives descriptions que le Pro-
phète y fait de la misere des Cap-
tifs , de reconnoissance en y répe-
tant les misericordes du Seigneur
envers les Enfans des hommes ,
d'une sainte émulation , montrant
qu'on peut imiter les plus grandes
merveilles de la Puissance , & de
la Providence de Dieu dans la re-
demption des Captifs , & de la cha-
rité , nous insinuant adroitement
l'obligation indispensable d'y re-
penser souvent : ayant composé un
Cantique exprés afin qu'on ne l'ou-
blie pas.

On pourroit dire encore , mon
Pere , un motif de juste crainte par
laquelle le Prophète finit , en rap-
portant les Miracles que Dieu a
faits à cette occasion. Il montre
d'un côté les biens dont il a com-
blé ceux qu'il avoit éprouvez par
la captivité : & de l'autre les cha-
timens dont il affligea ceux qui fu-
rent insensibles à leur misere , &
qu'ont

pour le rachat des Esclaves. 281
 qu'ont tout sujet de craindre ceux
 qui imitent leur dureté : *changer les*
Fleuves en un Desert , & les pays au-
paravant si arrosez , en des terres sé-
ches & sans eau ; rendre leurs terres
autrefois si fécondes , aussi steriles que si
on y avoit semé du sel ; faire tomber
leurs Princes dans le mépris & les a-
bandonner à leurs égaremens. Ceux
 qui sont faits au stile figuré des
 Prophètes , comprennent assez
 quelle terrible malediction est ex-
 primée dans ce peu de paroles.

Nôtre entretien fut rompu en cet
 endroit , par une visite qui lui sur-
 vint mal à propos pour moi , & qui
 m'obligea de le quitter avec beau-
 coup de regret , & sans pouvoir
 convenir d'un jour pour une nou-
 velle entre-vûe.

VII. ENTRETIEN.

*Les divers moyens que l'Eglise a em-
 ployez pour le secours des Captifs.*

DE puis nôtre dernier Entretien ^{Premier}
 je fus plusieurs fois au rendez- ^{moyen.}
 vous ordinaire , sans pouvoir joindre ^{La fin.}

282 *La Tradition de l'Eglise*

de la conversation du pieux Ecclesiastique. Comme il étoit sur son départ il arrêtoit peu chez lui , occupé qu'il étoit à regler ses affaires , & lorsqu'il y étoit , je le trouvois presque toujours embarrassé. Après plusieurs visites inutiles , enfin je le trouvai ; il me fit beaucoup d'excuses, sur lesquelles je tranchai court, dans la crainte d'être interrompu. Et pour commencer , je lui dis : vous souvient-il, Mr , que dans notre dernier Entretien nous avions entrepris de parler de ce que l'Eglise, par son exemple , obligeoit les Fideles à faire pour le soulagement des Captifs ? Nous nous étendîmes assez sur la compassion qu'elle a toujours crû devoir à leurs maux , & qu'elle a toujours inspiré à ses Enfans ; mais ce seroit bien peu si la charité en demouroit là , où le mal est si pressant. N'en doutons point repartit-il , l'Eglise s'est crüe obligée de passer outre , & d'employer des moyens plus efficaces pour leur soulagement , dont ,

Le premier a été la PRIERE.
Elle s'est d'abord adressée au Sei-

Ps. 71. 12. gneur : parce que c'est lui qui déli-

pour le rachat des Esclaves. 283
vre le pauvre des mains du Puissant
qui le tient asservi. C'est lui qui rend Justice à ceux qu'on persecute injustement : qui donne la nourriture aux pauvres affamez , qui rompt les chaînes des Captifs & relève leur courage abatu , & qui fait éclater sa miséricorde , en exauçant ceux qui crient à lui dans la mendicité & dans les fers , & en brisant leurs chaînes. C'est à lui qu'elle apprend à ses Fidèles de s'adresser , répétant si souvent dans ses Offices les ferventes Prières que le Psalmiste , & les autres Prophètes ont dressées en faveur des Captifs. Vous les sçavez , mon Pere , il n'est pas necessaire de vous en faire un recueil.

Oüi , Mr , nous les repetons assez souvent. Je sçai aussi que jamais l'Eglise n'a vû ses Enfans tombez dans la captivité , sans engager en même tems les autres à lever les mains au Ciel , afin de leur attirer le secours. Son premier coup d'essai fut trop heureux , & les Prières de l'Eglise naissante firent trop promptement ouvrir les Prisons , & tomber les chaînes des pieds &

Act. 11. des mains de S. Pierre , pour ne pas employer ce moyen si efficace dans de semblables occasions. Mais elle a toujours joint le jeûne à la Priere.

L'Histoire Ecclesiastique, mon Pere, est toute remplie de semblables miracles ; & nous en avons vû plusieurs dans le cours de nos Entretien. En voici un qui m'a paru digne d'être observé. Dans le neuvième Siècle, les Sarrazins ayant fait une incursion dans la Calabre, le fameux Solitaire S. Nil se retira dans une Forteresse avec ses Moines, à l'exception de trois, qui étant demeurez dans le Monastere, furent pris & emmenez en captivité par ces Barbares. S. Nil à la tête de ses Religieux se mit en prieres, redoublant leurs jeûnes & leurs austeritez, & dans la ferveur de son Oraison, il demanda du papier & écrivit comme de la part de Dieu une Lettre à l'Emir, qui retenoit ses Religieux dans l'Esclavage. Il envoia cette Lettre par un de ses Freres, accompagné de grosses sommes d'or. L'Emir d'abord se fit lire la Lettre, dont il fut si touché par la main

Me Fleury
t. 12. p.
142.

de Dieu qui tourne le cœur des Rois comme il lui plaît , qu'il fit sur le champ venir les Moines Captifs, les ayant traitez avec honneur , les renvoia avec l'or qu'on lui avoit apporté , y ajoûtant un present de plusieurs peaux de Cerfs , & une Lettre dans laquelle il exprimoit ainsi la disposition de son cœur : C'est ta faute de ce que tes Moines ont été maltraitez : si tu t'étois fait connoître à moi , je t'aurois envoyé un Sauve- garde , & tu n'aurois pas eû besoin de sortir de ton Monastere. " Voila ce que peut une Priere fervente en faveur des malheureux.

J'attendois , Mr , à voir des chaînes rompuës par miracle : mais je trouve que le cœur d'un Barbare , touché jusqu'à mépriser l'or , rompre lui-même des fers que sa ferocité naturelle a forgéz , & concevoir une haute estime pour la vertu dans un Crétien , est un prodige beaucoup plus surprenant , & un coup plus sensible de la main de Dieu , qui ne peut rejeter les prieres qu'on lui fait en faveur des Captifs.

Si vous voulez , mon Pere , des chaînes miraculeusement brisées. Lisez Baronius sur le neuvième siècle , & voyez ce qu'il écrit de l'illustre Solitaire Joannicus , célèbre dans l'Histoire des Iconoclastes. Ayant un jour appris que les Bulgares avoient pris plusieurs Crétiens Romains , & les avoient mis en servitude après s'être préparé par le jeûne & la Priere : il quitta son desert , les alla chercher , & n'ayant ni argent ni présens à faire , il éleva son cœur & ses mains vers le Ciel , d'où se sentant exaucé de celui *qui ne méprise* jamais ni les *Captifs* ni les vœux qu'on fait pour eux. Il fit le signe de la Croix sur ces Esclaves , & leurs chaînes leurs tomberent aussi-tôt des mains , & par ce Miracle , ils furent remis en liberté. Une autre fois appelé au secours d'un de ses Neveux , qui dans la captivité l'avoit invoqué , le Saint lui apparut aussi-tôt ; & l'ayant éveillé avec ses Compagnons , ils furent agreablement surpris de voir leurs fers rompus , & les portes de la Prison ouvertes.

Puisque vous me faites part de ce trait d'Histoire , souffrez que je vous en rapporte aussi un à mon tour ; que j'ai lû dans les Dialogues de S. Gregoire. Un certain Crétien ^{Dial 1} tombé par malheur en la puissance ^{c. 52.} des Infideles & chargé de chaînes , avoit trouvé moyen d'échaper , après beaucoup d'allarmes & de chagrin. Etant de retour chez lui , il racontoit à sa femme , qu'en certains jours il ne sçavoit comment ses chaînes se rompoient sans aucun effort , & qu'il se trouvoit en liberté sans jamais avoir pû en deviner la cause : mais à ce recit son Epouse se souvint de ce qu'elle avoit fait en son absence , & lui ayant demandé dans quels jours cela arrivoit , ils connurent que c'étoit justement dans les jours qu'elle faisoit offrir pour lui le S. Sacrifice.

Il me dit qu'on trouvoit un Exemple tout semblable en la Vie de S. Jean l'Aumônier, écrite par un Ancien & fidele Auteur , dont la Traduction est dans les Vies des Peres du Desert.

J'ajoutai que j'avois vû aussi un

288 *La Tradition de l'Eglise*

trait d'Histoire qui avoit assez de rapport à ceux-ci , & que j'avois lû dans le Venerable Bede. Un jeune Captif ne put jamais être enchaîné , quelques fers qu'on lui mit aux mains & aux pieds , ils se rompoient aussi-tôt par la vertu du S. Sacrifice , qu'un vertueux Prêtre son Parent , qui le croïoit mort , avoit soin d'offrir souvent pour lui. D'où plusieurs (ajoute ce Venerable Pere) furent confirmez dans la Foi , & animez plus que jamais à offrir , ou faire offrir cette sainte Victime , pour de si loüables motifs : comprenant par ce Miracle que cette Hostie salutaire étoit un puissant moyen pour la Redemption des corps , aussi-bien que des ames.

Quoi qu'il en soit, mon Pere, tout Chrétien a une obligation indispensable de suivre l'Esprit constant de l'Eglise , & d'offrir des vœux & des prières à Dieu¹, pour ceux qui ne souffrent que pour la Foi. Il y a long-tems que le Sage a imposé cette Loi aux Fideles : *Retirez ceux que l'on conduit à la mort, & ne cessez de délivrer ceux que l'on traîne au supplice. Il est*

Prov. 23
v. 11.

est visible que cette Loi est en faveur de ceux que l'on conduit injustement à la mort & qu'on traîne à des suplices qu'ils ont aussi peu mérités que nos Captifs. *Ne dites pas : les forces me manquent & je n'y puis fournir ; car celui qui pénètre le fond des cœurs sait ce qui en est : rien ne peut tromper celui qui est le conservateur de votre ame : il rendra à l'homme selon ses œuvres.* ibide

Je lui dis que je trouvois ce Commandement formel , le motif pressant & la menace terrible ; mais je lui demandai pourquoi le Sage répond à ceux qui s'excusent sur leur impuissance, que Dieu *pénètre le fond des cœurs* ? Est-ce pour confondre ceux qui donnent cette excuse de mauvaise foi ?

Il répondit, oui, mon Pere, on n'admet point ici d'excuse, que la seule impuissance, quand elle est vraie, ou bien si vous voulez que je vous dise ma pensée, on n'en admet proprement aucune dans cette occasion. Car si l'on n'a pas de moyens pour contribuer à leur Redemption : au moins a-t-on un cœur capable de compatir à leurs maux,

& de faire entendre devant Dieu ces saints gemissemens & ces prières ferventes, qu'on ne peut dénier à des malheureux qui en ont un si grand besoin : Ainsi en vain s'excusera-t-on sur ce que les forces manquent : laissons là les mains, dit le Sage, y avez vous au moins le cœur, c'est ce qui est réservé à celui qui pénètre les cœurs, & qu'on ne peut tromper.

Ce passage me fait souvenir d'un semblable avertissement que donne
 Ps. 81. le Psalmiste : *Délivrez le pauvre & retirez l'indigent des mains du pecheur :* Mais ce qu'ajoute le Prophète, n'arrive que trop dans nos jours : *C'est ce qu'on n'a point connu, c'est ce qu'on n'a point compris ; on marche dans les tenebres.* Achevez le reste, mon Pere : *Les foulemens de la terre seront ébranlez.* Est-il rien en effet qui ruine plus promptement les fortunes les mieux cimentées, & qui renverse les maisons les mieux fondées que cette cruelle indolence ? L'Esprit de Dieu montre la justice & la rigueur du châtiment qui lui est réservé par ces paroles qui suivent :
 ibid. *J'ai dit, & vous êtes des Dieux, & les*

Enfans du Très-Haut; mais vous mourrez comme des hommes, & vous tomberez comme l'un des Princes. Comme s'il disoit : Je vous ai rendus comme des Dieux, vous autres Riches, à la Providence desquels j'avois confié vos Freres : Je vous appellois à être les Enfans du Très-Haut, vous sollicitant à devenir misericordieux, comme votre Pere Celeste est misericordieux : C'est le vrai caractère de ses Enfans : Vous ne m'avez pas voulu écouter : Vous dégenererez d'un rang si haut : Vous perrez comme le reste des hommes. & votre dureté qui vous rend semblables aux Princes des tenebres, Ennemis irréconciliables du genre humain, vous procurera la même chute qu'à eux.

L'Eglise, ajouta-t-il, qui a toujours crain^{Second}t ces menaces pour ses ^{moyen.} Enfans, ne s'est pas contentée de ^{Les Troncs} leur inspirer la compassion, & de ^{& les Col-} leur prescrire la Priere pour les ^{lectes.} Captifs; elle a voulu qu'on en vint aux effets : dès son berceau une de ses plus fortes applications fut de trouver des fonds pour subvenir aux necessitez de ceux que la per-

secution réduisoit aux fers ou à la servitude. De là les Collectes dont nous trouvons l'institution & l'usage dans les Actes des Apôtres, & que S. Paul recommande si fréquemment dans ses Epîtres. On les faisoit régulièrement dans tous les jours d'Assemblée, & il n'étoit point de Fidele qui ne se fit un honneur aussi-bien qu'un devoir d'en grossir les sommes, & un avantage de participer aux fruits de cette excellente charité à laquelle ces deniers étoient principalement destinez. Leur ferveur alloit toujours croissant, en sorte que ces illustres persecutez avoient abondamment de quoi subvenir à leurs besoins, & leur sort inspiroit même quelquefois de l'envie aux Payens, qui croïoient que c'étoit un moyen infaillible de s'enrichir que d'être pris & enchaînés pour le nom de JESUS-CHRIST. Nous en avons parlé amplement. J'ajouterai seulement que cette charité étoit si ardente jusques dans le cinquième siècle, qu'au rapport de S. Augustin, (dans l'Abregé qu'il nous a donné des Conférences des Evêques Catholiques

avec les Donatistes , tenues à Carthage ,) Mansurius Evêque de cette Ville ne pût s'empêcher de se plaindre , de ce que des fourbes chargez de crimes & de dettes envers le Fisc , se faisoient prendre à l'occasion de la persécution , cherchoient dans leur captivité hypocrite à se soustraire à la Justice , à frustrer leurs creanciers , & à abuser de l'excessive charité des Crêtiens pour ne pas manquer d'argent , & pour faire bonne chere dans les prisons.

Cet usage des Collectes , lui dis-je , s'est continué jusqu'à nos jours comme nous le voyons ; mais le malheur est que la moindre partie est destinée aux Captifs : & que dans la suite des tems , ceux pour qui ces Troncs & ces Quêres avoient été d'abord instituez , se sont presque trouvez oubliez dans la destination qu'on en fait.

C'est , repliqua-t-il , que les besoins presens , & qu'on a devant les yeux frappent plus vivement les personnes charitables , & paroissent toujours les plus pressans. Mais il faudroit rappeler ces Fide-

294 *La Tradition de l'Eglise*

les aux premiers siècles, & repassant ce que nous en avons vu, leur faire faire ces reflexions. Seroit-il possible qu'un Crétien à présent refusât de son superflus pour une œuvre de miséricorde, qui a autrefois privé nos Peres de ce qui leur étoit le plus nécessaire ? L'Eglise a consenti que ses meubles & ses ornemens les plus précieux, que ses fonds les plus sacrez & les plus inaliénables fussent vendus pour racheter les Captifs. Reconnoîtra-t-elle pour ses Enfans ceux qui après avoir scû la captivité de leurs Freres, refusent pour leur soulagement de se priver de tant de choses inutiles, vaines & même dangereuses ?

Troisième
moyen :
Institu-
tion des
Ordres
Religieux

C'est afin de reveiller dans nos jours cette ferveur qui s'éteignoit, que l'Eglise a cherché un nouveau moyen de rallumer & de perpetuer cette sainte ardeur dans l'Institution des ORDRES RELIGIEUX qu'elle destinée à ce glorieux emploi : je n'ai pas besoin de vous rien dire sur ce sujet, mon Pere ; Innocent III. crut ne pouvoir mieux commencer son Pontificat que par l'Institution de l'Ordre de la Re-

pour le rachat des Esclaves. 295
demption des Captifs, sous l'Invocation de la très-sainte Trinité. L'Eglise depuis long-tems gémissoit sur le malheur de tant de Crêtiens qui tomboient sous la puissance des Infideles Mahomerans. En vain armoit-elle tous les Princes ; en vain prêchoit-on la Croisade ; en vain par une Confederation generale les Provinces & les Royaumes s'unissoient-ils de tems en tems , afin de repousser la violence par la force , & de reprendre par les armes ce que les armes nous enlevoient. Tous ces efforts eurent peu de succès ; Dieu sembloit reserver à la misericorde à triompher de la cruauté. La Providence qui vouloit selon l'Esprit de l'Evangile sauver ses Elûs , les uns par la patience dans les persecutions , & les autres par la misericorde & la charité , laissa croître cette Secte impie de Mahomet. Cet Hydre renaissoit toujours avec un nouvel avantage à chaque victoire que les Crêtiens remportoient sur les Sarrazins : elle s'acrût , elle s'étendit , & s'est vûe enfin dans la grandeur & l'affermissement où elle est aujourd'hui.

L'Eglise inspirée de Dieu , a vû qu'il falloit par l'Institution des Ordres Religieux opposer la charité à la cruauté , la miséricorde envers les Fidèles opprimez , à la haine implacable des Mahometans , une charité subsistante dans un Corps qui devoit la perpetuer , à la cruauté que le progrès des Sarrazins accroissoit & perpetuoit sur la terre. Voilà mon Père , de quel œil j'ai toujours regardé les Ordres instituez pour la Redemption des Captifs.

J'ajoutai qu'on avoit bien vû que l'entreprise étoit trop vaste pour être l'ouvrage d'un ou de deux Ordres Religieux, que le même Pape dans cette vûë jugea qu'il étoit à propos d'y faire entrer autant de Fideles qu'il se pouvoit , & d'étendre cette charité à tous les Etats qu'on devoit associer , pour l'Institution d'une Confrairie où il invitoit tous les Crêtiens touchez du malheur de leurs Freres , de vouloir entrer , avec pouvoir aux Religieux de l'Ordre de communiquer leur habit , & leurs avantages à tous ceux qui voudroient entrer dans

pour le rachat des Esclaves. 297
leur zele & leur charité.

L'Ecclesiastique m'interrompant, dit : dès ma jeunesse j'eus l'honneur de porter ce saint habit ; mais je vois que je n'en connoissois guères ni l'importance ni les devoirs : l'expérience & la reflexion m'en ont instruis , & je voudrois avoir assez d'éloquence & d'autorité pour y engager tous les hommes de misericorde. Rappelez votre zele , mon Pere, & quelques prévenus que soient beaucoup de Crêtiens contre tout ce qui se nomme Confraternité , prêchez hardiment par tout l'obligation que l'on a de se joindre à vous , si on ne veut manquer à ce qu'il y a de plus essentiel dans le - Cristianisme. Le malheur des Captifs est un malheur public , dans lequel , comme disent les Peres après Saint Paul , chacun doit se regarder comme enchaîné avec eux : Il faut donc que tous contribuent au remede.

° Sans cela , ajoutai-je , quel succès pourrions nous avoir ? Les revenus de deux Ordres , quelque zele qu'on fût , & quelque bien qu'on eût , seroient d'un foible secours :

Les Mahometans qui font sans cesse de nouveaux Esclaves, nous mettent sans cesse dans la necessité de faire de nouvelles dépenses.

N'avez vous pas lû, ajouta-t-il, que cet Ange qui a paru à Daniel, & qui lui racontoit les efforts qu'il avoit faits par l'ordre de Dieu pour finir la captivité du Peuple Juif, & le renvoyer libre à Jerusalem, avoüa à ce Prophète que dans cet emploi il avoit trouvé des obstacles qu'il n'avoit pû surmonter seul : & qu'il n'en vint à bout que lorsqu'un autre Ange, ou comme il parle, un Prince des Anges qui étoit S. Michel se fut joint à lui : Navez-vous pas remarqué que quand cet Ange en vint apporter l'heureuse nouvelle à Daniel, ce Prophète dit, qu'il entendit sa voix comme la

Dan 10.
v. 3.
v. 6.

voix d'une multitude ?

Oüi, Mr, je le comprends, que pour réussir dans cet emploi il faut être Ange ou envoyé de Dieu par une Mission particulière : & qu'avec cela il faut encore avoir la voix, la parole, les mains & les secours de la multitude sans laquelle on ne peut réussir.

N'est ce point pour cela , continua t-il , que les Anges ne se font pas seulement réunis pour ce Ministère ; mais qu'ils y ont encore voulu associer les hommes. L'Ange envoyé de Dieu au secours de Daniel pendant qu'il étoit dans la fosse aux Lions , voulant secourir ce Prophète , alla prendre Abacuc , l'enleva par les cheveux jusques sur le bord de la fosse , avec le dîner qu'il portoit à des Moissonneurs , afin de donner ce rafraîchissement au pauvre Captif. Permettez-moi de vous dire , mon Pere , que voilà vôtre exemple : vous êtes envoyez vers ces nouveaux Daniels bannis de leurs terres , Esclaves d'un peuple infidele , renfermez dans de basses fosses , exposez à la fureur des Barbares plus cruels que les Lions , pour ne vouloir pas cesser d'adorer Dieu , & pour refuser de prendre part aux abominations d'une Secte impie. Vous ne pouvez seuls satisfaire à leurs besoins : adressez vous aux Fideles ; choisissez ceux qui portent à manger aux Moissonneurs , ceux qui ont assez de justice & de charité pour ne pas laisser les ouvriers ni

les pauvres sans nourriture : enlevez-les par les cheveux sur le bord de la fosse , transportez leurs pensées jusques dans ces sombres cachots , où gémissent tant d'innocens opprimez : afin qu'ils n'allèguent pas cette excuse d'Abacuc. *Je ne connois ni Babylone , ni où est cette fosse.* Car si on n'a soin d'en rafraichir souvent la memoire , il est facile d'oublier ou même d'ignorer tout-à-fait le pitoiable état des Captifs. Annoncez-leur l'obligation de cette aumône si grande : que la necessité étant extrême , on devroit prendre sur le necessaire , tel qu'étoit le dîner des Moissonneurs. Pressez-les d'une sainte émulation , & leur dites que par cette charité , ils mettront plusieurs Daniels en cet état de benir le Seigneur , qui s'est souvenu d'eux , & qui aura *fermé la gueule aux Lions* , adoucissant la fureur des Barbares. Nous pouvons même les prendre par leurs interêts , lui dis-je , & leur dire qu'ils ne participeront pas seulement à la gloire d'une telle charité : mais qu'ils peuvent esperer la même part aux recompenses ,

pour le rachat des Esclaves. 301
qu'attendent ceux qui s'y emploient
par eux-mêmes. Car telle fut la
décision de David, qui depuis a pas-
sé en Loi. Au retour de cette fa-
meuse expedition rapportée dans le
premier Livre des Rois , c. 30. où il
retira de chers & de fideles Esclaves
des mains de leurs Ennemis : il dé-
cida que ceux qui n'avoient con-
tribué à cette Redemption qu'en
gardant les bagages , partageroient
également avec ceux qui avoient
marché au Combat , & qu'on leur
droit à tous , comme ayant égale-
ment contribué à cet heureux suc-
cès : *Recevez cette benediction & ces*
dépouilles remportées sur les ennemis
du Seigneur.

Cependant , reprit-il , quelle
couronne n'est pas réservée à ceux
qui exposent leur vie dans cette
noble fonction. Toute l'Ecriture &
les Peres en relevent la gloire & les
récompenses. Nous l'avons assez
vû : C'est cette bonne œuvre que dès
les premiers siècles Dieu a si souvent
couronnée de la gloire du Martyre,
qui est la plus haute récompense
que Dieu accorde à ses Elûs sur la
terre. Ne vous souvient-il point du

bon mot de l'Abbé Leon, qui un jour étant au milieu de ses Disciples, s'avisa de leur dire : *se vas regner* : ils s'en rirent comme d'une absence d'esprit : mais peu de tems après quelques - uns de ses Freres ayant été pris & faits Captifs par des Barbares, ce S. Abbé se rendit in prat
spirit. c.
112. Esclave pour les délivrer. Les Barbares l'emmenèrent : mais la longueur & la précipitation de leur marche ayant épuisé ses forces, & voyant qu'il ne pouvoit plus les suivre, ils le tuerent. L'Auteur de sa vie ajoute que ce fut alors que ses Disciples connurent de quelle Royauté il avoit voulu leur parler.

C'est à partager cette gloire & ces dépouilles que sont invitez tous les Fideles. Et les Souverains Pontifes, sans doute, ont eu en vûe cette Loi de David dont nous venons de parler, Mr. lorsqu'ils ont accordé un si grand nombre d'Indulgences à ceux qui cooperent à la Redemption des Captifs par leurs prieres ou leurs aumônes, aussi bien qu'à ceux qui s'y emploient en personne. L'Eglise en cette occasion, a usé

d'une si grande profusion , que plusieurs ont peine à ajouter foi aux publications que nous en faisons par son ordre.

Ce moyen , mon Pere , est encore ^{Qua-} un de ceux que l'Eglise a de tout ^{trême} tems employé pour exciter les Fide- ^{moyen.} les à assister les Captifs , & ceux qui ^{Des In-} s'en étonnent , ignorent quelle a ^{dulgeances.} été son esprit & sa conduite dans tous les siècles. Il faut absolument ou nier le pouvoir qu'elle a d'accorder de semblables graces , ou avouer que jamais elle n'en eut plus de sujet que dans cette occasion. S. Paul use d'Indulgence à l'égard de l'incestueux Corinthien , dans la crainte qu'un trop long & trop grand chagrin ne dégénéraît en désespoir. Cette même raison n'aurait elle pas dû engager l'Eglise à en user de même en faveur de ceux que , non pas un crime semblable , mais l'attachement à la Religion , expose à des extrémités d'abandon & de chagrin , où le désespoir est tant à craindre , s'ils ne sont secourus.

La gloire de Dieu , l'honneur de la Religion , la paix de l'Eglise , la

conversion des Infideles , les calamitez publiques sont les justes motifs qui ont engagé l'Eglise à ouvrir ses Tresors de siècles en siècles , & de justes raisons d'user d'Indulgence selon la Doctrine & la pratique des Peres. Il est visible que ces motifs se réunissent tous dans l'affaire du rachat des Captifs : pourquoi l'Eglise n'en usera t-elle pas de même ? Dès le commencement, ne l'a-t-elle pas fait en faveur de ceux qui visitoient les fidèles Prisonniers , & en recevoient des billets ? Dieu même n'a-t-il pas souvent fait trouver l'Indulgence entiere à plusieurs grands pecheurs dans le service qu'ils rendoient aux Saints persecutez pour la Foi , couronnant cette bonne œuvre de la gloire du Martyre ?

Je lui repartis que si les premieres Indulgences ont commencé à être accordées pour cette charité. Il semble que ce même sujet a aussi donné commencement à ce qu'on nomme Indulgence Plenièrè , dont je n'ai point vu de vestiges avant le Concile de Clermont. Ce fut là où le Souverain Pontife , porté par la pressante

pressante necessité où il voyoit tant
de Fidèles , s'écria en publiant l'In-
dulgence. „Si quelqu'un a du ze-
le pour la gloire de Dieu qu'il
s'unisse à nous : Secourons nos
Freres , rompons leurs chaî-
nes , & rejettons leur joug loin
„d'eux... Rachetez par une œuvre
si agréable à Dieu , les larcins ,
les incendies , les vols , les homi-
cides , & les autres crimes , qui
excluent du Royaume de Dieu
ceux qui les ont commis , afin que
ces œuvres de pieté , unies avec
les Prieres de ces Saints, vous ob-
tiennent une prompte Indulgen-
ce des pechez par lesquels vous
avez irrité la colere de Dieu.
Nous vous avertissons donc , &
nous vous exhortons au Nom du
Seigneur , & vous enjoignons
même pour la remission de vos
pechez d'arrêter promptement
l'insolence des Infidèles , par la
compassion que vous devez à l'af-
fliction & aux travaux de vos Fre-
res Coheritiers du Royaume Ce-
leste : Car nous sommes tous
membres les uns des autres , He-
ritiers de Dieu & Coheritiers de

Oraison
Sinod. du
Concil:
de Cler-
mont
Guil. de
Tyr. de la
Guerre
Sainte l.
I. c. 15.

Je n'en suis pas surpris, dit-il, la cause étoit trop importante, & si plus l'aumône est considérable, plus elle efface promptement les pechez. Persuadé que je suis qu'il n'en est guères de plus excellente que celle-ci, qui remédie à tant de misères corporelles & spirituelles, prévient tant de périls, pour le tems & l'Eternité, & procure tant de biens à l'ame aussi-bien qu'au corps; je ne puis trouver étrange que l'Eglise ouvre ses Tresors spirituels pour une calamité qui a tant de fois épuisé ses Tresors temporels.

J'allois parler du Jubilé, & j'en allois faire diverses Analogies avec celui de l'ancienne Loi, dont une des conditions principales étoit de mettre les Esclaves en liberté: mais nôtre Entretien fut interrompu par un Message qu'on lui vint faire, & qui l'obligea de sortir en diligence. Et ce fut là où finirent nos Entretiens; car lorsque je retournai, je ne le trouvai plus.



PRIVILEGE DU ROY.

L OUIS, PAR LA GRACE
DE DIEU, ROY DE FRANCE
ET DE NAVARRE : A nos amez
& feaux Conseillers, les Gens te-
nans nos Cours de Parlement,
Maîtres des Requêtes ordinaires
de nôtre Hôtel, Grand Conseil,
Prevôt de Paris, Baillifs, Séné-
chaux, leurs Lieutenans Civils, &
autres nos Justiciers, qu'il appar-
tiendra, S A L U T. Nôtre bien amé
JEAN-BAPTISTE DE LA FAYE, Pro-
cureur General des Caprifs, Prieur
de Sylvelle, Nous ayant fait remon-
trer qu'il souhaiteroit faire im-
primer & donner au Public un Ou-
vrage qui a pour titre, *Relation du*
dernier Voyage fait à Alger & à
Tunis, par les Peres de la Redemp-
tion des Captifs: Mais craignant que
d'autres personnes ne voulussent
entreprendre de faire imprimer le-
dit Livre; ce qui lui causeroit un
tort considerable, il Nous auroit

C c ij

en conséquence très-humblement
fait supplier de vouloir bien lui ac-
corder nos Lettres de Privilege sur
ce necessaires. A CES CAUSES,
voulant favorablement traiter le-
dit Exposant, & reconnoître son
zèle, Nous lui avons permis & per-
mettons par ces Presentes, de faire
imprimer ledit Livre, en tels volu-
mes, forme, marge, caractère,
conjointement ou séparément, &
autant de fois que bon lui semblera,
& de le vendre, faire vendre
& débiter par tout nôtre Royau-
me, pendant le tems de Six années
consécutives, à compter du jour
de la date desdites Presentes : Fai-
sons défenses à toutes sortes de per-
sonnes de quelque qualité & condi-
tion qu'elles soient, d'en introduire
d'impression étrangere dans aucun
lieu de nôtre obéissance; comme
aussi à tous Imprimeurs, Libraires
& autres, d'imprimer, faire im-
primer, vendre, faire vendre, dé-
biter ni contrefaire ledit Livre ci-
dessus expliqué, en tout ni en par-
tie, ni d'en faire aucuns Extraits,
sous quelque prétexte que ce soit,
d'augmentation, correction, chan-

gement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Expofant , ou de ceux qui auront droit de lui , à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel - Dieu de Paris , l'autre tiers audit Expofant , & de tous dépens , dommages & intérêts ; à la charge que ces Prefentes feront enregistrées tout au long fur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , & ce dans trois mois de la date d'icelles : Que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume , & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres , conformément aux Reglemens de la Librairie ; Et qu'avant que de l'exposer en vente , le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , és mains de nôtre très cher & féal Chevalier - Chancelier de France, le Sieur Daguesseau; & qu'il en sera ensuite remis deux Exem-

plaires dans nôtre Biblioteque Publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & féal Chevalier-Chancelier de France, le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la Copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: C A R tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le vingt-neuvième jour du mois de Mai, l'an de grace

mil sept cens vingt-un. Et de nôtre Regne le sixième.

Par le R. y en son Conseil.

FOUQUET.

Il est ordonné par l'Edit du Roy du mois d' Aoust 1686. & Arrests de son Conseil, que les Livres dont l'impression se permet par Privilege de Sa Majesté, ne pourront être vendus que par un Imprimeur ou Libraire.

Registré sur le Registre IV^e. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 767. N^o. 833. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil, du 13. Aoust 1703. A Paris le 22. Aoust 1721.

DE LA V L N E, Syndic.